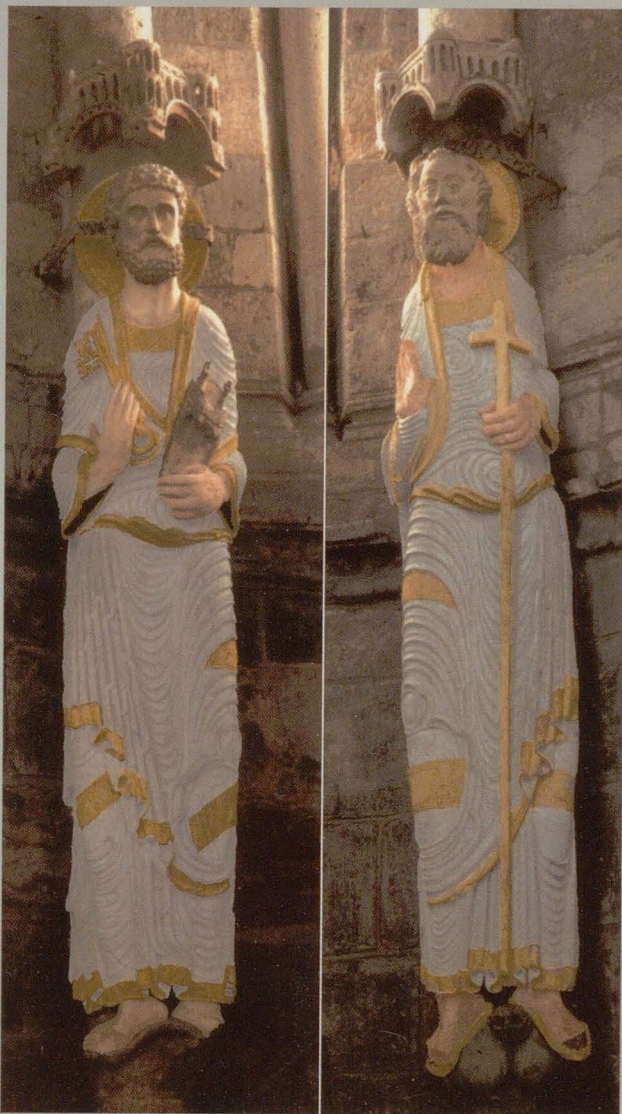


ESSONNE ET HUREPOIX

109^e ANNÉE (2003)



BULLETIN
de la Société historique et archéologique
de l'Essonne et du Hurepoix

CHAMARANDE

2004

ANNÉE 2003 – BULLETIN N° 73

TABLE DES MATIÈRES

Vie de la Société (conseil d'administration, nouveaux membres, assemblées générales à Méréville).....	3
† CAILLÉ (Emmanuel) - Un nouveau regard sur deux statues mal connues de la collégiale Notre-Dame du Fort d'Étampes	7
MACÉ (Jacques) - Le temps des sablières à Vigneux, Draveil et dans le Val-de-Seine (<i>de Conseil</i>).....	43
SALMON (Dimitri) - La « Sainte Madeleine » de Villeconin, un Natoire de provenance Rotrou de Saudreville	93
WINGLER (Clément) - Le cinéma, miroir de la société étampoise (1904-1994)	153
OLIVE (Monique), CHRISTENSEN (Marianne), PIGEOT (Nicole) et TABORIN (Yvette) - Le site magdalénien d'Étiolles en 2003 ..	181
NOTES ARCHÉOLOGIQUES.....	189
PATRIMOINE ARCHITECTURAL.....	193
BIBLIOGRAPHIE.....	197
CHRONIQUE.....	229
NÉCROLOGIE	243

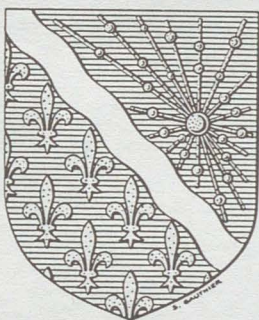
TABLE DES ILLUSTRATIONS

Étampes. - église Notre-Dame - portail sud et statues-colonnes.....	8
Étampes. - chapelle nord - statues de saint Pierre et du Christ.....	11, 12
Étampes. - id. - id. - détails de polychromie	17, 19, 20, 21, 23
Étampes. - id. - id. - détails de sculpture	26, 27, 29, 35
Chartres. - cathédrale - façade ouest - portail nord	29
Beaulieu-sur-Dordogne. - trumeau du porche.....	33
Autun. - maison Saint Nazaire - saint Pierre	36
Bayeux. - tapisserie	37
Saint-Savin-sur-Gartempe. - voûte	38
Poitiers. - cathédrale - vitrail du chevet	39
Toulouse. - église Saint-Sernin - sculptures	40
Techniques anciennes de dragage	44
Vigneux. - bateau-logement, dragues, ateliers, élévateur, pousseur	54, 67, 77, 80, 82, 85
Vigneux. - journées de juin et juillet 1908	60
Villeconin. - église, carte de Cassini, cadastre.....	94, 103
Villeconin. - église - tableaux.....	97, 130
Saudreville. - terrier, chateau	103, 107, 146, 148, 150, 151
Natoire. - tableaux et dessins	112, 113, 120, 122
Villeconin. - église - plaques sculptées, litre, clé de voûte	130, 133, 137, 139
Étampes. - cinéma « le Casino », 1914 et 1944.....	156, 167, 171
Étampes. - tournage de « L'Année Sainte », 1976.....	179
Étiolles. - secteurs de fouille.....	184

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE
L'ESSONNE ET DU HUREPOIX

109^e ANNÉE (2003)

*Ouvrage publié avec le concours de la direction régionale
des Affaires culturelles (ministère de la Culture)
du Conseil général de l'Essonne et de la ville de Corbeil-Essonnes*



CHAMARANDE

2004

En couverture

Statues de saint Pierre et du Christ dans la chapelle nord
de la collégiale Notre-Dame d'Étampes (cl. E. Caillé).

© Société historique et archéologique
de l'Essonne et du Hurepoix (2004)

Archives départementales, rue du Commandant Arnoux, 91730 Chamarande
1154 – ISSN – 368 X

Vie de la Société

Conseil d'administration

Président

M. l'abbé Jean MERMINOD

Vice-présidents

M. Roland PAYEN

M. Jacques GÉLIS

Vice-président d'honneur

M. le Marquis de GANAY

Secrétaire général

M. Clément WINGLER

Secrétaire adjoint

M. Alain SENÉE

Trésorier

M. Alain DEVANLAY

Responsable des publications

Mme Paulette CAVAILLER

Membres du Conseil

Mme B. d'ANDURAIN

Mme Raymonde AUTIER

M. Dominique BASSIÈRE

M. Serge BIANCHI

M. François DEGOMMIER

M. Jean-Jacques IMMEL

Mme Annie JACQUET *

M. Denys KLEIN

Mme Nicole LEMAITRE

Mme Élisabeth MITTON

Mlle Yvette TABORIN

Mme Marie-Madeleine THIBIERGE

Nouveaux membres inscrits en 2003

BATTEREAU (Jeannine), 12, rue d'Arpajon, 91650 Breuillet.

CLUB D'HISTOIRE de Saint-Michel-sur-Orge chez Gérard Couton, 32, rue Corot, 91240 Saint-Michel-sur-Orge.

INSTITUT NATIONAL D'HISTOIRE DE L'ART, 2, rue Vivienne, 75002 Paris.

NEVEU (Maurice), 12, rue des Fleurs, 91150 Morigny-Champigny.

PERDEREAU (Bernard), 6, avenue de la Pirogue, 91650 Breuillet.

Le nombre des membres au 3 décembre 2003 est : 445.

Assemblées générales ordinaire et extraordinaire à Méréville

Nos assemblées générales ordinaire et extraordinaire pour 2003 se sont tenues le samedi 24 mai dans la salle communale de Méréville.

La séance ordinaire est ouverte à 11 heures 30 par le président Merminod, en présence de 69 personnes. Il remercie tout d'abord M. Louis Auroux, maire de Méréville, qui nous a autorisés à tenir nos assemblées dans sa charmante localité. Il présente ensuite les excuses des absents puis donne la parole au secrétaire général, pour la lecture de son rapport moral.

M. Wingler présente les activités de la Société depuis la dernière assemblée générale tenue à Puiset-le-Marais, le 22 juin 2002 : « Le conseil d'administration s'est réuni le 28 mars à Chamarande. Il a choisi les lieux et dates de la promenade de printemps et des assemblées générales.

Il s'est intéressé au contenu du bulletin 2003 dont la cheville ouvrière est toujours Mme Paulette Cavailler.

La promenade d'automne a eu lieu le 27 septembre 2002 à Yerres et environs où nous avons pu visiter le château de Grosbois et la propriété Caillebotte, grâce au talent organisateur de MM. Alain Senée et Gilles Beaumont. Un déjeuner réunissant 75 convives a eu lieu dans l'ancienne ferme du château, convertie en auberge. La municipalité d'Yerres a offert l'apéritif.

La Société historique du pays allemand de Borna (Saxe), ville jumelée depuis peu avec Etampes, a manifesté son souhait de travailler à des projets communs avec notre Société.

Notre dernière assemblée générale extraordinaire, qui s'est tenue le 22 juin 2002, a approuvé le changement de nom de la Société mais la

publication au *Journal Officiel* du nouveau nom ne sera possible qu'après avoir ajouté aux statuts actuels un préambule mentionnant explicitement l'objet et l'adresse complète du siège social de la Société. Pour cette raison, une assemblée générale extraordinaire aura lieu à la suite de la présente assemblée générale ordinaire.

Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée cette année encore ».

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Monsieur Alain Devanlay présente son rapport financier au 31 décembre 2002 : « Total des recettes : 30 026,31 € (dont cotisations 5 671,86, subventions : 6 254).

Total des dépenses : 13 897,55 € (dont publications 10 635,49).

En caisse : 16 128,76 € ».

Quitus est donné au trésorier pour sa gestion financière.

Sont ensuite réélus à l'unanimité : Mmes Thibierge et Jacquet et MM. Gelis, Senée, Degommier, Devanlay et Wingler. Est élu à l'unanimité : M. Bassière.

La séance est levée à 12 h 06.

Aussitôt est ouverte la séance extraordinaire, présidée par M. l'abbé Merminod qui donne la parole à M. Wingler. Il propose aux membres de la Société de donner aux statuts le préambule suivant, contenant les informations exigées par la législation : « La Société s'efforce d'encourager la recherche historique et archéologique d'intérêt local et départemental, et d'œuvrer à la diffusion des connaissances par la publication de mémoires et d'un bulletin annuel, ainsi que l'organisation de sorties. Elle est domiciliée aux Archives départementales de l'Essonne, rue du Commandant Arnoux, 91730 Chamarande ».

Cette proposition est soumise au vote à 12 h 10. Sur 69 suffrages exprimés, les résultats sont : 67 pour et 2 contre. Le préambule est donc adopté.

La séance extraordinaire est levée à 12 h 11.

Après un déjeuner servi dans la salle communale, ont lieu la visite de la halle de Méréville et du parc du château de M. de Laborde, visite préparée par Mme Raymonde Autier et commentée par M. Pierre Wittmer, tandis qu'en début de matinée, M. Bernard Binvel nous avait exposé avec talent l'histoire de la partie haute du bourg.

Ce fut une journée pleine d'intérêt, malheureusement gâtée par une pluie ininterrompue.

Bilan financier 2003

RECETTES

En caisse au 01/01/2003	16 622,51	
Intérêts Livret A pour 2002	585,31	
Cotisations	6 044,00	
Subventions	6 150,00	
Ventes Publications	167,50	
Sortie Méréville	1 580,00	
Sortie Marcoussis	<u>1 750,00</u>	
TOTAL	32 899,32 €	32 899,32 €

DÉPENSES

Cotisations	115,75	
Frais de bureau et d'expédition	963,31	
Publications	13 477,15	
Sortie Méréville	1 360,90	
Sortie Marcoussis	<u>1 700,00</u>	
TOTAL	17 617,11	<u>17 617,11 €</u>
RÉSULTAT		15 282,21 €

Un nouveau regard sur deux statues mal connues de la collégiale Notre-Dame du Fort d'Étampes ¹

par Emmanuel CAILLÉ

« A la mémoire de notre très cher Emmanuel, restaurateur d'œuvres d'art qui préparait une thèse sur la polychromie des premiers portails gothiques, disparu accidentellement le 15 août 2003, à l'âge de 33 ans,

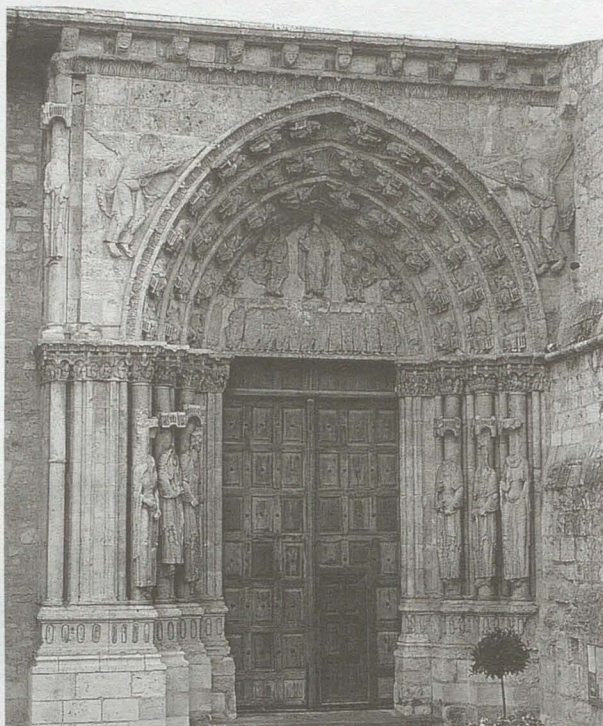
Cécile et le petit Jérémie »

I - ORIGINES DES STATUES

La collégiale Notre-Dame d'Étampes est particulièrement connue pour son portail sud, chef-d'œuvre de l'art gothique naissant. Ce portail est traité du point de vue stylistique dans la majorité des ouvrages abordant la question ². Cependant, sa proximité avec le portail royal de Chartres a laissé Étampes dans l'ombre de ce dernier et

1. Ce travail est tiré d'un mémoire de maîtrise d'histoire de l'art : E. CAILLÉ, *Le portail sud de Notre-Dame d'Étampes, étude de sa polychromie. Analyse du style, de l'iconographie et de la polychromie du portail à travers l'étude des deux statues colonnes conservées dans la chapelle Jeanne d'Arc*, sous la direction de J.-P. Caillet, université Paris X Nanterre, 1998, 2 volumes. Il a bénéficié du soutien de Mme Colette di Matteo, inspecteur général des Monuments historiques, et de M. Clément Wingler, conservateur des archives municipales d'Étampes. Il a été enrichi des remarques de Mme Fabienne Joubert, de M. Erlande-Brandenburg et de M. Caillet. Qu'il me soit permis de leur exprimer ici toute ma gratitude.

2. W. VÖGE, *Die Anfänge des monumentalen Stiles im Mittelalter*. Strasbourg, 1894 ; M. AUBERT, *La sculpture française au Moyen Âge*. Paris, 1946 ; A. LAPEYRE, *Des façades occidentales de Saint-Denis et de Chartres aux portails de Laon. Étude sur la sculpture monumentale dans l'Île-de-France et les régions voisines au XII^e siècle*, thèse principale pour le Doctorat ès Lettres, présentée à la faculté des Lettres de l'Université de Paris, 1960 ; W. S. STODDARD, *Sculptor of the west portals of Chartres cathedral. Their origins in romanesque and their role in chartrain sculpture, including the West portals of St-Denis and Chartres*. Harvard, W.W. Norton & Company, New York, London, 1987, p. 27-31 & p. 170-177 ; W. SAUERLÄNDER, *La sculpture gothique en France, 1140-1270*. Paris, 1972, notice 31, p. 79-80 ; A. PRACHE, *Île-de-France romane (Zodiaque)*. Paris, La Pierre qui vire, 1983, p. 265-271 ; P. WILLIAMSON, *Gothic sculpture 1140-1230*. Yale University Press, Pelican history of Art, New Haven & London, 1995.



*Collégiale Notre-Dame d'Etampes : portail sud.
Cl. E. George, Agence régionale du patrimoine de Picardie.*



Statues-colonnes des ébrasements. Cl. E. Caillé.

seules deux monographies lui ont été consacrées : la première de L. E. Lefèvre³ date de 1908 et la seconde, non publiée, est une thèse de K. Nolan⁴ soutenue en 1985. L'absence de sources historiques sur la création du portail explique aussi peut-être les imprécisions concernant la chronologie de l'œuvre.

Mais, outre le portail, la collégiale conserve au sein de la chapelle Nord deux statues colonnes insérées aujourd'hui dans la maçonnerie. Malgré des détériorations, le plus souvent mises sur le compte de l'occupation des armées huguenotes du Prince de Condé en 1562, ces deux statues colonnes sont exceptionnelles par leur état de conservation qui permet d'observer de nombreuses traces des polychromies successives, mais aussi par leur style et leur iconographie. Très tôt, elles ont intéressé les spécialistes. En 1843, D. Ramée les mentionne déjà dans son ouvrage mais sans pour autant les lier au portail : « Cette chapelle est ornée de deux statues en pierre du XII^e siècle. L'une d'elles représente saint Pierre tenant en main les clefs, la seconde grossièrement mutilée ne peut guère être reconnue. ⁵ »

Elles ont en 1851 fait l'objet d'un relevé par Laisné⁶ qui témoigne d'un état de conservation globalement similaire à l'état actuel, bien que les restaurations des têtes et des mains n'y soient pas mentionnées. Mais ces statues n'ont vraiment été étudiées que par Lefèvre⁷ qui confirme une identification à saint Pierre et saint Paul et les associe au portail. Son interprétation a été ensuite adoptée par la majorité des auteurs⁸, bien que l'appartenance au portail ne soit pas unanimement admise⁹. Plus récemment, l'authenticité même de ces sculptures s'est vue contestée par K. Nolan : « Far more problematic are the two statue-columns that are now engaged in the northern most of the two absidioles to the east of the northern quadrant of the church. The statue-columns are

3. L.-E. LEFÈVRE, *Le portail Royal d'Étampes (Portail méridional de l'église Notre-Dame) XII^e siècle*. Paris, 1908, 2^e édition entièrement refondue et considérablement augmentée. Deux auteurs ont consacré des études plus spécifiques à l'analyse stylistique proposant la répartition du portail en différentes mains ; C. GROSSET, *La sculpture du portail sud de Notre-Dame d'Étampes* dans *Cahiers de civilisation médiévale*, VII, 1964, p. 53-61 et J. FRITSCH, *Le portail sud de Notre-Dame d'Étampes*, dans *Étampes, un canton entre Beauce et Hurepoix*. Paris Inventaire général..., coll. Cahiers du Patrimoine, 1999, p. 85-89.

4. K. D. NOLAN, *The early gothic portal of Notre-Dame d'Étampes*. Ph. D., Columbia University, 1985.

5. D. RAMÉE, *Manuel de l'histoire générale de l'architecture chez tous les peuples et particulièrement l'architecture en France au Moyen Age*, t. 2. Paris, 1843, p. 205.

6. Arch. Monuments Historiques n° 3829.

7. LEFÈVRE, *op. cit.*, p. 28-39.

8. Cf. note n° 2.

9. Depuis Vöge leur appartenance au portail est régulièrement contestée.

of highly questionable authenticity. Both heads are replacements. The stone from which the figures are carved does not match that of the south portal. The quality of the carving in two statue-columns does not appear to be medieval, being both implausible well preserved and also rather slick in appearance. The drapery style, moreover, appears to be an elaboration upon that of the south portal, containing feature, such as the hook-like projections connecting the diagonal folds of the *bliaut* over the thighs, which are foreign to the portal sculpture. Whatever the explanation for the presence of this curious figure, they do not appear to have been part of the original interior decoration of Notre-Dame, and their style is not consistent with that of the south portal.¹⁰ »

Pourtant, ces sculptures sont attestées relativement tôt au XIX^e siècle. A travers une observation détaillée, le présent article écarte définitivement l'hypothèse d'une création moderne. Une analyse précise de la polychromie, du style et de l'iconographie, permettra de poser les bases de la discussion sur l'appartenance de ces œuvres au programme du portail et d'en discuter les reconstitutions possibles. Dans un premier temps donc, nous souhaitons identifier correctement ces statues et établir les liens stylistiques qu'elles entretiennent avec la sculpture du portail. L'appartenance de ces statues au programme originel du portail et leur position éventuelle sera développée dans une prochaine publication, à travers une analyse iconographique du portail dans son entier.

II - DESCRIPTION DES STATUES

La statue de gauche : saint Pierre

La statue repose sur un support ondulé ; elle est surmontée d'une auréole au niveau de la tête et d'un dais de protection en forme de petite architecture, le tout adossé à une colonne. Le corps est vêtu d'un *bliaud* à manches larges et d'un manteau qui retombe de façon symétrique sur les deux épaules et qui est retenu par une sangle. Le personnage tient dans sa main droite, ramenée vers la poitrine, deux clefs qui permettent de l'identifier à saint Pierre sans ambiguïté. Sa main gauche ramenée sur l'abdomen porte la maquette d'un édifice. Nous reviendrons plus loin sur cet attribut.

10. NOLAN, *op. cit.*, p. 236-237.



*Statue de saint Pierre.
Cl. E. Caillé.*



*Statue du Christ.
Cl. E. Caillé.*

La statue de droite : un Christ redécouvert

La statue de droite est similaire à celle de gauche aussi bien dans sa composition (statue colonne, dais et auréole) que dans ses dimensions. Le personnage porte sous son bリアud et son manteau, proches de ceux du saint, une robe aux manches serrées que l'on remarque en particulier sur le bras droit. Il n'est pas pieds nus, mais chaussé de sandales dont on distingue la semelle et repose sur un animal à deux corps et une tête, mais non sur une « galette » ondulée. Sa main droite est ouverte, la paume vers le spectateur dans un geste de bénédiction ; sa main gauche tient une croix qui lui arrive au milieu de la poitrine. Sa tête, refaite, se dresse devant un nimbe crucifère et on distingue encore l'accroche de ses cheveux longs sur ses épaules. Le nimbe crucifère ne permet pas de douter de l'identification : il s'agit d'un



Détail du nimbe crucifère du Christ.
Cl. E. George, ARPP.

Christ. Si D. Ramée¹¹ restait très prudent sur l'interprétation de cette statue dont la tête et les attributs n'étaient pas encore refaits lors de son passage dans la ville (d'après le relevé de Laisné de 1851), l'ensemble des autres auteurs¹², à la suite de L.-E. Lefèvre¹³, admettent qu'il s'agit de saint Paul. Seul Lefèvre, et après lui Stoddard, semblent avoir fait une étude détaillée et discutent des attributs. Ils considèrent le nimbe retaillé, la croix et la main comme une interprétation fautive de la restauration. Mais l'observation rapprochée du nimbe et la présence d'une stratigraphie de polychromie similaire au reste de la statue, permettent de confirmer l'authenticité de ce dernier. De même, aucune ambiguïté n'est permise en ce qui concerne la main et la croix, dont on distingue encore le tracé laissé dans la pierre sous le plâtre. Le relevé de Laisné confirme ces observations. L'identification à saint Paul reprise par l'ensemble des auteurs permettait en fait d'intégrer les deux statues colonnes au portail en restituant une iconographie attestée dans plusieurs portails du premier gothique, comme à Saint-Loup-de-Naud.

Nous insistons ci-dessus d'emblée sur le fait que ces deux statues se caractérisaient, à l'exception des destructions certainement volontaires, par un état de conservation tout à fait remarquable, qui se manifestait, en particulier, par de nombreux restes de polychromie. Notre travail d'étude et d'observation s'est largement attaché à l'analyse de ces restes.

11. RAMÉE, *op. cit.*, p. 205 (cf. citation).

12. Cf. note 2 à laquelle il faut ajouter GROSSET, p. 53-61. WILLIAMSON qui se contente de la reproduire sous cette dénomination, fig. 23, p. 19 et M. BEAULIEU, *Essai sur l'iconographie des statues colonnes de quelques portails peints du premier art gothique*, dans *Bulletin Monumental*, 142-III, 1984, p. 281-284.

13. LEFÈVRE, *op. cit.*, p. 28.

III - ÉTUDE STRATIGRAPHIQUE DE LA POLYCHROMIE DE SAINT PIERRE ET DU CHRIST

La polychromie de ce portail a régulièrement, et de longue date, été mentionnée. Dès 1835, D. Ramée¹⁴ constate la présence de restes de couleur et en propose une explication : « Pendant l'automne de 1835, nous visitâmes Notre-Dame d'Étampes et, en faisant tomber l'épaisse poussière de six siècles qui enveloppait ses chapiteaux, nous découvrîmes des peintures aussi fraîches que si elle venaient d'être appliquées.¹⁵ »

« La simplicité et les parties lisses des chapiteaux de Notre-Dame annoncent que la peinture devait venir en aide à la sculpture, afin de produire cette richesse et cette magnificence que nous admirons dans l'architecture polychrome de quelques édifices allemands, et surtout de l'Italie.¹⁶ »

L.-E. Lefèvre y consacre un chapitre¹⁷ de sa monographie, bien qu'il ne nous apprenne que peu de choses : « [...] mais certains nimbes sont encore à l'heure actuelle recouverts par place d'une dorure éclatante, et du bleu teinte plusieurs vêtements de femmes. Dans le tympan, il existe encore du bleu indigo très vif faisant le fond et de la dorure sur les nimbes. Quant aux grandes statues nous avons acquis la croyance que jadis elles furent entièrement dorées.¹⁸ »

Par contre, les auteurs qui lui succèdent ne mentionnent jamais la couleur. K. Nolan, qui avance la possibilité d'une intervention de l'architecte Magne au XIX^e siècle, conteste même l'ancienneté de cette polychromie à l'occasion de la seule mention qu'elle en fait.

« Elsewhere in the tympanum, within the blocks of stones that contain Christ and four angels, traces of blue and yellow-gray polychromy are visible. Nineteenth century description of the portal suggests that the polychromy is not original, also the evidence is somewhat conflicting.¹⁹ »

En 1989, C. di Matteo et J.-P. Lablaude²⁰ vont, par contre, publier un article accompagné d'une proposition de reconstitution colorée ; cela à la suite d'une restauration et des campagnes d'analyses réalisées sur le portail. Ces résultats restituent le caractère médiéval des

14. RAMÉE, *op. cit.*, 1843.

15. *Ibidem*, p. 203.

16. *Ibidem*, p. 204.

17. LEFÈVRE, *op. cit.*, « Dorure et polychromie », p. 15-20.

18. *Ibidem*, p. 15 et 16.

19. NOLAN, *op. cit.*, p. 4.

20. C. DI MATTEO et P.-A. LABLAUDE, *Le portail polychrome de Notre-Dame d'Étampes dans Monuments Historiques*, 161, janvier-février 1989, p. 86-90.

		Saint Pierre				Christ			
		<i>Carnation</i>	<i>Vêtement</i>	<i>bordures de vêtement et broderies</i>	<i>Attributs et auréole</i>	<i>Carnation</i>	<i>Vêtement</i>	<i>Bordures de vêtement et broderies et sandales</i>	<i>Attributs et auréole</i>
		pierre	pierre	pierre	pierre	pierre	pierre	pierre	pierre
1 ^{er} POLYCHROMIE	1	Préparation blanche	Préparation blanche	Préparation blanche	Préparation blanche	Préparation blanche	Préparation blanche	Préparation blanche	Préparation blanche
	2	Carnation rose pâle		Couche rose	Couche rose	Carnation rose pâle		Couche rose	Couche rose
	3			Couche brune translucide (localement)	Couche brune translucide (localement)			Couche brune translucide (localement)	Couche brune translucide (localement)
	4			Feuille d'or (~1µm)	Feuille d'or (~1µm)			Feuille d'or (~1µm)	Feuille d'or (~1µm)
	4 ou 5	Repeint ou rehaut rose plus pâle				Repeint ou rehaut rose plus pâle			
1 ^{er} REPEINT	5			Rouge vermillon	Plusieurs couleurs dont du bleu lapis lazuli (la seule prélevée et analysée)			Bleu lapis lazuli et rouge vermillon	Rouge vermillon
2 ^d REPEINT	6	Badigeon gris	Badigeon gris	Badigeon gris	Badigeon gris	Badigeon gris	Badigeon gris	Badigeon gris	Badigeon gris

	Saint Pierre				Christ			
	<i>Carnation</i>	<i>Vêtement</i>	<i>bordures de vêtement et broderies</i>	<i>Attributs et auréole</i>	<i>Carnation</i>	<i>Vêtement</i>	<i>Bordures de vêtement et broderies et sandales</i>	<i>Attributs et auréole</i>
3 ^e REPEINT	7		Préparation blanche épaisse et pulvérulente	Préparation blanche épaisse et pulvérulente		Préparation blanche épaisse et pulvérulente	Préparation blanche épaisse et pulvérulente	Préparation blanche épaisse et pulvérulente
	8	Carnation rose orangée d'aspect lisse	Blanc lisse et compact	Blanc lisse et compact		Carnation rose orangée d'aspect lisse	Blanc lisse et compact	
	9		Orange sur le manteau	rehaut rouge sur certains plissés		Orange sur le manteau	rehaut rouge sur certain plissés	cerne noir entourant la croix
BADIGEONS	10	Badigeon gris	Badigeon gris	Badigeon gris	Badigeon gris	Badigeon gris	Badigeon gris	Badigeon gris
	11	Badigeon ocre	Badigeon ocre	Badigeon ocre	Badigeon ocre	Badigeon ocre	Badigeon ocre	Badigeon ocre
	12		Rehaut noir	Rehaut noir		Rehaut noir	Rehaut noir	
	13					Bleu clair (localement)	Bleu clair (localement)	
	14					Bleu foncé (localement)	Bleu foncé (localement)	

différentes strates mises en lumière par le nettoyage. Mais on ne trouve pas de mention de la polychromie des deux statues colonnes de la chapelle, objet de nos actuelles observations.

L'étude de la stratigraphie de ces statues a paradoxalement été facilitée par le décapage grossier dont elles ont antérieurement été l'objet. Ce décapage a certainement été réalisé avec un instrument pointu, qui a laissé de nombreuses traces à différents endroits. Il a épargné les zones les plus difficiles d'accès, les creux des plis ou les retours de vêtements. Dans l'ensemble, nous pouvons aussi noter que ce décapage n'a pas visé à l'élimination complète de la peinture mais s'est arrêté à des niveaux de polychromie relativement anciens. En effet, les restes des premières couches sont beaucoup plus étendus que ceux correspondant à des interventions ultérieures, et c'est à leur surface que nous avons pu constater les traces d'outils. Nous pouvons aussi remarquer l'absence de traces de couleur sur les parties refaites que sont les têtes et les mains de saint Pierre et la tête, les mains et la croix du Christ.

Ces observations ont été réalisées à l'aide de lunettes grossissantes facteur huit. Elles ont été complétées par l'analyse des coupes stratigraphiques réalisées sur une vingtaine de prélèvements avec la gracieuse collaboration du Laboratoire de recherche des Monuments historiques²¹. Les résultats présentés ici proviennent d'une multitude d'observations dont le nombre et les similitudes assurent la cohérence.

Nous déduisons de ces observations que le traitement des deux sculptures est similaire, c'est-à-dire qu'elles ont reçu les mêmes interventions. D'autre part, celles-ci peuvent être caractérisées suivant leur localisation (carnations, bordures et broderies des vêtements, vêtements, attribut) au moins pour les premières d'entre elles, ce qui correspond à la pratique médiévale courante.

Nous avons dénombré au total sept couches de « peinture » sur les carnations, quatorze couches sur les broderies et les bordures de vêtements, six couches (huit avec le bleu du Christ) sur les vêtements. Mais le nombre de couches n'implique pas forcément un même nombre d'interventions, nous avons en fait interprété cette stratigraphie comme la succession de quatre interventions sur les carnations et les vêtements, et de cinq interventions sur les bordures et broderies que nous résumons dans les tableaux suivants.

21. Qu'il me soit permis de remercier pour leur aide, Mme Isabelle Pallot-Frossard, directeur du Laboratoire des Monuments historiques et Mme Paulette Hugon, ingénieur d'étude au Laboratoire.



*Restes de polychromie sur la bordure du manteau.
On observe la brillance de l'or de la 1^{re} intervention.*



Polychromie sur la ceinture de saint Pierre.

1 - Première intervention

Concernant l'essentiel du vêtement, l'ensemble des parties plissées, la stratigraphie est nettement moins riche en couches que pour les orfrois et broderies. Le plissé relativement compliqué offre pourtant de multiples endroits peu accessibles qui auraient pu conserver l'ensemble de la stratigraphie, mais nous n'avons trouvé aucune couche de couleur pouvant s'associer à la première intervention. Cela nous conduit à penser que ces surfaces étaient à l'origine de couleur blanche (1), rendue par la préparation gardée en réserve. Cette technique a aussi été mise en évidence sur le portail du transept sud de la cathédrale Notre-Dame de Lausanne.

La couche rose (2) (blanc de plomb, vermillon et grains de minium) et l'or (4) ont été appliqués sur des zones bien délimitées par la sculpture (orfrois, broderies et attributs). Lors de nos investigations, ces deux couches ont été quasi systématiquement retrouvées ensemble. Une sous-couche rose, tout à fait similaire à la nôtre, est signalée pour certaines dorures du portail de Lausanne (1210)²² et à Sainte-Marie d'York (fin du XII^e siècle)²³. Une technique s'en rapprochant est mentionnée dans le livre II du *De coloribus et artibus Romanorum* d'Eraclius²⁴.

La présence par intermittences de la couche (3), translucide et brune, est évidemment à associer à la technique de la dorure à la mixtion. Cette technique est classique au Moyen Age ; elle se retrouve sur de nombreux monuments et dans les traités d'Eraclius, de Théophile, de Cennino Cennini²⁵...

En ce qui concerne la petite architecture, comme l'essentiel des dais (quelques éléments dorés), la faiblesse des traces existantes et les conditions d'accès n'ont pas permis une analyse correcte. Il nous est ainsi difficile de savoir si les couleurs trouvées, proches de celles de la seconde intervention (rouge, bleu clair et vert), étaient déjà présentes

22. V. FURLAN, R. PANCELA et T.-A. HERMANES, *Le portail peint de la cathédrale de Lausanne, Analyse pour une restauration*. Lausanne, 1981.

23. A. BRODRICK, « Painting techniques of early medieval sculpture » dans *Romanesque stone sculpture from Medieval England*, catalogue d'exposition, Leeds, Henry Moore Institute, avril-juillet 1993, p. 18-27.

24. C'est un mélange de rouge et de blanc. Cette technique est proposée pour la dorure sur parchemin, mais l'auteur stipule qu'avec un tel mordant on peut appliquer la feuille n'importe où et pour longtemps. Chap. XLII, ed. M.-P. MERRIFIELD in *Original treatises dating from the XIIth to the XVIIth centuries on the art of painting, in oil, miniature, mosaic and glass, of gilding, dyeing and the preparation of colours and artificial gems*, 2 vol. Londres, 1849. Le livre d'Eraclius est considéré comme un ajout du XIII^e siècle.

25. Moine THÉOPHILE, *Schedula diversarum artium*, chap. XVI, trad. Ch. de LESCOPIER. Paris, 1873 ; C. CENNINI, *Il libro dell'arte*, trad. Colette Déroche. Paris, 1991, chap. CXXXIX.



*Restitution de la 1^{re} intervention
sur saint Pierre.*



*Restitution de la 1^{re} intervention
sur le Christ.*



*Restitution de la 2^e intervention
sur saint Pierre.*



*Restitution de la 2^e intervention
sur le Christ.*

lors de la première, ou si elles doivent n'être associées qu'à la seconde. L'absence de ces coloris dans les autres éléments de ces sculptures à ce niveau stratigraphique ainsi que le traitement des attributs à l'aide de dorure, nous incitent à rattacher ces couleurs à l'intervention suivante.

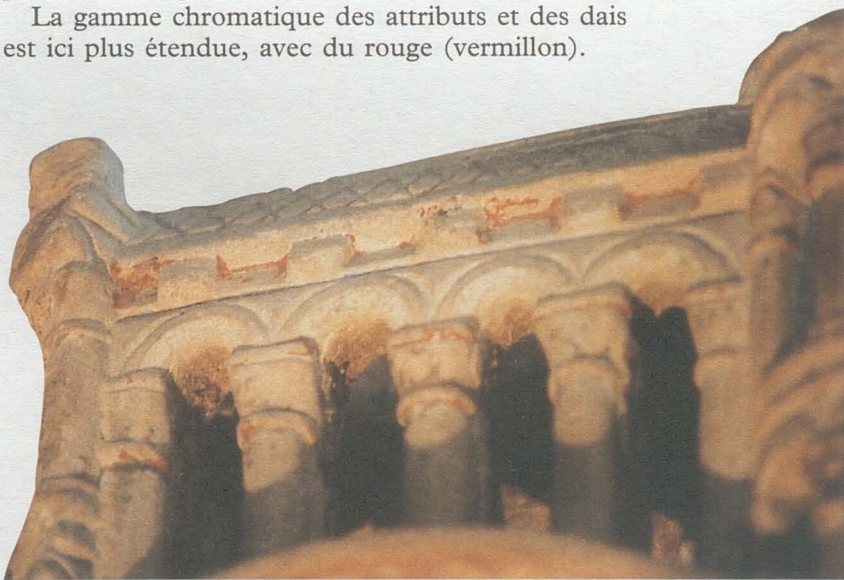
2 - Seconde intervention

Elle semble se caractériser par un repeint partiel des bordures et des broderies. Aucune couche de polychromie n'a été observée sur les carnations et sur le plissé, pour cette intervention.

Sur le saint Pierre, les bordures et broderies sont reprises au rouge (vermillon), alors que sur le Christ, les liserés bleu clair (lapis-lazuli) bordant les plats sont du même rouge que celui de saint Pierre.

En général, le bleu et le rouge ne se superposent pas, sauf dans les zones limitrophes où le bleu chevauche le rouge (cas de la manche droite du bliaud). Le bleu peut aussi évoquer des reliefs qui ne sont pas signifiés dans la pierre (comme la bordure de la manche de la tunique ou la ceinture). Ces couleurs peuvent être passées sur un avers et un revers (manche droite du bliaud du Christ) elles ne suivent pas toujours les espaces délimités par la sculpture. Ces remarques nous permettent de penser que le bleu a été appliqué après le rouge.

La gamme chromatique des attributs et des dais est ici plus étendue, avec du rouge (vermillon).



*Dais de saint Pierre – restes de polychromie rouge.
(2^e intervention)*

Dans la majorité de nos observations, de l'or subsiste sous ces couleurs et les coupes stratigraphiques le confirment. Le fait que le rehaut de bleu de la manche de la tunique du Christ soit appliqué directement sur la préparation et que la troisième intervention se superpose directement à la première sembleraient assurer l'hypothèse d'un repeint partiel.

3 - Troisième intervention

Il s'agit d'un badigeon gris que l'on retrouve sur l'ensemble des deux sculptures. Il sert de repère dans l'interprétation chronologique des stratigraphies et la mise en relation des différentes couches de couleur sur des espaces juxtaposés. Il confirme et complète les informations que fournit la superposition et constitue un *terminus ante quem* (sans repère chronologique absolu, malheureusement).

La raison de cette intervention est bien évidemment inconnue. Elle peut-être attribuée à une mode d'un ton pierre à la Renaissance, mais elle peut être aussi mise en relation avec les destructions des têtes et des attributs pendant les guerres de religion. En effet, les réformés qui combattaient la présence des images se sont dans certains cas contentés de peindre d'un ton monochrome les sculptures, comme cela fut le cas à Lausanne. Enfin, il s'agit aussi peut-être, simplement, d'une préparation pour l'intervention suivante.

4 - Quatrième intervention

La quatrième intervention est un repeint complet sur une préparation épaisse qui bouche un certain nombre de détails (trous de trépan). Les couleurs utilisées sont un rose plus jaune pour les carnations, un blanc lisse (carbonate de calcium et blanc de plomb), des rehauts rouge (oxyde de fer) et un rouge orange (minium de plomb).

Les restes de cette intervention sur les auréoles, les dais et les attributs sont tellement minimes que nous ne pouvons nous permettre aucune hypothèse.

5 - Interventions suivantes

La stratigraphie des interventions suivantes n'est ni claire ni homogène sur l'ensemble des statues. On peut distinguer plusieurs badigeons que l'on retrouve à différents endroits.



*Restitution de la 3^e intervention
sur saint Pierre.*



*Restitution de la 3^e intervention
sur le Christ.*

Un badigeon gris puis un badigeon ocre pulvérulent recouvrent les deux sculptures. Ils ont amplement disparu, mais des rehauts noirs subsistent sur le badigeon ocre, en particulier à la base du saint Pierre et sur les monstres sous les pieds du Christ.

Un bleu sombre appliqué sur une couche de bleu plus clair se rencontre à de nombreux endroits sur les vêtements du Christ, sans qu'il soit possible de déterminer s'il s'agit d'une intervention postérieure à l'ocre ou contemporaine.

Enfin, nous avons aussi rencontré des taches colorées qui, de toute évidence, provenaient de débordements lors de la peinture des murs. Les côtés droit du saint Pierre et gauche du Christ sont couverts d'éclaboussures de ciment, peut-être les témoins de la dernière intervention des maçons.

6 - Conclusion

Les résultats ainsi obtenus impliquent l'existence d'une première polychromie limitée dans son étendue (carnations, bordures des vêtements et attributs) et dans ses valeurs chromatiques (or, rose), laissant une grande place au blanc. La seconde intervention, un repeint partiel, reprend le même esprit ; elle est limitée en étendue, mais présente une gamme chromatique beaucoup plus diversifiée (bleu, vert, plusieurs types de rouge, rose). La troisième intervention est un badigeon uniforme et gris. La quatrième reprend toute la polychromie sur un fond blanc et brillant ; manche et ceinture sont soulignées de rouge alors que le manteau est orange. Les interventions suivantes correspondent au passage de deux ou trois badigeons.

La première intervention se caractérise donc par l'effet faiblement polychrome, limité à l'essentiel²⁶, qui se nourrit dans une relation blanc/or. Sa position tend à supposer qu'il s'agit de la polychromie originelle. Sa parfaite adéquation au style et à la forme sculptée semble confirmer cette hypothèse.

IV - ÉTUDE STYLISTIQUE

Les deux statues colonnes de la chapelle ont une construction similaire à celles du portail : elles sont taillées dans un bloc monolithe,

26. Cf. E. CAILLÉ, *Couleur et iconographie, l'exemple du portail sud de la collégiale Notre-Dame du Fort à Étampes*, dans *La couleur et la pierre. Polychromie des portails gothiques*. Actes du colloque Amiens, 11-13 octobre 2000. Paris Picard, 2002, p. 36-42.

couronnées d'un dais reprenant des motifs d'architecture. A l'arrière de la tête, une auréole s'inscrit dans la colonne qui a une hauteur et un diamètre similaires à celles de l'extérieur.

Ces statues sont caractérisées par des épaules relativement étroites bien que le canon ne soit pas très allongé. Les membres sont attachés au corps avec une certaine maladresse. La statue de saint Pierre, les pieds de profil et les talons presque jointifs, repose sur une semelle en forme de « lèvre » analogue à celle que l'on rencontre à l'extérieur, alors que les pieds du Christ prennent la même attitude mais reposent sur des semelles de sandales. Toutes deux sont vêtues d'un bリアud aux manches évasées et d'un manteau. Le Christ, comme les femmes du portail, porte une robe adhérente au corps, bien visible au niveau de la main droite. Le manteau revient sur chaque épaule, couvre partiellement la poitrine et retombe sur les bras de manière symétrique. Malheureusement, les visages ont tous disparu. Il n'en reste que de rares éléments de cheveux.

Les plis des vêtements sont serrés. Ils dessinent des spirales régulières au niveau des reliefs « charnels » (poitrine et ventre) ; ils remontent ou descendent en arcs parallèles au niveau des muscles (jambes et bras), alors que les articulations ou les reliefs osseux (épaules, coudes, genoux mais aussi tibias) sont traités par une surface lisse circonscrite de plis circulaires et animés par quelques lignes ondulées finement gravées. Les plis sont généralement traités avec un certain modelé, bien qu'ils restent plutôt plans. Leurs extrémités forment de petits bourrelets saillants soulignés, du côté du plat du pli, par une ligne gravée. Le plat est légèrement concave et souvent animé d'un léger relief ou d'une incision. Les plis du tombé sont traités verticalement avec un relief prononcé. Entre les pans verticaux, on peut remarquer des « plis en V »²⁷ dans les parties du manteau qui tombent librement, entre les deux jambes, aussi bien pour les statues de la chapelle que pour celles du portail. On retrouve ces plis entre les jambes des anges du tympan ou des écoinçons.

On remarque dans les plis au bas du bリアud de saint Pierre le même mouvement circulaire que l'on observe sur le vêtement des deux rois des ébrasements et des deux apôtres du linteau.

On signalera encore, sur le côté gauche pour saint Pierre, droit pour le Christ, l'envolée de la draperie en plis « soufflés », si fréquent au sein du portail (chapiteaux et tympan). Cette confrontation des vêtements s'étend également à la présence des broderies sur les cuisses, auxquelles s'ajoutent des pierreries pour les femmes et deux

27. Nous empruntons ce terme à GROSSET, 1964.



*Ebrasement droit du portail
statue de gauche – détail du col.
Cl. E. Caillé.*



*3^e statue-colonne du portail
depuis la gauche – détail du drapé.
Cl. E. Caillé.*



*Vêtement du Christ – détail du plissé.
Cl. E. Caillé.*



*Saint-Pierre – détail de la jambe gauche.
Cl. E. Caillé.*



*Vêtement du Christ – détail du plissé.
Cl. E. George.*



*Saint-Pierre – détail de la jambe droite.
Cl. E. Caillé.*

hommes du portail. Ces broderies se retrouvent systématiquement sur les tibias, en bandes plus ou moins obliques. Leur traitement varie, mais il s'agit le plus souvent d'un damier de losanges, limité par un liseré de chaque côté ; sur les statues de la chapelle, le centre de ces losanges est percé d'un trou de trépan. Ces motifs sont aussi utilisés au niveau des cols des biaux.

L'ensemble de ces similitudes laisse penser que ces deux statues colonnes appartiennent effectivement à la production du portail de l'atelier d'Étampes, même si au premier regard on note quelques différences notables dans le traitement du plissé. Il s'agit de l'importante utilisation de plis recourbés, souvent superposés en cascades qui soulignent en particulier la ceinture, ou cernent le genou et le tibia. Il s'agit aussi de « ponts transversaux » entre les plis verticaux saillants dans les zones de tombés.

Une observation plus fine des statues colonnes du portail permet d'y discerner ces éléments originaux du plissé bien que leur utilisation soit plus modeste. Nous n'avions pas encore jusqu'ici signalé un élément commun à toutes les statues colonnes de la chapelle et du portail : la présence, sur la bordure du manteau à proximité du cou, de plis dont l'extrémité est recourbée et qui peuvent être interprétés comme la naissance d'une capuche. Un pli de cette même forme se retrouve en particulier sur la tombée de la manche droite du Moïse. Nous remarquons aussi l'utilisation de ces plis en cascade dans la bordure du manteau du personnage de gauche de l'ébrasement droit. Mais surtout, nous les retrouvons aussi bien au niveau des ceintures des anges des écoinçons du portail que dans l'ensemble « genou-tibia » du personnage de droite de l'ébrasement gauche. Ce motif de pli retroussé est repris sur les deux statues de la chapelle et les nouvelles possibilités qu'il offre vont être exploitées. Utilisé en cascade, il sert à souligner les ceintures des deux personnages et crée ainsi des effets tout à fait nouveaux et intéressants. La superposition de deux plis, le pli naissant et l'extrémité du pli retroussé, donne un volume plus important et animé. Il souligne graphiquement la ligne des hanches, qui n'apparaissent pourtant pas en volume taillé dans la pierre. Son introduction dans l'expression des zones plates, telle qu'elle est visible pour le tibia et le genou des statues colonnes du portail, va être reprise et amplifiée dans les statues de la chapelle. La superposition des plis aboutit au même résultat que pour la ceinture. Il est intéressant de souligner qu'ils sont essentiellement utilisés pour la jambe fléchie, dont le genou est saillant, comme en témoigne le drapé du manteau qui s'arrête au-dessus du genou, ou coupe le tibia en partie basse d'une bande plissée. Ces plis mettent ainsi en relief le volume et le mouvement de ce membre. On peut se demander si la



*Cathédrale de Chartres
façade ouest – ébrasement nord
du portail nord.
Cl. E. Caillé.*



*Chartres – personnage de droite – tombé
du manteau – détail des « ponts
traversants » du plissé.Cl. E. Caillé.*



*Étampes – Apôtres du linteau – détail du drapé.
Cl. E. Caillé.*



*Étampes – manteau du Christ
« ponts traversants » du plissé.*

concentration particulière de cet effet sur la ligne du bassin et sur la jambe saillante ne sont pas des essais du sculpteur pour traduire le phénomène produit par le déhanchement. Cela en vue de signaler les zones plastiquement importantes pour la « logique » du mouvement.

Concernant les « ponts », les deux statues colonnes de gauche de l'ébrasement gauche du portail nord de la façade occidentale de la cathédrale de Chartres présentent des caractéristiques stylistiques très proches. Elles sont précisément attribuées au maître d'Étampes par l'ensemble des auteurs²⁸. A Chartres est apparu un nouveau motif dans le tombé rectiligne des plis sur le bリアud de la reine et sur son manteau, créant des interruptions dans les creux profonds des plis verticaux. Cette innovation est reprise dans nos deux statues colonnes, leur plis verticaux s'animant de nombreuses interruptions, conséquences de ces retroussements. L'état exceptionnel de la surface de ces statues nous permet de mieux comprendre le phénomène plastique. Les plis qui animent les parties tombantes et libres des vêtements se retroussent et rejoignent la partie saillante du pli voisin et parallèle. Mais dans ce cas, la superposition des deux plis est traitée avec beaucoup moins d'épaisseur, à tel point qu'ils finissent parfois par se fondre l'un dans l'autre. On obtient alors une nouvelle innovation, un plissé animé par un mouvement en « S » horizontal. C'est encore à Chartres qu'apparaît l'usage du trou de trépan dans les broderies des orfrois, cols et tibias, et particulièrement au centre du motif de losange. On retrouve cela dans les motifs des deux statues de la chapelle d'Étampes.

Enfin, on note aussi, essentiellement sur notre saint Pierre, des plis retroussés en bas des jambes. La rondeur de la jambe était exprimée au portail par des plis formant une courbe régulière qui remontait très haut de façon presque verticale sur les bords de la jambe et s'associait ainsi aux plis tombants des vêtements. On retrouve ce type de plis à Chartres et sur les statues de la chapelle de la collégiale, mais ces plis courbes vont être aussi munis d'extrémités retroussées (tous les deux plis sur la jambe gauche du saint Pierre) qui les ferment et donnent l'impression de plis intermédiaires, plus petits mais plus profonds, dont l'extrémité ne meurt pas mais s'arrondit.

L'ensemble de ces innovations mêlées de traditions, reprenant les caractéristiques essentielles des statues du portail, semble confirmer que les deux statues colonnes de la chapelle sont issues des mains qui ont façonné les autres œuvres du portail d'Étampes et de la cathédrale de Chartres. Nous nous hasarderions même à retracer une évolution plastique, à travers l'apparition et l'exploitation de

28. Cf. note 2.

nouveaux motifs liées à la recherche de la traduction du corps et de son mouvement sous les vêtements. On ne peut pas ignorer, dans cette recherche du mouvement du corps, une influence de la sculpture antique, dont le déhanché est une figure récurrente ; et cela aussi dans l'expression d'un drapé abondant et moulant le corps. Enfin, on remarquera le souci de travailler avec la surface de la pierre et les effets de la lumière, que cela soit par la multiplicité des plis et les nombreuses surfaces concaves et convexes qu'elle détermine, et par l'utilisation de la gravure et celle du trépan. Cette orientation semblerait se confirmer dans la suite de la production de cet atelier²⁹.

La polychromie riche, mais aux effets mesurés, est en parfaite adéquation avec le style. Les orfrois des vêtements, dorés, permettent de mieux différencier les habits et de souligner les zones « stratégiques » de la statue, ceinture, mais aussi attribut et auréole. La monochromie du vêtement ne perturbe pas les effets du plissé et la faible épaisseur de la peinture (une seule couche) permet aussi de conserver la lisibilité des fines lignes ondulées de la gravure.

Si ces deux statues sont remarquables par leur qualité plastique et leur état de conservation, elles le sont aussi par leur iconographie particulière qui n'a jamais été étudiée et que nous allons à présent aborder.

V - ICONOGRAPHIE

1 - L'image du Christ rédempteur dans le portail d'Étampes

Comme nous l'avons donc signalé, la statue colonne de droite de la chapelle, identifiée par l'ensemble des auteurs comme saint Paul, est en fait un Christ. L'observation semble d'ailleurs infirmer l'hypothèse du nimbe retaillé³⁰. En effet, aucune trace de retaile n'est visible ; le nimbe est sculpté à même la colonne, derrière la tête. Enfin, on y observe une stratigraphie importante et une technique de dorure correspondant manifestement à celle associée à la première intervention de polychromie.

Ses cheveux longs et sa tenue vestimentaire comparée à celle de saint Pierre, confirment cette identification. Le Christ est habillé d'un vêtement supplémentaire. Cette hiérarchie se retrouve en enluminure,

29. Nous préparons actuellement un article concernant l'ensemble de l'activité de l'atelier d'Étampes.

30. Lefèvre avance cette hypothèse pour expliquer la présence du nimbe crucifère sur un saint Paul (LEFÈVRE, *op. cit.*, n. 3, p. 30-31).

par exemple dans le folio de la remise des clefs à saint Pierre des *Méditations de saint Anselme*³¹. D'autre part, le Christ porte des sandales et s'appuie sur un animal à deux corps s'étalant de chaque côté de la colonne, avec quatre pattes et une queue, mais avec une seule tête ronde ; alors que le saint repose, pieds nus, sur une ligne courbe. Le monstre est relativement abîmé, mais on distingue encore ses petites oreilles pointues, ses yeux exorbités, sa bouche ouverte montrant les dents et son air démoniaque. Le Christ debout, portant la Croix et bénissant, piétinant un monstre ou démon, est une illustration du verset 13 du psaume 90 : « *Super aspidem et basilicum ambulabis, et conculcabis leonem et draconem.* » Ce thème apparaît dès la période paléochrétienne, mais semble relativement rare à la fin de l'époque romane, ne s'accordant que difficilement avec le développement des cycles narratifs³². La présence de cette image, assez exceptionnelle à cette date, appelle quelques commentaires.

Une des caractéristiques de cette représentation sont les sandales du Christ, qui, avec le trophée qu'est la Croix, constituent un attribut guerrier et font référence à la nature de chef militaire du Christ. Cette notion de Christ roi au sein de son armée est développée par Hugues de Saint-Victor dans le *De Sacramentis* : « Le verbe incarné est en effet notre roi, venu dans ce monde pour lutter avec le diable, et tous les saints qui vécurent avant son avènement sont comme des soldats qui précèdent le roi, et ceux qui sont venus par la suite et jusqu'à la fin du monde sont des soldats qui suivent leur roi.³³ »

Cette iconographie militaire de la victoire spirituelle reprend le schéma iconographique de l'Empereur triomphant. Elle est aussi utilisée dans le cadre de la réforme grégorienne à Rome. C'était le cas d'une peinture du Latran, aujourd'hui disparue, qui montrait l'empereur Henri V et le pape Calixte II (1119-1124) portant le texte du concordat de Worms, où le pape, à l'image du Christ, foulait du pied l'anti-pape Grégoire VIII³⁴. On renverra aussi au trumeau réemployé dans le porche du portail méridional de l'église de Beaulieu-sur-Dordogne (Corrèze).

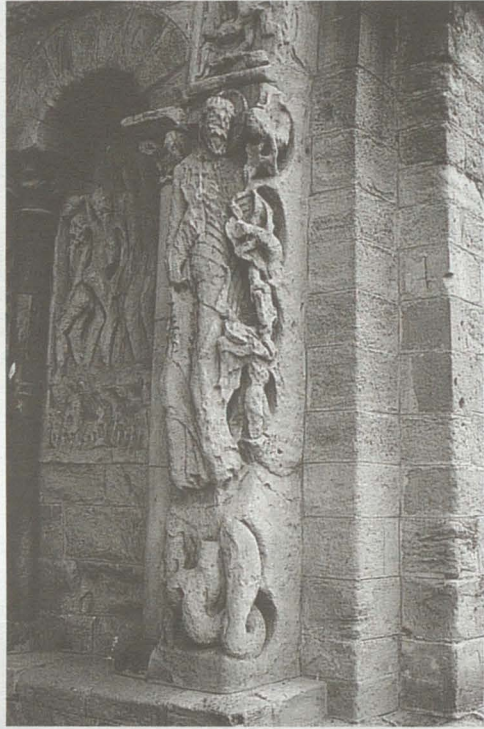
Nous pouvons nous demander si le renouveau d'une image qui était devenue plus rare à cette période, n'est pas lié au souci de référence antique et impériale. Référence que l'on retrouve dans le style des statues colonnes, comme dans la structure en arc triomphal

31. Bibliothèque municipale de Verdun, Ms 70, f. 68v.

32. Sur ce thème, voir notamment, P. VERDIER, *Dominus potens in praelio*, dans *Westdeutsches Jahrbuch für Kunstgeschichte*, XLIII. Köln, 1982, p. 35-106, et plus particulièrement p. 62.

33. *Patrologie Latine* 176, col. 183A-184A, trad. P. SICARD, 1991, p. 101.

34. VERDIER, *op. cit.*, p. 64.



*Beaulieu-sur-Dordogne –
trumeau réemployé
dans le porche.
Cl. E. Caillé.*

du portail. Le caractère paléochrétien³⁵ de cette iconographie lui donne aussi la caution des temps apostoliques, modèle pour les chapitres réformés du XII^e siècle. Enfin nous sommes également tenté d'associer la représentation militaire désignée par la présence des sandales, à la croisade.

Le dernier élément iconographique remarquable est le traitement de ce thème en statue colonne. C'est, à notre connaissance, l'exemple le plus précoce de ce type de représentation. On ne peut lui associer, et de façon relativement éloignée, que le trumeau de l'église de Saint-Loup-de-Naud (1160), où saint Loup domine, à l'image du Christ, deux coqs symboles du mal³⁶. On peut se demander quelle est l'origine de ce dernier thème. Il est frappant de trouver peut-être un élément de réponse, une fois de plus, dans les textes d'Hugues de Saint-Victor. En effet, dans sa description de l'arche de Noé, Hugues

35. On trouve des exemples de ce thème dans les premières basiliques comme semble-t-il dans les mosaïques de Saint-Apollinaire-le-Neuf (526), au tympan de la porte du palais de Ravenne, sur un stuc du baptistère des Orthodoxes ou sur la mosaïque restaurée du palais épiscopal de Ravenne.

36. Pour la représentation du basilic en coq cf. VERDIER, *op. cit.*, p. 44-45.

propose une construction en plusieurs niveaux autour d'une colonne centrale : « Ceci fait, je divise l'arche en trois parties. [...] La deuxième va des patriarches jusqu'à la colonne, c'est-à-dire jusqu'à l'Incarnation du Verbe, c'est le temps de la loi écrite. La troisième de la colonne jusqu'au bas, c'est-à-dire de l'Incarnation du Verbe jusqu'à la fin des siècles, c'est le temps de la grâce. ³⁷ »

Cette assimilation du Christ à une colonne reste exceptionnelle et nous n'en connaissons quasiment aucun autre exemple avant les statues de trumeau des cathédrales gothiques. Doit-on alors s'étonner de retrouver ce motif rare de Christ en colonne, à l'initiale I, folio 46 du manuscrit 14624 de la Bibliothèque Nationale de France ? Ce manuscrit, peut-être enluminé par un atelier de Troyes, est une Chronique universelle, compilation d'Eusèbe, Jérôme, Prosper et Sigebert de Gembloux. L'initiale marque le début de l'ère chrétienne. Il semble dater d'environ 1160, et serait une commande de l'archevêque de Reims, Henri de France ³⁸, précisément abbé de la collégiale Notre-Dame d'Étampes de 1138 à 1146.

On aurait donc là, ainsi, l'un des jalons de l'élaboration de la figure du Christ enseignant, au trumeau du portail central du transept nord de la cathédrale de Chartres (1210). Et le motif peut être associé ici autant au contexte réformateur de l'Église à l'époque de création du portail qu'à la préparation de la seconde croisade ³⁹.

2 - La statue de saint Pierre : un attribut exceptionnel, une référence à la réforme grégorienne ?

Saint Pierre est aujourd'hui acéphale, une tête en plâtre néo-classique remplaçant celle d'origine ⁴⁰ et les deux mains ayant été partiellement refaites. Pierre tient dans sa main gauche un attribut particulier. Il s'agit d'une petite architecture composée de deux colonnes adossées au corps de l'apôtre, surmontées de deux chapiteaux d'où partent deux arcs qui en rejoignent un troisième en façade. Les retombées de ces arcs, conjointes avec celles de la face, sont fracturées et ne permettent pas de savoir comment elles se

37. *Libellus de formatione arche* dans *Patrologie Latine* 176, col. 688A, trad. P. SICARD, 1991, p. 157.

38. P. DANZ STIRNEMANN, *Bibliothèques princières* dans *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, nouvelle série, 17-18, fasc. A. Paris, 1984, p. 7-38.

39. L'auteur développera cet aspect dans l'article qu'il prépare sur les propositions de reconstitution du portail.

40. En 1851, sur le relevé de Laisné, saint Pierre porte la tête que l'on peut voir aujourd'hui sur le Christ.



Étampes –
détail de l'attribut de saint Pierre
Cl. E. George.

terminaient. Le mur supporté par les trois arcs se termine dans la partie supérieure par une corniche qui sépare la maçonnerie de la toiture, signifiée par des rangées de tuiles rectangulaires. Cette toiture fonctionne comme un parapet par rapport au niveau supérieur. De ce niveau se dressent deux autres colonnes surmontées de chapiteaux et dont il est maintenant difficile de savoir comment elles se terminaient. Le souci d'expression du volume de cette architecture, à l'image d'un quadrilatère à deux niveaux, est remarquable. On note sur la face du parapet une épaufrure importante qui correspond à une trace d'arrachement au niveau de l'étage. Une autre figure se trouvant sous le support ondulé qui soutient le saint est effacée.

Cet attribut de Pierre n'est jamais mentionné⁴¹. On peut signaler quelques rares autres exemples où Pierre tient une architecture : le saint Pierre du trumeau de Nazareth⁴², qui tient une église, ou un

41. On ne trouve aucune mention de cette iconographie dans L. RÉAU, *Iconographie de l'art chrétien*, tome III, *Iconographie des saints*. Paris, Presses Universitaires de France, 1959, p. 1076-1100 ou W. BRAUNFELS, « Petrus, Apostels », *Lexikon der christlichen Ikonographie*, vol. 8, *Ikongraphie der Heiligen*, 1976, col. 158-174.

42. Z. JACOBY, *Le portail de l'Annonciation de Nazareth au XI^e siècle*, dans *Monument et mémoire*, Fondation Eugène Piot, LXIV, 1981, p. 141-194.



Autun – maison canoniale de Saint-Nazaire – saint Pierre (?)

personnage sur un pilastre provenant certainement du réfectoire de la maison canoniale de Saint-Nazaire d'Autun, qui tient une architecture de plusieurs étages surmontés d'un dôme. Celle-ci est identifiée à un clocher et le personnage, malgré l'absence de clef, à saint Pierre⁴³. Dans les deux cas, l'architecture est interprétée comme symbole de l'Église.

L'existence de deux étages, dont le dernier ne semble pas couvert, nous oblige aussi à écarter l'hypothèse d'un clocher. Le cartel aujourd'hui en place à Étampes indique le symbole de la chaire de saint Pierre. La chaire, en question, se présente généralement comme une cathèdre, c'est-à-dire un fauteuil à dossier droit et c'est ainsi qu'elle est représentée par exemple dans les peintures de la Trinité de Vendôme. L'attribut que nous trouvons ici ne nous paraît pas ressembler à une telle

chaire. De même si l'ambon, à l'image de cette architecture, est soutenu par quatre colonnes, aucun témoignage ne conserve une superstructure similaire à celle qu'indiquent les deux colonnes de l'étage supérieur de l'attribut. Ce dernier ne peut pas non plus être assimilé à une porte car il ne signifie aucun passage. Au contraire, l'architecture semble ouverte sur ses trois faces et aucun vantail ne permet de témoigner de la fonction de la porte. Nous avons en fait pu rapprocher l'attribut du saint de trois représentations. Les deux premières sont issues de la broderie « de la reine Mathilde » à Bayeux, il s'agit des représentations de Dol et d'Hastings. Toutes deux se présentent comme un volume parallélépipédique de plusieurs registres, le premier est monté sur des colonnes ; le second, (dans le cas de Dol du moins), marquant nettement le retrait, par rapport au premier, et la différence de traitement des surfaces pleines entre ces deux niveaux semble indiquer la présence d'un parapet (plutôt qu'une toiture). Le

43. N. STRATFORD, *Postscriptum : un groupe de sculptures « rhodaniennes » à Autun*, dans *Le tombeau de Saint-Lazare et la sculpture romane à Autun après Gislebertus*, catalogue d'exposition. Autun, musée Rolin, 8 juin-15 septembre 1985, p. 122-130. Il s'agit d'une œuvre conservée au musée Rolin d'Autun (inv ML 1291).



Tapiserie de Bayeux. – Prise d'Hastings et Dol.

second exemple est celui d'Hastings. Dans ce cas encore, nous avons un premier niveau d'une architecture dont le volume est clairement affirmé, porté par des colonnes. Ici, l'idée d'un espace de circulation à l'intérieur de ce premier étage et d'un parapet est moins claire que sur la représentation de Dol, mais la séparation entre les deux étages est bien signifiée par un élément de même motif que la toiture. Dans ces deux cas, nous avons affaire à un édifice autonome où l'idée de volume semble extrêmement importante, parce que toujours signifiée par la représentation ; d'autre part, ces architectures ont un ou deux niveaux supplémentaires de dimensions plus petites, qui semblent aussi indiquer une coursive de circulation. La broderie « de la reine Mathilde » est justement très intéressante, car elle offre de nombreuses représentations d'architectures qui se limitent aux éléments significatifs ⁴⁴, essentiels à la compréhension. Ainsi, on pourrait comparer avantageusement l'attribut du personnage d'Autun, au clocher de Westminster de la broderie avec ses trois étages surmontés d'un dôme. Pour cette raison, on peut estimer que la représentation du volume et de la perspective est un élément caractéristique de Dol et Hastings, alors qu'on ne le retrouve pas dans la maison incendiée ou dans la représentation des différents palais et églises. Le troisième exemple est extrait des peintures de la nef de Saint-Savin-sur-Gartempe (Vienne): il s'agit de la Tour de Babel. On retrouve encore

44. M.-M. GAUTHIER a étudié les caractéristiques de ces représentations dans *Image ou modèle d'architecture*, dans *L'architecture en représentation*. Paris, 1985, p. 199-205.

ce souci du volume et de la perspective, le premier étage monté sur colonnes et l'existence d'un parapet. L'état d'inachèvement de la construction nous laisse conjecturer le projet de niveaux supplémentaires ! Enfin, on peut encore constater l'importance de la superposition des étages et le souci de profondeur, dans les deux dessins de tour, d'un recueil de Saint-Benoît-sur-Loire⁴⁵. Nous pouvons conclure que l'attribut tenu par Pierre, à Étampes, est une tour. Il s'agit maintenant d'en proposer une interprétation.

La vie de saint Pierre, relatée dans les textes apocryphes que Jacques de Voragine plus tard a compilés dans la *Légende Dorée*⁴⁶, rapporte l'épisode de la chute du magicien Simon : « [...], au jour fixé il [Simon]



*Saint-Savin-sur-Gartempe – peinture de la voûte –
construction de la tour de Babel.*

45. Rome, Vat. Reg., ms latin 596.

46. J. DE VORAGINE, *La légende dorée*. Paris, 1^{re} éd. 1967, trad. de J.-B. M. ROZE, vol. 1, p. 414-427.

monta donc sur une tour élevée.[...], il se jeta en l'air et se mit à voler. [...], saint Pierre dit "Je vous adjure, anges de Satan qui le soutenez dans les airs par N.-S. J.-C., ne le portez plus davantage mais laissez-le tomber". A l'instant il fut lâché, tomba, se brisa la cervelle et expira. ⁴⁷ » Simon le Magicien est associé à Simon de Samarie que mentionnent les Actes des apôtres (Ac VIII 9-24) et qui proposa à Pierre d'acheter la faculté de donner l'Esprit Saint (Ac VIII 18-20). Il devint ainsi le symbole de l'achat de charges ecclésiastiques précisément, appelée simonie au XII^e siècle. La réforme grégorienne s'engageait à la combattre de façon virulente et la chute de Simon par l'intervention de Pierre devint alors le symbole de la victoire de l'Église et du pape sur cette plaie. Cette lutte reste d'actualité au cœur du XII^e siècle et à plusieurs reprises, Innocent II condamne très vivement simonie et nicolaïsme, en particulier dès le synode de Clermont-Ferrand en 1130, dont les résolutions seront reprises tout au long de la papauté d'Innocent II ⁴⁸. Saint Bernard réprouve de nouveau cette attitude dans son sermon 33 sur le *Cantique des Cantiques* (entre 1138-1143) ⁴⁹.



Cathédrale de Poitiers – vitrail du chevet – chute de Simon.
Cl. E. Caillé.

47. *Op. cit.*, p. 420.

48. A. PARAVICINI BAGLIANI, *L'église romaine de Latran I à la fin du XII^e siècle*, dans *Histoire du Christianisme des origines à nos jours*, sous la direction d'A. VAUCHEZ, 1993, t. V, *Apogée de la Papauté et expansion de la Chrétienté*, (1054-1274), 1993, p. 190-191.

49. G. LOBRICHON, *Chronologie des œuvres de saint Bernard de Clairvaux*, dans *Bernard de Clairvaux, histoire, mentalité, spiritualités*. Paris, Le Cerf, source chrétienne 380, 1992, p. 32-41.

On trouve, au XII^e siècle, différentes représentations de la chute de Simon. Si certaines sont incluses dans la représentation de la vie de saint Pierre, comme dans les vitraux de Troyes ou de Poitiers, d'autres sont présentées de façon autonome. C'est le cas des deux chapiteaux de la nef de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun que l'on peut mettre en relation avec l'histoire du chapitre et la personnalité de son promoteur, l'évêque Etienne de Bagé, proche du milieu des réformateurs. Un second exemple de représentation de la chute de Simon est particulièrement intéressant pour nous : il s'agit de la porte de Miègeville⁵⁰ à Saint-Sernin de Toulouse. Sur le bas-relief de la façade, saint Pierre en tenue d'évêque foule des pieds Simon dans sa



Saint-Sernin de Toulouse – porte de Miègeville.
Cl. E. Caillé.



Bas-relief de Saint-Sernin.
Cl. E. Caillé.

50. M. DURLIAT, *La sculpture romane de la route de Saint-Jacques. I De Conques à Compostelle*. Mont-de-Marsan, 1990, p. 406-407.

chute. Le texte l'identifie clairement. Là encore, ce monument est lié au mouvement réformateur.

Nous pouvons encore remarquer l'élimination soignée du personnage qui s'attachait au sol du premier étage de la tour et qui devait se pencher, comme en témoigne l'épaufrure, sur le parapet. Peut-être cette élimination soignée est-elle à mettre en relation avec celle qui a effacé complètement l'élément sous l'arc des pieds de l'apôtre ? La forme de ce dernier ne contredirait pas une interprétation de Simon dans sa chute, similaire à celle du vitrail de la cathédrale de Poitiers. On retrouverait ainsi un schéma proche de celui de Toulouse, où l'attribut de la tour soulignerait la figure de Simon dans sa chute. La représentation tout à fait exceptionnelle du saint Pierre d'Étampes l'inscrit ainsi clairement dans un contexte de réforme ecclésiastique, dont nous nous proposons de souligner ultérieurement l'importance au sein du portail.

VI - CONCLUSION

Les deux statues colonnes aujourd'hui conservées dans la chapelle nord de la collégiale Notre-Dame du Fort et dont l'authenticité ne semble plus discutable, sont donc deux pièces exceptionnelles de la sculpture du XII^e siècle. Elles sont exceptionnelles par leur état de conservation déjà et ce malgré les dégradations dont elles ont été victimes. Cet état permet d'apprécier à leur plus juste valeur la qualité plastique et la virtuosité du sculpteur et de les rattacher à la production du portail. Leur étude stylistique précise, associée à celle du portail de la collégiale et du portail royal de la cathédrale de Chartres, met en évidence une évolution à travers le développement de certains motifs qui permettent aussi d'appréhender les recherches d'expression du mouvement, en particulier grâce à l'évolution plastique de la draperie.

Ces statues apparaissent exceptionnelles aussi par leur iconographie originale, proposant de nouveaux attributs et réactualisant d'anciens thèmes dans des formules qui feront date. Cette iconographie s'inscrit pleinement dans les débats théologiques et politiques qui animent alors l'Église.

Le temps des sablières à Vigneux, Draveil et dans le Val de Seine

par Jacques MACÉ

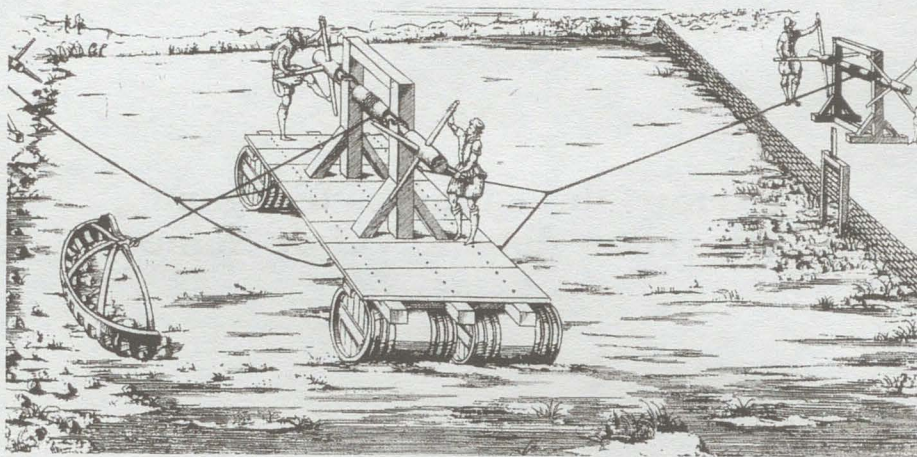
Parmi les utilisateurs du stade nautique de Viry-Châtillon, de la base de plein air et de loisirs du Port-aux-Cerises à Draveil-Vigneux, parmi les pêcheurs et promeneurs à la Fosse-aux-Carpes à Draveil, peu savent ou se souviennent que ces zones lacustres, ayant aujourd'hui l'apparence d'espaces naturels, n'existaient pas voici cent cinquante ans et résultent de l'activité humaine. Pendant un siècle, des hommes y ont dépensé leurs forces et y ont souffert, laissant également leur marque dans l'histoire du mouvement ouvrier français. Avant que les dernières traces n'en disparaissent, partons à la découverte de l'histoire de cette aventure humaine ¹.

I - L'ORIGINE DES SABLIERES DE LA SEINE

À l'ère tertiaire, la mer du Nord recouvre le vaste espace compris entre les Ardennes, les Vosges, le Morvan et le nord du Massif central. Voici deux millions d'années, un contrecoup du plissement alpin (phase valaque de l'orogénèse alpine) provoque son retrait et donne naissance à la région que nous appelons le Bassin parisien. Du site actuel de Corbeil à celui de Villeneuve-Saint-Georges, émergent des plateaux constitués essentiellement de calcaires et d'argiles à meulière (dits de Brie), datant de l'époque du Stampien (trente-deux millions d'années), recouverts ensuite de « limons à plateaux » apportés par les vents.

Au début de l'ère quaternaire, les eaux de fonte des glaciers s'écoulant de Champagne et du Morvan traversent le Bassin parisien en creusant les vallées de la Seine et de l'Yonne. La Seine et ses affluents

1. L'essentiel de notre documentation provient des archives de la Compagnie des Sablières de la Seine.



*Technique ancienne de dragage – gravure XVI^e siècle.
Coll. C.S.S.*



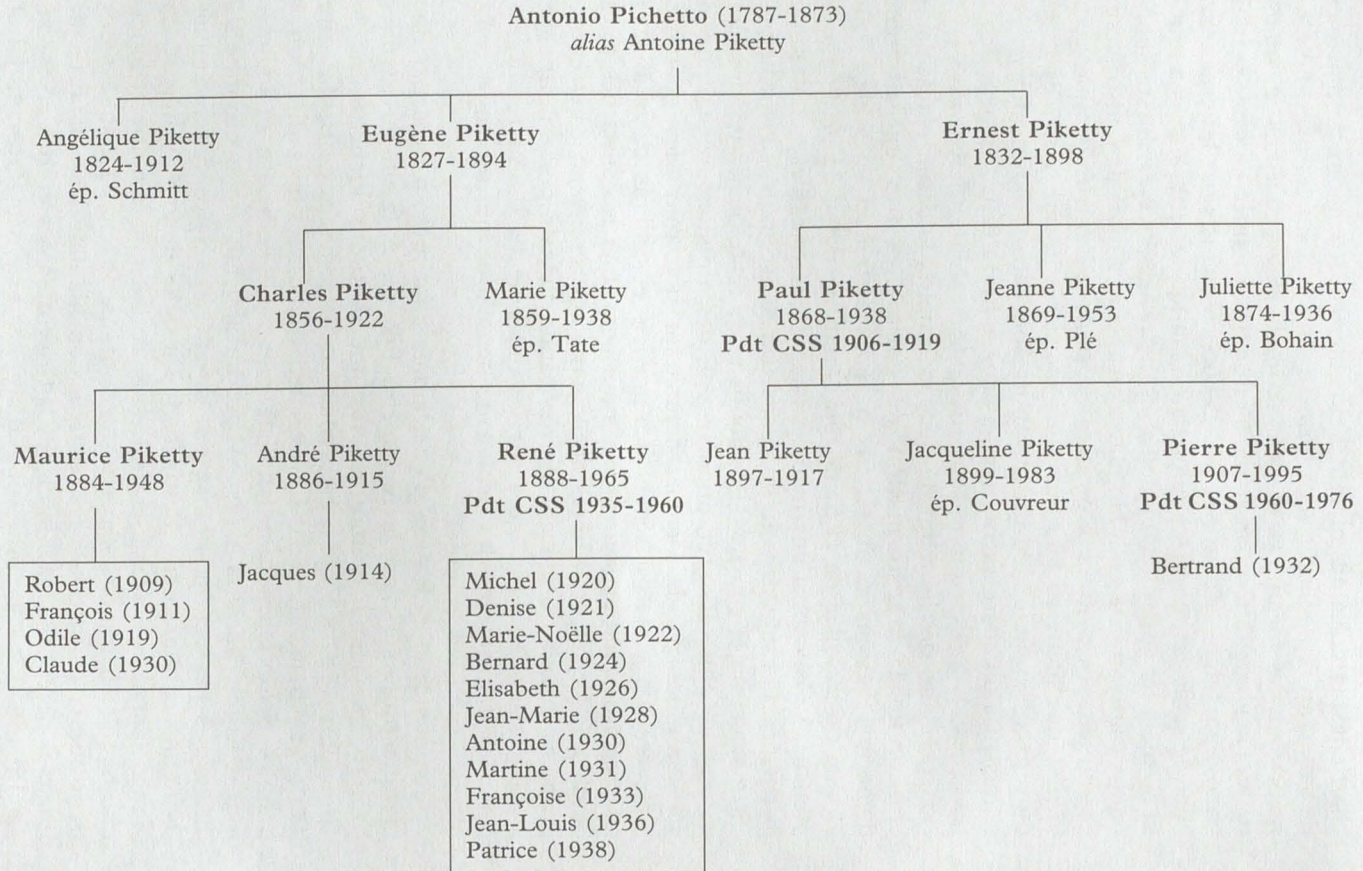
*Depuis des siècles, le ramassage du sable à la pelle.
Litho, début XIX^e siècle.
Coll. C.S.S.*

charrient d'importantes quantités de graviers, de cailloux de rivière et de sable qui se déposent sous forme d'alluvions sur les rives, notamment dans les méandres, et dans le lit du fleuve. Depuis un millénaire, l'agglomération parisienne s'est approvisionnée en sable sur les bancs épars dans le fleuve et sur les îlots submergés par les crues. En effet, le sable est, depuis la plus haute Antiquité, utilisé en construction, mais les quantités exploitées sont restées faibles durant longtemps : la pierre de taille, le plâtre ou même le bois de construction constituent les matériaux de base, le sable n'étant utilisé que pour former des liants et fabriquer des mortiers. Jusque vers 1860, les moyens d'extraction et de transport sont donc rudimentaires, se réduisant à un chargement manuel dans le lit du fleuve en période de basses eaux sur des tombereaux tirés par de solides percherons.

Cependant, dès le début du Second Empire, le baron Haussmann entreprend la transformation de Paris. Ses travaux suscitent d'énormes besoins en matériaux de construction et en sable. Tout le long de la vallée de la Seine, en amont de Paris, de petits entrepreneurs se lancent d'une manière anarchique dans l'exploitation de gisements de sable dans le lit mineur du fleuve, puis sur ses berges (lit majeur) où la couche de cailloutis et de sable peut atteindre sept mètres et plus. Bientôt apparaissent des dragues mécaniques à godets, mues par la vapeur, permettant d'accroître les quantités prélevées. Le sable est séparé des graviers et cailloux par criblage ; les plus gros cailloux sont utilisés pour constituer le ballast des voies de chemin de fer dont le réseau est en pleine croissance. Les entreprises se dotent de moyens de navigation fluviale pour transporter le sable dans les ports créés sur les quais de Paris. Au retour, les péniches transportent des déblais de démolition qui servent à combler les sablières épuisées.

Commence alors la saga d'une famille dont le nom va laisser une marque profonde dans la région, les Piketty. À la fin du Premier Empire, un jeune Piémontais nommé Antonio Pichetto, né le 16 octobre 1787 à Veglio, petit village de la province de Bellio entre Turin et Milan, décide d'émigrer mais il hésite sur la direction à prendre. Selon la tradition familiale, alors qu'il se trouve au sommet d'un col des Alpes, la Vierge Marie lui apparaît et lui ordonne de diriger ses pas vers la France où, dit-elle, ses descendants connaîtront une extraordinaire destinée. Il s'installe donc à Marcigny en Haute-Saône où il exerce la profession de maçon, se marie et fonde une famille. Il francise son nom en Antoine Piketty. La suite montrera que la prédiction s'est réalisée. Son fils aîné Jean-Baptiste dit Eugène, né en 1827 à Marcigny, fait de brillantes études et exerce de 1854 à 1862 la profession d'architecte à Metz. En 1864, il

Tableau généalogique simplifié de la famille PIKETTY



s'associe avec son frère Jean-Baptiste dit Ernest, né en 1832, pour fonder une entreprise de dragage dans le lit de la Seine en amont de Paris, au niveau d'Ablon et de Vigneux-sur-Seine. Le 11 février 1870, les deux frères achètent une parcelle de sept hectares à Vigneux-sur-Seine – au lieu-dit La Pierre à Mousseau en raison de la présence en cet endroit d'un menhir – et l'exploitent en sablière sous la raison sociale Piketty Frères. L'aîné, Eugène, né en France de père italien et ayant toujours vécu en France, n'optera cependant pas pour la nationalité française à sa majorité ce qui lui évitera de subir la conscription. Il ne sera pas non plus recruté dans une Italie alors en pleine effervescence pour son unité et son indépendance. Il ne se fera naturaliser qu'en 1893 quand il sera devenu un industriel aisé. Il semble en revanche qu'Ernest ait choisi la nationalité française dès ses vingt ans.

Dix ans plus tard, en 1880, les frères Piketty s'associent avec George Chodron de Courcel, ancien officier de marine qui a fait construire une grande demeure en bord de Seine à Vigneux, au lieu-dit Port-Courcel, et qui possède plusieurs centaines d'hectares dans la plaine de Vigneux, en majeure partie exploitables en sablières. La société prend le nom Piketty et Cie ; G. de Courcel met des terrains à sa disposition sous forme de contrats de fortagement². Dans les années suivantes, les besoins en sable augmentent encore en raison du développement de l'emploi de ciments par les entreprises de travaux publics et du bâtiment. La société Piketty et Cie développe son activité dans toute la région, dans les plaines de Vigneux et de Grigny notamment. La concurrence est vive pour acheter ou louer les terrains les plus rentables car ils sont fréquemment constitués de petites parcelles qu'il faut acquérir une à une afin de réunir des surfaces suffisamment vastes pouvant être exploitées économiquement. Il en résulte des besoins en capitaux afin de constituer les réserves foncières garantissant le développement futur de la société. Une autre entreprise, fondée par Albert Morillon et M. Corvol, est également très active dans la région, en particulier à Draveil où elle exploite le vaste site nommé L'Orme des Mazières. Bientôt les entreprises Piketty et Morillon Corvol dominent le marché, mais de nombreux petits entrepreneurs leur font une vive concurrence, parfois en cassant les prix. On peut retenir quelques noms qui joueront un rôle notable par la suite : Lavollay, Charvet, Grousselle, Pers.

2. Le fortagement consiste à louer un terrain en vue de l'exploitation de son sous-sol, l'exploitant versant au propriétaire des redevances indexées sur les volumes extraits. À la fin de l'exploitation, le terrain doit être comblé et remis en état initial avant restitution au propriétaire. Il peut être prévu par contrat que certaines parcelles restent en eau pour constituer un paysage lacustre.

La société Piketty et Cie s'associe avec d'autres exploitants en 1889 et se transforme en société en nom collectif. On remarque que des liens familiaux unissent les frères Piketty et certains de ces investisseurs (beau-père, beaux-frères par alliance, etc.). Le 22 janvier 1889 est donc fondée la Société Piketty, Leneru, Guérin et Cie, société en nom collectif et en commandite simple, au capital de 1 060 000 francs apporté en parts égales par MM. Eugène Piketty, Ernest Piketty, Chodron de Courcel, Leneru, Commartin, Froidure, Garçin, Guillaume, Sturel, Muzev. Certains de ces associés sont négociants en sable à Paris ou possèdent eux-mêmes des exploitations dont ils font l'apport à la nouvelle société. Selon ses statuts, celle-ci a pour objet principal le dragage, l'achat et la vente de sable, de caillou, de ballast et de tous autres produits s'y rattachant et, pour objet accessoire, les travaux de dragage, les remorquages, les transports par eau et le débarquement de tous matériaux de construction et de démolition.

À partir de 1890, les travaux du métro parisien contribuent fortement au développement du marché. Cependant, la Compagnie du Métropolitain constitue elle-même un concurrent car le creusement des galeries produit du sable et entraîne les prix à la baisse. Mais les volumes de déblais à évacuer sont considérables : leur enlèvement par la voie fluviale constitue bientôt une activité très rentable pour la société Piketty, Leneru, Garçin et Cie. Une grande partie de la plaine de Vigneux, notamment au lieu-dit La Croix Blanche, a déjà alors été exploitée et les fouilles sont comblées avec ces déblais. Ainsi peut-on dire que toute une partie de la ville actuelle de Vigneux – en particulier les « gratte-ciel » de logements HLM qui dominent la région – est construite sur le sous-sol parisien.

Les années 1890 vont être marquées par les décès de plusieurs des associés fondateurs et la transmission de leurs parts sociales à leurs héritiers. M. Froidure décède en 1890, M. Garçin en 1891, M. Muzev en 1893. Eugène Piketty disparaît en décembre 1894, laissant pour héritiers son fils Charles et sa fille Marie (Mme Tate). Ernest Piketty meurt en avril 1898, laissant pour héritiers son fils Paul et ses filles Jeanne (Mme Plé) et Juliette (Mme Bohain). Les changements à la tête de l'équipe de direction amènent à modifier la raison sociale qui devient Leneru, Guérin et Cie en 1894, puis Leneru, Guérin, Commartin et Cie en 1903. On notera que le nom Piketty disparaît provisoirement de la raison sociale jusqu'à l'arrivée aux affaires de la génération suivante. George de Courcel décède un peu plus tard, en août 1904, laissant trois fils, Bernard, Robert et Antonin. Le cadet, Robert de Courcel, hérite de la propriété de Port-Courcel et représente les intérêts de la famille dans l'entreprise sablière.

Exposé.

I. Formation de la Société.

Pour l'acte des signatures privées en date à Paris du mois de
deux janvier mil huit cent quatre vingt neuf portant cette mention
"Enregistré et Taxé le seize février mil huit cent quatre vingt neuf, folio 26, aux droits
de quinze mille huit cent trente sept francs cinquante centimes de taxes comprises"
il a été formé une société en nom collectif et commandite ainsi qu'il suit :

I. En nom collectif.

1. Monsieur Jean Baptiste Bicketty dit Angere, architecte
demeurant à Neuilly (Seine, ville) chemin de la Napée n° 14.
2. Monsieur Louis André Senecur, maître de lavoir à Paris
demeurant à Paris dans son habitation lavoir dit Lavoir du Grand Poyet
actuellement annexé au terrain au Grand Poyet.
3. Monsieur François Euphrasie Guérin, négociant demeurant
à Paris Orange (Seine et Oise).
4. Monsieur Commartin, sucommé, négociant, demeurant
Paris, rue de Lebeck n° 35.
5. Monsieur Eugène Paul Froidure, négociant, demeurant
à Paris avenue de la Bourdonnais n° 39 bis.
6. Monsieur Garcin, sucommé, demeurant rue de
Jouville n° 2 - Paris.
7. Monsieur Pierre Guillaume, négociant, demeurant à
Paris boulevard Bourdon n° 19.
8. Et Monsieur Louis Stuel, négociant, demeurant à
Paris, rue de Berry n° 232.

II. En commandite.

1. Monsieur Georges Chodron de Courcel, officier de la
Légion d'honneur propriétaire, demeurant à Paris boulevard Haussmann
numéro 178.
2. Monsieur Jean Baptiste Bicketty, dit Angere, demeurant
à Paris boulevard de la Colonne n° 30 bis.
3. Et M. François Joseph Muzey, constructeur mécanicien
demeurant à Clugny (Yonne).

Sadite société ayant pour objet principal le dragage, l'achat
et la vente du sable, du caillou et du ballast et tous autres produits
s'y rattachant et pour objet accessoire les travaux de dragage, les
remorquages, les transports par eau et le débarquement de tous
matériaux de constructions et de démolitions.

Le capital social fixé en l'acte est de un million septante
mille francs a été fourni, savoir :

Par M. Eugène Bicketty, a versé de cent six mille francs, en	106.000
Par M. Froidure pour même somme, en	106.000
Par M. Senecur pour même somme, en	106.000
Atteints	318.000

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 Juin 1908

L'an 1908 le vendredi 19 Juin à deux heures de l'après midi.

H. H. les actionnaires de la C^{ie} des Sablières de la Seine, S^{te} Anonyme au capital de 3.300.000 francs, dont le siège est à Paris, Quai Henri IV N^o 2.

Se sont réunis en Assemblée générale ordinaire au siège social sus-indiqué sur la convocation qui leur a été faite par le Conseil d'Administration, suivant avis inséré dans le Journal d'annonces légales qui se publie à Paris sous le titre "Les Affiches Parisiennes" feuille du 26 Mai 1908.

M^r Paul Pichetty préside l'Assemblée comme Président du Conseil d'Administration.

Le bureau est complété par la nomination de Madame V^{ve} Guézin et Monsieur Garcia, les deux plus forts actionnaires présents et acceptants comme Scrutateurs, et de Monsieur Bohain comme Secrétaire.

La feuille de présence signée des Actionnaires présents constate que 33 actionnaires possédant 6.600 actions sont présents ou représentés.

Cette feuille de présence certifiée véritable par les membres du bureau demeurera annexée au présent procès-verbal.

L'Assemblée générale comprenant plus du quart du capital social est déclarée régulièrement constituée.

M^r le Président dépose sur le bureau et présente à l'Assemblée.

Diplomate, érudit, écrivain, Robert de Courcel a joué un rôle important dans l'industrie sablière et nous retrouverons son nom.

Le début du XX^e siècle a été marqué par une découverte qui va révolutionner le monde de la construction : le béton armé, mis en œuvre notamment par le grand architecte Auguste Perret. Le sable cesse d'être un simple liant pour devenir l'un des constituants du matériau de construction, au même titre que les graviers – qui doivent être soigneusement calibrés – et le ciment. Le changement de technique se manifeste jusque dans le vocabulaire : on commence à ne plus parler de sable et de caillou, mais d'agrégats, puis de granulats faisant l'objet de spécifications détaillées. Le marché explose.

En raison de cette évolution technique et du nombre élevé d'héritiers des associés d'origine, l'entreprise décide de prendre le statut juridique de société anonyme, à l'initiative des cousins Charles et Paul Piketty. Elle est dissoute le 12 mai 1906, faisant apport de ses actifs indivis à une nouvelle société nommée Compagnie des Sablières de la Seine, au capital de 3 300 000 francs, divisé en 6 600 actions de 500 francs. L'assemblée générale constitutive de la C.S.S. a lieu le 6 juin 1906, au siège social du 2, quai Henri IV à Paris. Outre les matériels d'exploitation (dragues, élévateurs, barges, etc.), l'actif est constitué essentiellement par cinq sites de production :

- les sablières de Grigny et Viry, couvrant une surface de 50 ha aux lieux-dits Les Noues de la Seine, la Sablonnière, la Justice, le Clotay ;
- la sablière de Saintry : 25 ha autour de la ferme de Saintry, propriété de la société ;
- la sablière de Draveil, dite également fouille Pinque (et aujourd'hui la Fosse aux Carpes) : 25 ha entre les rues de Châtillon et du Port aux Dames à Draveil ;
- la sablière de Choisy-le-Roi : 3 ha à Choisy au Saule Pouilleux et 16 ha à Villeneuve-Saint-Georges au Champ Paillard ;
- les sablières de Villeneuve-le-Roi et Ablon : 9 parcelles représentant un total de 24 ha aux lieux-dits La Plaine Basse et le Port au Diable.

Les sites de Choisy-le-Roi et de Villeneuve-le-Roi sont possédés et exploités conjointement par la C.S.S. et par Morillon-Corvol, dans la proportion deux tiers pour la C.S.S. et un tiers pour Morillon-Corvol, les deux sociétés s'étant regroupées pour réaliser l'achat des terrains. Toute l'histoire des deux entreprises est ainsi jalonnée, suivant les lieux d'exploitation, d'accords de coopération mais aussi de conflits allant jusqu'au procès. Enfin, sur le site historique de Vigneux, sont installés les ateliers d'entretien et de réparation des matériels de la Compagnie. Ils y demeureront soixante-quinze ans.

II - LA BELLE ÉPOQUE 1906-1908

Charles Piketty, fils d'Eugène, ingénieur de l'École Centrale, a également créé en 1892 avec son beau-père Alexandre Bouton la société Bouton et Piketty se consacrant à l'exploitation de carrières de pierre meulière sur le vaste plateau s'étendant de Grigny à Sainte-Geneviève des Bois (à Grigny, Viry, Morsang, Fleury). Les relations sont vite conflictuelles entre les deux cousins et Charles Piketty laisse, après quelques mois, la présidence de la C.S.S. à son cousin Paul Piketty, fils d'Ernest. Parmi les administrateurs, figurent MM. Leneru et Robert de Courcel, personnages qui marqueront l'histoire de la société. La direction générale de la Compagnie, au jour le jour, est assurée par un administrateur-délégué, Albert Berthier, précédemment comptable de la société. Rapidement, et pendant plus de vingt ans, M. Berthier va s'imposer comme « l'homme fort » de la Compagnie, auquel le conseil d'administration accorde toute sa confiance.

Tout en restant actionnaire de la C.S.S., Charles Piketty concentre son activité sur l'exploitation de la pierre meulière. Car la meulière est un matériau plus noble que le sable ; c'est une pierre légère et un excellent isolant thermique ; sa rugosité assure une très bonne adhésion des liants et son inaltérabilité permet son utilisation en sous-sol (voûtes des souterrains et égouts par exemple). Elle va également devenir le matériau privilégié pour la construction des pavillons de banlieue. En 1910, la société Bouton et Piketty prend le nom de Piketty et fils, dirigée par Charles Piketty et ses trois fils, Maurice, André et René. La société Piketty et fils connaît un développement considérable, créant sur le plateau de Grigny d'importantes installations pour descendre la meulière jusqu'à la Seine. Elle emploie, dans de difficiles conditions de travail et d'hébergement, plusieurs centaines de carriers, émigrés italiens en très grande majorité, au point que Grigny recevra le surnom de « Petite Italie », encore utilisé de nos jours.

Au décès de Charles Piketty en 1922, la société, dirigée par ses fils, prendra le nom Piketty Frères (seconde société à porter ce nom) et elle a poursuivi son activité jusqu'en 2002 (production de calcaire industriel, de gypse). De 1925 à 1944, René Piketty, troisième fils de Charles, sera maire de Grigny. L'exploitation de la meulière à Viry et Grigny a cessé par épuisement vers 1950. Pendant la même période, la plaine basse de Viry et Grigny est exploitée pour la production de sable par la Compagnie des Sablières de la Seine, dirigée par Paul Piketty. Les deux principaux sites sablières de la Compagnie dans la région se trouvent donc à Vigneux-Draveil sur la rive droite et à Viry-Grigny sur la rive gauche. Sur le modèle de la C.S.S., une opération de regroupement se

fait également autour du chantier Lavollay, qui devient l'entreprise Lavollay, Grousselle et Aubrun, avant de prendre le nom de Société d'extraction et de transport de matériaux (SETM).

Dès son premier exercice, la C.S.S. enregistre un bénéfice de 300 000 francs et distribue un dividende de six pour cent. En 1907, le bénéfice passe à 388 000 francs mais, l'année suivante, la Compagnie doit, avec l'ensemble des sociétés sablières du bassin de la Seine, faire face à une grave crise sociale qui fera entrer le nom des sablières de la Seine dans l'histoire du mouvement ouvrier français, crise connue sous le nom d'événements de Draveil-Vigneux et Villeneuve-Saint-Georges.

1 - Les conditions de travail

Pendant des siècles, l'extraction du sable s'était effectuée avec des moyens artisanaux. L'extraction du sable à la pelle et son chargement dans des tombereaux, son criblage sur des claies, son transfert sur des chalands descendant la Seine jusqu'à Paris mettaient essentiellement en œuvre la force physique. Mais ces travaux étaient fréquemment effectués « en famille », patrons et ouvriers travaillant côte à côte. Le développement de la machine à vapeur va permettre l'exploitation du sable dans les plaines alluviales des berges avec des moyens mécaniques plus importants : dragues à godets, élévateurs pour effectuer le chargement de péniches pouvant transporter jusqu'à 500 m³, mais aussi donner naissance à un prolétariat. Car de nombreuses tâches doivent toujours être réalisées par la force de travail humaine : la « découverte », c'est-à-dire l'enlèvement de la terre végétale pour parvenir à la couche d'alluvions, le creusement de canaux pour relier la fouille au lit du fleuve et permettre la mise en œuvre de la drague flottante, la reprise à la pelle des matériaux pour assurer leur tri et leur criblage, le stockage de la terre végétale soigneusement conservée pour la couverture et le régalage des fouilles comblées et la reconstitution du paysage, etc.

En fait, l'accroissement des volumes extraits résultant de l'utilisation des moyens mécaniques entraîne également une augmentation des besoins de main-d'œuvre non qualifiée. Les sociétés sablières du bassin emploient bientôt environ sept cents terrassiers, ouvriers en provenance des provinces françaises les plus pauvres (Bretagne, Languedoc...) et immigrés italiens. Il s'agit d'une population très mobile qui se loge d'une manière précaire, avec ou sans famille, dans les communes environnantes : Villeneuve-le-Roi, Ablon, Villeneuve-Saint-Georges, Vigneux, Ris, etc. Dans certains cas, des célibataires et même des familles habitent des bateaux-logements amarrés dans les fouilles. En effet, dès que la fouille atteint quelque profondeur, elle



*Bateau-logement dans les fouilles de Vigneux, vers 1910.
Coll. part.*



*Réparation d'une drague à Vigneux, vers 1910.
Coll. part.*

est envahie par l'eau et l'exploitation de la sablière se traduit par le développement de plans d'eau de plus en plus étendus. La majeure partie du travail des terrassiers s'effectue donc les pieds dans l'eau ou au bord des plans d'eau.

Les opérations mécaniques ne sont pas intégrées dans des processus continus ; les opérations manuelles sont pénibles et nécessitent de solides gaillards. Les horaires de travail sont épuisants car, pour gagner suffisamment leur vie, les terrassiers travaillent jusqu'à 14 à 16 heures par jour, sans repos hebdomadaire. Ils consomment de grandes quantités de vin (4 à 5 litres par jour) pour maintenir leurs forces et l'alcoolisme fait des ravages dans leurs rangs. Certains travaux sont payés « à la tâche ». Les accidents du travail (membres happés par les machines, écrasements par rupture d'élingues, etc.) et les noyades sont fréquents. L'espérance de vie des terrassiers ne dépasse guère 52 ans. On peut dire sans exagération que le monde des sablières constitue un univers à la Zola.

2 - Situation sociale

Si l'année 1906 a été marquée par la création de la Compagnie des Sablières de la Seine, l'année 1907 a vu la naissance de la première section syndicale de terrassiers du bassin, qui a pris le nom de « Syndicat des terrassiers de Draveil-Vigneux », avant de devenir la 32^e section du « Syndicat des terrassiers et carriers de Seine-&-Oise », affilié à la Fédération du Bâtiment, elle-même membre de la Confédération Générale du Travail.

Pendant tout le XIX^e siècle, en fait depuis la loi Le Chapelier votée par la Convention en 1791 pour lutter contre les corporations, la constitution de syndicats ouvriers fut interdite en France. Les revendications ouvrières prirent donc la forme de luttes révolutionnaires qui marquèrent profondément la société française et dont elle porte toujours la trace. Les massacres de la Commune constituèrent l'un des points culminants de l'opposition entre classe bourgeoise et classe ouvrière, malgré les tentatives du catholicisme social en vue de faire évoluer la nature de la société française. Sous le Second Empire, le gouvernement fit adopter, en 1864, le droit de coalition, premier pas vers l'autorisation de la création de syndicats. Mais il faudra attendre 1885 pour que le droit syndical devienne légal, sans cependant être admis par le patronat. Les bourses du travail (pour notamment former des responsables), les fédérations professionnelles se multiplient et l'ensemble de ces actions se traduit par la création, en 1895, de la Confédération Générale du Travail (la CGT), qui devient en dix ans un puissant syndicat unitaire. À la même époque, sous l'action de

Jean Jaurès, les partis politiques socialistes de diverses tendances se regroupent pour créer la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière). Le journal de Jaurès, *L'Humanité*, rencontre une large audience. Cependant, si les principaux dirigeants de la SFIO sont inspirés par la philosophie marxiste, les leaders de la CGT se réclament ouvertement du courant anarchiste, notamment ceux de la Fédération du Bâtiment.

À partir de 1905, les gouvernements radicaux qui dirigent la France doivent faire face à une vaste crise, à la fois politique et sociale. Les mouvements de grève pour l'amélioration des conditions de vie se multiplient dans toutes les industries et jusque chez les fonctionnaires. La situation est jugée pré-révolutionnaire. Georges Clemenceau, déjà ministre de l'Intérieur, est nommé président du Conseil en 1907. Cumulant les deux fonctions, il se donne pour tâche de rétablir l'ordre en appliquant une sévère politique de répression sociale. Or, de la Commune en 1871 à la fusillade de Fourmies en 1891 et jusqu'alors, la répression s'est toujours exercée par l'utilisation de l'armée et dans le sang.

3 - La grève de mai 1908

Le salaire de base du terrassier est de 50 cent. de l'heure mais, du fait de l'abondance de main-d'œuvre, il chute en 1907 à 44 cent. sur certains petits chantiers, ce qui déclenche un premier mouvement de grève. Les terrassiers adhèrent en masse à leur section syndicale, non reconnue cependant par les patrons de leurs entreprises. Il faut souligner qu'un membre important de la direction de la SFIO, Paul Lafargue³, gendre de Karl Marx, habite à Draveil et prodigue ses conseils d'action aux dirigeants du syndicat local.

Le 1^{er} mai est depuis 1890 une journée mondiale de revendication en faveur de la journée de travail de huit heures. Les manifestations étant interdites, les ouvriers absents à leur travail le 1^{er} mai sont fréquemment débauchés le lendemain. Cependant, le 1^{er} mai 1908 est largement suivi dans la région et, dès le lendemain, la grève éclate au chantier Lavollay à Grigny. Elle s'étend très rapidement à l'ensemble des entreprises du bassin, y compris les deux plus importantes – Morillon-Corvol et la C.S.S. – sur la base d'un programme de revendications établi par le syndicat :

- salaire horaire porté à 70 cent ;

3. BRUHAT (Jean), *Paul Lafargue et la tradition du socialisme révolutionnaire français*. Cahiers internationaux, 1949. MACÉ (Jacques), *Paul et Laura Lafargue, Du droit à la paresse au droit de choisir sa mort*. Paris, L'Harmattan, 2001, in-8°, 220 p.

- suppression du travail à la tâche ;
- limitation de la journée de travail à 10 h ;
- respect de la loi de 1906 instituant le repos hebdomadaire, mais non appliquée ;
- reconnaissance du syndicat ;
- suppression des débits de boissons tenus sur les chantiers par les contremaîtres (qui embauchent bien sûr leurs meilleurs « clients »).

Les patrons des entreprises, à l'initiative de MM. Morillon et Berthier, créent un comité patronal pour s'opposer solidairement au mouvement. Ils ne peuvent admettre le principe de la reconnaissance du droit syndical, point qui, pour eux, ne peut être en aucune manière un sujet de négociation. Leur opposition à cette évolution sociale va être la cause majeure du durcissement du conflit. Ils ont en effet une conception de « droit divin » de leur rôle, acceptant de discuter salaires ou conditions de travail avec « leurs » ouvriers mais ne pouvant admettre qu'un tiers, le syndicat en l'occurrence, s'immisce dans leurs affaires. La presse cite la déclaration d'Albert Morillon à ce sujet : « Je boufferai un million s'il le faut, mais je ne céderai pas. » Malgré l'entremise du sous-préfet de Corbeil, la grève se poursuit durant tout le mois de mai, le journal *L'Humanité* lui accordant chaque jour une large place dans ses colonnes. Les ouvriers qui tentent de travailler, « les jaunes », sont poursuivis et molestés par les grévistes ; les entreprises font venir des travailleurs extérieurs, « les renards » ; la chasse aux renards s'organise. La brigade de gendarmerie de Draveil est renforcée d'une vingtaine de membres qui sont chargés de la protection des chantiers⁴. C'est dans ce climat de tension que le drame éclate le 2 juin.

4 - La « bavure » du 2 juin

Tôt le matin du 2 juin, plusieurs dizaines de grévistes attaquent deux chariots, protégés par deux gendarmes, qui tentent de sortir du sable d'un chantier de Vigneux. Les traits des chevaux sont coupés et les chariots renversés. L'un des gendarmes est frappé. En début d'après-midi, ce gendarme croit reconnaître son agresseur devant un chantier de Vigneux. Il se lance à sa poursuite avec une dizaine de collègues appelés à la rescousse. Le fuyard pénètre dans le restaurant du Progrès (maison Ranque) où siège le comité de grève et près duquel se trouve une salle de bal où sont réunis les grévistes,

4. Voir p. 58 copie d'une lettre de M. Berthier au préfet de Seine-et-Oise, demandant la protection de la gendarmerie pour la famille de M. Berthet, directeur de l'établissement de Vigneux, qui se sent menacée (Arch. Yvelines, cote 1GM41).

GROS & DÉTAIL

DÉPÔTS

SUR LES BERGES DE LA SEINE
ET DU CANAL ST MARTIN
DANS PARIS
A CHARENTON ET A ST CLOUD

DÉCHARGE PUBLIQUE
EN BATEAUX
AU CANAL ST MARTIN
ET EN SEINE

DÉBARQUEMENTS
par Grues à Vapeur

REMORQUAGES
DRAGAGES

SABLE ET CAILLOU DRAGUÉS

Compagnie des Sables et de la Seine

ANG. L. & C^{IE} PIKETTY, LENERU, GUÉRIN, GARCIN, COMMARTIN
ANCIENS ÉTABLISSEMENTS PIKETTY, LENERU, GARCIN COMMARTIN & C^{IE}

S^{TE} ANONYME AU CAPITAL DE 3.500.000 F^{CS}

2, Quai Henri IV. PARIS (4^e Arr^t)

TÉLÉPHONE
A PARIS N^o 127-73
ET A VIGNEUX (S&O)

17 Juin

1908

au Préfet par le 19 Juin 1908

Monsieur le Préfet de Seine & Oise
à VERSAILLES.

Notre Directeur, Mr. Berthet, nous signale

qu'il y a quelques jours, deux individus se sont
rendus chez lui en son absence et ont dit à Madame
Berthet que si l'élévateur était remis en marche
ils feraient sauter son logement.

Veillez donc, Monsieur le Préfet, faire le
nécessaire pour que ce logement soit protégé
ainsi que notre matériel.

Veillez agréer l'assurance de nos sentiments
distingués.

A. Berthet

Tous conditions comme cas de force majeure
ont été reconnues par les tribunaux.
Les grandes ou basses eaux, les quantités de
glace, les vents, les obstacles à la navigation
ou aux débarquements, les grèves, les variations
total ou partiel dans l'obstruction par suite
d'accidents ou accidents survenus à nos dragues ou
bateaux ou nos grues etc.

Nous ne nous engageons à lever que les marées
chaudres provenant de nos opérations. Pour
les vents par bateau nous ne sommes que sur
les grèves autorisées et accablées à nos grues
ce qui concerne les bateaux déchargés par
les clients les entrepreneurs commencent à couvrir
24 heures après leur arrivée à port.

Toutes propositions de marché non acceptées
dans la huitaine sont considérées comme nulles.
En cas de transport à la tonne dans nos
bateaux nous ne considérons les quantités
inscrites sur les lettres de voiture que comme
quantités approximatives et ce n'est que
en tant que base au calcul du fret. Les quantités
seront déterminées au moyen des poids verbaux
de jaugeage délivrés par l'Administration.

L'ajournement des décharges devra être reconnu
d'une façon expresse par nos agents. Le
déchargement ou le débarquement effectué en
dépit de ces prescriptions sera fait sans
risque et péril de l'opérateur.

Quant à nos cas nous ne nous engageons
jamais qu'à conduire le bateau à destination
à l'ajournement constaté au départ par nos
agents et sans aucune garantie de quantité.

Nos factures sont payables au comptant
sans escompte à l'échéance.

Tous mandats ou acceptations de versements
s'appuient sur une délégation à cette clause
attributive de juridiction.
Règlement des fournisseurs l'avalant de 10
jours du mois de 25 à 11 heures.

Tous les droits d'entrée ou
d'attache sont à la charge du client et
doivent être acquittés par lui avant le
commencement du débarquement.

C. LEHARDET - 102, RUE DE LA SEINE - PARIS

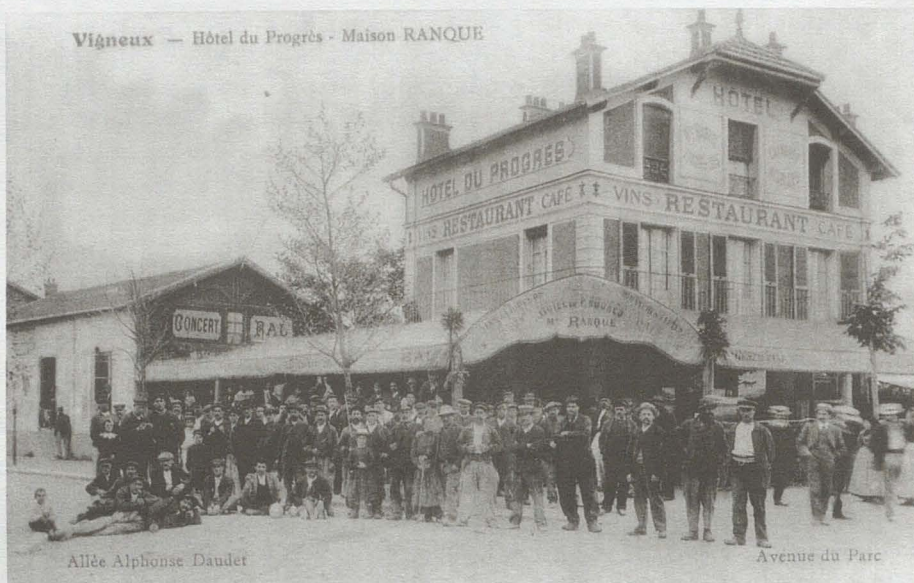
Demande de protection au préfet par la C.S.S.

attendant le retour d'une délégation en négociation avec M. Berthier. L'individu poursuivi se perd dans la foule. Les gendarmes, qui ont armé leurs revolvers et leurs carabines, pénètrent dans la salle où ils sont accueillis par des jets de chaises et de bouteilles. Des coups de feu éclatent. Mais un gendarme s'est posté dans une rue latérale sur laquelle la salle de bal possède trois fenêtres. Une fenêtre s'ouvre, un jeune homme s'apprête à l'enjamber. Le gendarme tire : deux hommes tombent. Les gendarmes se retirent tandis qu'on relève deux morts et une dizaine de blessés.

Dès le lendemain, la presse fait ses gros titres de l'événement. Les obsèques des victimes donnent lieu à de nouveaux incidents et à des sabotages. Les mouvements anarchistes délèguent des agitateurs sur place. Les terrassiers sont rapidement dépassés par l'ampleur donnée à leur mouvement. Le conflit se durcit et se poursuit durant les mois de juin et juillet. MM. Leneru et de Courcel sont en contact avec le sous-préfet qui tente, sans succès, de trouver une solution au conflit. Le sous-préfet est inquiet car ses services lui signalent que les « bons éléments » quittent la région pour chercher du travail ailleurs et que ne restent sur place que les éléments les plus durs. Le conseil d'administration de la C.S.S. se réunit chaque semaine et donne mandat à M. Berthier, qui dirige les négociations, pour accepter de porter le salaire horaire des terrassiers à 55 cent., et même au besoin à 60, à condition que la reconnaissance du syndicat soit exclue de l'accord. Un document interne à la C.S.S. révèle que M. Berthier recrute le responsable d'une « organisation anti-révolutionnaire des Ardennes » qui se fait fort, avec deux aides, d'influer sur l'état d'esprit des ouvriers. À l'issue du conflit, il sera grassement rémunéré, en raison « des risques encourus ».

5 - Le drame de Villeneuve-Saint-Georges

Georges Clemenceau suit de très près le conflit de Draveil-Vigneux et y voit une opportunité de briser l'influence de la CGT et d'éliminer ses dirigeants. À Vigneux, un dirigeant syndical, un certain Lucien Métivier, délégué du syndicat des biscuits, s'agite beaucoup. On découvrira plus tard qu'il est appointé par la Sûreté (la police) et qu'il a été personnellement reçu par Clemenceau. Le 22 juillet, Métivier se livre à une provocation et se fait arrêter avec un complice lors d'une manifestation des grévistes. Immédiatement, la Fédération du Bâtiment décide d'appeler les ouvriers de la région parisienne à un grand meeting le jeudi 30 juillet à Vigneux. Le gouvernement envoie des escadrons de dragons et de cuirassiers pour quadriller la zone.



*Hôtel du Progrès. Les terrassiers assemblés devant le lieu du drame du 2 juin 1908.
Coll. part.*



LES GREVES DE DRAVEIL-VIGNEUX
La Journée Sanglante du 30 Juillet
17. Lendemain d'émeute - Grévistes et soldats se reposent

*Soldats et terrassiers le 31 juillet 1908.
Coll. part.*

Sous une chaleur accablante qui suscite leur soif, près de dix mille personnes se réunissent dans la plaine de Vigneux, assistent au meeting, puis se rendent en cortège à la gare de Villeneuve-Saint-Georges pour reprendre les trains vers Paris. Les dragons reçoivent l'ordre de tronçonner le cortège sous un pont. Les manifestants escaladent le talus et s'emparent des pierres du ballast pour « caillasser » les dragons qui ripostent, sabre au clair. Mais les incidents les plus graves se produisent autour de la gare de Villeneuve, bouclée par la troupe. À l'aide des matériaux d'une maison en construction, les manifestants élèvent cinq barricades que les soldats enlèvent une à une. La dernière n'est emportée qu'après un feu de salve qui fait quatre morts parmi les manifestants. On relèvera, outre les quatre victimes, deux cents blessés parmi les manifestants et soixante-dix parmi les soldats. L'émotion est intense au plan national et, dès le lendemain, Clemenceau fait arrêter les principaux dirigeants de la CGT pour conspiration et incitation au meurtre, bien qu'ils n'aient pas été présents sur les lieux du drame. L'objectif du gouvernement est atteint, même si l'affaire se termine quelques mois plus tard par un non-lieu pour certains, puis par une amnistie générale. Marqués par la vigueur de la répression et dépassés par l'ampleur du mouvement, les grévistes et les patrons négocient rapidement un accord sur les bases suivantes :

- salaire horaire de 55 cent ;
- horaire de travail journalier limité à 10 h ;
- application du repos hebdomadaire ;
- suppression des débits de boissons.

Mais sans reconnaissance de la représentativité du syndicat.

Les événements de Draveil-Vigneux et Villeneuve-Saint-Georges, aussi appelés « grèves des sablières », constituent un élément majeur de l'histoire du mouvement ouvrier français et ont eu un immense retentissement tant en France qu'en Europe. Le mot « métivier » deviendra même un nom commun pour désigner un provocateur, tandis que Clemenceau recevra des surnoms divers : « briseur de grèves », « empereur des mouchards », « Clemenceau-Villeneuve-Saint-Georges », etc., avant de devenir « Le Tigre » dix ans plus tard. Ces événements ont fait l'objet de nombreuses études en sciences sociales ⁵ mais ont aussi été mis en scène sous une forme lyrique dans des ouvrages romanesques.

5. Notamment, l'ouvrage *Clemenceau, briseur de grèves*, par Jacques JULLIARD. Paris, Julliard, 1965, in-8°, 202 p. (coll. « Archives »).

III - LA DÉCENNIE DE LA GRANDE GUERRE 1909-1919

Un nouveau conflit éclate en juin 1909, les ouvriers réclamant 60 cent. de l'heure. La Compagnie emploie alors en sous-traitance une drague mise en œuvre par un patron indépendant. L'installation sera attaquée par les grévistes, le personnel molesté et le capitaine de la drague grièvement blessé. Le conflit prendra fin rapidement. En janvier et février 1910, les inondations de la Seine occasionnent d'importants dégâts aux installations et interrompent longuement les activités. La direction s'efforce de maintenir les salaires de ses ouvriers permanents en chômage technique. Une nouvelle grève éclate cependant en mars 1911. La direction de la C.S.S. procède alors à un lock-out. Elle recrute quatre-vingts ouvriers parisiens – embauchés par une société nommée « La Liberté du Travail » – qui arrivent chaque matin par le train à la gare de Juvisy et se rendent sur les chantiers escortés par des gendarmes. Les ouvriers locaux qui désirent reprendre le travail doivent aller à Paris se faire embaucher à « La Liberté du Travail ». Le calme revenu, la C.S.S. va pouvoir se consacrer au développement de ses activités, en particulier à Draveil.

1 - Les fouilles Laveissière

En effet, le domaine du château seigneurial de Draveil, situé à un kilomètre du fleuve et dominant la rive, est mis en vente par ses derniers propriétaires, la famille Laveissière, chaudronniers-ferrailleurs d'origine auvergnate qui ont succédé à une longue suite d'occupants plus illustres. Le château et son parc, soit toute la partie située en altitude, sont cédés à une coopérative immobilière : elle y construira la première cité-jardins française, qui recevra le nom de Paris-Jardins⁶. En revanche, la zone de 50 ha en bordure du fleuve est proposée aux entreprises sablières, pour un montant de 900 000 francs. Des sondages sont réalisés à grande profondeur pour évaluer les capacités de production du site. Environ la moitié des terrains présentent de l'intérêt pour exploitation, ce qui va conduire à la constitution d'un paysage lacustre.

Il s'agit d'une affaire de la plus grande importance que les entreprises déjà présentes sur la commune ne doivent pas laisser échapper car elle conditionne leur développement futur, mais aucune d'entre elles ne possède les moyens financiers permettant de supporter seule

6. L'histoire du château de Draveil et celle de la Cité coopérative de Paris-Jardins sont longuement contées dans l'ouvrage *Histoire d'un Domaine*, édité par les Amis de l'histoire du château de Draveil et de la cité coopérative de Paris-Jardins, 1984, in-8°, 350 p.

un tel investissement. Les trois entreprises principales décident donc de s'associer pour acheter le terrain et ensuite l'exploiter, suivant la clé de répartition suivante:

- trois sixièmes pour la Compagnie des Sablières de la Seine ;
- deux sixièmes pour Morillon-Corvol ;
- un sixième pour la Société d'Extraction et de Transport de Matériaux (SETM).

Après de rudes négociations, un accord est conclu en juillet 1910 pour un montant de 800 000 francs et l'acte de vente est signé les 10 juin et 3 août 1912.

Ainsi naissent les fouilles Laveissière qui seront exploitées par les trois compagnies entre les deux guerres et jusque vers 1950. Le terrain avait été payé un prix élevé mais la C.S.S. estimait « qu'en raison de la situation des terrains leur revente ultérieure en vue de lotissement ne faisait aucun doute ». C'était compter sans la volonté des communes de préserver des espaces protégés. Les fouilles ne seront ni remblayées, ni loties... et deviendront dans les années 1970 la base de plein air et de loisirs du Port-aux-Cerises.

En 1913 et 1914, la C.S.S. fait encore l'acquisition de plusieurs terrains à Draveil près de sa sablière en voie d'épuisement, qui deviendra un lieu fréquenté par les pêcheurs et recevra le nom de La Fosse aux Carpes : 6 500 m² à M. Pécoul, propriétaire du château de Villiers ; 8 525 m² rue de Châtillon et rue Dida ; 6 485 m² à M. de Courcel. Sur ces terrains, seront construits plus tard des ateliers qui compléteront ceux de Vigneux et qui prendront le nom « d'Ateliers de Draveil ». Ces acquisitions soulevaient l'inquiétude des propriétaires du lotissement voisin de la Villa Draveil, créé vers 1870-1880, qui avaient été rudement touchés par les inondations de janvier 1910 et qui craignaient l'extension des sablières dans leur environnement immédiat.

2 - La Grande Guerre

À la veille de la Guerre de 1914, la Compagnie des Sablières de la Seine est en pleine expansion, sous la direction conjointe du président Paul Piketty et de l'administrateur délégué M. Berthier. Le bénéfice annuel a triplé, passant à 900 000 francs. La Compagnie réalise des investissements importants dans le but de moderniser son matériel et de constituer des réserves foncières, garantissant son activité future.

Le président Paul Piketty est mobilisé et passera toute la durée de la guerre au front. L'intérim de la présidence est assuré par M. Leneru mais, en fait, c'est M. Berthier qui assure très directement

le fonctionnement de la compagnie. Il doit faire face à la diminution des activités de construction et à la réquisition des bateaux de transport de la Compagnie. Le bénéfice chute fortement mais la compagnie ne se trouvera jamais en situation de déficit. La compagnie recherche des activités de complément : ainsi, elle signe avec l'administration des Armées un contrat d'enlèvement de 10 000 m³ de fumier en provenance des parcs de cavalerie du camp retranché de Paris et elle fera de l'épandage dans la région de Grigny.

En 1919, au retour du président Paul Piketty, la situation est tendue car M. Berthier n'entend pas lâcher les rênes et se trouve en conflit ouvert avec les héritiers de Mme Charles Piketty. En effet, madame Piketty louait, suivant l'accord de 1906, des terrains situés à Vigneux à la C.S.S. mais M. Berthier avait refusé de renouveler les baux. Au décès de madame Piketty, ses héritiers attaquent en justice la C.S.S. pour rupture de contrat. Paul Piketty fait retomber toute la responsabilité de l'affaire sur Berthier « dont, de tout temps, la ligne de conduite a été de diviser pour régner dans les sociétés qui l'ont employé quelque fût leur dénomination », écrit-il, mais il se trouve dans une position inconfortable entre les intérêts de la C.S.S. qu'il soutient et ceux de ses petits-neveux. Il démissionne de sa fonction de président en décembre 1919 et est remplacé par Louis Leneru.

3 - La Dalila

Les problèmes de la Compagnie de 1908 à 1911 résultaient de l'emploi d'un nombreux personnel de faible qualification et mal payé, nécessaire aux multiples opérations de manutention. Un moyen d'éviter leur renouvellement était d'accroître la mécanisation des chantiers. Dès 1912, M. Berthier – qui avait visité des chantiers en Hollande et y avait remarqué l'utilisation de matériels techniquement évolués – lance la construction d'une drague révolutionnaire, simplifiant les opérations de lavage pour séparation de la glaise et du sable et réalisant simultanément le criblage des matériaux. On l'appelle « La Dalila ». Fabriquée par l'entreprise Piat et Fougerol (deux administrateurs de la C.S.S.), elle est mise en essai en mars 1915 mais connaît une longue série de problèmes techniques, résolus progressivement par les « Ateliers de Vigneux ». Pendant un an, « La Dalila » constitue le principal sujet de préoccupation des administrateurs qui consacrent à l'examen de ses difficultés près de la moitié de la durée de leurs réunions mensuelles : le remplacement des courroies en cuir – qui patinent en atmosphère humide – par des courroies en poil de chameau ; les multiples ruptures de l'arbre d'entraînement ; le perçage des godets de dragage pour faciliter l'égoûtage ; le déplacement

du crible à la sortie du transporteur ; l'usure rapide des axes du transporteur, en raison de la mauvaise qualité des matériaux utilisés par la maison Piat et Fougerol, etc.

Les modifications sont délicates à réaliser par suite du manque de matériaux lié à la guerre. Enfin, en février 1916, M. Berthier peut annoncer triomphalement au Conseil que « La Dalila » fonctionne parfaitement et « qu'en essai dans des terrains glaiseux, les sables fins sont extraits sans trace apparente de glaise, alors que le sable extrait avec les autres machines nécessite un lavage et une reprise ». Cette brave « Dalila » sera même transformée en 1918 pour extraire de la pierraille. Elle servira de prototype pour la construction d'une série de machines. Électrifiée, modernisée, « La Dalila » sera encore en service dans les années 1960.

IV - LES ANNÉES DIFFICILES 1920-1940

Dans les années 1920, la C.S.S. poursuit son développement. Les fouilles Laveissière, exploitées conjointement avec Morillon-Corvol et la SETM, sont en pleine activité bien que « la présence de grosses roches tant en fond que dans l'épaisseur de la masse » provoque le naufrage de la drague « La Joyeuse » et rende nécessaire l'utilisation d'une excavateur afin de pouvoir procéder au dragage. La compagnie achète de nouveaux terrains à la Fosse-aux-Carpes, avenue Libert et au Port-aux-Dames à Draveil et elle vend, pour lotissement, des terrains comblés à la Fosse-aux-Carpes. « Ces opérations heureuses sur des ventes de terrains » expliquent le résultat important de l'exercice 1921 : plus d'un million de francs. Les chantiers de Grigny et Viry, aux lieux-dits « La Justice », « la Plaine verte », « la Plaine basse », « l'Arbalète », sont également en très active exploitation.

L'inflation des prix et des salaires ⁷, l'application de la loi de 1919 limitant la journée de travail à huit heures et provoquant « une augmentation des prix de vingt pour cent » incitent cependant le conseil d'administration à la plus grande prudence ; il regrette en 1922 que « les hauts salaires pratiqués depuis 1920 n'aient encore pu être réduits en raison du personnel spécialisé que nous employons ».

La Compagnie développe de nouveaux chantiers dans la région de Saintry et Saint-Fargeau lorsque M. Berthier décède en juillet 1927, décès suivi en juin 1928 de celui du président Leneru. Une nouvelle

7. Selon l'INSEE, le pouvoir d'achat du franc a été divisé par 3,5 entre 1906 et 1921.

équipe de direction se constitue alors, composée de Robert de Courcel, président, et d'Henri Noble, administrateur délégué. Présentons le nouveau président de la C.S.S. et sa famille.

1 - La famille Chodron de Courcel

Jules Chodron, né en 1804, secrétaire de légation, fils de Claude-François Chodron, notaire parisien, président de la chambre des notaires, épouse en 1834 Henriette Boulay de La Meurthe, fille de Joseph Boulay de La Meurthe, député au Conseil des Cinq-Cents sous le Directoire, conseiller d'État, comte d'Empire, « l'une des éminences grises du régime consulaire et impérial » (selon l'historien Jean Tulard). Les Chodron achètent en 1842 le château de Montcourcel à Athis-Mons sur la rive gauche de la Seine et, sur la rive opposée, plusieurs centaines d'hectares à Vigneux-sur-Seine, au lieu-dit Port-Courcel où ils font construire deux maisons dont l'une sera détruite lors de la guerre de 1870. En 1852, une décision du Conseil d'État autorise Jules Chodron et ses fils à porter le nom de Chodron-Courcel, puis, par une seconde décision de 1866, le nom de Chodron de Courcel.

Jules Chodron de Courcel et son épouse ont trois fils :

- Alphonse, né en 1835, sera ambassadeur de France à Berlin et à Londres, sénateur de Seine-et-Oise, président du Conseil d'administration du chemin de fer d'Orléans, membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Son petit-fils, le diplomate Geoffroy de Courcel, accompagnera le général de Gaulle lors de son départ à Londres en juin 1940 ;
- Valentin, né en 1838, avocat, sera maire d'Athis-Mons ;
- George, né en 1840, lieutenant de vaisseau, quittera la marine pour s'installer à Port-Courcel et y faire construire en 1878 un château entouré d'un parc. En 1880, il s'associe avec les frères Piketty dans l'exploitation des terrains appartenant à sa famille. George de Courcel décède en 1904, laissant trois fils : Bernard, né en 1873, Robert, né en 1875, et Antonin, né en 1878. Le cadet, Robert, devient propriétaire de Port-Courcel et prend la succession de son père dans l'entreprise sablière.

Né à Paris le 13 mai 1875, Robert Chodron de Courcel est élève de l'École des Sciences politiques de Paris et se présente au concours des Affaires Étrangères en 1899. Il est nommé en 1903 à l'ambassade de France près du Saint-Siège mais doit quitter Rome l'année suivante par suite de la rupture des relations diplomatiques entre la France et le Vatican, conséquence de la loi de séparation de l'Église et de l'État. Il est ensuite affecté à la Légation de France

Des coups de pied à la particule

LA révélation va bouleverser la donne au sommet de l'Etat ! Non, Villepin (Galouzeau de) n'est pas noble ! Oui Sarkozy (de Nagy-Bocsa) est authentique aristo. C'est « Point de vue » (28/9) qui l'affirme, au terme d'une investigation serrée : « Villepin » n'est qu'un ajout pratiqué à la fin du XVIII^e siècle par un bourgeois vosgien nommé Galouzeau « **sans doute pour sacrifier à la mode des noms à rallonge** ». Conclusion accablante : « **Certains des membres** [de la famille Galouzeau] **se disent aujourd'hui barons, c'est là un titre de pure fantaisie.** »

En revanche des recherches menées en Hongrie confirment que « **la famille de Nicolas Sarkozy appartient bel et bien à l'aristocratie du pays** ». Le magazine des têtes couronnées précise même qu'« **on doit prononcer "Charkozy"** ».

Entre les deux cadors du gouvernement, voilà un motif supplémentaire d'embrouille et de jalousie. On imagine l'aimable dialogue : Villepin à

« **Charkozy** » : « **Va donc hé ! bas de la particule !** »
Réponse du Magyar : « **Tu veux mon vil pain dans la tronche ?** », etc. Quant au protocole, on ignore s'il doit être bouleversé de fond en comble.

Pour ne rien arranger dans les affaires de la Chirac, « Point de vue » confirme que Bernadette Chirac née Chodron de Courcel n'a pas de sang bleu dans les veines. Son nom de jeune fille est de la fausse noblesse ou, comme le dit élégamment le confrère, de « **noblesse apparente** ». Courcel n'est en effet que « **le nom de sa propriété de Port-Courcel à Athis-Mons (Essonne)** ».

Un qui va être content de l'apprendre, c'est Chirac lui-même ! Cet ambitieux roturier a cru naguère se payer par ce brillant mariage quelques quartiers de noblesse. Il s'est fait avoir ! En fait d'aristocrate, il a épousé Dedette d'Athis-Mons. Comme si, en plus de toutes les casseroles qu'il traîne, il avait besoin de se faire fourguer un « **chodron** » !

LES NOUVEAUX BEAUX : RANG





Les anciens ateliers de Vigneux, vers 1925.

à Bruxelles puis devient membre de différents cabinets ministériels durant la Grande Guerre. Après l'Armistice de 1918, il est nommé conseiller d'ambassade à Constantinople puis à Washington. Il quitte cependant la carrière diplomatique en 1922 pour se consacrer à des travaux personnels.

Membre depuis sa création et pendant plus de cinquante ans du Conseil d'administration de la Compagnie des Sablières de la Seine, il en assume la présidence de 1928 à 1933, ainsi qu'en 1939-1940. Mais Robert de Courcel est surtout connu par ses ouvrages d'érudition. Il s'est consacré à des recherches sur l'histoire diplomatique et religieuse de Paris, ainsi que sur l'histoire et l'archéologie de la Brie et du Hurepoix. Ses publications sont encore de nos jours très appréciées par les spécialistes. Il a présidé la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix, jusqu'à son décès survenu en novembre 1966 à l'âge de 91 ans.

Dès septembre 1928, la Compagnie conclut un nouveau contrat avec R. de Courcel pour l'exploitation de terrains appartenant à sa famille à Vigneux, au lieu-dit Fosse Montalbot. Bien que l'exploitation soit interrompue en janvier et février 1929 par un froid extrêmement rigoureux, la situation financière est prospère et permet à partir de 1929 de porter le dividende à 125 francs par action. R. de Courcel – administrateur de la Compagnie depuis sa création mais qui avait jusqu'alors peu participé aux activités du Conseil

- Séance du 30 Janvier 1931 -

— Sont présents M^{rs} de Courcel, Bazin, Evrard, Paul P. Kitty, René P. Kitty, Delapierre et Noble. —

— La séance est ouverte à 14 heures sous la Présidence de M^{rs} de Courcel. —

— Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté. —

— Lecture est donnée par M^{rs} le Président de la note suivante :

communication
le Président de
l'Administration

" à la suite des échanges d'idées qui ont eu lieu
" au cours de nos dernières réunions et des
" décisions qui ont été prises, j'ai cru qu'il
" était de mon devoir de Président de rap-
" peler quelques dates et de présenter au Con-
" seil quelques observations susceptibles peut-
" être de servir de base pour l'orientation de
" notre activité future. Veuillez m'excuser si
" pour expliquer l'enchaînement des événements
" je suis amené à remonter un peu loin dans
" le passé.

" Lorsque la Compagnie des Sables de la Seine
" s'est constituée en 1906, pendant la suite de
" sociétés antérieures, une partie notable de la
" plaine de Vigneux avait été exploitée. Cepen-
" dant, en cette même année 1906, la Compagnie
" me demandait l'exploitation de la pièce de
" l'emprunt (12 Hectares), en aval du pont du
" chemin de fer sur la Seine. Mais, cette
" exploitation une fois finie, il semblait que
" la Compagnie eût terminé ses travaux dans
" la plaine de Vigneux, et qu'elle pouvait,

en-dehors des assemblées générales – s’investit fortement dans le management de la Compagnie et, à l’occasion des vingt-cinq ans de celle-ci en juin 1931, fait devant le conseil d’administration un large exposé de son histoire et de ses perspectives. Il explique que sa politique est de réduire les frais d’exploitation en créant des chantiers sur des terrains de très grande superficie au plus près de la région parisienne, pour lutter contre les petites entreprises qui se sont créées depuis la guerre et cassent les prix. Il conclut de nouveaux contrats de forage concernant des terrains appartenant à sa famille, au voisinage de la Fosse Montalbot : la fosse des Carabiniers, la Saussaie des Gobelins et le Chemin Vert. L’évacuation des matériaux se trouve ainsi facilitée sur ce vaste ensemble de 70 ha, qui va épuiser les capacités de production de la zone de Vigneux. Sur les 210 000 m³ mensuels que demande la région parisienne, la C.S.S. en fournit 70 000 et Morillon-Corvol 35 000. Le président de Courcel se fixe pour objectif de regagner le pourcentage de 50 % du marché qui était celui de la C.S.S. en 1914 et de porter le volume vendu par la C.S.S. à 100 000 m³ mensuels.

Malheureusement, dès l’année suivante, la crise économique des années trente provoque une chute spectaculaire du chiffre d’affaires. Le bénéfice, qui avait atteint 7 millions en 1930, tombe à 4 millions en 1931 et s’écroule à 540 000 francs en 1932. R. de Courcel démissionne de la présidence en juin 1933 et est remplacé par M. Noble. Simultanément, Paul Piketty se retire définitivement du conseil d’administration où il est remplacé par son fils Pierre Piketty.

Jusqu’en 1939, la Compagnie va connaître des années difficiles. La crise se poursuit et les besoins en matériaux de construction, qui avaient crû de manière continue de 1920 à 1930, stagnent. Le président déclare aux actionnaires : « Certains producteurs de sable en vue de maintenir le fonctionnement de leur exploitation, ont fait des concessions sur le prix de vente, déjà peu rémunérateur. Votre Compagnie a été obligée de les suivre pour conserver son rang sur le marché des matériaux. » De ce fait, les exercices 1935 et 1936 sont déficitaires. Les chantiers de la fouille Pinque à Draveil et de la fosse Montalbot à Vigneux sont fermés. Le président Henri Noble tombe gravement malade, puis démissionne en février 1934. Paul Piketty reprend provisoirement les rênes avant de les confier à René Piketty, troisième fils de son cousin Charles. En effet, Jean Piketty, fils aîné de Paul, est tombé au champ d’honneur en 1917 et son second fils Pierre est encore bien jeune pour diriger la société (voir tableau généalogique). Tout en restant l’un des

associés de Piketty frères (avec son frère Maurice et le fils de son frère André), René Piketty va présider aux destinées de la C.S.S. jusqu'en 1960, assisté jusqu'en 1951 par Léon Boisseau, directeur général. On peut considérer que la nomination de René Piketty, maire de Grigny et dirigeant de Piketty frères, à la présidence de la C.S.S. marque la réconciliation des deux branches de la famille.

Face à la crise, la C.S.S. ne reste pas inactive. La liquidation de la Société d'Extraction et de Transport de Sable, dont la C.S.S. est créancière, lui permet de récupérer une flotte de trente bateaux automoteurs. Pour les exploiter, elle crée une filiale appelée Services des Sablières de la Seine (S.S.S.) qui se spécialise dans le transport de sable de la région parisienne vers la région du Nord où la C.S.S. crée une agence commerciale. Cette activité sera rapidement rentable car les bateaux transportent du charbon à Paris en fret de retour. Étendant son champ d'activité, la C.S.S. fait l'acquisition de terrains sur la Basse-Seine, dans la région de Rouen et débute leur exploitation. Elle crée enfin sur son site de Draveil, rue de Châtillon, une activité de fabrication de barges et de pontons, sous le nom d'Atelier de Draveil lequel emploiera jusqu'à une centaine d'ouvriers métallurgistes.

En collaboration avec les sociétés Morillon-Corvol et SETM, la C.S.S. tente de mettre en place un accord de non-concurrence concernant l'ensemble des compagnies sablières de la vallée de la Seine en vue de contrôler le marché et d'éliminer les petits exploitants. Elles créent la F.I.S.P. (Fédération industrielle du sable de Paris) mais les accords conclus ne seront pas respectés par les sociétés de la Basse-Seine (région rouennaise où la C.S.S. tente de s'implanter) et seront dénoncés en 1936. Pour la première fois de son histoire en 1936, la Compagnie doit recourir à des emprunts bancaires, bien que Robert de Courcel accepte de différer la perception des redevances de forage qui lui sont dues, pour améliorer la situation de trésorerie de la société.

Les travaux de la ligne Maginot ne donnent guère de travail à la C.S.S. car les dépôts de la Compagnie se trouvent trop éloignés des chantiers de fortifications et le coût du transport est prohibitif. En revanche, les travaux de l'Exposition Universelle de Paris, en 1937, organisée sur le Champ de Mars, relancent le marché des matériaux. La Compagnie doit cependant déménager provisoirement son dépôt du quai de Javel, concerné par le site de l'Exposition. À l'issue de celle-ci, la démolition des pavillons permet des contrats avantageux : l'enlèvement des déblais qui servent à combler les sablières épuisées de Vigneux et de Grigny. Grâce à l'activité de

« La Dalila » et de sa petite sœur « Antinée », la fouille Laveissière à Draveil est en voie d'épuisement tandis que se développe l'exploitation de La Saussaie-des-Gobelins à Vigneux. En 1935, dans des conditions économiques difficiles, l'activité de la C.S.S. se déploie dans trois secteurs :

- l'extraction et la commercialisation de granulats. Elle gère dix ports le long des quais de la Seine, alimentés par péniches et auxquels les clients viennent s'approvisionner par camions : Pont de Courbevoie, Pont de Sèvres, Javel, Grenelle, Alma, Saint-Bernard, Quai de la Gare, Canal Saint-Martin, etc. ;
- l'exploitation d'une flotte fluviale d'une centaine de navires, pour livrer les ports ou les chantiers des clients et enlever les matériaux de démolition ;
- l'entretien et la réparation des moyens de dragage, la conception de nouvelles machines dans son bureau d'études et ses ateliers de Vigneux. La construction navale dans ses ateliers de Draveil ;

Ses effectifs s'élèvent à près de mille personnes. Elle met en œuvre : huit dragues, huit grues, deux élévateurs, huit pontons, onze gros remorqueurs et deux petits, cent dix-sept bateaux de navigation fluviale, six bateaux-clapets et dix-huit bateaux-margottats, etc. (voir en annexe les noms de ces unités).

2 - Les grèves de 1936-1937

L'évolution de la situation politique en France – la victoire du Front populaire et les accords Matignon – vont avoir des conséquences sur la vie de C.S.S., comme sur toute l'industrie française.

Le 14 février 1936, le président informe les administrateurs que « les mariniers qu'emploie la Compagnie des Sablières de la Seine se sont mis en grève le 13 février sans motifs valables et sans préavis. Ils ont donc été considérés comme ayant rompu leur contrat de travail et comme démissionnaires. Les mariniers ont entraîné dans la grève les équipages des dragues. L'alimentation des ports de Paris continue d'être assurée par les chefs de service. À l'occasion de cette grève, une diminution des salaires et une réduction des effectifs sont prévues ».

La grève est de relativement courte durée puisque, le 3 mars, le président fait savoir que « la grève du personnel de la Compagnie est virtuellement terminée. Les demandes de la clientèle ont été satisfaites pendant cette période, grâce à l'effort du directeur général, M. Boisseau, des chefs de service et des hommes de plus en plus

nombreux, à assurer le travail. Malgré l'insistance de l'inspecteur du travail, représentant le ministre du Travail, aucune conversation n'a eu lieu avec le personnel démissionnaire. Les ouvriers qui se sont présentés ont été rembauchés un par un. Un certain nombre d'éléments nouveaux ont été recrutés, soit sur place, soit dans l'Est. L'embauche sera limitée aux stricts besoins du moment et l'effectif restera nettement inférieur, à activité égale, à ce qu'il était précédemment. Le conseil décide l'attribution d'un certain nombre de primes au personnel qui, pendant la durée de la grève, a assuré le service ». L'état d'esprit avait donc peu évolué depuis 1908.

Du fait de cette situation, le mouvement de grève générale déclenché après les élections législatives du 3 mai 1936 – ayant vu le succès du Front populaire – sera très peu suivi par les terrassiers et les mariniers mais, déclare le président le 5 juin, « la grève des ateliers est à craindre à très brève échéance, le personnel devant s'appuyer sur les revendications présentées dans l'ensemble de la métallurgie. Par contre, la marine et l'exploitation ne sont pas animées du même désir, mais la pression des municipalités les entraînera obligatoirement dans la grève générale ⁸. Le manque de commandes rend d'ailleurs cet arrêt du travail probable profitable à la Compagnie ». Cependant, on constate, dès cette date, un changement notable de la position de la direction puisque « le conseil admet le principe de la signature d'un contrat collectif avec le personnel, en application des prochaines décisions gouvernementales ». C'est ce qui s'appelle « prendre le train en marche » ! En fait, l'adoption des lois sociales du Front populaire – la semaine de 40 heures, les deux semaines de congé payés, l'augmentation des salaires de 10 % – mettra fin rapidement aux grèves. La direction de la C.S.S. ne s'opposera pas à leur application puisque, s'appliquant à l'ensemble de l'industrie, elles mettaient toutes les entreprises sur le même plan.

Cependant, un conflit très dur éclatera de nouveau l'année suivante au sujet de l'application de la loi sur les 40 heures. Il durera du 26 juin au 27 août 1937, essentiellement dans le milieu des terrassiers-dragueurs. En effet, les ouvriers réclamaient de faire la semaine de 40 heures en 5 journées de 8 heures, alors que la C.S.S. voulait maintenir les chantiers et ateliers en service 6 jours par semaine, grâce au travail par roulement. Fort du soutien du syndicat patronal des entreprises sablières – celles-ci l'aident à tenir ses engagements commerciaux en mettant des matériaux et des moyens de transport à sa

8. De nombreuses communes de la région, dont Draveil et Vigneux, avaient élu des municipalités à majorité communiste, lors des élections municipales de 1935.

disposition –, la C.S.S. tient bon. Le président peut déclarer le 31 août : « La grève totale du service exploitation qui avait débuté le 26 juin 1937 a pris fin le 27 août. Partie seulement de l'ancien personnel de la Compagnie a pu être réembauchée, le volume actuel des ventes ne permettant pas l'emploi d'un effectif égal à celui qu'employait la Compagnie au mois de juin. L'horaire de travail primitivement fixé par la direction a, bien entendu, été maintenu et sera dorénavant appliqué. À dater du 12 août, une production partielle a été assurée par une équipe composée de la direction, des chefs de service et agents de maîtrise. La rupture du contrat de travail par le personnel a entraîné la perte de ses droits aux congés payés. Le conseil décide que partie des sommes que la société n'aura pas à verser à ce titre sera employée au versement d'allocations aux familles d'ouvriers les plus nécessiteux, et partie sera remise à titre de gratification au personnel dont le dévouement et l'énergie ont permis la reprise du travail dans des conditions normales. » C'est donc avec un effectif réduit, adapté à la stagnation du marché du sable, que la Compagnie reprend ses activités jusqu'à la déclaration de guerre de 1939.

3 - L'avant-guerre

L'année 1938 est marquée par le décès de Paul Piketty, premier président de la C.S.S. Pierre Piketty (fils de Paul) et Maurice Piketty (fils aîné de Charles) sont membres du conseil d'administration car, possédant environ vingt pour cent du capital, la famille Piketty joue un rôle actif dans l'administration et dans les choix stratégiques de la Compagnie. Cette dernière a d'ailleurs procédé en 1937 à une restructuration de son capital. D'une part, elle a absorbé une société immobilière, dite Société Immobilière de la rue Falguière n° 15 (à Paris), dont l'apport consiste en des immeubles en ruine situés à cette adresse (mais le terrain est bien placé pour une opération immobilière) et en un passif de 200 000 francs. De plus, par réévaluation de ses actifs et intégration de réserves, son capital est porté à 26 400 000 francs, divisé en 13 200 actions de 2 000 francs⁹. Ajoutant à son objet social « toutes opérations mobilières ou immobilières quelconques », la société prend le nom de « Compagnie anonyme des Sablières de la Seine », tout en

9. La valeur du franc 1937 est 6,6 fois inférieure à celle du franc 1906 et 1,9 fois à celle du franc 1921.

Séance du 31 Août 1937.

Stains présents : M. M. de Courcel, Euvrard, Paul
Liketty, Pierre Liketty et René Liketty.
Absent et excusé : M. Bazin.

La séance est ouverte à 14 heures sous la présidence
de Monsieur René Liketty.

Grève

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.
La grève totale du service exploitation, qui avait
débuté le 26 juin 1937 a pris fin le 27 Août 1937. Partie
seulement de l'ancien personnel de la Compagnie a pu être
réembauché, le volume actuel des ventes ne permettant pas
l'emploi d'un effectif égal à celui qui employait la Compagnie
au mois de juin. L'horaire de travail primitivement fixé
par la Direction a, bien entendu, été maintenu et sera
d'ores et déjà appliqué.

À dater du 1^{er} Août une production partielle a
été assurée par une équipe composée de la Direction, des
Chefs de service et Agents de maîtrise.

La rupture du contrat de travail par le personnel
a entraîné la perte de ses droits aux congés payés. Le Conseil
décide que partie des sommes que la Société n'aura pas eu
à verser à ce titre sera employée au versement d'allocations
aux familles d'ouvriers les plus nécessiteuses, et partie
sera remise à titre de gratification au personnel dont le
dévouement et l'énergie ont permis la reprise du travail
dans des conditions normales.

Syndicat Patronal. Lecture est donnée de la lettre adressée à tous les Stains
de la C. S. S. lors de la reprise du travail. Des démarches
seront faites, en outre, auprès des Présidents de divers
Syndicats Professionnels et Entrepreneurs pour exposer le
développement et l'issue de la lutte soutenue par la C. S. S.

Le volume des affaires est actuellement fort
réduit et, d'ici peu de jours, toute la clientèle de la C. S. S.
aura pu récupérer son matériel et aller travailler.

conservant le sigle C.S.S. Par la suite, elle abandonnera l'adjectif « anonyme » à l'occasion d'une modification de statuts pour retrouver son nom d'origine.

La démolition des bâtiments du 15, rue Falguière et la construction d'un garage à cet emplacement ne seront cependant réalisées qu'en 1950. Quarante ans plus tard, le 15, rue Falguière deviendra une adresse prestigieuse ¹⁰.

En prévision d'une reprise du marché de la construction et afin d'assurer son développement, la C.S.S. achète des terrains au-delà de Montereau-fault-Yonne et sur la Petite Seine, tandis qu'elle procède à la « découverte » de la Fosse des Carabiniers à Vigneux. À l'approche des risques de guerre, elle développe une activité un peu particulière : la fourniture à la Ville de Paris de millions de sacs de sable pour la défense passive et la protection des monuments. Un atelier d'ensachage est mis en place et cette activité présentera un certain intérêt au plan financier, la C.S.S. assurant à elle seule 85 % des besoins de la Ville de Paris.

V - GUERRE ET APRÈS-GUERRE 1939-1952

En septembre 1939, l'activité économique s'écroule. La consommation annuelle de sable qui s'élevait encore à 4 millions de tonnes en 1937 et 1938 chute à 2 millions en 1939. Elle ne dépassera pas 2,5 millions annuels jusqu'en 1945. René Piketty et Pierre Piketty sont mobilisés et Robert de Courcel accepte de reprendre temporairement la présidence du conseil d'administration. Les bureaux du siège social et les archives commerciales sont transférés du quai Henri IV à Paris aux Ateliers de Vigneux. En juin 1940, les activités industrielles et commerciales sont complètement interrompues. Pierre Piketty est prisonnier de guerre mais René Piketty peut, en août 1940, reprendre la direction de la Compagnie. Celle-ci se heurte au manque de carburant, à la réquisition et la dispersion d'une notable partie de sa flotte, au blocage de la navigation par les nombreux ponts écroulés. Disposant d'importants moyens de levage (grues flottantes, bigues), la

10. Le garage est désaffecté en 1987 et le terrain devient la propriété du groupe d'assurances *GAN*. La construction d'un immeuble destiné à abriter le siège social et la rédaction du journal *Le Monde* fait l'objet d'un concours emporté par les architectes français Pierre de Besset et Dominique Lyon. La réalisation est spectaculaire avec une façade de verre s'élevant en courbe vers le ciel, un vaste hall d'accueil et un atrium couvert autour duquel se distribuent les différents plateaux techniques. *Le Monde* a occupé l'immeuble de 1990 à 1996. Depuis cette dernière date, l'immeuble est devenu le siège de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France.

C.S.S. est chargée du relevage des tabliers de plusieurs ponts (Ris-Orangis, Villeneuve-Saint-Georges, Mantes et Fontaine-le-Port) et du dégagement du lit de la Seine. La sablière de Rouen est rapidement remise en exploitation ; les ateliers entreprennent la remise en état des bateaux que l'on a pu récupérer (5 bateaux de la S.S.S. ont été coulés et 10 réquisitionnés par les autorités allemandes). Grâce à ces actions énergiques, le bilan de l'exercice 1940 peut quand même être bénéficiaire, après la lourde perte enregistrée en 1939.

Nous manquons d'informations précises sur la manière dont la C.S.S. a fait face à la situation difficile des années d'occupation, le registre des délibérations du conseil d'administration de 1941 à 1946 ayant disparu. Le marché de la construction est extrêmement réduit bien que, en Normandie, les travaux du Mur de l'Atlantique nécessitent d'importants besoins en matériaux (donnant naissance aux blockhaus dont nous constatons encore la présence le long des côtes). La C.S.S. fait ce qui est en son pouvoir pour maintenir son existence et préserver son personnel. Des techniciens, embauchés juste avant la guerre et aujourd'hui à la retraite, se souviennent encore des interventions auprès des autorités du directeur général, M. Boisseau, ou de M. Martin, directeur des ateliers, pour leur éviter le départ en Allemagne au titre du STO (service du travail obligatoire).

Un drame frappe la famille Piketty et la Compagnie deux mois avant la libération de Paris. Le président René Piketty, qui exerce d'importantes responsabilités dans un mouvement de résistance de Paris et sa banlieue sud-est, est arrêté le 4 juin 1944 et déporté aux camps de Buchenwald, puis de Bergen-Belsen. Il survit, revient très affaibli en mai 1945 mais pourra bientôt reprendre ses activités, à l'âge de 57 ans. Sa liste perd les élections municipales de Grigny en avril 1946 et il se consacre à la direction de la C.S.S. dont l'activité est relancée en 1946 par l'enlèvement d'un volume important de déblais, 400 000 m³, en relation avec les destructions dues à la guerre. Ce volume se maintiendra entre 250 000 et 300 000 m³ durant les trois années suivantes. Les ventes de matériaux reprennent progressivement et atteignent en 1948 le chiffre record de 850 000 m³, qui était celui de 1934, la meilleure année d'avant-guerre. Le président souligne avec satisfaction que la part de la C.S.S. sur le marché parisien, qui était de 21 % en 1934 et avait chuté à 16 % en 1938, atteint 28 % en 1948. La Compagnie a cependant de gros besoins en capitaux car elle doit renouveler une grande partie de son matériel d'exploitation, obsolète ou détruit durant la guerre. Elle achète en Hollande un élévateur très moderne, « L'Hercule », et entreprend la construction aux ateliers de Draveil d'une très grosse drague, « La Calypso », destinée à remplacer « La Pénélope » à bout de souffle.



*Elévateur dans les fouilles, vers 1960.
Coll. C.S.S.*

Cependant le grand souci de la Compagnie est la disponibilité de terrains à exploiter, au plus près des chantiers de construction de la région parisienne. Elle dispose de 60 ha à Choisy-le-Roi mais doit en céder 40 à Gaz de France pour l'installation d'une cokerie et ne pourra en exploiter que 20, après construction d'un port intérieur. Elle fait l'acquisition d'un port intérieur et d'une carrière à Oissel, en amont de Rouen, ce qui va lui permettre de fournir les matériaux pour la reconstruction des villes du Havre et de Rouen. La négociation de surfaces importantes à Gennevilliers est en cours. L'exploitation de Grigny se poursuit encore quelque peu et les terrains de Vigneux, berceau de la Compagnie, sont en voie d'épuisement. Robert de Courcel propose de mettre en forage 18 ha situés dans le parc de sa propriété de Port-Courcel, dont le château a été fortement détérioré du fait de son occupation par les troupes allemandes et par les combats de la Libération. La riche bibliothèque de Robert de Courcel a subi des pertes inestimables. Le président Piketty, en informant les administrateurs de l'opération de forage, écrit : « Vous mesurerez sans aucun doute l'importance du nouveau service que rend ainsi Monsieur de Courcel à la Compagnie des Sablières de la Seine au mépris des inconvénients que peut présenter pour lui une telle exploitation ». Peu à peu, la C.S.S. reconstitue un stock de réserves foncières, qui atteindra 7 000 ha, garantie de la pérennité de son activité future.

Poursuivant ses efforts de diversification, la C.S.S. participe à la constitution d'une société d'exploitation de carrières de pouzzolanes dans le centre de la France, près de Clermont-Ferrand. La pouzzolane est une pierre volcanique poreuse et de faible densité, très appréciée en construction pour ses qualités d'isolation thermique et phonique. Par augmentations de capital successives, la C.S.S. deviendra le principal actionnaire de la Société d'Exploitation des Carrières du Centre, exploitant des carrières de pouzzolanes. La production de pouzzolanes se poursuivra une dizaine d'années mais n'atteindra pas le niveau escompté malgré les efforts de la C.S.S. pour diffuser son emploi. Une autre activité est également filialisée : l'exploitation des dépôts de matériaux le long des rives de la Seine, sous le nom de Société d'Exploitation des Ports de Détail.

1 - La situation financière

En raison des dévaluations liées à la guerre, une réévaluation des actifs et l'intégration de réserves porte, en 1946, le capital social de la C.S.S. à 100 687 500 francs. Elle fait l'acquisition de son siège social historique du 2 quai Henri IV et achète le terrain contigu du n°4 pour s'agrandir par la suite. Les bureaux et ateliers de Draveil, puis ceux de Vigneux font l'objet d'importants travaux de réhabilitation. Le premier exercice d'après-guerre pour lequel nous possédons des chiffres précis concerne l'année 1948. Le chiffre d'affaires s'élève à 463 millions de francs et a permis de dégager un bénéfice de 18,3 millions, dont 5 millions seulement seront distribués, afin de constituer des réserves. Car la société a fait des emprunts et émis des obligations pour relancer ses activités et ses charges financières s'élèvent à 7,5 millions. En septembre 1949, le capital social est doublé par prélèvement sur les réserves spéciales.

2 - Le climat social

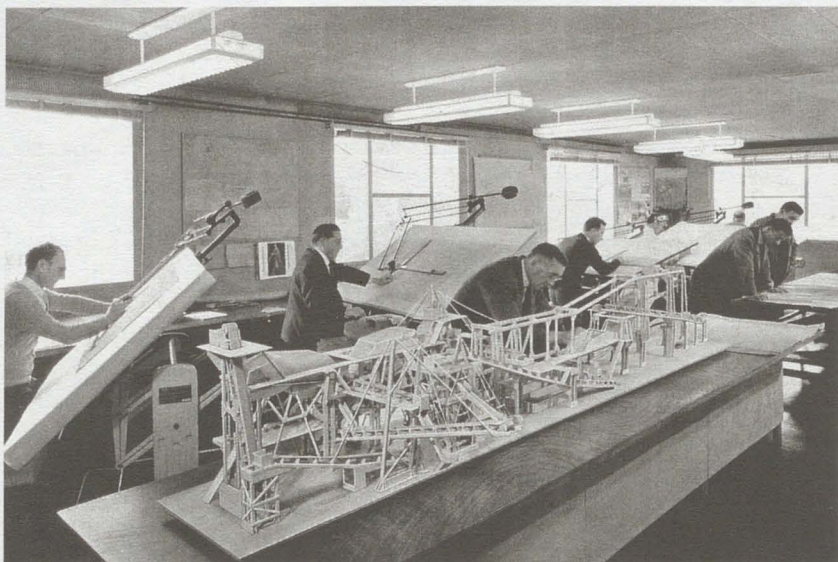
Que ce fût en 1908 ou en 1937, la direction de la C.S.S. n'avait pas brillé par sa fibre sociale. Il s'agissait d'ailleurs d'une attitude tout à fait courante dans le patronat de l'époque et particulièrement dans le milieu du bâtiment et des travaux publics. L'année 1945 voit la création des comités d'entreprise et l'adoption de nombreuses lois sociales (Sécurité Sociale, Allocations Familiales, etc.). Dès 1949, on peut constater une importante évolution des relations sociales au sein de la C.S.S. Chaque année, lors de l'assemblée générale des actionnaires, le président se félicite de la qualité des relations entretenues entre la

direction et le comité d'entreprise. Il souligne la lutte menée contre les accidents de travail, encore trop nombreux, et l'action des comités de sécurité. Lors de la mise en service de l'élévateur « Hercule », il ne manque pas de faire remarquer qu'une « place particulière a été faite à la sécurité, aux conditions de travail et au confort de l'équipage », remarques qui auraient été inimaginables avant la guerre. Le président signale également le rôle du service médico-social et le développement de l'apprentissage dans les ateliers de Draveil et Vigneux. Il souligne cependant le poids des charges sociales patronales qui atteignent, déjà à cette époque, 41 % des salaires et il calcule qu'elles représentent 90 000 francs pour chacun des 500 employés de la C.S.S. On observe que l'évolution des esprits est encore lente puisque cette somme est présentée comme un salaire qui aurait été soustrait aux ouvriers, sans mettre en parallèle les avantages qu'ils en retirent (protection maladie, retraite, accidents du travail...).

Parmi les dirigeants de la C.S.S., un homme joue à cette époque un rôle important, notamment dans le domaine de la direction du personnel. Il s'agit de Robert Bourgeois, ancien officier de marine, nommé directeur en 1945, directeur général en 1951 en remplacement de Léon Boisseau, et administrateur-directeur général en 1956.

Au début des années 1950, l'effectif est de près de cent personnes à l'atelier de Draveil où s'effectue la construction des coques – chaudronniers, soudeurs, charpentiers, encadrés par un directeur, deux contre-mâîtres et une secrétaire – et de près de deux cent cinquante personnes à l'établissement de Vigneux où, à proximité des ateliers d'entretien et de réparation, se trouvent les services de gestion du personnel et de l'exploitation, le service des achats, le bureau d'études, les bureaux technique et de préparation, l'infirmerie, la mutuelle, etc. L'atelier de Draveil était installé sur une île de la Fosse-aux-Carpes et, chaque jour, les employés devaient prendre une barque pour se rendre à leur travail. Ce n'est qu'en 1950 qu'une digue sera édifiée pour faciliter l'accès. Une sécheresse exceptionnelle marque l'été 1949 et frappe la production agricole, si bien que le conseil d'administration « considérant les difficultés que cette situation risque d'occasionner pour le ravitaillement au cours des prochains mois, décide d'acquérir une quantité de pommes de terre pour les distribuer gratuitement à chaque membre du personnel à raison de 100 kg ».

En ces années d'après-guerre, la crise du logement est particulièrement grave et le gouvernement institue la taxe de 1 % sur les salaires pour la construction de logements sociaux. Dans le cadre de cette loi, la C.S.S. décide d'édifier trente-trois pavillons pour son personnel à Draveil. L'emplacement choisi se trouve sur la partie des terrains de la Compagnie la plus éloignée de la Seine et la plus élevée pour



*Le bureau d'études de la C.S.S. aux ateliers de Vigneux.
Les dessinateurs travaillent à la conception de la drague Circé
en s'aidant d'une maquette en bois de la machine, 1962. Coll. C.S.S.*

protéger les maisons des inondations, le long de deux voies qui seront créées à cet effet : la rue des Sablières et la rue des Gravieres. Les pavillons de quatre pièces, tous identiques, seront disposés en épi pour éviter la monotonie, élevés sur sous-sol, et construits en... pouzzolanes, bien entendu. Un demi-siècle plus tard, ces pavillons, acquis par le personnel de la C.S.S. en location-vente et encore habités pour certains par des retraités de la C.S.S., constituent toujours un ensemble harmonieux et de qualité. Par la suite, la C.S.S. édifiera à Vigneux des logements pour ouvriers célibataires et, à Draveil, un « bâtiment social comportant réfectoire, douches, lavabo et vestiaires ».

VI - LES VINGT GLORIEUSES 1952-1972

À partir de 1950, la Compagnie des Sablières de la Seine, connaît un développement considérable. De la région de Rouen jusqu'à la vallée de l'Yonne, elle multiplie les chantiers pour accompagner la croissance des constructions de logements dans la région parisienne. C'est l'époque des grands ensembles. Les terrains de Vigneux et Grigny sont épuisés et la Compagnie exerce la majeure partie de son

activité de dragage dans la région de Rouen (Venables), à Gennevilliers, à Choisy-le-Roi et exploite des sablières terrestres à Valenton, au Carrefour Pompadour et à Mesly, près de Créteil. À Créteil, la C.S.S rachète l'entreprise des Sablières Alba dont elle confie la direction à un jeune ingénieur embauché en 1951, Jean-Pierre Hébré (dont nous retrouverons le nom). L'activité de remblayage s'effectue essentiellement sur les fouilles de Vigneux, concédées en fortagage et qui doivent être restituées à leurs propriétaires, tandis que les fouilles de Grigny et de Draveil restent en eau, jusqu'à ce que des décisions soient prises sur leur destination future.

La C.S.S. estime que le rythme de la reconstruction n'est pas assez soutenu et, avec l'ensemble des entreprises du secteur et l'abbé Pierre, fait pression sur le Ministère de la reconstruction et du logement pour que s'amplifient les programmes de logements. Le conseil s'inquiète « de l'importance sans cesse croissante de nos charges fiscales, de nos frais financiers et de la modicité de la rémunération des capitaux engagés ». À partir de 1955, l'activité explose : construction de l'aéroport d'Orly, début des travaux de l'autoroute du Sud qui traverse des terrains appartenant à la Compagnie, grands ensembles, si bien que la société « a du mal à répondre à la demande ».

En juin 1956, le capital de la C.S.S. est porté à 965 600 000 francs par intégration de 681 600 000 francs de réserves, puis à 1 159 790 000 francs par apport-fusion des filiales (Services des Sablières de la Seine, Société d'Exploitation des Ports de Détail) et apport-scission de la Société des Carrières du Centre (les pouzzolanes), capital divisé en actions de 10 000 francs. Le site sur lequel sont édifiés les ateliers de Vigneux, appartenant à la famille de Courcel, est acquis en octobre 1956 moyennant l'émission de 2 285 actions nouvelles de la C.S.S. La situation financière ainsi apurée permet l'émission d'une augmentation de capital en numéraire, souscrite en un mois et portant le capital à 1 331 150 000 francs (qui deviendront 13 311 500 nouveaux francs en 1960).

Les Français retrouvent la joie de vivre, les touristes se précipitent à Paris. Les bateaux-mouches, supprimés en 1939, sont remis en service sur la Seine ; le fleuron de leur flotte est la vedette « Le Borde-Frétigny » sur laquelle la jeune reine Elisabeth II, pour sa première visite officielle en France, parcourt en soirée la Seine illuminée de feux d'artifice, en compagnie du Président René Coty, tandis que plus d'un million de Parisiens se pressent sur les berges. Le mois suivant, en juin 1956, l'assemblée générale des actionnaires de la C.S.S. se tient à bord du Borde-Frétigny loué pour l'occasion et qui, de Vigneux à Mantes, visite les différents sites exploités par la compagnie. De nombreux retraités de la C.S.S. ont conservé le souvenir de cette journée !



Le pousseur Phoque d'une puissance de 300 CV construit par les ateliers de la C.S.S. en navigation sur la Seine. Sa fonction est d'acheminer les barges de sable vers l'un des quatre pousseurs de 460 CV pour constituer un convoi, vers 1960. Coll. C.S.S.

Jusque-là, les compagnies de navigation fluviale françaises utilisaient soit des bateaux automoteurs, dont l'exploitation était coûteuse, soit des barges remorquées dont la conduite était hasardeuse. Dans les années 1950 apparaît aux États-Unis, sur les grands fleuves, la technique du poussage : elle consiste à assembler des barges d'une manière rigide et de les propulser avec un pousseur de forte puissance. Au point d'arrivée, les barges sont dissociées et regroupées selon leurs destinations finales, sans transfert de leur contenu. L'économie de temps et de moyens est considérable. La C.S.S. charge Robert Bourgeois et Jean-Pierre Hébré d'adapter cette technique à la navigation fluviale française. Leur étude aboutit à la construction du premier pousseur français, « Le Tourville », qui est présenté le 27 septembre 1957 au président de la République (toujours René Coty) et au ministre des Travaux Publics lors de l'inauguration du Salon nautique de Paris : « La construction a été réalisée dans un délai très court puisque le matériel, conçu au cours du 4^e trimestre 1956, n'a

été commencé qu'en 1957. La coque du pousseur, vide de tous ses éléments et sans les superstructures et logements, a été mise à l'eau le 11 juillet 1957, les premiers essais ont eu lieu le 21 septembre et ont été pleinement satisfaisants. Ils seront poursuivis après l'achèvement du Salon nautique. Le deuxième pousseur est en cours de construction ; celle des barges se poursuit ». La technique du poussage révolutionne le monde de la navigation fluviale et s'impose rapidement comme le plus économique et le plus sûr des moyens de transport. L'assemblée générale des actionnaires 1958 aura lieu à bord du « Tourville », en navigation sur la Seine. L'Atelier de Draveil se spécialise dans la fabrication des barges, certaines longues de 50 m, puis de plus courtes, 33 m., mieux adaptées à la technique du poussage. Il en produira plus de 150, à un rythme qui atteindra jusqu'à deux par mois.

René Piketty quitte la présidence de la C.S.S. le 31 décembre 1960, alors que la Compagnie effectue son entrée en bourse. Il est remplacé par son cousin issu de germain Pierre Piketty qui, depuis son entrée dans la société en 1934, s'est longuement préparé à cette tâche. L'alternance se poursuit puisque la présidence passe des mains d'un petit-fils d'Eugène Piketty à celles d'un petit-fils d'Ernest Piketty. Mais, du fait de l'entrée en bourse, le capital se dilue, l'action C.S.S. devenant un titre de « père de famille », recommandé par les gestionnaires de patrimoine.

Le « Centenaire » de 1964

En 1964, la C.S.S. célèbre son « centenaire » en publiant une superbe plaquette d'une quarantaine de pages rappelant son histoire et présentant ses activités. Il s'agit d'une initiative du président Pierre Piketty pour commémorer la fondation par son grand-père et son grand-oncle de leur première entreprise de dragage en 1864, sous le nom Piketty frères. En fait, le nom de Compagnie des Sablières de la Seine et le sigle C.S.S. n'ont été créés qu'en 1906 et c'est en 2006 que la Compagnie pourra célébrer son premier siècle effectif d'existence.

Cependant, la plaquette de 1964 donne une image très complète et précise de la situation de la C.S.S., leader du marché des granulats dans la vallée de la Seine. Cette même année 1964, la C.S.S. crée une nouvelle filiale nommée « Le Béton de Paris », spécialisée dans la fourniture de béton prêt à l'emploi. En effet, selon une technique venue des États-Unis, le béton n'est plus produit sur les chantiers de construction, avec tous les aléas de qualité qui peuvent en résulter, mais de manière industrielle dans des centrales à béton – installées

près des dépôts de sable, graviers et ciment –, puis transporté sur les chantiers par des camions-toupies en flux tendu, au fil des besoins. Cette filiale de la C.S.S. occupe bientôt une place importante sur le marché : de 200 000 m³ en 1965, sa production passera à 600 000 m³ en 1968. En conclusion de la plaquette de 1964, le président Pierre Piketty peut déclarer avec fierté :

« Cent ans ont passé. Malgré trois guerres, une grave crise économique, la C.S.S. a poursuivi son développement et son expansion. Produisant davantage, transportant plus loin, multipliant les qualités offertes, développant son service de ventes, elle s'efforce de suivre et même de précéder les besoins de sa clientèle d'entreprises du bâtiment et de travaux publics. C'est dans cet esprit qu'elle entend la vente de béton prêt à l'emploi. La perspective des besoins de la région parisienne l'encourage à poursuivre et à développer son action. À 100 ans, la Compagnie des Sablières de la Seine ne s'est jamais sentie si jeune. »

À la fin des années 1960, la C.S.S. est une entreprise dynamique, ayant une grande expérience de son marché et à laquelle son personnel manifeste un fort attachement. À la Bourse de Paris, son action retient l'intérêt des grands investisseurs. Toutefois son activité, limitée au bassin de la Seine, est un peu étroite et peut faire craindre une OPA. En juin 1970, une assemblée générale extraordinaire décide, en application de la loi du 24 juillet 1966, de séparer les fonctions de représentation du capital et de direction opérationnelle en adoptant une structure comportant un conseil de surveillance et un directoire de trois membres. Pierre Piketty devient président du Conseil de surveillance et la présidence du directoire est assurée par Robert Bourgeois, auquel succèdera en 1973 Jean-Pierre Hébré.

VII - L'ARRIVÉE DE LAFARGE 1972-1974

Développant ses activités d'extraction et de transport, la C.S.S. s'associe avec la Société des Ciments Lafarge, leader du marché du ciment, dont les activités sont complémentaires de la sienne. Lafarge est une entreprise dont l'origine remonte à 1833 et dont le développement international a commencé avec la construction du canal de Suez. La société Lafarge confie à la C.S.S. l'exploitation des sablières dont elle est propriétaire, cède au « Béton de Paris » sa filiale de béton prêt à l'emploi et prend une participation de 20 % dans le capital de la C.S.S., disposant de ce fait de trois sièges à son Conseil de surveillance.

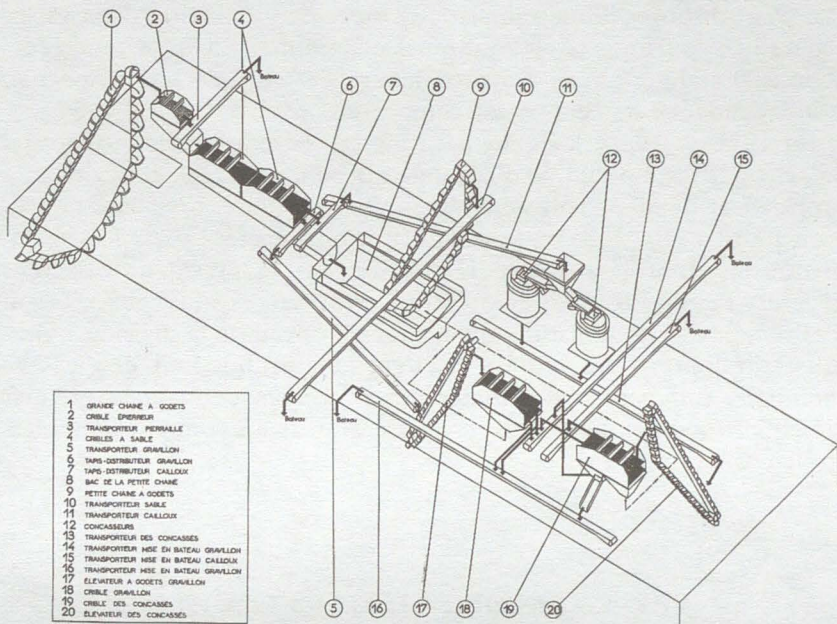


Schéma de la drague *Circé* 11.

À partir de 1974, la crise du marché immobilier pèse lourdement sur les résultats de la compagnie. Sa capitalisation boursière baisse alors que, grâce à la sage politique d'investissement de ses dirigeants, elle dispose d'actifs importants. Pour éviter une OPA hostile, Lafarge lance une offre pour porter sa participation à 33 % du capital de la

11. De *Dahila* en 1916 à *Circé* en 1963, en passant par *Pénélope* et *Calypso*, la C.S.S. a conçu et réalisé des dragues toujours plus performantes et plus automatisées. En 1969, le bulletin d'information du personnel de la Compagnie décrit fièrement le fonctionnement de la dernière-née et plus grande d'Europe, *Circé*, produisant directement les granulats calibrés suivants :

- du sable, de 0 à 6 mm de "diamètre".
- de petits gravillons, 6-15 mm, roulés (par les eaux) ou obtenus par concassage.
- des gravillons, 15-25 mm, roulés ou concassés.
- du caillou, 25-60 mm.
- de la pierraille, de dimension supérieure à 60 mm.

La drague est supportée par un ponton de 68 mètres de long et 10 mètres de large, pesant 177 tonnes et construit à Draveil, le long duquel cinq barges sont amarrées. Le poids total de la drague est de 700 tonnes et la puissance électrique installée de 630 KVA. L'ensemble est démontable pour passer sous les ponts.

Le débit horaire maximal de *Circé* est de 300 m³/heure et, en situation théorique, elle produit 190 m³/heure de sable, 60 m³/heure de gravillons, 40 m³/heure de caillou et 10 m³/heure de pierraille.

C.S.S. et disposer d'une minorité de blocage. Le résultat dépasse ses espérances puisque, de nombreuses actionnaires apportant leurs actions, Lafarge se retrouve propriétaire de 64 % de la Compagnie. L'indépendance de celle-ci est compromise.

En 1978 et 1980, les Ciments Lafarge, devenus Lafarge-Coppée, lancent une offre publique d'échange des actions C.S.S. et deviennent propriétaire de 96 % de la compagnie. Le conseil de surveillance devenant inutile, la C.S.S. reprend le statut de société à conseil d'administration, dont Jean-Pierre Hébré devient le président directeur général, Pierre Piketty s'étant retiré en 1976. Ayant conservé son identité, la C.S.S. constitue depuis lors le noyau de la division « Granulats et Béton » du groupe Lafarge, aujourd'hui l'un des leaders mondiaux du marché des matériaux de construction et le premier cimentier mondial, structuré en quatre branches : Ciment, Granulats et Béton, Toiture, Plâtre.

VIII - LA FIN DES ATELIERS 1975-1984

La crise économique, consécutive au conflit du Moyen-Orient, perturbe à partir de 1973 l'activité de la compagnie. La pénurie de carburant, réduisant la production d'énergie, entraîne l'écroulement du marché de la construction et de celui des matériaux. À la C.S.S., les ateliers sont particulièrement affectés par la crise. L'atelier de Draveil est le premier menacé du fait de l'absence de besoins en matériels neufs. La compagnie tente d'assurer sa survie en entreprenant la construction de house-boats, bateaux de tourisme fluvial, puisque les canaux attirent de plus en plus de vacanciers. Mais cette activité n'est pas suffisamment importante pour être rentable. L'activité de construction de l'atelier de Draveil cesse en 1976, la plus grande partie de son personnel étant muté à Vigneux ou mis en préretraite. Malgré la difficulté physique du travail de construction navale et les risques d'accident, un climat de profonde chaleur humaine régnait dans ces ateliers et leur fermeture est rudement ressentie. La nostalgie de cette époque transparaît dans les propos des « retraités des sablières » que l'on rencontre dans les rues de Draveil et de Vigneux. Les activités de réparation sont elles-mêmes menacées car l'éloignement des chantiers d'exploitation rend le retour jusqu'à Vigneux des matériels à réparer de plus en plus coûteux. Les déplacements depuis Draveil ou Vigneux des techniciens de maintenance sont également

longs et onéreux. La société réfléchit donc à une modification de son organisation et à une réduction de ses moyens industriels propres.

En février 1977, 113 licenciements aux ateliers de Vigneux réduisent l'effectif à 140 personnes. En juin 1977, 93 ouvriers sont mis en chômage technique partiel. Les projets de reconversion des ateliers (on parle de la fabrication de câbles électriques) n'aboutissent pas et les ateliers de Vigneux ferment définitivement leurs portes en décembre 1979, fermeture mettant fin à une aventure industrielle qui avait marqué la région pendant plus d'un siècle. La population de la commune subit rudement le choc et le maire écrit dans le bulletin municipal : « Depuis 1864, Vigneux a vécu l'exploitation des sablières. Exploitation de l'extraction de sable, mais aussi exploitation des hommes. Le souvenir des grèves des carriers en 1908 et de leur répression sanglante reste vivace à Vigneux. Depuis l'ouverture du premier chantier jusqu'à nos jours, ce sont des centaines d'hectares du sol de Vigneux qui ont ainsi été fouillés et qui ont fait la richesse de la Compagnie des Sablières. » Le site de Vigneux sera rapidement réutilisé puisqu'une entreprise de récupération prendra possession des bâtiments et les adaptera à ses besoins, tandis que la darse sera transformée en port de plaisance, accueillant à l'année des bateaux privés.

Une activité d'entretien et de maintenance, employant vingt-cinq personnes, est maintenue à l'atelier de Draveil sous la direction de Claude Capy, entré à la C.S.S. en 1958 comme agent d'ordonnancement et électricien, devenu ingénieur en suivant les cours du Conservatoire des Arts et Métiers. À son tour, l'atelier de Draveil ferme définitivement ses portes le 31 décembre 1984. Le terrain est laissé à l'état de friche industrielle. Le lieu-dit La Fosse aux Carpes et le plan d'eau où s'effectuait le lancement des coques deviennent le domaine des pêcheurs. La nature y reprend ses droits, la flore se développe, les oiseaux migrateurs qui suivent le cours de la Seine y font étape ou y nidifient. Le terrain devient propriété de l'Agence Foncière et Technique de la Région Ile-de-France qui veille à sa préservation et prépare son aménagement dans le respect des principes de l'écologie.

Remerciements

Malgré les importants changements structurels que la Compagnie des Sablières de la Seine a connus depuis vingt-cinq ans, les registres des délibérations de son conseil d'administration, sauf un, ont été conservés en archives. Je remercie vivement Monsieur Patrice Lucas,

actuel président-directeur général de la Compagnie des Sablières de la Seine, d'avoir bien voulu m'autoriser à les consulter, mettant personnel et local à ma disposition.

Mes remerciements vont également à Madame Caroline Piketty – petite-fille de René Piketty –, conservateur à la section du XX^e siècle aux Archives nationales, qui m'a communiqué l'arbre généalogique et de nombreuses informations concernant sa famille, à Monsieur Gérard Piketty – petit-fils de Maurice Piketty –, ingénieur au corps des Mines, ancien directeur au ministère de l'Industrie et président de nombreuses sociétés dans le domaine de l'énergie, qui a bien voulu me parler des activités industrielles de sa famille.

Je remercie particulièrement Monsieur Claude Capy, dernier directeur de l'atelier de Draveil, qui, après une carrière de vingt-six ans à la C.S.S. riche en promotions, est devenu responsable de la sécurité de Lafarge Béton Granulats, avant de prendre sa retraite en 1993. Je pense aussi à J., secrétaire aux ateliers de Draveil et Vigneux de 1947 à 1982, qui conserve, dût sa modestie en souffrir, un remarquable souvenir de cette aventure industrielle, ainsi qu'à tous les anciens employés et ouvriers de la C.S.S. qui ont accepté de me parler de leur vie professionnelle.

ANNEXE 1

Les présidents de la Compagnie des Sablières de la Seine

1906-1906 : Charles Piketty	1973-1976 : Pierre Piketty (C.S.) et Jean-Pierre Hébré (Directoire)
1906-1919 : Paul Piketty	
1919-1928 : Louis Leneru	1977-1979 : Guillaume de Courcel (C.S.) et Jean-Pierre Hébré (Directoire)
1928-1933 : Robert de Courcel	
1933-1934 : Henri Noble	
1934-1935 : Paul Piketty	
1935-1960 : René Piketty	1979-1983 : Jean-Pierre Hébré, PDG
1961-1970 : Pierre Piketty	
1970-1973 : Pierre Piketty (C.S.) et Robert Bourgeois (Directoire)	

ANNEXE 2

Quelques chiffres extraits des bilans de la C.S.S. de sa création à la Deuxième Guerre mondiale (en francs courants)

Exercice	Actif	Bénéfice brut (ou perte)	Dividende	Valeur du Franc
1906	4 267 080	302 671	30	1,00
1907	4 695 623	388 239	30	1,00
1908	4 825 605	311 501	30	1,00
1909	5 016 912	327 000	30	1,00
1910	5 450 454	565 130	30	1,00
1911	6 100 181	886 766	30	0,87
1912	6 878 955	1 074 291	30	0,87
1913	7 356 643	910 518	30	0,87
1914	7 662 943	376 189	30	0,87
1915	7 570 845	162 151	15	0,72
1916	7 775 605	280 156	30	0,65
1917	8 143 108	525 597	30	0,54
1918	8 585 328	611 367	40	0,42
1919	9 050 931	789 533	40	0,34
1920	10 591 091	812 575	40	0,25
1921	11 097 132	1 015 440	40	0,28
1922	11 623 090	881 868	40	0,29
1923	13 020 706	1 703 515	45	0,27
1924	14 344 303	1 997 699	50	0,23
1925	15 595 664	1 607 915	50	0,22
1926	18 355 257	2 850 544	50	0,17
1927	18 981 542	1 788 139	87,50	0,16
1928	20 452 541	3 852 090	125	0,16
1929	23 924 455	5 907 925	125	0,15
1930	33 532 561	7 277 739	135	0,15
1931	40 469 471	4 063 665	80	0,15
1932	39 935 016	543 391	23,75	0,17
1933	37 729 720	731 141	28,50	0,18
1934	39 410 430	712 582	28,50	0,18
1935	44 784 617	- 613 694	-	0,20
1936	45 884 764	- 205 997	-	0,19
1937	41 347 147	323 662	20	0,15
1938	41 720 440	355 246	20	0,13
1939	44 107 208	- 1 293 294	-	0,12
1940	47 227 143	2 241 796	60	0,10

ANNEXE 3

Les matériels de la C.S.S. en 1936

Les dragues : Antinéa, Pénélope, Dalila, Patriote, Hyacinthe, Tulipe, Louise, Légère.

Les grues : Girafe, Autruche, Cygne, Ibis, Sarcelle, Pélican, Manon, Sapho.

Les élévateurs : Cyclope, Samson.

Les remorqueurs : Abeille, Centenaire, Emeraude, France, Friquet, Jade, Lisors, Neptunus, Rubis, Topaze, Turquoise.

Les pontons : Printemps, Eté, Automne, Etna, Nord, Beauséjour, Venise, Elisa.

Les bateaux : Alpha, Béta, Gamma, Delta, Epsilon, Dzeta, Eta, Theta, Iota, Kappa, Arras, Brest, Cette, Dijon, Lille, Lyon, Macon, Marseille, Nancy, Nantes, Alger, Bizerte, Bône, Bougie, Gabès, Oran, Sfax, Sousse, Tunis, Adige, Adour, Aven, Bidassoa, Boucan, Brivet, Canche, Ciron, Gange, Gironde, Hudson, Indus, Jourdain, Kansas, Kentucky, Meuse, Nil, Oder, Orénoque, Sambre, Tibre, Vilaine, Weser, Zambèze, Acacia, Ananas, Anémone, Arum, Azalée, Laurier, Lilas, Lotus, Lichen, Lys, Cérès, Junon, Mars, Mercure, Pallas, Phébus, Séléne, Uranus, Vénus, Vesta, Barbillon, Brème, Brochet, Carpe, Cyprin, Gardon, Goujon, Lotte, Perche, Truite, Anvers, Bruges, Cassel, Gand, Liège, Mons, Namur, Ostende, Spa, Verviers, Alpes, Ardennes, Argonne, Jura, Vosges, Basilic, Jecko, Iguane, Léopard, Varan, N° 83, N° 89, N° 92, N° 93, N° 94, N° 96, Oasis.

ANNEXE 4

Organigramme de la C.S.S. en 1969

En 1969, au plus fort de son expansion en tant que société indépendante, la C.S.S. est fière de publier son organigramme :

Président : Pierre Piketty.

Administrateurs : Robert Bourgeois, directeur général, Guillaume de Courcel (qui a succédé à son père décédé), Jean-Pierre Dumont, Pierre Euvrard, Maurice Henriot, Jean-Pierre Hébré, directeur général adjoint, François Piketty (fils de Maurice).

Secrétaire général et directeur administratif : Jean Bluzet, chargé de la gestion financière, des services comptables et achats, de la gestion du personnel, de l'administration du patrimoine immobilier, des questions contentieuses, juridiques et fiscales. Il est assisté de Roland Ferdégué.

Chef du service comptable : Roger Fritz.

Service du personnel : Roger Tate, responsable en particulier du service de la paye, implanté à Vigneux.

Service achats : Yves Lambert.

Direction commerciale : Michel Legrand, assisté de :

- M. Cournarie, pour les transports fluviaux, les ports et les décharges ;
- M. Hermann, pour les livraisons sur chantiers et les transports camions ;
- M. Crespel, pour les ventes et les relations avec la clientèle.

Direction technique : Ernest Bach, également directeur de l'établissement de Vigneux, poste où il a succédé à M. Martin, personnalité bien connue à Vigneux et à Draveil. Assisté de M. Vacheret, E. Bach dirige les ateliers de Vigneux et pilote les ateliers de réparation situés sur les différents sites d'exploitation.

Il a également en charge :

- Le bureau d'études de Vigneux, dirigé par M. Grimaud ;
- Le service « Préparation du travail », dirigé par M. Maire.

L'Atelier de Draveil, spécialisé en grosse chaudronnerie et dans la construction des coques et pontons, constitue une entité indépendante, dirigée par Jean Girardin.

Le service du génie civil est dirigé par Thierry Herrenschmidt, secondé par M. Pertuis.

Enfin, le service « Exploitation », chargé de la gestion de tous les chantiers d'extraction, est placé sous la responsabilité de Clément Lagelée. La position de ces chantiers varie en fonction de l'épuisement des terrains. Ainsi, à titre d'exemple, en 1969, les chantiers en exploitation se situent à :

- Vinneuf, Misy et Balloy, en amont de Paris ;
- Valenton, Mesly et Créteil, en région parisienne ;
- Bernières et Venables, en aval de Paris ;
- les décharges terrestres (par camions) s'effectuent à Valenton et Créteil, tandis que les décharges fluviales se poursuivent à Vigneux. L'effectif est d'environ 650 personnes, comprenant 27 cadres, 74 employés et agents de maîtrise, 550 ouvriers. À noter que près de la moitié de ces ouvriers travaillent aux ateliers de Vigneux et Draveil.

Les noms et les fonctions de ces dirigeants méritent d'être cités ici car ils apparaissent souvent dans les propos, aux intonations nostalgiques, des « retraités des Sablières » que l'on peut toujours rencontrer à Draveil ou à Vigneux.

La « Sainte Madeleine » de Villeconin, un Natoire de provenance Rotrou de Saudreville

par Dimitri SALMON

à E. de M.

Suspendu à plus de trois mètres du sol, un grand tableau aux couleurs semble-t-il altérées par le temps, accueille depuis un siècle au moins (fig. 1) les fidèles et simples visiteurs qui pénètrent dans l'église Saint-Aubin de Villeconin, village rural situé à une quinzaine de kilomètres d'Étampes (fig. 2)¹. En dépit de son état de conservation laissant à première vue à désirer, la toile, haut perchée, non loin du chœur, presque en face de la chaire, au mur nord de la nef, présente des qualités de composition et d'exécution certaines, propres à éveiller la curiosité de celui qui s'intéresse un peu à la peinture.

Si la sobre majesté qui en émane avait maintes fois retenu notre attention, ce sont les recherches que nous menons sur l'histoire du château de Saudreville et de ses différents propriétaires qui nous ont conduit, il y a quelque temps, à essayer d'en savoir plus sur ce tableau dont nous espérons démontrer ici l'importance patrimoniale. En nous penchant sur l'œuvre à proprement parler, sur les rares mentions y faisant allusion, en nous attardant aussi sur les différents membres de la famille à laquelle on doit sa présence à Villeconin – présence intimement liée à l'histoire locale –, tâchons sinon de résoudre entièrement les problèmes qu'elle pose, au moins d'émettre quelques hypothèses relatives à son autographie et sa provenance.

1. Arrondissement d'Étampes, canton d'Etréchy. L'église est inscrite sur l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté du 6 mars 1926. On consultera en particulier, sur Villeconin, ses hameaux et son église : Maxime LEGRAND, *Étampes pittoresque*, tome II, 3^e partie. Étampes, 1902, p. 72 à 102 ; Raymond DEVEVEY, *Recueil de notes sur Villeconin*, 1971 (compilation manuscrite conservée à la mairie de Villeconin) ; *Villeconin - Archives inédites en Essonne* (réalisé par la commune de Villeconin), 1994.

1 - Le tableau

Peint sur une toile mesurant 2,20 m de haut sur 1,54 m de large, aujourd'hui assez simplement encadré d'une baguette de bois sombre – à listel et feuillure dorés –, notre tableau montre Marie Madeleine, les mains jointes, en prière dans le désert, c'est-à-dire en un lieu retiré (fig. 3). Rocheuse et verdoyante, presque sauvage, la nature qui entoure l'anachorète cherche non pas à représenter fidèlement mais seulement à évoquer la Sainte-Baume, ce massif montagneux provençal creusé d'une caverne où la pénitente, dit-on, passa les trente dernières années de sa vie à pleurer ses péchés, méditer les vérités de la foi et expier. Un voile terne – dont nous dirons un mot plus loin – gênant considérablement sa lecture, il est difficile, à ce jour, de décrire avec précision la « Sainte Madeleine » de Villeconin : vêtue d'une chemise blanche et d'un manteau rouge, chaussée de sandales assez simples, la chevelure dénouée et flottant sur ses épaules, la pécheresse repentie semble assise sur une aspérité du terrain, accoudée à un rocher sur lequel reposent, dans un équilibre précaire, un crâne symbolisant la vanité des biens de ce monde et une pénitence, ce fouet constitué de plusieurs cordelettes à nœuds. Une grande croix en bois à ses pieds – symbole anachronique de la Rédemption –, le corps contorsionné, elle dirige un regard extatique vers le large rayon lumineux qui, du ciel, descend divinement sur elle. Des larmes coulent-elles le long de ses joues ? Nous ne saurions le dire, pour l'instant.

2 - Bibliographie et sources

À notre connaissance, Maxime Legrand est le seul auteur à dire un mot de notre tableau, au détour du chapitre qu'il consacre en 1907 à Villeconin dans *Étampes Pittoresque* : il y cite, en effet, à l'occasion du court inventaire qu'il dresse du mobilier de l'église, « un tableau représentant sainte Marie Madeleine attribué à Carle Vanloo !! et provenant de la chapelle de Saudreville »². Ces précisions qui concernent, d'une part, l'auteur de la toile, d'autre part, sa provenance – Saudreville est un des hameaux de Villeconin – sont d'autant plus pertinentes que, par chance, Legrand indique ses sources, explicitement et par deux fois : « Nous devons tous ces détails et la plupart des renseignements sur la commune, au manuscrit de M. l'abbé Massuchetti, qui a récolté sur Villeconin une quantité de documents précieux et du plus grand intérêt [...]. Villeconin possède sa monographie très bien faite, malheureusement encore manuscrite.

2. Maxime LEGRAND, *op. cit.*, p. 81.

L'auteur, un de ses anciens curés, l'abbé Massuchetti, l'a bourrée de documents et a su la rendre extrêmement intéressante. Nous la trouvons au presbytère où le curé actuel nous la communique obligeamment avant de nous faire les honneurs de son église. Que de renseignements précieux nous y puisons pour une visite qui va joindre ainsi l'utile à l'agréable ! En quelques secondes, toute l'histoire du pays se déroule à grands traits sous nos yeux³. »

Le manuscrit original des *Notes inédites sur Villeconin et ses hameaux* de Félix-Louis Massuchetti (Versailles, 1849-1919 ; curé de Villeconin de 1884 à 1887⁴) est hélas perdu depuis la fin des années 1970⁵ mais nous avons pu retrouver aux Archives de l'évêché de Versailles ses brouillons⁶, qui contiennent effectivement plusieurs allusions à la « Madeleine ». Quatre sont ainsi disséminées dans un dossier intitulé par l'abbé « L'église de Villeconin et la sépulture de la famille de Rotrou »⁷ :

– « Dans le chœur, du côté de l'Évangile, un tableau attribué à Vanloo représente sainte Madeleine à la Sainte-Baume. Ce tableau vient de la chapelle du château de Saudreville ».

– « Tableau de Sainte Marie Madeleine, attribué à Van Loe. Provenant de la chapelle de Saudreville, donnée à l'Église de Villeconin par les héritiers de M. de Rotrou. »

– « Un superbe tableau représentant Sainte Marie Madeleine en méditation à la sainte Beume, ornait jadis la chapelle du château de Saudreville. Il est placé en face de la chaire, près de la grille du chœur. On l'attribue à Carle Vanloe qui le destinait à un château de Bretagne. Donné à M. de Rotrou, seigneur de Saudreville, celui-ci plaça le tableau dans la chapelle de son château. Lorsqu'en 1857 les héritiers de M. de Rotrou vendirent Saudreville, ils donnèrent ce tableau à l'église de Villeconin en souvenir de leurs ancêtres. »

– « À la chapelle du château du Fresne, il y avait le tableau de l'autel, représentant la Nativité de notre Seigneur. Lors de mon séjour à Villeconin, je m'aperçus que ce tableau, délaissé dans cette chapelle abandonnée, commençait à se détériorer. J'écrivis

3. *Ibid.*, p. 73 et 78.

4. Voir sa nécrologie dans *La Semaine Religieuse du diocèse de Versailles*, n° 35, 31 août 1919.

5. D'après une note conservée dans Raymond DEVEVEY, *op. cit.*, p. 37

6. Arch. dioc., Versailles, 8D. Ces brouillons sont constitués de diverses liasses réunissant plusieurs centaines de feuillets volants manuscrits, très raturés, plus ou moins classés thématiquement, souvent redondants, parfois contradictoires. Notons que Massuchetti dut, à l'époque, avoir accès aux archives de la seigneurie de Bouterwilliers (aujourd'hui non localisées), dont dépendait celle de Saudreville.

7. *Ibid.*, liasse CLXV n° 2.

Fig. 3 – Ch.-J. Natoire,
« Sainte Madeleine »,
Villeconin,
Église Saint-Aubin.
huile sur toile ;
220 × 154 cm
(photo D. Salmon).



à Monsieur De Jeux, propriétaire actuel du Fresne, d'imiter Monsieur de Rotrou et qu'ainsi l'église de Villeconin conserverait un souvenir du château du Fresne et de celui de Saudreville. Je ne reçus pas de réponse. Qu'est devenu ce tableau ? S'il est encore au Fresne, il doit être dans un état lamentable ! »

En parcourant un dossier intitulé, cette fois, « Les Curés de Villeconin, de 1610 à 1884 »⁸, on tombe d'autre part sur une allusion faite à « [François-Pierre] Jouvin [curé de Villeconin de] 1842 à 1880 [qui] obtint pour l'église le tableau de la chapelle de Saudreville : Ste Madeleine qu'on attribue à Wanloe ».

Enfin, sur une note comprise dans le dossier « Château et Fief de Saudreville acquis ensuite par la famille de Rotrou »⁹, on peut lire les lignes suivantes : « Au milieu des appartements [du château...] s'élevait une chapelle dédiée à Sainte Madeleine. Une fine copie de Wanloo représentant la célèbre pénitente orna longtemps cet oratoire. Ce tableau avait été donné à Pierre de Rotrou¹⁰ qui le destina à sa chapelle de Saudreville. Aujourd'hui il est dans l'église de Villeconin. »

8. *Ibid.*, liasse CLXV n° 3.

9. *Ibid.*, liasse CLXVIII n° 6.

10. Voir note 53.

Dans la mesure où Massuchetti ne donne pas l'origine des six témoignages couchés par lui sur le papier, et puisque nous ignorons en quels termes il choisit finalement de faire allusion à notre peinture dans la version définitive – et aujourd'hui perdue – de ses *Notes...*, nous ne pouvons que tenter de retrouver ailleurs les informations complémentaires qui nous aideront à confirmer ou infirmer les renseignements qu'il avance, souvent contradictoires, nous l'avons vu, redondants par définition, et apportant chacun un éclairage dont il s'agira de mesurer la pertinence.

Compte tenu de l'allusion citée ici, d'après laquelle la « Madeleine » aurait été donnée à l'église de Villeconin « lorsqu'en 1857 les héritiers de M. de Rotrou vendirent Saudreville », il paraît assez légitime que l'on ne retrouve point la trace du dit tableau dans l'inventaire des effets mobiliers de l'église de Villeconin dressé en 1806¹¹ que conservent les Archives départementales de l'Essonne. Grâce à un inventaire de l'église Saint-Aubin de Villeconin datant de 1886, en revanche, dont le numéro 12 correspond à notre « Sainte Madeleine à la Sainte Beaume », on apprend que ce tableau fut « donné par Mr. de Rotrou en 1849 »¹² : cette mention – reprise dans l'inventaire dressé le 7 janvier 1896 par le conseil de fabrique de la même paroisse¹³ – invalide a priori la date de « 1857 » avancée par Massuchetti... Au regard des autres tableaux alors conservés à Saint-Aubin, il est, par ailleurs, plus que probable que la « Madeleine » venant de Saudreville compte parmi les « deux magnifiques peintures sur toile et leur encadrement » dont fait état un second inventaire – dressé par les marguilliers de la même fabrique le 6 septembre 1896 –, incluses dans une liste du mobilier se trouvant dans l'église et qui est « à réparer »¹⁴...

Étrangement, notre tableau n'est ensuite répertorié ni dans l'inventaire des archives et objets mobiliers de la mairie de Villeconin dressé par le maire de cette commune, le 20 mai 1888, qui cite cependant un « Tableau de fond / M. de Rotrou 1836 »¹⁵..., ni dans l'inventaire des biens dépendant de la fabrique paroissiale de Villeconin dressé en

11. Arch. dép. Essonne, E dépôt 13 / 2 M 3.

12. Arch. dioc. Evry-Corbeil, Carton Villeconin, fascicule manuscrit (M. Robert Suire, comm. orale, 10 décembre 2003).

13. Arch. dép. Essonne, 1 J 76-1, folio 291, n° 28.

14. *Ibid.*, 1 J 76-1, folio 311 (2 O 1420, le 1^{er} octobre 1896, apporte la même précision).

15. *Ibid.*, E dépôt 13 / 3 D 1, folio 16 recto. Il est probable que cette mention corresponde à notre tableau : elle comprendrait alors seulement une date de don erronée (1836). Nous avons vu que, d'après Massuchetti, c'est Jouvin qui « obtint pour l'église le tableau de la chapelle de Saudreville »... or ce dernier ne prit ses fonctions à Villeconin que le 14 février 1842 (*Ibid.*, 1 J 76-1, folio 145-146).

exécution de l'article 3 de la loi du 9 décembre 1905¹⁶, le 13 mars 1906, au moment de la séparation des biens de l'Église et de l'État (la liste en question ne mentionne d'ailleurs pas une seule des peintures se trouvant à Saint-Aubin...).

Si les sources que nous avons pu exhumer à ce jour et auxquelles nous venons de nous référer s'accordent sur un point, c'est bien sur celui que la « Madeleine » de Villeconin, attribuée au peintre Carle Van Loo (1705-1765), est un don de la famille de Rotrou provenant de la chapelle privée de son château, sis à Saudreville. Malheureusement ni les Archives départementales de l'Essonne – où ont été déposées celles de Villeconin –, ni celles d'Eure-et-Loir¹⁷ ou des Yvelines¹⁸, ni les Archives diocésaines d'Évry¹⁹ ou de Chartres²⁰ ne semblent abriter de document stipulant les conditions précises ou la date exacte de cette libéralité. Quant aux importantes et riches archives Rotrou, soigneusement conservées, augmentées et transmises de génération en génération depuis le XVII^e siècle (voir ci-dessous), elles ne paraissent pas non plus en garder la mémoire ; nous pouvons même ajouter que l'existence du grand tableau et son don à l'église Saint-Aubin ne participent pas du vaste ensemble d'anecdotes et de souvenirs relatifs au Saudreville de leurs ancêtres que les représentants de cette maison ont retenu jusqu'à nos jours.

Avant de rappeler ici, succinctement, qui étaient les Rotrou de Saudreville, soulignons que si leur « Madeleine » est sans aucun doute la trace la plus importante qu'ils aient laissée à l'église de Villeconin, elle n'en est pas pour autant la seule (voir annexe 1). Chercher à préciser ici la provenance de ce tableau nous a, d'autre part, incité à mettre en forme les quelques renseignements que nous avons pu réunir ayant trait à la chapelle du château de Saudreville, qui l'abrita a priori plus d'un siècle durant (voir annexe 2).

Le fait, notons-le, que pas un des inventaires dressés dans l'oratoire privé des Rotrou – et cités en annexe – ne fasse explicitement référence à notre « Sainte Madeleine » s'explique a priori par le statut d'immeuble

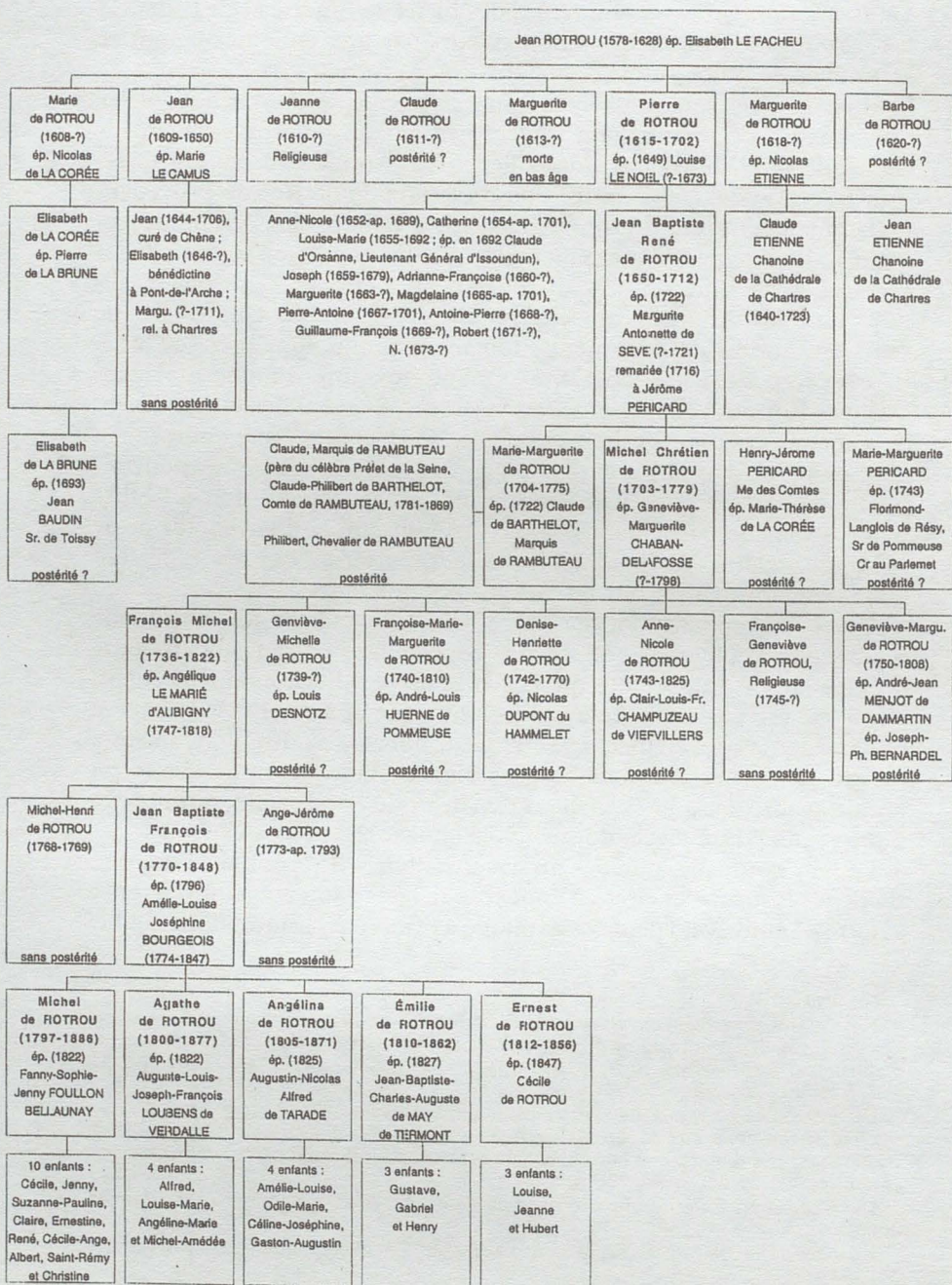
16. *Ibid.*, 8 V 7.

17. Le procès verbal de la visite pastorale effectuée en 1724 à Villeconin et conservé aux Archives départementales d'Eure-et-Loir (G 804) ne contient par définition pas d'allusion à la *Madeleine* Rotrou (Mme Anne-Marie Joly, Arch. dép. Eure-et-Loir, comm. écrite, novembre 2003).

18. Les procès verbaux des visites pastorales effectuées en 1850, 1853 et 1856 à Villeconin conservés aux Archives départementales des Yvelines (2 V 17, 20 et 23) ne contiennent pas d'allusion à notre tableau (Mme Annick Bezaud, Arch. dép. Yvelines, comm. écrite, 29 décembre 2003).

19. M. Robert Suire, archiviste du diocèse d'Évry-Corbeil, comm. orale, 3 mars 2002.

20. M. Pierre Bizeau, archiviste du diocèse de Chartres, comm. orale, décembre 2003.



par destination que devait revêtir le tableau, probablement intégré à quelque décor de boiseries et pas seulement « accroché » à un mur : dans un partage Rotrou, on peut ainsi lire, à propos d'un « calice avec sa patène destiné à l'usage de la chapelle [que] ces deux objets qui sont placés à perpétuelle demeure doivent être considérés comme faisant partie de l'immeuble [et, par conséquent, ne pas être pris en compte dans le cadre d'éventuels inventaires...] aux termes de l'article 90 de la coutume de Paris qui forme le droit commun du royaume sur cette matière »²¹...

3 - Les Rotrou de Saudreville²²

Pierre naît le 21 juin 1615, à Dreux. Secrétaire particulier du comte de Guébriant dès le milieu des années 1630, le frère cadet du célèbre poète du même nom (1609-1650) est bientôt fait secrétaire de l'armée puis, en 1642, commissaire des guerres. À la mort de Guébriant, l'année suivante, il devient le dépositaire de ses papiers personnels, quitte les armes et, en 1645, se voit confier la mission de superviser l'ambassade extraordinaire dont est chargée la maréchale de Guébriant pour accompagner en Pologne la princesse Marie-Louise de Gonzague, qui doit être mariée au roi Ladislas IV. Il épouse lui-même, le 2 octobre 1649, Louise Le Noël²³ – fille d'Anne Columet et de défunt Claude Le Noël, ancien conseiller du Roi et Receveur général du taillon en la généralité de Berri – qui lui donnera vingt enfants. Le 7 juin suivant, pour constituer un douaire à sa femme, Rotrou achète, moyennant la somme de 18 500 livres tournois, à Achille Le Petit de Gournay (1620-1684), conseiller aumônier du Roy, abbé commendataire et baron

21. Arch. nat., Min. Central, LXXII-443, 30 septembre 1780, folio 28.

22. Nous nous sommes servi des ouvrages suivants – ainsi que des registres de l'état civil de Villeconin (Arch. dép. Essonne) – pour rédiger ces notules biographiques relatives aux différents Rotrou s'étant succédé à Saudreville : Comtesse MILON DE LERNAY, *Jean Rotrou, dit « Le Grand »*. Dreux, 1869, (dont p. 78-80 et 85) ; DE LA CHENAYE-DESBOIS et BADIER, *Dictionnaire de la Noblesse...* Paris, 1872, t. 17, p. 747-750 ; Léonce PERSON, *Les papiers de Pierre Rotrou de Saudreville*. Paris, 1883, (dont p. 36 et 44) ; François BLUCHE, *Les magistrats du Grand Conseil au XVIII^e siècle / 1690-1791*. Paris, 1966, p. 133 ; Christine FAVRE-LEJEUNE, *Les secrétaires du Roi de la Grande Chancellerie de France*. 1986, p. 1181-1182 ; Joël FÉLIX, *Les magistrats du Parlement de Paris (1770-1790) : dictionnaire biographique et généalogique*. Paris, Sedopols, 1990, p. 124 ; Dominique FERNANDES, « Hôtel de Castelnau, puis de Rotrou » dans *De la Place Royale à la Place des Vosges*. Paris, 1996, p. 189-195. De manière générale, nous avons aussi très largement bénéficié de l'aide infiniment aimable du comte de Rotrou, que nous tenons à remercier tout particulièrement.

23. Arch. nat., Min. Central, XX-271, 2 octobre 1649.

d'Évron²⁴, « la terre et fief de Saudreville et celluy de la Ronce y annexé »²⁵. Quelques mois après avoir perdu sa femme, décédée à Paris dans leur maison de la rue Sainte Avoye, le 26 novembre 1673, Rotrou est reconnu « seigneur haut justicier dudit Saudreville et lieux en dépendants, en vertu d'un acte de concession et Lettres Patentes du mois de mars 1674, à lui accordés par Louis XIV, en considération des services rendus par lui au roi Louis XIII et à l'État, dans les différentes campagnes du maréchal comte de Guébriant »²⁶. Il entre dans la noblesse de robe en étant reçu conseiller secrétaire du roi, maison, couronne de France et de ses finances le 19 mars 1682 et accroît ses possessions aux alentours de Saudreville en rachetant, entre autres, aux religieux Célestins de la Sainte Trinité de Marcoussis, le 4 novembre 1684, « les fief, terre et seigneurie, moyenne et basse justice de Fourchainville, consistant en maison à demeurer appliquée à plusieurs bâtiments, écuries, granges, cour, jardin »²⁷. Il s'éteint, en charge à Paris, le 15 mars 1702, âgé de 87 ans, en la maison de l'Institut de l'Oratoire, faubourg Saint-Jacques, paroisse Saint-Jacques du Haut Pas.

Si l'on sait qu'en 1650, Rotrou fait l'acquisition à Saudreville d'un domaine d'un peu plus de 180 arpents, on ignore à quoi ressemblait précisément le « lieu seigneurial »²⁸ entrant alors en sa propriété. Une lecture attentive de l'acte de vente et de ses annexes permet cependant de se faire une petite idée de l'organisation des environs immédiats de cette demeure : elle se composait d'une « grande maison »²⁹ avec « granges, pressoir, estables, pavillons, coulombier à pied et volliaires, courtz »³⁰ et « ecuryes [...] avec la cour y enfermée et enclose esdicts bastimens »³¹, précédée d'une « allée plantée d'arbres par laquelle l'on entre en ladicté maison »³², un « jardin estant au derrière de la maison dudict Saudreville contenant un arpent ou environ, tenant d'un costé auxdictes maisons, de l'autre aux vignes, [et]

24. GERAULT, *Notice historique sur Évron, son abbaye et ses monuments*. Laval, 1838, p. 57-58, 60, 63-64 ; Alphonse ANGOT et Ferdinand GAUGAIN, *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne*. Mayenne, 1962, t. II, p. 136 et 669 et t. IV, p. 552 ; Augustin CEUNEAU, *La Réforme de Saint-Maur à l'abbaye Notre-Dame d'Évron - 1640-1791*. Laval, 1949, p. 27-28, 43, 46, 84-86 et 166.

25. Arch. nat., Min. Central, XX-273, 7 juin 1650, folio 2.

26. DE LA CHENAY-DESBOIS et BADIÉ, *op. cit.*, p. 747.

27. Maxime LEGRAND, *op. cit.*, p. 91. Arch. dép. Essonne, 2 E 48/136.

28. Arch. nat., Min. Central, XX-273, 7 juin 1650, annexe 2, folio 5, n° 9.

29. *Ibid.*, folio 2.

30. *Ibid.*

31. Arch. nat., Min. Central, XX-273, 7 juin 1650, annexe 1, folio 1, n° 1.

32. *Ibid.*, n° 7.

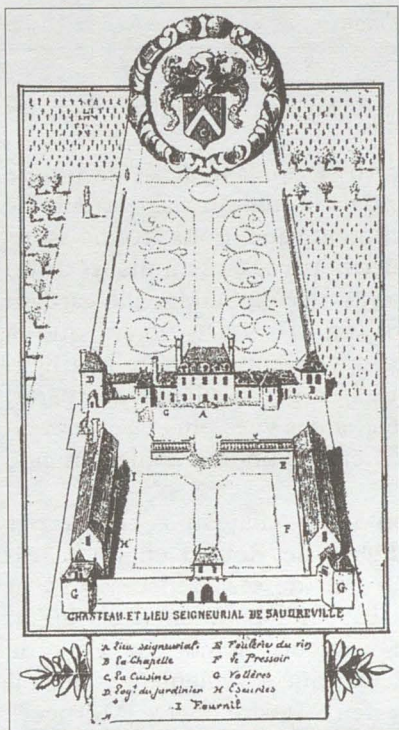


Fig. 4 - Le plan-terrier de Saudreville, vers 1685 (d'après Étampes pittoresque, 1902).

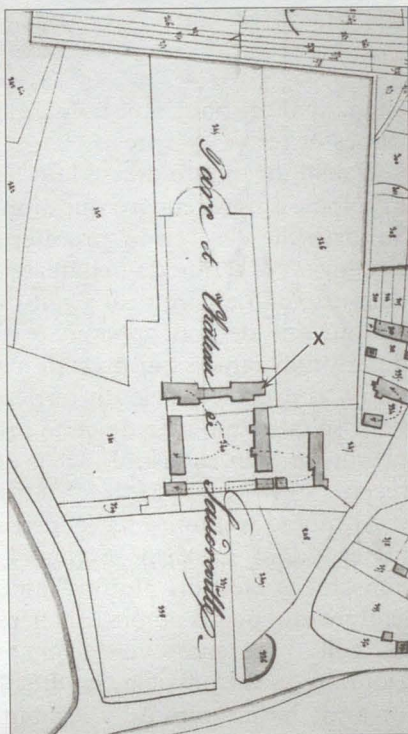


Fig. 5 - Plan cadastral (extrait), 1826. (Arch. dép. Essonne, 3P 1843, photo Y. Morelle).

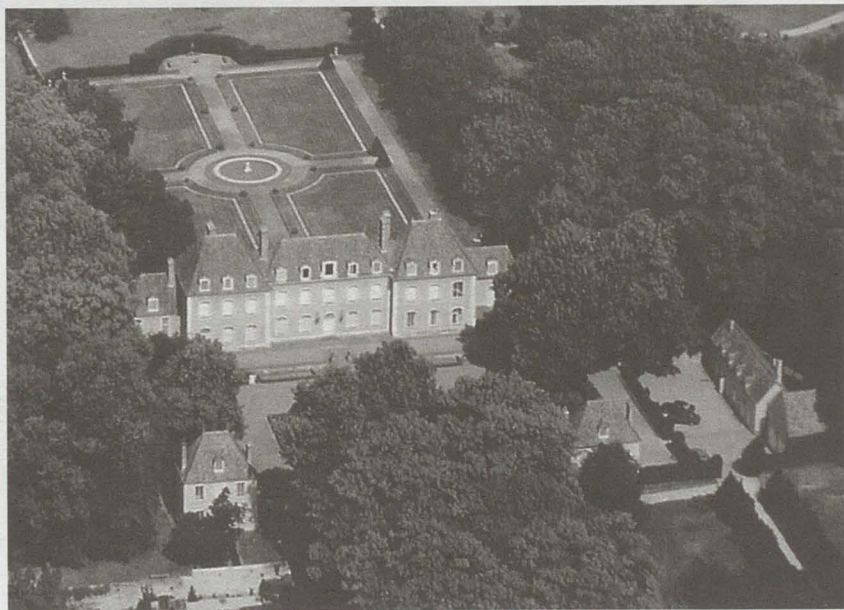


Fig. 6 - Vue aérienne du château de Saudreville (1981).

joignant d'un bout aux bois de haute fustaye et de l'autre auxdictes vignes et terres cy après »³³.

Dans l'inventaire dressé le 6 février 1674, après le décès de Louise Le Noël, il n'est encore question que de « la maison seigneuriale de Saudreville »³⁴, et le premier document que nous connaissons employant le terme de « château » (qui sera par la suite toujours usité) date de 1685 environ : il s'agit du plan terrier de Saudreville gardant le souvenir de son apparence d'alors (fig. 4)³⁵. On notera que la description rapide qui précède paraît pouvoir correspondre à la figuration conservée par le dit terrier – que l'on peu d'ailleurs comparer, pour se faire une idée de cette propriété, à des vues plus tardives : un extrait du plan cadastral (1826 ; fig. 5) et une photographie aérienne récente (1981 ; fig. 6).

À quand remonte la construction du « château » connu par l'image dont on dispose (fig. 4) ? Pierre de Rotrou en est-il responsable ? Doit-on plutôt l'imputer à l'un de ses prédécesseurs, et le frère du poète aurait-il acheté en 1650 les bâtiments tels qu'on les voit représentés vers 1685 ? Le vendeur, Achille Le Petit de Gournay, avait possédé Saudreville deux années seulement... mais il en avait hérité comme « légataire de feu Messire Pierre Mortier³⁶ [...] son oncle vivant conseiller et aulmosnier du roy et cy devant abbé et baron dudict Esvron »³⁷. Ce Mortier – décrit dans une transaction du 26 novembre 1642 comme « estant [...] en sa maison de Saudreville paroisse de Villeconin baillage d'Estampes »³⁸ – est,

33. *Ibid.*, n° 2.

34. Arch. nat., Min. Central, LXXVIII-328, 22 décembre 1673 (en annexe : « Mémoire des meubles, ustencilles d'hostel, vaisselle et autres choses qui se sont trouvez en la maison seigneuriale de Saudreville », estimés le 6 février 1674).

35. L'un des principaux mérites du chapitre consacré à Villeconin d'*Étampes Pittoresque* est, sans doute, de mentionner l'existence et reproduire en partie, par la gravure, « un papier terrier, dressé au cours des années 1685 et suivantes, par Maître Jean Besnard, notaire royal à Villeconin, en vertu de lettres à terrier obtenues du roi le 30 décembre 1684, publiées avec les « trois hauts cris solennels » à Étampes et à Villeconin, en faveur de Pierre de Rotrou » (Maxime LEGRAND, *op. cit.*, p. 92). Ce document – que nous n'avons pu localiser à ce jour – fait l'objet, en note, d'une description succincte mais laissant quelque peu imaginer sa nature : « Papier terrier de 215 feuillets, orné de deux dessins en couleur, appartenant à M. Boulé [en 1907], et obligeamment communiqué par M. Brossard, adjoint de Villeconin, avec : 1° un plan terrier du XVII^e siècle, dressé sur peau ; en tête, deux anges peints à l'aquateinte soutiennent une banderole aux armoiries des Rotrou, sommée d'un casque de face, taré de sept grilles avec bandeau ; cette fois, le champ est d'azur au lieu de gueules ; sur la banderole on lit [en capitales] « Plan de la Haute Justice de Saudreville » ; 2° un autre plan de 1753, relatif à des échanges avec M. de Barville, et dressé par Jean Delanoue, arpenteur royal » (*Id.*).

36. Alphonse ANGOT et Ferdinand GAUGAIN, *op. cit.*, 1962, t. III, p. 129.

37. Arch. nat., Min. Central, XX-273, 7 juin 1650, folio 1 et 3.

38. *Ibid.*, XI-145, 26 novembre 1642.

pour sa part, tout à fait susceptible d'avoir fait construire, dans la première moitié du XVII^e siècle, une demeure « moderne » en remplacement d'une plus ancienne... Nous avons pu établir, en outre, que ce Mortier, comme Achille Le Petit, descendait du très fortuné Claude Mortier, seigneur de Soisy-sur-Seine et du Fresne (aux abords de Saudreville), connu des historiens pour s'être fait bâtir une vaste résidence à Paris vers 1585, dont la moitié encore debout, sise au 26 de la rue des Francs-Bourgeois, est traditionnellement appelée... « Hôtel de Sandreville » – il faudrait dire, plutôt, « de Saudreville » ! –, celle-ci ayant un temps appartenu à l'un des petits-fils dudit Claude Mortier, Alphonse Le Berche, Seigneur de Saudreville³⁹...

Jean-Baptiste-René est le seul héritier de son père, ses frères étant prématurément décédés et ses différentes sœurs encore vivantes en 1702 étant entrées en religion. Né à Paris, le 4 septembre 1650, porté sur les fonts baptismaux de l'église Saint-Sulpice par la maréchale de Guébriant⁴⁰, il est reçu conseiller secrétaire du roi aux lieu et place de son père à la mort de celui-ci, en 1702, et prend pour épouse, le 15 décembre de la même année, Marguerite-Antoinette de Sève, fille de Nicolas, chevalier, seigneur de Platteau, Marchais, en partie de Roinville, capitaine d'une compagnie de dragons dans le régiment du roi. Il s'éteint en son hôtel de la rue Sainte-Avoye, le 6 mai 1712, à l'âge de 62 ans, laissant deux enfants âgés de neuf et huit ans : Michel-Chrétien et Marie-Marguerite (née à Saudreville, le 23 novembre 1704, et décédée le 12 janvier 1775 après s'être mariée, le 14 février 1722, à Claude de Barthelot, marquis de Rambuteau, dont un des petits-fils fut le célèbre préfet de la Seine).

Michel-Chrétien naît à Paris le 5 octobre 1703. Ayant perdu son père très jeune, il voit sa mère se remarier, le 30 décembre 1716, à Jerosme Péricard, maître des comptes, seigneur du Chesne (près de Dourdan), dont elle a deux autres enfants. Après avoir été avocat en Parlement, Rotrou est nommé conseiller au Grand Conseil, par provisions du 12 décembre 1727, et reçu le 14 janvier

39. Sur l'hôtel de Sandreville (de Saudreville !) et ses différents propriétaires, on lira de préférence : J.-P. BABELON, « Les hôtels de Sandreville, d'Almeras et Poussepin, étude topographique et architecturale sur le lotissement du parc du cardinal Bertrand » dans *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 99^e et 100^e années, 1972-1973. Paris, 1976, p. 63-107 et « L'Hôtel Mortier puis de Sandreville » dans *La Rue des Francs-Bourgeois*. Paris, 1992, p. 220-233 ; Philippe BÉCHU, « L'Hôtel de Sandreville » dans *ibid.* p. 234-243

40. Auguste JAL, *Dictionnaire critique de Biographie et d'Histoire*. Paris, 1867, p. 646.

1728. Deux ans plus tard, le 12 mars 1730, il recueille, avec sa sœur, les successions de ses père et mère ⁴¹, cette dernière étant décédée en 1721 en son château de Platteau (fig. 2), tout près du fief des Rotrou : indépendamment du château de Saudreville, qui revient à Michel-Chrétien du fait de son droit d'aînesse, les deux héritiers se répartissent quantité de rentes et de terres en région parisienne, ainsi que plusieurs fermes et des maisons à Paris. Rotrou épouse, par contrat du 26 septembre 1735 ⁴², Geneviève-Marguerite Chaban de La Fosse. En quinze ans, sept enfants naîtront de cette union dont un garçon, François-Michel, l'aîné. Le 17 février 1750, moyennant la somme de 40 000 livres, le seigneur de Saudreville achète à Paris l'hôtel situé au numéro 5 de la Place Royale, actuelle Place des Vosges ⁴³. À 72 ans, il est nommé président au Grand Conseil du Roi par provisions du 11 janvier 1775. Il meurt en charge à Saudreville quatre ans plus tard, le 10 novembre 1779, âgé de 76 ans ⁴⁴. Sa veuve décède à son tour le 3 germinal de l'An VI (23 mars 1798) en son hôtel de la Place Royale (vendu par la suite, le 8 pluviôse de l'An VIII, ou 28 janvier 1800).

Au cours du XVIII^e siècle, à une date restant encore à préciser, Michel-Chrétien de Rotrou entreprend d'importants travaux en son château de Saudreville... transformant la demeure ayant appartenu à ses père et grand-père (fig. 4) en celle que l'on connaît aujourd'hui, et qu'habiteront ses fils, petit-fils et arrière petits-enfants (fig. 5 à 7). Les grandes et petites ailes latérales du corps de logis principal, par exemple, sont alors agrandies et le « grand escalier à deux noyaux montant jusqu'en haut » ⁴⁵ jusqu'alors situé au milieu du long bâtiment disparaît au profit de deux autres, localisés dans les nouvelles ailes (le décor de la rampe en fer forgé de l'un d'entre eux porte, répétée, l'initiale des Rotrou). À l'extérieur, de même, l'« entrée vers [la] grande avant cour par une porte cochère audessus de laquelle est un donjon couvert de tuille en pavillon auquel on monte par un degré hors œuvre dont les marches sont de bois et à jour » ⁴⁶ (fig. 4) est supprimée, et remplacée par une haute grille en fer forgé, flanquée de deux douves sèches (fig. 5 et 23).

41. Arch. nat., Min. Central, LI-870, 12 mars 1730.

42. *Ibid.*, LXVIII-397, 26 septembre 1735.

43. *Ibid.*, LXXII-318, 17 février 1750 ; Dominique FERNANDES, *op. cit.*

44. Arch. dép. Essonne, E dépôt 13 / 2 E 8 ; Villeconin, *arch. inéd.*, *op. cit.*, p. 79-80.

45. Arch. nat., Z1^j-610, 23 janvier 1730, p. 5 (et Arch. nat., Min. Central, LI-871, 7 mai 1730 (procès verbal de l'estimation des biens immeubles de la succession de Jean-Baptiste-René de Rotrou et sa femme, en date du 23 décembre 1729, annexé, folio 33).

46. *Ibid.*, p. 6.

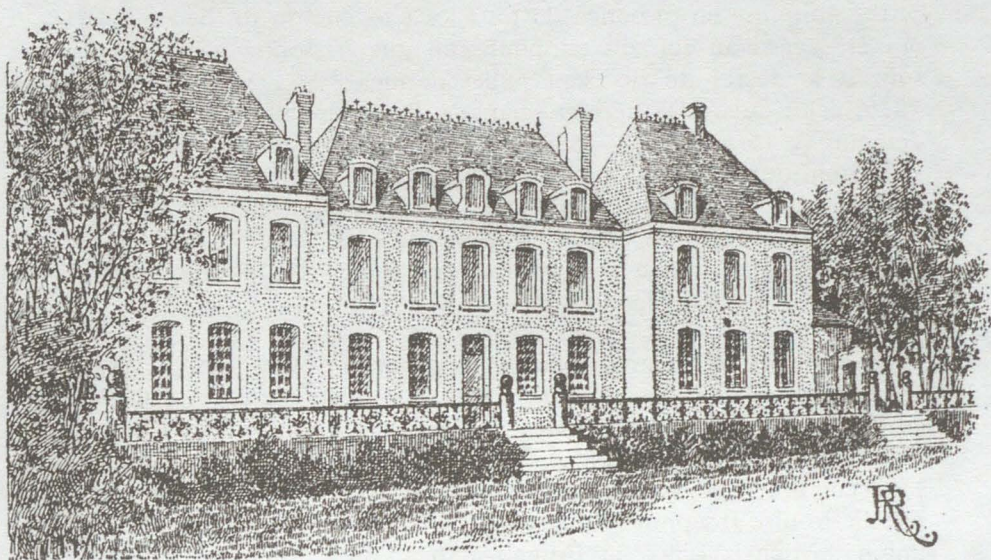


Fig. 7 – René Ravault, *Le château de Saudreville, depuis la cour d'honneur* (d'après Étampes pittoresque, 1907).

François-Michel, né à Paris le 13 octobre 1736, est reçu auditeur ordinaire à la Chambre des comptes de Paris le 15 juin 1759. Quatre ans après avoir accompli son « Grand Tour » en Italie⁴⁷ – cinq mois durant, en 1763 –, il épouse par contrat du 25 février 1767⁴⁸, Angélique-Henriette Le Marié d'Aubigny, fille de Jérôme Le Marié d'Aubigny, maître des comptes, et d'Angélique Jeanne Cousinet. Aux termes de l'acte de partage – en date du 30 septembre 1780⁴⁹ – de la succession de son père Michel-Chrétien, la terre de Saudreville lui revient en raison, toujours, de son droit d'aînesse. Une dizaine d'années plus tard, durant la Révolution, le nouveau seigneur de Saudreville est gardé à vue en son château : s'il ne semble pas avoir été sérieusement inquiété, il fut toutefois contraint, « le sixième jour de la première décade du second mois de l'An II de la République Française [dimanche 27 octobre 1793] » à remettre au greffe du conseil municipal de Villeconin ses « titres féodaux portant sences [*sic*] et rentes, [...] terriers tant anciens que nouveaux, foi et hommages [qui] ont été brûlés dans le carrefour de

47. François-Michel de ROTROU, *Voyage d'Italie, 1763*. Châtenay Malabry, Altedit, 2001.

48. Arch. nat., Min. Central, XCIV-336, 22 février 1767.

49. Arch. nat., Min. Central, LXXII-443, 30 septembre 1780.

cette commune en présence de tous les citoyens du dit lieu qui en ont été averti au son du tambour afin que personne n'en ignore, suivant le décret du dix sept juillet dernier⁵⁰ ». Devenu veuf en 1818, celui qui fut le dernier seigneur de Saudreville s'éteint en sa demeure le 15 mai 1822, après avoir exercé la fonction de maire de Villeconin durant presque un quart de siècle, à partir du 28 Pluviôse de l'An VIII (17 février 1800). Son seul et unique héritier est son fils Jean-Baptiste-François, « ainsi constaté, à défaut d'inventaire après décès, par un acte de notoriété dressé par M^e Daveluy, notaire à Étampes, le 28 décembre 1857⁵¹ ».

Jean-Baptiste-François naît à Paris, dans l'hôtel familial de la place Royale, le 27 janvier 1770. Il vient tout juste d'être reçu avocat au Parlement de Paris quand éclate la Révolution. À partir de 1794, il est employé dans le génie à Ypres (Flandres) où il épouse, le 15 décembre 1796, la fille d'un orfèvre et bourgmestre de cette ville, Amélie-Louise-Joséphine Bourgeois. Cinq enfants naîtront de cette union : Michel (Lille, 25 Frimaire An VI (15 décembre 1797) – Saint-Servan 5 janvier 1886), Agathe (Saudreville, 2 Germinal An VIII (23 mars 1800) – Marolles-en-Hurepoix, 31 mai 1877), Angéline (Ypres, 13 Brumaire an XIV (4 novembre 1805) – Corbeilles, 10 mars 1871), Émilie (Ypres, 16 mai 1810 – ?, 2 octobre 1862) et Ernest (Ypres, 26 juillet 1812 – Paris, 21 novembre 1856). Vers 1815, Jean-Baptiste-François regagne Saudreville puis la capitale où il achète moyennant 22 500 francs, en 1819, une maison sise 51 quai de Bourbon, en l'Île-Saint-Louis⁵². En 1822, il succède à son père à la mairie de Villeconin et marie dans sa commune, en quelques années, quatre de ses enfants : le 9 septembre 1822, Michel épouse Fanny-Sophie-Jenny Foullon-Bellaunay (10 enfants) et, sa sœur Agathe Auguste-Louis-Joseph-François Loubens de Verdalle (4 enfants) ; le 17 mai 1825, Angéline prend pour époux Augustin-Nicolas-Alfred de Tarade (4 enfants) ; le 27 août 1827, enfin, Émilie devient la femme de Jean-Baptiste-Charles-Auguste de May de Termont (3 enfants). Rotrou perd sa femme le 13 février 1847 et voit, le 9 juin de la même année, son cadet Ernest épouser, à Paris, l'aînée des filles de son frère Michel (2 enfants). Moins d'un an plus tard, il s'éteint dans son château, à l'âge de 78 ans, en charge de la mairie

50. Arch. dép. Essonne, E dépôt 13, 2 D 1.

51. Arch. nat., Min. Central, XXXI-1009, 26 juillet 1866, folio 19 ; les minutes de Me Daveluy ayant, semble-t-il, brûlé pendant la Seconde Guerre mondiale, l'acte de notoriété en question paraît à tout jamais perdu.

52. *Ibid.*, CXII-940, 10-11 mars 1819.

de Villeconin depuis vingt-six années. Ses héritiers conservent la grande majorité de ses propriétés à Saudreville durant une décennie avant de proposer aux enchères, en plus de la maison du quai Bourbon, le château, la ferme de Fourchainville et celle de La Ronce, ainsi que toutes les terres acquises dans la région par leurs ancêtres durant deux siècles. Le domaine de Jean-Baptiste-François s'étendait, en 1848, sur au moins 242 hectares (vendus un peu plus de 320 000 francs entre 1849 et 1858).

À la lumière de cet aperçu biographique, le « Mr. de Rotrou » – auquel fait allusion l'inventaire de 1886 – qui aurait « donné [...] en 1849 », la « Sainte Madeleine » à l'église de Villeconin ne semble pouvoir qu'être Michel, l'aîné des héritiers de Jean-Baptiste-François⁵³. Dans ce cas, il ne paraît pas impensable que ce dernier, en accord avec ses frères et sœurs, ait souhaité accomplir un geste de charité envers cette église en mémoire de ses parents récemment disparus. Le testament de son père ne comporte pas d'allusion au sort devant être réservé à cette peinture⁵⁴... mais il est très concevable qu'il ait oralement chargé ses enfants de transférer, après sa mort, la « Sainte Madeleine » de la chapelle de Saudreville à l'église Saint-Aubin ; cette hypothèse paraît d'autant plus plausible qu'en tant que maire, Jean-Baptiste-François de Rotrou savait mieux que quiconque que l'église de sa commune cherchait alors à se « procurer un tableau pour le maître-autel dont elle a grand besoin », comme en témoigne une note de sa main datant du 17 décembre 1845 et retranscrite dans un registre de correspondance de Villeconin⁵⁵. Extrait du décor – dont nous ignorons tout – qui dut être imaginé pour le recevoir et le mettre en valeur, le grand tableau rejoignit donc l'église voisine, semble-t-il en 1849, où il fut alors assez certainement accroché, déjà, à son emplacement actuel : nous avons vu, en effet, que dans les années 1880, Massuchetti le disait « placé en face de la chaire, près de la grille du chœur » (fig. 1). Certainement est-ce à l'occasion de son transport et de sa nouvelle présentation à Villeconin que fut réalisée la sobre bordure en bois qui l'encadre aujourd'hui encore, dont le profil, la semelle, l'assemblage et la protection arrière en bois paraissent dater

53. Pour des raisons évidentes, il est impossible que ce « Mr. de Rotrou » soit Pierre de Rotrou, décédé en 1702, comme l'affirme Massuchetti dans une des notes – contradictoires – que nous avons retrouvées dans ses brouillons, et reproduites plus haut.

54. Arch. nat., Min. Central, CXII-1175, 13 mars 1848 (12 octobre 1841).

55. Arch. dép. Essonne, E dépôt 13 / 2 D 5.

du XIX^e siècle⁵⁶. Très probablement le rentoilage et la restauration de cette œuvre datent-ils de la même époque⁵⁷.

Si, d'aventure, il était un jour démontré que la « Madeleine » avait été donnée en 1857 – comme l'indique Massuchetti dans une de ses notes – et non en 1849 – comme le stipulent les inventaires de 1886 et 1896 cités plus haut –, il faudrait plus simplement en conclure que les Rotrou, ayant déjà décidé à cette date de mettre en vente toutes leurs propriétés dans la région, plutôt que d'être « encombrés » par ce grand tableau d'autel, préférèrent le laisser à l'église voisine, en souvenir, par exemple, de leurs ancêtres qui, sur cinq générations, se succédèrent à Saudreville.

4 - De Carle Van Loo à Charles-Joseph Natoire

Nous ne connaissons aucun document révélant explicitement l'identité de l'auteur du tableau Rotrou, les brouillons de Massuchetti – transcrits dans ces pages – se faisant seulement l'écho d'une « attribution » à Carle Van Loo... attribution vraisemblablement proposée par un autre que l'érudite abbé, ou bien reposant sur une tradition plus ou moins ancienne et véhiculée, depuis 1907 du moins, par Maxime Legrand dans son *Étampes pittoresque*.

Lorsqu'en juin 2001, nous avons soumis à Jean-Pierre Cuzin, alors conservateur en chef du département des peintures du musée du Louvre, une photographie amateur de notre tableau, c'est immédiatement à Charles-Joseph Natoire qu'il songea, ajoutant que compte tenu de sa qualité apparente, il faudrait que cette œuvre soit classée Monument historique et restaurée pour éviter que son état ne se détériore davantage. Presque trente ans plus tôt, le même spécialiste avait déjà attribué à ce peintre, sur photographie également, la paternité de la composition – non celle de l'exécution – d'une autre « Madeleine » très analogue mais de dimensions légèrement inférieures et se trouvant dans la cathédrale Notre-Dame de Dax (fig. 9)⁵⁸. Pour rendre plus complexes et

56. M. Thierry Bourjot, adjoint au responsable de l'atelier d'encadrement du musée du Louvre, comm. orale d'après photographies, 18 novembre 2003.

57. S'ils ne sont pas la conséquence de l'état de dégradation consigné dans l'inventaire du 6 septembre 1896 (voir plus haut et Arch. dép. Essonne, 1 J 76-1, folio 311).

58. Attribution proposée par J.-P. Cuzin au début des années 1970, à partir de la reproduction parue dans Gayon-Molinie, *La Cathédrale de Dax*. Lyon, 1971 (non paginé). Voir aussi Jean-Pierre Cuzin, « Guido Reni, eine französische Seele ? » dans cat. expo. *Guido Reni und Europa / Ruhm und Nachruhm*. Francfort, 1988, p. 738.

passionnantes encore nos investigations, nous devons très rapidement nous rendre compte que, strictement identiques, la figure féminine représentant la sainte pénitente en Essonne et dans les Landes, se retrouvait très précisément au Louvre, dans une illustration du thème d' « Agar dans le désert » par Natoire, sous les traits, cette fois, de l'esclave égyptienne d'Abraham (fig. 10)... Enfin, et c'est à ce jour la dernière pièce que nous pouvons verser à ce « dossier », une plus petite « Madeleine » de composition infiniment comparable à celles de Dax et de Villeconin devait apparaître sur le marché de l'art britannique, proposée aux enchères à Londres par la maison Sotheby's, le 12 décembre 2002 (fig. 11)⁵⁹.

Grâce à l'énergique collaboration d'Alain Houel, président de l'association des amis de l'église de Villeconin, nous avons eu l'opportunité, le 16 février 2002, d'examiner de près notre « Sainte Madeleine »⁶⁰ avec la restauratrice Pauline de La Grandière, Marc Nolibé, alors régisseur des œuvres à l'Institut de formation des restaurateurs d'œuvres d'art, et Jean-Pierre Cuzin qui, en dépit des chancis (micro-fissuration des vernis) et repeints altérés la défigurant, a maintenu l'attribution à Natoire qu'il avait proposée six mois plus tôt, attendant bien sûr les enseignements que l'on pourra tirer de sa restauration pour se prononcer de manière plus définitive. Présenté lors de la séance du mardi 25 juin 2002 en commission supérieure des Monuments Historiques par Serge Pitiot, alors conservateur des Monuments Historiques à la DRAC Ile-de-France pour le département de l'Essonne, le tableau a finalement été classé le 3 mars 2003, mais comme « atelier de Charles Natoire » seulement. Nous avons eu, depuis, l'occasion d'étudier à nouveau le tableau, en particulier les quelques « fenêtres » qui y ont été « ouvertes » par les restaurateurs missionnés par les Monuments Historiques pour envisager et deviser sa remise en état : nous sommes tout à fait confiant et ne doutons pas un instant de la qualité picturale de cette œuvre, occultée à ce jour par des conditions de conservation qui en compliquent beaucoup la lecture et donc l'appréciation.

59. Notons, après vérification, qu'une « coquille » éditoriale survenue dans la notice consacrée à ce tableau dans le catalogue Sotheby laisse à tort entendre que son rédacteur connaît « a preparatory drawing for this painting ».

60. Cette œuvre a été inscrite sur l'Inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés, par arrêté du 5 octobre 2001 émanant de la Préfecture de l'Essonne et la Conservation des Antiquités et Objets d'Art de ce département.



Fig. 8-9 - D'après Ch.-J. Natoire, « Saint Jérôme » et « Sainte Madeleine ». Dax, Cathédrale Notre-Dame, huile sur toile, 200 × 124 cm (photo É. L'Huillier).

5 - Comparaisons

Que sait-on du petit ensemble d'œuvres que l'on vient de rapprocher du tableau de Villeconin, dont l'apparence empêche pour l'instant encore de discerner tous les détails ?

- L'« Agar dans le désert » du Louvre (inv. 6845 ; 0,96 x 1 m ; à l'origine ovale : 1,16 x 0,89 m) fut « peint pour Louis XV en 1732 et affecté à la décoration de l'hôtel du duc d'Antin, surintendant des Bâtiments du Roi »⁶¹, à Paris, et payé 850 livres le 10 décembre de cette année avec deux autres tableaux : « Jacob revenant de chez son beau-père Laban » (Atlanta, High Museum of Art) et « La rencontre de Jacob et Rachel à la fontaine » (New York, collection particulière). Le tableau resta dans cet hôtel jusqu'à la mort de Louis-Antoine de

61. Isabelle COMPIN et Anne ROQUEBERT, *Catalogue sommaire illustré des peintures du musée du Louvre et du musée d'Orsay*. Paris, 1986, t. IV, p. 120 ; voir aussi Fernand ENGERAND, *Inventaire des Tableaux commandés et achetés par la Direction des Bâtiments du Roi (1709-1792)*. Paris, 1901, p. 309-310.

Fig. 10 – Ch.-J. Natoire,
« Agar dans le désert ».
Paris, Musée du Louvre.
huile sur toile,
116 × 89 cm
(photo D. Salmon).



Fig. 11 – Ch.-J. Natoire, « Sainte Madeleine ».
Collection particulière,
signé et daté « C. Natoire / 1739 »,
huile sur toile, 65 × 54 cm.

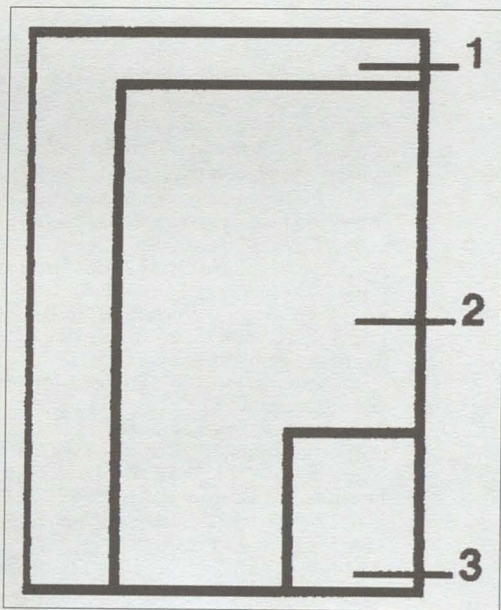


Fig. 12 – Comparaison des proportions des trois
« Sainte Madeleine » de, d'après et attribuée
à Natoire. (1/ Villeconin ; 2/ Dax ;
3/ Collection particulière).

Gondrin de Pardaillan, duc d'Antin, survenue en 1736, puis rejoignit l'année suivante le château de Versailles⁶². Au Louvre en 1824 au plus tard (il figure à l'« inventaire supplémentaire B » conservé au département des peintures), il est présenté dans la galerie d'Apollon du palais de Saint-Cloud en 1841 (au plus tard)⁶³, retourne au Louvre le 21 septembre 1870⁶⁴, est envoyé au palais de Compiègne le 22 août 1874⁶⁵ avant de regagner le Louvre le 12 mars 1954⁶⁶.

– La « Madeleine » Sotheby (65,3 x 54,3 cm), est signée et datée sur le rocher en bas à gauche « C. Natoire / 1739 ». Nous ignorons tout de sa provenance⁶⁷ mais, du fait de ses dimensions, serions tenté d'y reconnaître la « Madelene [*sic*] pénitente » ayant appartenu au sculpteur et ornemaniste Claude Philippe Cayeux (1688-1769) et décrite en ces termes dans le catalogue de sa vente après décès (Paris, 11-23 novembre 1769) : « elle est assise dans un jardin : ce tableau de 23 pouces 6 lignes de haut [63,45 cm], sur 19 pouces 9 lignes de large [53,42 cm], est de la bonne manière de ce Maître »⁶⁸. Nous reviendrons plus loin sur les Natoire du cabinet Cayeux.

– D'après un article de Charles Blanc, datant de 1955 et ne citant pas ses sources, le tableau de Dax – généreusement⁶⁹ reconnu comme de

62. Fernand ENGERAND, *Inventaire des Tableaux du Roy rédigé en 1709 et 1710 par Nicolas Bailly*. Paris, 1899, p. XIV.

63. *Notice des Peintures et sculptures placées dans les appartements et dans les jardins du palais de Saint-Cloud*. Paris, 1841, n° 62, p. 13.

64. *Livre des mouvements des tableaux*, n° 1 (1848-1910), p. 138. Registre manuscrit conservé au Département des Peintures du Musée du Louvre.

65. *Livre des mouvements...*, *op. cit.*, p. 245 ; Both de TAUZIA, *Tableaux appartenant à la collection du Louvre exposés dans les salles du palais de Compiègne*. Paris, 1874, n° 88.

66. *Livre des mouvements...*, *op. cit.*, p. 244 ; nous n'avons su retrouver, dans les registres des mutations des peintures conservés aux Archives du Louvre (*P 12 Versailles et Saint-Cloud), de document indiquant la date précise de l'arrivée au Louvre (depuis Versailles) de l'« Agar » et de son envoi à Saint-Cloud (depuis le Louvre). Notons qu'au moins deux œuvres, dont nous ne conservons pas de reproduction, semblent pouvoir être rapprochées du tableau du Louvre : un dessin proposé aux enchères lors de la dispersion des collections de Charles Oulmont, à Paris, le 28 décembre 1922 (« n° 34 Agar et Ismael. A la sang. L. 0,200 ; H. 0,150 »)... et une « toile » représentant « Agar et l'Ange » de « Natoire (école de Charles) », de proportions analogues à celles du tableau du Louvre mais de dimensions légèrement inférieures (Haut. 0,80 m ; Larg., 0,64 m), vendue à Paris le 14 juin 1951 (Hôtel Drouot, Me Étienne Ader, n° 67, 50 000 francs).

67. Nous remercions son actuel propriétaire de nous avoir laissé l'examiner le 16 décembre 2003.

68. Pierre RÉMY, *Catalogue raisonné des tableaux, bronzes, terres cuites, figures et bustes de plâtre, dessins en feuilles et sous verre, estampes de toutes écoles, livres d'estampes, bijoux &... qui composent le Cabinet de feu M. Cayeux, sculpteur...* Paris, 1769 (catalogue de vente), n° 52, p. 10.

69. Odile DÉLENDIA et Colette MELNOTTE-SCHEINER, *L'iconographie de la Sainte Madeleine après le Concile de Trente*. Thèse de l'École du Louvre (inédate), 1984, t. 1, vol. 1, n° 368, p. 200.

Natoire dans le catalogue de l'exposition consacrée au peintre en 1977⁷⁰ – a « sans doute » été « offert par la famille de La Neufville »⁷¹ à la cathédrale, ainsi qu'un « Saint Jérôme » lui faisant pendant, exactement de mêmes dimensions (2 x 1,20 m)⁷². Dans leurs cadres identiques en bois sculptés du XVIII^e siècle, les deux toiles furent classées Monuments Historiques le 5 novembre 1912 et restaurées en 1953 puis 1982.

Si les recherches que nous avons entreprises auprès de la conservation des Antiquités et Objets d'Art des Landes⁷³, des Archives municipales de Dax⁷⁴, des Archives départementales des Landes⁷⁵, du presbytère de Dax et des Archives du diocèse d'Aire et de Dax ne nous ont pas permis de retrouver une mention ancienne faisant allusion aux pendants en question et susceptibles d'aider à retracer dans le détail leur historique, nous nous sommes laissé dire que, d'après une tradition familiale, ce serait après 1892 que les tableaux auraient été offerts à la cathédrale par un descendant du neveu (voir *infra*) du dernier évêque de Dax avant la Révolution, Monseigneur Charles Auguste Le Quien de Laneufville (1726-1805)⁷⁶, en même temps, d'ailleurs, qu'un tableau autrefois attribué à Goltzius, puis Honthorst et rendu depuis quelques années à Stomer par Jacques Foucart. Lorsque les archives Le Quien de La Neufville, aujourd'hui conservées en mains privées, pourront être étudiées, sans doute y découvri-

70. Isabelle JULIA, et alii., *Charles-Joseph Natoire, peintures, dessins, estampes et tapisseries des collections publiques françaises*, cat. expo. Troyes (Musée des Beaux-Arts), Nîmes (*Id.*), Rome (Villa Medici), 1977, p. 113.

71. Charles BLANC, « Les Landais dans la construction de la cathédrale » dans *Bulletin de la Société de Borda*, 1955, p. 34. Nous aimerions dire notre gratitude au dr Jean Peyresblanques, président de la Société de Borda, pour l'aide qu'il a bien voulu nous apporter dans nos recherches, ainsi qu'à Mme Béatrice Haurie, documentaliste au Musée Despiau-Wlérick, à Mont-de-Marsan.

72. Nous remercions vivement M. Éric L'Huillier d'avoir attiré notre attention sur le fait que le « Saint-Jérôme » de la cathédrale de Dax formait une paire avec la « Sainte-Madeleine ».

73. M. Roland Eymard, conservateur des antiquités et objets d'art des Landes, comm. orales, 2001, 2002 et 2003.

74. Mme Anne Fonseca, service des Archives de la Ville de Dax, comm. écrite, 21 mars 2002 (la sous-série « Dons et Legs » ne comporte pas d'allusion au don du tableau).

75. « Les documents relatifs à l'inventaire des biens de la mense et de la fabrique de Dax en 1907 (70 V 107/17) ainsi que ceux traitant des dons et legs (4 O 86), ont été consultés, sans résultat » (M. Stéphane Delbès, Arch. dép. Landes, comm. écrite, 18 avril 2002 ; nous savons, grâce à M. Delbès également, qu'aucun procès verbal de visite pastorale effectuée à la cathédrale de Dax n'est conservé aux Archives départementales).

76. Sur la vie et la personnalité de Mgr Le Quien de Laneufville, voir : Luc MAURY, « Les papiers de Mgr de Laneufville » dans *Bulletin de la Société de Borda*, Dax, 1984, p. 257-334 » (donne une importante bibliographie sur ce personnage) et Bernadette STAU (sous la dir. de), *Dictionnaire Biographique – Mémoire des Landes*. Mont-de-Marsan, 1991, p. 215-216.

ra-t-on, au détour d'inventaires après décès, par exemple, sous quelle attribution la « Sainte Madeleine » et le « Saint-Jérôme » de Dax sont passés de succession en succession au sein de cette famille, quand et comment ils entrèrent dans son patrimoine, et dans quelles conditions, précisément, ils en sortirent pour rejoindre la cathédrale de cette ville. Nous savons qu'ils ne sont pas précisément mentionnés dans l'inventaire de la cathédrale dressé à l'occasion de la séparation des biens de l'Église et de l'État en 1906, et qu'ils sont tous les deux donnés à l'école française du XVIII^e siècle dans les premiers récolements effectués dans cet édifice par les Monuments Historiques ⁷⁷.

Si ces peintures proviennent bien de la famille Le Quien de Laneufville, elles peuvent avoir été acquises ou commandées par l'évêque lui-même, dont une partie des importantes collections était constituée de celles de son grand-père, le peintre lillois Arnould de Vuez (1644-1720) ⁷⁸ : dans ce cas, elles ornèrent peut-être la chapelle – dont on ignore tout... – dépendant de son château de Saint-Pandelon, non loin de Dax, où il habitait lorsqu'il n'occupait pas le palais épiscopal (actuelle mairie), anciennement doté, lui aussi, d'un oratoire privé... On sait qu'à la Révolution, avant d'émigrer en Espagne, l'évêque déménagea collections et mobilier dans sa propriété de Lahontan (Pyrénées-Atlantiques)... puis qu'il finit ses jours chez sa sœur Madeleine, au château de Cenon, alors à la périphérie de Bordeaux : ces deux bâtisses sont donc aussi susceptibles d'avoir momentanément abrité les deux saints ermites de Dax... La collection de peintures de Monseigneur Le Quien de Laneufville (ainsi que les autres œuvres de provenance Arnould de Vuez échues à ses frères et sœurs, probablement) revint à son frère Charles-Arnould (1720-1770), passa ensuite au cadet de ce dernier, Charles-Jean-Ignace (1769-1858), lui-même peintre et vrai collectionneur, puis au fils de celui-ci, artiste également, Charles Le Quien de Laneufville (1806-1892) ⁷⁹ : sans doute sera-t-on un jour en mesure de déterminer précisément lequel des membres de cette famille est à l'origine du don à la cathédrale, et la date de cette libéralité. Ajoutons enfin que, d'après photographies, ces tableaux nous paraissent être des copies fidèles et ambitieuses mais un peu « sèches » d'après Natoire,

77. Paris, Médiathèque du Patrimoine (1925, 1934, 1948...).

78. Louis-François QUARRÉ-REYBOURDON, « Arnould de Vuez, peintre lillois (1644-1720) » dans *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des Départements*, 1903, p. 511-512.

79. Ce dernier n'ayant point eu de postérité, ses œuvres furent réparties entre les enfants de sa sœur. Nous tenons à remercier ici M. Éric L'Huillier, vice-président de la Société de Borda, de l'aide précieuse et très aimable qu'il a bien voulu nous apporter dans nos investigations relatives aux Le Quien de Laneufville. Pour un arbre généalogique de cette famille, voir P. AZOULAY, *Les Lasserre sculpteurs. Tel père, tels fils*. Atlantica, 2003 (annexe).

exécutées peut-être sous son contrôle par un de ses élèves, dans son atelier, à partir de prototypes peints ou dessinés du maître. Nous verrons plus loin pourquoi nous aurions tendance à dater la réalisation de ces deux œuvres d'après 1739.

Quand on compare ces tableaux – extrêmement proches de conception –, bon nombre de similitudes sautent aux yeux, ainsi que quelques dissemblances. Si la figure féminine de la toile du Louvre – drapée de blanc et de rouge, assise et accoudée à un rocher comme ses trois sosies – ne représente certes pas la sainte pénitente, elle paraît bien, toutefois, s'inspirer formellement de la célèbre « Marie Madeleine » peinte par Charles Le Brun vers 1650 (Musée du Louvre, inv. 2890)⁸⁰. Son visage n'est pas non plus sans rappeler le type qui a fait en partie le succès des « Sainte Madeleine » de Guido Reni⁸¹. Strictement campées dans les mêmes positions et attitudes, l'Agar du duc d'Antin et les Madeleine retenant notre attention diffèrent en un point, principalement : tandis que la chevelure des jeunes femmes s'organisent identiquement autour de leur visage dans les quatre compositions, elle s'épanouit abondamment sur l'épaule droite, dans le dos et sur la poitrine des trois représentations de la sainte... dévoilant plus ou moins, selon les cas, les attraits de la pécheresse repentante : ainsi, quand une écharpe safran est habilement nouée sur les épaules de la servante répudiée d'Abraham, le sein droit de Marie Madeleine est franchement dénudé dans la toile en mains privées, tout juste dissimulé dans celle de Villeconin et entièrement recouvert dans la cathédrale dacquoise (peut-être s'agit-il d'un repeint de pudeur, dans ce dernier cas ?). On peut signaler plusieurs autres différences entre les trois dernières œuvres citées, à commencer par leurs dimensions et proportions (fig. 12) : le paysage dans lequel s'inscrit la protagoniste de la scène, à Dax, ne fait que ressembler à ceux des versions les plus grande et petite, qui, elles, paraissent pratiquement identiques ; le crâne n'est pas disposé de la même façon dans le tableau des Landes et dans ceux conservés en mains privées et en Essonne ; dans celui de Villeconin, contrairement aux deux autres, manquent les *putti* vers lesquels se porte le regard de la sainte, venus la reconforter, l'accompagner, la soutenir dans ses méditations. Dans les toiles signées, d'une part, et de provenance Le Quien de Laneufville, d'autre part, des larmes coulent sur les joues de la repentie : sans doute en découvrira-t-on aussi sur celles de la sainte

80. Nous remercions Marie-Catherine Sahut, conservateur en chef au département des peintures du musée du Louvre, d'avoir attiré notre attention sur ce fait.

81. Nous pensons à la « Madeleine » de la National Gallery de Londres (NG 1777 ; ancienne collection des ducs d'Orléans, Paris), mais aussi à celles, par exemple, du Palais Barberini (Rome) ou de la collection du prince de Liechtenstein (Vaduz).

« Rotrou de Saudreville » une fois sa restauration menée à bien... tout comme l'on pourra mieux discerner deux détails que l'on devine tout juste sur le tableau de Villeconin : la pénitence peinte à côté du crâne, comme dans la peinture datant de 1739, et la croix en bois s'élevant aux pieds de Marie Madeleine, que l'on retrouve dans la toile de Dax et dans celle en mains privées – sous la forme d'un crucifix plus élaboré dans ce second cas.

Il a plusieurs fois été montré comment Natoire, quand ses œuvres ne consistaient pas en des créations entièrement personnelles, s'inspirait de modèles – italiens notamment – en les transformant, en les réinterprétant au point d'aboutir à des compositions tout à fait originales⁸². La confrontation à laquelle nous procédons ici permet de souligner une autre pratique chère à cet artiste qui, manifestement, aimait se citer lui-même, c'est à dire réemployer tel ou tel motif de toile en toile, littéralement ou en y introduisant quelque variante, parfois à de nombreuses années d'intervalle⁸³. Cette particularité, dans le cas présent, incite assez légitimement à supposer l'emploi par l'artiste, à des fins figuratives différentes, d'une même étude préparatoire peinte ou dessinée : parmi les nombreuses toiles et feuilles de ou attribuées à Natoire connues à ce jour, pas une ne semble correspondre à ce prototype, à une image susceptible d'avoir servi de modèle pour la figure féminine représentant, selon les cas, Agar ou Marie Madeleine⁸⁴.

Pour donner une idée plus précise de ce qui est bel et bien une des caractéristiques du processus créatif de notre peintre, nous pouvons citer quelques exemples d'échos ou de correspondances relevés dans son corpus, et entretenant des liens plastiques privilégiés avec le modèle employé dans nos compositions. Il n'est ainsi pas interdit de rapprocher le visage de notre « Agar magdalénienne » de celui d'une « Vénus » anciennement sur le marché d'art américain⁸⁵ ou de celui

82. Jean-François MEJANES, « Charles Natoire, collectionneur et pédagogue » dans *Festschrift für Konrad Oberhuber*. Milan, 2000, p. 352-361 ; Susanna CAVIGLIA-BRUNEL, « Charles-Joseph Natoire et les peintres italiens de son temps » dans *Gazette des Beaux-Arts*, juillet-août 2001, p. 41-60 et « Des finalités du dessin chez Charles-Joseph Natoire (1700-1777) » dans *La Revue de l'Art*, n°143-1, avril 2004.

83. Susanna CAVIGLIA-BRUNEL, *op. cit.*, 2004.

84. Nous avons bénéficié, pour effectuer la présente étude, de l'aide précieuse et amicale de Mme Susanna Caviglia-Brunel, auteur d'une thèse intitulée *Charles-Joseph Natoire (1770-1777) dessinateur : étude critique et catalogue raisonné* (thèse de doctorat de 3e cycle, Université Paris I – Sorbonne, 2002, 5 volumes) et de plusieurs articles sur ce sujet, cités plus haut. Nous avons aussi largement eu recours aux dossiers relatifs à l'artiste nîmois que conservent les services de documentation des départements des peintures et des arts graphiques du musée du Louvre.

85. « Vénus et l'Amour », 293 x 318 mm ; Londres, Kate de Rothshild – Alan Jacobs Gallery (*Burlington Magazine*, juin 1985, p. xlv) ; Susanna CAVIGLIA-BRUNEL, *op. cit.*, 2002, n° 189 A (milieu des années 1740).

d'une allégorie de la Vérité⁸⁶ en mains privées... mais l'on retrouve plus directement encore ce dernier dans la représentation d'une autre Marie Madeleine due à Natoire et connue par une estampe annoncée dans le *Mercur de France* d'avril 1737 (p. 766), et terminée par le graveur Benoît II Audran : la pénitente – dont l'écharpe nouée rappelle celle de l'« Agar » du Louvre... – apparaît, cette fois, au pied de la Croix (fig. 13 a et b)⁸⁷. Sans doute vaut-il aussi la peine de signaler que la pécheresse figurée dans la « Mise au Tombeau » de Besançon, réalisée par l'artiste en 1754-1755 pour la cathédrale Saint-Jean, reprend le motif des mains jointes de la protagoniste des tableaux du Louvre, de Dax, de Villeconin et en mains privées... de même, d'ailleurs, que le Saint Pierre de cette feuille du Fogg Art Museum de Cambridge, dont la mise en page nous paraît extrêmement proche de celle de nos « Madeleine »⁸⁸ (fig. 14).

On peut également ici faire allusion à plusieurs exemples d'œuvres dans lesquelles – comme dans les nôtres – le maître nîmois utilise et réutilise une formule picturale qu'il semble avoir tout particulièrement appréciée, représentant une femme assise de côté, plus ou moins accoudée à un rocher dans un déhanchement assez sensuel : nous pensons à la nymphe endormie d'une des deux « Pastorales » peintes en 1733-1734 pour l'Hôtel de Roquelaure, à Paris⁸⁹, et dont une étude préparatoire est récemment apparue dans le commerce britannique (fig. 15)⁹⁰... mais aussi aux études de femme assise respectivement passées en vente, à Paris, le 2 octobre 1985 (Étude Picard-Tajan, n° 120 ; fig. 16) et, à Vendôme, le 20 janvier 1991 (Étude Rouillac⁹¹). Signalons enfin, l'existence d'une esquisse peinte anciennement donnée à Fragonard et attribuée

86. « La Vérité révélée par le Temps », James A. Rothschild Collection, Waddesdon Manor (Jean-François MÉJANES, cat. expo. *Mastery & Elegance – Two Centuries of french drawings from the Collection of Jeffrey E. Horvitz*. Cambridge (Harvard University Art Museums), 1998, n° 55). Notons qu'une des deux études (*Id.*) connues pour ce tableau fut considérée à tort comme « a study for the head of Hagar in *Hagar and Ishmael in the Desert* [...] now in the Louvre » (New-York, Christie's, 13 janvier 1993, n° 90, ill.).

87. Département des estampes et de la photographie de la BNF (Db 26 folio) ; Isabelle JULIA, et alii, *op. cit.*, n° 20. Le Musée des Beaux-Arts de Marseille conserve une copie de la composition originale – aujourd'hui non localisée – par Anna Ludovica Jeuneux ; Envoi de l'État de 1802 ; BA 253).

88. *Le Reniement de Saint-Pierre*, mine de plomb et encre sur papier, 39,6 x 24,8 cm (Susanna CAVIGLIA-BRUNEL, *op. cit.*, 2002, n° X 16, rejette ce dessin ; l'auteur reconnaît cependant qu'il peut avoir été réalisé d'après Natoire ; com. orale, décembre 2003).

89. Isabelle JULIA, et alii, *op. cit.*, p. 114, ill.

90. Londres, Christie's, 6 juillet 1999, n° 173 ; Susanna CAVIGLIA-BRUNEL, *op. cit.*, 2002, n° 184 (1740-1742).

91. Reproduit dans *La Gazette de l'Hôtel Drouot*, 4 janvier 1991, p. 68 ; Susanna CAVIGLIA-BRUNEL, *op. cit.*, 2002, n° 200 B (1740-1745).



Fig. 13 a et b – Ch.-J. Natoire et B. Audran,
« La Crucifixion ». Paris, Bibl. nat.
de France, dép. des Estampes et
de la Photographie. eau-forte
cintrée en haut, 52,8 × 34,5 cm.



Fig. 14 – Ch.-J. Natoire (?),
« Le Reniement de saint Pierre ».
Cambridge, Fogg Art Museum.
mine de plomb et encre sur papier,
39,6 × 24,8 cm.

à Natoire par Jacques Foucart (allégorie conservée en mains privées en 1970 ⁹²) témoignant, elle aussi, de l'attachement de l'artiste à ce leitmotiv... qu'il adapte d'ailleurs, à l'occasion, en l'inversant : c'est le cas, par exemple, de la « Vénus » évoquée plus haut, de l'étude pour une « Allégorie de la Musique » du Musée Tavet de Pontoise ⁹³ ou encore de la bacchante du « Triomphe de Bacchus » au Louvre ⁹⁴.

6 - Hypothèses et chronologie

Comment situer la « Marie Madeleine » Rotrou de Saudreville parmi les différents tableaux évoqués ici en raison des fortes similitudes formelles qu'ils partagent les uns avec les autres ? Où placer, en d'autres termes, la sainte anachorète de Villeconin dans l'œuvre de Natoire ? Reconnaissons-le d'emblée : nous ne pouvons, à ce jour, énoncer que des hypothèses, d'autant plus fragiles, d'ailleurs, que – la « Madeleine » Sotheby mise à part, peut-être... – nous ne sommes pas parvenu à retrouver mention de nos pénitentes en parcourant le recensement systématique des peintures, dessins et gravures de l'artiste dont Susanna Caviglia-Brunel, en préparant sa thèse sur Natoire, a retrouvé le signalement dans les catalogues de ventes des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles ⁹⁵.

Résumons ici les éléments dont nous disposons : le modèle de la figure féminine drapée, les yeux au ciel, les mains jointes et assise de côté dans une posture contorsionnée apparaît au plus tard, dans l'œuvre de Natoire, en 1732. Il est alors utilisé pour le personnage d'Agar dans un des trois tableaux décorant, à Paris, l'hôtel du Duc d'Antin. Issue de ce « répertoire de figures qu'il utilise tout au long de sa carrière » ⁹⁶, cette « même figure apparaît [...] transformée dans sa valeur symbolique » ⁹⁷ – elle est, en l'occurrence, devenue une sainte Madeleine – dans une composition dont il existerait deux versions quasiment identiques. L'une est de grand format, placée dans la chapelle dédiée à la pécheresse repentie du château des Rotrou en remplacement du « grand tableau estant au dessus de l'autel garny de son

92. Zabert Galleria Dipinti Antichi, Torino, 1970 (cat. expo.).

93. Isabelle JULIA, et alii, *op. cit.*, n° 30, ill ; Susanna CAVIGLIA-BRUNEL, *op. cit.*, 2002, n° 216 B (1740-1745).

94. *Ibid.*, n° 56, ill.

95. Nous souhaitons témoigner toute notre gratitude à Mme Caviglia-Brunel, qui a bien voulu nous laisser consulter ses importantes notes relatives aux œuvres de Natoire vendues aux enchères.

96. Susanna CAVIGLIA-BRUNEL, *op. cit.*, 2004, p. 39.

97. *Ibid.*, p. 42.



Fig. 15 – Ch.-J. Nataire, « Étude de femme assise et drapée ».
Collection particulière, pierre noire et rehauts de blanc,
26,9 × 33,8 cm.



Fig. 16 – Ch.-J. Nataire, « Étude de femme drapée et assise ».
Collection particulière, mine de plomb et rehauts de blanc,
32,5 × 25,5 cm.

cadre noire, représentant un Magdelaine mourante »⁹⁸ qui s'y trouvait à la fin du XVII^e siècle. De beaucoup plus petite taille, l'autre version, au fini impeccable et soigneusement signée « C. Natoire / 1739 », pourrait consister en un *ricordo* de la première, c'est-à-dire en une réplique originale exécutée par l'artiste – à partir de la peinture originelle ou de son étude préparatoire dessinée ou peinte (aujourd'hui perdue...) – pour être offerte ou vendue à tel amateur (Claude Philippe Cayeux ?) disposant éventuellement aussi d'un oratoire privé. Ce dernier tableau ne comptant pas au nombre de ceux qui furent proposés aux enchères lors de la vente après décès du peintre⁹⁹, on peut légitimement supposer qu'il fut cédé du vivant de l'artiste¹⁰⁰, probablement avant son second et définitif départ pour Rome, en 1751. Le fait que les toiles de Villeconin (fig. 3) et en mains privées (fig. 11) comportent plusieurs différences – aucun *putto* ne flotte sur le rai lumineux venu du ciel, dans le premier tableau, qui ne présente pas de crucifix mais seulement une croix de bois – ne contredit pas pour autant notre supposition : Susanna Caviglia-Brunel a très bien expliqué, en effet, comment Natoire exécutait parfois *ricordi* et répliques « avec quelques variantes [...] pour rendre plus lisible la composition ou, tout simplement, pour le plaisir de tester l'effet produit par l'intégration d'une figure différente dans une composition déjà établie »¹⁰¹. Un détail paraît plaider en faveur de cette hypothèse : le repentir que l'on remarque en observant la « Madeleine » Sotheby, qui garde le souvenir d'une petite croix en bois assez rudimentaire, posée sur le rocher bas se trouvant à la droite de la composition, et qui disparaîtra finalement au profit d'un grand crucifix appuyé, dans l'image, contre le rocher portant la signature du peintre.

98. Arch. nat., Min. Central, LXXVIII-328, 22 décembre 1673, folio 5 et, ici, Annexe 2.

99. Une « Madeleine » de Natoire a bien été proposée aux enchères lors de la dispersion, à Paris, en décembre 1778, de ses collections et des œuvres se trouvant dans son atelier, mais deux raisons empêchent de supposer un hypothétique rapport entre le tableau cédé et ceux que l'on connaît aujourd'hui : les dimensions du premier, d'abord, indiquées dans la notule lui étant consacré – n^o 36 ; 24 x 19 pouces, soit 64,8 x 51,4 cm –, d'une part, et l'exemplaire conservé du catalogue de cette vente illustré par Gabriel de Saint-Aubin (Émile DACIER, *Catalogues de vente et livrets de Salon illustrés par Gabriel de Saint-Aubin*. Paris, 1913, p. 61), d'autre part, qui prouve que la pénitente vendue ce jour-là ne correspondait pas à nos compositions.

100. « Il faut toutefois savoir que, dans l'année qui sépare la mort de Natoire à Castel Gandolfo et la vente publique de sa collection à Paris, cette dernière subit quelques aliénations sur lesquelles on est malheureusement mal documenté, si bien qu'il est impossible de connaître ce que Natoire possédait effectivement » (Susanna CAVIGLIA-BRUNEL, *op. cit.*, 2001, p. 42).

101. Susanna CAVIGLIA-BRUNEL, *op. cit.*, 2004, p. 43.

La « Madeleine » de Dax, et le « Saint Jérôme » lui faisant pendant, seraient, pour leur part, des copies d'atelier (datant, d'après l'introduction du motif des *putti*, de 1739 au plus tard) réalisées à partir de dessins du maître : les disparités – soulignées plus haut – entre la toile des Landes (fig. 9) et celle en collection particulière (fig. 11) s'expliqueraient alors soit par des libertés prises par le copiste vis à vis de son modèle, soit par l'existence d'une troisième version encore de ce thème, de la main de Natoire et aujourd'hui perdue, qui dériverait du tableau de 1739, à moins qu'elle n'ait été conçue entre la « Madeleine » Rotrou et celle en mains privées... S'il est vrai que nous ne connaissons pas de tableau ou de dessin attribués à notre artiste susceptibles d'avoir servi de modèle au « Saint Jérôme » de Dax, il vaut peut-être la peine de signaler ici que parmi les œuvres de Natoire ayant appartenu au sculpteur Cayeux, et vendue en 1769 comme la « Madelene pénitente » évoquée plus haut, se trouvaient un « S. Jérôme assis, méditant, dessein à la pierre noire, sur papier gris » (n° 248) et un « Autre S. Jérôme, idem » (n° 249)... ainsi qu'une « Madeleine dans sa pénitence, idem [« dessein à la plume & au bistre »], hauteur 7 pouces, largeur 5 pouces 6 lignes [18,9 x 14,85 cm] » (n° 252)¹⁰²... Après nous être demandé si la « Madeleine » Cayeux pouvait correspondre au tableau Sotheby, nous pourrions à présent supposer, le dessin de cette collection et sur ce thème ayant des proportions plus que similaires à celles de la toile redécouverte en 2002, qu'il en était peut-être une étude préparatoire... et, pourquoi pas, qu'un des deux « Saint Jérôme » auxquels nous venons de faire allusion, bien que de technique différente, formait avec lui une paire à rapprocher des tableaux de Dax ?

Nous aurions tendance à situer la « Madeleine » Rotrou entre 1732 et 1739, compte tenu des liens évoqués dans ces pages unissant les tableaux ainsi datés (fig. 10 et 11), d'une part, et l'utilisation, d'autre part, des traits d'Agar et de la pécheresse sanctifiée dans l'estampe de 1737 (fig. 13 b). Une donnée supplémentaire peut d'ailleurs venir étayer cette datation : nous avons vu plus haut qu'au XVIII^e siècle, Michel-Chrétien de Rotrou avait considérablement agrandi son château. La comparaison des vues dont on dispose de la demeure en question (fig. 4 à 7) atteste de ces importants travaux. On peut aussi ajouter que lors de la définition, en 1730, de ce qui constituera le préciput de Rotrou, relatif à son droit d'aînesse, le descriptif de la bâtisse qu'il reçoit de son père correspond exactement à celle ayant été représentée vers 1685 (fig. 4)

102. Pierre RÉMY, *op. cit.*

– et que décrivent des inventaires de 1674, 1712 et 1721¹⁰³ –, tandis qu'au moment où est dressé l'inventaire après décès du dit Michel-Chrétien, en 1779¹⁰⁴, la distribution intérieure a changé du tout au tout. Une mention trouvée dans la partie de ce document notarié concernant les papiers du défunt indique, en outre, l'existence, à l'époque, de « quatre vingt sept pièces qui sont quittances, mémoires, quittances [*sic*], notes d'ouvrages et réparations faits es chateau et ferme de Saudreville et ses dépendances dont il n'a été fait plus long énoncé à la réquisition des parties »¹⁰⁵. Par définition, les travaux n'ont donc pu être effectués qu'entre le 7 mai 1730, date du partage de la succession de la mère du jeune Rotrou, et le 10 novembre 1779, date de la mort de ce dernier. Sans doute est-il même possible d'avancer de deux ans la date avant laquelle les transformations ont été accomplies, dans la mesure où l'on retrouve, gravée sur l'une des milliers de tomettes recouvrant les sols de Saudreville, la signature Cantien Renault, tuilier à Villeconin, baptisé le 2 mars 1723 et décédé le 20 décembre 1777¹⁰⁶.

Sans pouvoir le prouver, nous sommes enclin à penser qu'assez logiquement, l'acquisition – et, peut-être même, la commande – de la « Madeleine » de Natoire par Rotrou, et son installation à Saudreville, coïncident précisément avec les travaux qui furent entrepris dans ce château, et qui concernèrent largement sa chapelle (voir Annexe 2). Or Rotrou, nous l'avons vu, épouse par contrat du 26 septembre 1735¹⁰⁷, Geneviève-Marguerite Chaban de La Fosse, fille du fortuné François Chaban de La Fosse, écuyer, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, chirurgien ordinaire du roi, chevalier de Saint-Louis, premier chirurgien de la reine, et inspecteur général des hôpitaux militaires de Sa Majesté¹⁰⁸. À l'occasion de ce mariage des plus « réussis », il reçoit de ses beaux-parents une dot de 126 000 livres... et il ne paraît pas absurde de supposer que Michel-Chrétien de Rotrou eut alors le loisir et les moyens, s'il ne les avait pas déjà auparavant¹⁰⁹, de procéder à la

103. Arch. nat., Min. Central, LXXVIII-328, 22 décembre 1673 (annexe du 6 février 1674) ; *Ibid.*, XXXIII-421, 27 mai 1712, folio 65-82 ; *Ibid.*, LXXII-232, 10 février 1721, folio 51-79.

104. *Ibid.*, LXXII-438, 1^{er} décembre 1779, folio 37-72.

105. *Ibid.*, folio 98, côte 58.

106. Arch. dép. Essonne, 2 Mi 67 et 5 Mi 187.

107. Arch. nat., Min. Central, LXVIII-397, 26 septembre 1735.

108. DE LA CHENAYE-DESBOIS et BADIÉ, *op. cit.* ; Christine FAVRE-LEJEUNE, *op. cit.* ; Joël FÉLIX, *op. cit.* ; Dominique FERNANDES, *op. cit.*

109. Au moment du partage de la succession de ses parents, en 1730, Michel-Chrétien de Rotrou avait déjà reçu – en plus de la propriété de Saudreville, prisee alors à 23 225 livres et qui lui est échue du fait de son droit d'ainesse – un héritage estimé à 103 350 livres (Arch. nat., Min. Central LI-870, 12 mars 1730, folio 21).

complète réorganisation de son château, et à l'acquisition, pour son nouvel oratoire privé, d'une œuvre d'un des peintres contemporains les plus en vue ¹¹⁰.

Conclusion

Si nous ne nous trompons pas lorsque nous supposons qu'une « Marie Madeleine » de la main de Natoire, peinte au cours des années 1730, a bien été acquise par Michel-Chrétien de Rotrou pour servir de tableau d'autel à la chapelle – placée sous le vocable de cette sainte – de son château de Saudreville, réaménagé après 1735, si ce tableau a bien, ensuite, été offert à l'église voisine de Villeconin, en 1849, par les arrières petits-enfants du dit Rotrou, nous pensons aussi que le nom de son auteur pouvait très bien avoir déjà été « oublié » tandis que la « Madeleine » se trouvait encore à Saudreville, car Natoire – considéré aujourd'hui comme « l'une des figures majeures de l'art français du XVIII^e siècle » ¹¹¹ – passa très vite de mode, éclipsé dès son vivant par le goût néo-classique naissant, par cette nouvelle conception de l'art dont Vien puis David furent les principaux instigateurs.

Ce dossier, nous en avons pleinement conscience, est constitué d'autant de présomptions que de lacunes. Il permet cependant d'attirer l'attention des spécialistes de l'histoire locale comme celle des connaisseurs de la peinture française du XVIII^e siècle, sur deux « Monuments Historiques » ¹¹² de nature infiniment différente mais dont la connaissance de l'histoire de l'un est désormais susceptible de faire progresser celle de l'autre. Reste maintenant à attendre le résultat de la restauration du tableau de Villeconin (peut-être signé et même daté ?), l'apparition sur le marché de l'art, d'une feuille auto-

110. Né le 3 mars 1700 à Nîmes, formé par Louis Galloche et François Lemoine, Natoire avait, on le sait, reçu le grand prix de peinture en 1721 puis séjourné à l'Académie royale de peinture et de sculpture à Rome de 1723 à 1728. À son retour à Paris, précédé par une réputation acquise en Italie, et après avoir été agréé à l'Académie royale de peinture en 1730, il avait livré ses premières commandes, dont l'« Agar » du Duc d'Antin (fig. 10). Ayant été reçu académicien en 1734 et nommé professeur en 1737 – année à partir de laquelle il se mit à régulièrement exposer au Salon –, Natoire réalisa – d'après nous, au cours de cette même décennie – la « Madeleine » aujourd'hui à Villeconin et, en 1739, celle en mains privées. Après avoir honoré quantité de commandes importantes, le peintre retournera en 1750 à Rome pour y occuper les fonctions, durant presque un quart de siècle, de directeur de l'Académie de France. Il s'éteindra à Castel Gandolfo le 23 août 1777.

111. Jean-François MEJANES, *op. cit.*, 2000, p. 352.

112. Le château de Saudreville a été inscrit, par arrêté du 5 décembre 1972, sur l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques et la « Madeleine » de Villeconin, classée Monument Historique le 3 mars 2003.

graphe de Natoire conservant la trace du modèle féminin ayant servi aux quatre toiles évoquées et, si possible, la découverte de nouvelles pièces d'archives capables d'affiner ou réorienter les hypothèses formulées dans ces pages ¹¹³.

ANNEXE I

Les Rotrou de Saudreville à l'église Saint-Aubin de Villeconin

1 - Concession et fondations

Le 11 mai 1656, un peu moins de six ans après s'être rendu propriétaire de « la terre et fief de Saudreville et celluy de La Ronce y annexé » ¹¹⁴, Pierre de Rotrou – alors qualifié d'« Ecuyer et seigneur de Saudreville en partie, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du roy » – obtient par devant « Jacques Berchère, notaire royal à Villeconin et

113. Nous souhaitons témoigner ici notre plus vive reconnaissance à Mmes et MM. Paulette Cavailler, Susanna Caviglia-Brunel, Jean-Pierre Cuzin, Jean-Pierre Dobler, Pierre-Yves Louis, Geoffroy de Rotrou, ainsi qu'à Robert et Anne-Marie Salmon pour le précieux et constant soutien dont ils nous ont fait bénéficier tout au long de nos investigations. C'est, pour nous, aussi un devoir agréable de remercier, de l'aide qu'ils nous ont apportée durant la préparation de cet article, Mmes et MM. Mariette Avyn, Dominique Bardin, Dominique Bassière, Annick Bezaud, Bernard Binvel, Pierre Bizeau, Gilberte et Jean-Louis Boileau, Janine Boton, Bernadette Boudon, Patrice Boullé, Thierry Bourjot, Frédéric Chèvre, Souria Chinta, Aline François-Colin, Natalie Coural, André Darrieutort, Florence Defos du Rau, Stéphane Delbès, Gérard et Daniel Delton, Bruno Desmarests, Marie-Hélène Didier, Sabine Exshaw-Toet, Roland Eymard, Michel Foiret, Anne Fonseca, Jean Gaudron, Sylvie Gonzalez, Elisabeth Guilitch, Béatrice Haurie, Alain Houel, Nicolas Joly, Sylvie Le Clech, Éric L'Huillier, Jacques Kunmunch, Béatrice Malan, Guillaume Marchand, Maria Dolores Maset Llado, Luc Maury, Laurence Mayeur, Olivier Meslay, Claudine Michaud, Yves Morelle, David Peyceré, Jean Peyresblanques, Yvette et Victor Poloni, Jacques Pons, Laure Pouzol, Patrice de Rambuteau, Jean-Pierre et Annette Ruello, Jean-Louis Ronceret, Emmanuel Sagot, Marie-Catherine Sahut, Xavier Salmon, Robert Suire, Jean de Tarade, Yves de Tarade, Jean Theveneuve, Françoise Tubiana, Aimery de Verdalle, Patrick Violette, Chrystelle Vollekintd et Clément Wingler.

114. Arch. nat., Min. Central, XX-273, 7 juin 1650, folio 2.

autres lieux ¹¹⁵, [...] concession de banc et place situé en l'église de Villeconin proche du côté gauche de la chapelle de Notre-Dame, reignant depuis la balustre de l'autel de... [blanc] jusqu'au derrière du petit pilier rond qui est batit dans l'aile de la dite chapelle [...], en présence de Messire Jacques Vallongne prestre curé de laditte eglise, [...] moyennant vingt livres tournois » ¹¹⁶. On lit d'ailleurs dans les écrits de Félix Massuchetti que, ce jour-là, Rotrou « fait l'acquisition [...] de la chapelle de la Sainte Vierge » ¹¹⁷ de l'église de Villeconin.

L'érudit abbé, dans les brouillons de ses *Notes inédites sur Villeconin et ses hameaux* (perdus) dit aussi du seigneur de Saudreville qu'il « fit entre autres de grands travaux à l'église [de Villeconin et] restaura complètement la chapelle de la Ste Vierge qu'il avait choisi pour lieu de sépulture de sa famille » ¹¹⁸ : en se penchant sur l'« inventaire des titres et papiers appartenant à la fabrique de Saint-Aubin de Villeconin » ¹¹⁹, on apprend en effet que, représenté par Sébastien Lebreton, procureur fiscal au bailliage de Saudreville, Rotrou fait, le 18 juillet 1700, devant Gabriel Belliard, notaire royal à Villeconin, acte de fondation :

« au proffit de la dite fabrique de Saint Aubin de Villeconin, par lequel acte est dit que le dit sieur de Rotrou auroit fait construire et édifier une table d'autel de menuiserie, possédant sur icelle une pierre bénitte ; fait faire un retable au dit autel aussy de bois de menuiserie orné de colonnes, corniches et autres décorations ; ensemble un marchepied, un lambris et un balustre qui sépare par le devant vis-à-vis du premier palier du chœur du côté de l'Évangille d'avec le reste du côté de l'aile gauche ; ci encore un lambris aussi de menuiserie contenant quatre toises ou environ le tout de bois de chesne dont la place où est élevé le dit autel vulgairement appelé chapelle de la Sainte Vierge, fait don d'un tableau peint en huile représentant l'Assomption de la Vierge, lequel est au milieu de l'autel en retable et fait pavé et carrelé la place de la dite chapelle, le tout à ses frais et dépens ; et que le dit sieur de Rotrou fonde la dite chapelle de huit messes basses par chacun an à perpétuité [...] pour l'entretien de laquelle fondation ledit sieur Derotrou a donnée cédé quitté et délaissé du dit jour du dit acte à toujours, à la dite fabrique de la dite église de Saint Aubin de villeconin, vingt livres de rente annuelle et perpétuelle à prendre et percevoir par chacun an sur les héritages dépendant de la terre de Fourchainville, appartenante à mon dit sieur Derotrou [...] à la charge que la dite place chapelle

115. Trois liasses mises à part (conservées aux Arch. dép. de l'Essonne), il semble hélas que toutes les minutes de l'étude notariale de Villeconin aient brûlé au cours de la Seconde Guerre mondiale, avec une grande partie des archives de celle des études d'Étampes qui les avait recueillies. Cette disparition ne facilite évidemment pas le travail des historiens de la commune...

116. Arch. dép. Essonne, 1 J 76-2, folio 16-18, n° 7.

117. Arch. dioc., Versailles, 8D, liasse CLXV n° 2.

118. *Ibid.*, liasse CLXVIII n° 7.

119. Arch. dép. Essonne, 1 J 76-2, folio 18-22, n° 8.

appartiendra audit sieur Derotrou seul et à ses héritiers ou ayant cause avec faculté pour lui et pour eux faire des bancs à prier Dieu, et avec droit de sépulture et tombes, et de représentations [...] ».

Par voie testamentaire ¹²⁰, le même Pierre de Rotrou donne aussi, le 10 mars de l'année suivante :

« cent cinquante livres aux pauvres de la paroisse de vilecognin, et pareille somme à la fabrique de ladite paroisse à la charge que monsieur le curé et marguilliers de ladite paroisse seront tenus de faire dire tous les ans six basses messes, scavoir deux le dixhuictième jour de janvier jour du décès de mon fils Pierre Anthoine capitaine de cavalerie dans le Régiment de Berinkent [Beringhen] decedé dans la ville de Tournay en Flandres à pareil jour de la présente année 1701 ¹²¹, deux autres le quatrième octobre jour du décès de mon fils Joseph ¹²² et les deux autres le xxvii^e jour de novembre qui est celui du décès de feu ma femme » ¹²³.

2 - Tableaux perdus et conservés

Si le « tableau peint en huile représentant l'Assomption de la Vierge » offert par Pierre de Rotrou à l'église de Villeconin en 1700 paraît bel et bien avoir disparu sans que nous en conservions le moindre descriptif – peut-être a-t-il été vendu après le 12 ventôse An II (2 mars 1794), date à laquelle « le conseil général de la commune de Villeconin [se conforme] à la délibération du district d'Étampes en datte du quinze pluviôse dernier [l'autorisant] à vendre les effets qui sont restés dans la cidevant église et servant au cidevant culte au plus offrant et dernier enchérisseur » ? ¹²⁴... –, s'il nous est, par ailleurs, impossible de dire à quoi correspond le « Tableau de fond » mentionné le 20 mai 1888 dans l'« inventaire des archives et objets

120. Arch. nat., Min. Central, LXXXVIII-342, 10 mars 1701, folio 3.

121. Nous ignorons le lieu de sépulture de Pierre-Antoine de Rotrou.

122. Dans les registres paroissiaux de Villeconin (Arch. dép. Essonne, E dépôt 13 / 2 E 2), on trouve, en effet, la mention suivante, le 6 octobre 1679 : « Fut inhumé Joseph de Rotrou, dit Monsieur l'Abbé, fils de Messire de Rotrou seigneur de Saudreville, la Ronce et autres lieux, conseiller du Roy par moy subsigné [Richard Le Sage, prêtre curé de Villeconin] en la présence de Messire de Rotrou de Saudreville son frère, de Messire Estienne chanoine de Nôtre-Dame de Chartres, Joseph Le Tellier, Messire Bretel, vicaire du dit lieu, Berchère, etc. ». On sait, grâce aux mêmes registres, que, le 6 octobre 1665, avait aussi été inhumée dans l'église de Villeconin « Marie de Rotrou fille de Monsieur de Saudreville Rotrou », dont nous n'avons pu définir la date de naissance (*Ibid.*, 2 E 1).

123. D'après son acte de décès, c'est, à Paris, « dans son hôtel, rue Sainte-Avoye » [que] « dame Louise Le Noël mourut le dimanche 26 novembre 1673 » [avant d'être] « inhumée à Saint-Merry, sa paroisse, en présence de son fils » (Comtesse Milon de Lenay, *op. cit.*, p. 80).

124. Arch. dép. Essonne, E dépôt 13 / 2 D 1.



Fig. 17 – Anonyme français du XVII^e siècle (?), « l'Archange saint Michel terrassant le Démon » (d'après Raphaël, Musée du Louvre). Villeconin, Église Saint-Aubin, huile sur toile, 79 × 63 cm (photo D. Salmon).



Fig. 18 – Plaque de marbre sculptée aux armes des Rotrou. Villeconin, église Saint-Aubin 73,5 × 32,5 cm (photo D. Salmon).

meubles de la mairie de Villeconin »¹²⁵, localisé alors dans le « sanctuaire » de l'église, estimé 25 francs et au sujet duquel il est écrit, sans autre précision, « M. de Rotrou 1836 », nous pouvons, en revanche, dire un mot d'un tableautin aujourd'hui en fort pitoyable état mais qui dut être assez joli, pourvu d'un cadre – très abîmé lui aussi – à décor de fleurs dans les angles et gravé sur les milieux, pouvant dater de la fin du règne de Louis XIII ou du début de celui de Louis XIV¹²⁶ ; c'est d'ailleurs uniquement parce que l'abbé Massuchetti fait en ces termes succincts allusion à cette copie reprenant la composition d'un des Raphaël les plus célèbres du Louvre que nous la signalons ici : « Un autre tableau représente l'archange Saint Michel terrassant le Démon. Ce tableau est un souvenir de Michel Chrétien de Rotrou »¹²⁷, petit-fils de Pierre (fig. 17 ; 79 x 63 cm). Nous ne reviendrons pas sur les problèmes – abordés dans le corps de l'article – que soulève la « Sainte Madeleine » de Natoire offerte à l'église de Villeconin par les Rotrou en 1849.

3 - Vestiges d'un monument funéraire

Le précieux compilateur Raymond Devevey rapporte, en 1971, qu'« à Villeconin, les deux chapelles seigneuriales placées dans le chœur [de l'église] étaient l'une, celle des seigneurs de Villeconin et l'autre celle des seigneurs de Saudreville : une plaque aux armes des Rotrou (fig. 18) retrouvée en 1854 a été scellée dans l'église de Villeconin »¹²⁸... De fait, comme l'écrit Massuchetti presque un siècle plus tôt, « dans la nef latérale nord, terminée par la chapelle de la Sainte Vierge, on voit, accrochée au mur, les débris d'une plaque de marbre aux armes des seigneurs de Saudreville. Elle provient sans doute du monument funèbre des Rotrou, qui avaient leur sépulture dans cette chapelle. Peut-être même sont-ce les armes de Joseph de Rotrou, car elles sont surmontées d'une couronne de marquis, titre que portait ce jeune homme, mort peu de temps avant la Révolution [Joseph de Rotrou a en réalité été inhumé à Villeconin le 6 octobre 1679¹²⁹, et n'était point marquis...] »¹³⁰.

125. *Ibid.*, 3 D 1, folio 16 recto. Cet inventaire ne cite aucun autre tableau.

126. Mme Aline François-Colin, responsable de la collection de cadres du département des peintures du musée du Louvre, comm. orale, 28 mai 2001.

127. Arch. dioc., Versailles, 8D, liasse CLXV n° 2.

128. Raymond DEVEVEY, *op. cit.*, p. 22 ; Simonne RIVIÈRE, *La Vallée de la Renarde*. Paris, 1981, p. 115, remarque aussi qu'« à Villeconin, dans la chapelle de la Vierge, existe encore un fragment en marbre blanc aux armes des de Rotrou ».

129. Voir note 122.

130. Arch. dioc., Versailles, 8D, liasse CLXV n° 2.

Cette « plaque » (73,5 x 32,5 cm) figure à un inventaire de l'église datant de 1886¹³¹ ainsi qu'à l'« inventaire des vases sacrés, meubles, livres liturgiques » dressé le 7 janvier 1896 par le conseil de fabrique de Villeconin, sous le numéro 33 et le même intitulé que le document précédemment cité : « un bas relief en marbre blanc (armoiries des de Rotrou) découvert dans le clocher en 1884 »¹³² ; nous aurions d'ailleurs tendance à considérer cette seconde date (1884) comme beaucoup plus vraisemblable que la première (1854), recopiée par Devevey dans *Étampes Pittoresque* : « Dans le mur de celle de gauche (chapelle de la Sainte Vierge) M. l'abbé Massuchetti a fait encaster un fragment de frise en marbre blanc, débris d'un tombeau sans doute, retrouvé là en 1854. Il porte les armoiries de la famille de Rotrou : « De gueules au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes d'éperons à six piquants d'argent, et en pointe d'une rose aussi d'argent », le tout supporté par deux levrettes »¹³³. Si l'on est d'avis que Massuchetti – né en 1849 – a non seulement « fait encaster » ce fragment mais l'a aussi retrouvé, la date de 1854 ne peut par définition être retenue... tandis que celle de 1884 semble des plus logiques, le dit curé ayant pris ses fonctions à Villeconin le 15 septembre de cette année¹³⁴... Une simple erreur typographique (un 5 au lieu d'un 8...) dans *Étampes Pittoresque* serait alors à l'origine de cette apparente contradiction.

Que penser, cependant, de l'hypothèse émise par Massuchetti selon laquelle le morceau de marbre sculpté « provient sans doute du monument funèbre des Rotrou », hypothèse d'ailleurs reprise par Maxime Legrand qui y reconnaît aussi le « débris d'un tombeau » ? Le « Registre des décrets, lettres patentes et ordonnances » de Villeconin (1790-An V) conservé à Chamarande paraît l'étayer ; on y découvre, en effet, qu'en cette commune – comme ailleurs... – a officiellement été prise, durant la Révolution, une décision de martelage des signes de féodalité et de royauté : « Aujourd'hui 8 septembre 1792, l'an 4^e de la liberté et le 1^{er} de l'égalité, Nous, maire et officiers municipaux, étant assemblés en la maison commune dudit lieu à l'issu des Vespres... le procureur général de la commune de Villeconin a fait observer que, dans les circonstances présentes, les écussons, blasons et armoiries apposés tant au dehors qu'au

131. Arch. dioc., Évry-Corbeil, Carton « Villeconin », fascicule manuscrit (M. Robert Suire, comm. orale, 10 décembre 2003).

132. Arch. dép. Essonne, 1 J 76-1, folio 291.

133. Maxime LEGRAND, *op. cit.*, p. 81 ; *Villeconin, arch. inéd., op. cit.*, p. 88. Voir aussi Arch. dép. Essonne, 2 Fi 2798 et 16 Fi 187/16.

134. Arch. dioc., Versailles, 8D (voir le curriculum vitæ de Massuchetti, rédigé par ses soins le 24 juin 1912 et sa nécrologie parue dans *La Semaine Religieuse du diocèse de Versailles*, n° 35, 31 août 1919).

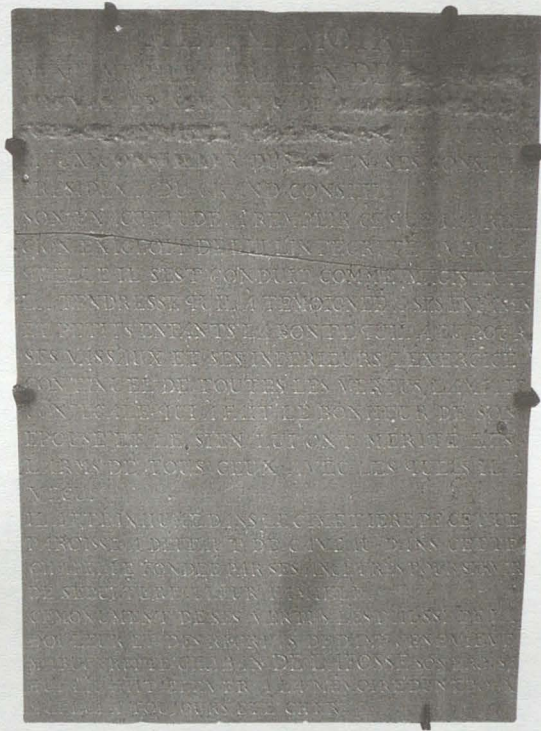


Fig. 19 – Plaque fixée sur le mur extérieur de l'église de Villeconin, à gauche du porche d'entrée, environ 80 × 60 cm (photo D. Salmon).

dedans de l'église de laditte commune pouvant être mal vues du public, il croyait à propos de les effacer, même d'enlever tout ce qui sera susceptible de l'être, [...] a nommé Pierre-Benoist Troivallet quel [sic] a commis et commet pour effectuer la destruction desdits objets, et les matériaux en provenant seront par lui vendus a la miable [sic] et le produit de ladite vente employé à la volonté des maire et officiers municipaux et habitants de laditte commune ¹³⁵... » Lorsqu'est dressé l'inventaire des objets déposés au greffe de la commune, le 19 décembre 1792, on découvre qu'« il a été laissé entre les mains et à la disposition de vendre par le citoyen Troisvallet, procureur de la commune, les objets servant de mosollez [sic] du deffunt Sieur de Rotrou, père » ¹³⁶.

135. Arch. dép. Essonne, E dépôt 13 / 2 D 1.

136. *Ibid.* ; notons que le Père François Eliot, dans son manuscrit inédit de 75 pages intitulé *Villeconin : documents d'Histoire locale [...] d'après les archives municipales*, commente ainsi cette dernière phrase : « qui aurait pu les acheter sans encourir le risque d'être dénoncé ? » (folio 23 verso ; manuscrit conservé aux Archives de la Société Historique et Archéologique du Canton de Méréville ; nous remercions son président, M. Bernard Binvel, de nous avoir permis d'en prendre connaissance en mai 2001.

Pour mieux connaître la nature des vestiges laissés par la famille de Rotrou en l'église Saint-Aubin et, plus spécialement, en savoir d'avantage sur son – bien éphémère... – « mosollez », précisons qu'en 1792, le « Sieur de Rotrou » évoqué à l'instant ne peut qu'être Michel-Chrétien, décédé en son château de Saudreville le 10 novembre 1779 et inhumé au cimetière de Villeconin deux jours plus tard ¹³⁷, « auprès de la porte d'entrée de l'église, ainsi que [Geneviève] Marguerite Chaban de La Fosse, son épouse [disparue neuf ans plus tard]. Leur épitaphe est restée attachée au mur de l'église, malgré la révolution qui l'a respectée. Leurs restes ¹³⁸, affirme Massuchetti, ont été transportés au nouveau cimetière de Villeconin, lorsqu'y fut inhumé, en 1848, leur petit-fils Jean-Baptiste [-François] de Rotrou » ¹³⁹. L'érudit abbé consigne aussi dans ses brouillons, au sujet de cette plaque aujourd'hui encore fixée – bien que fendue en deux – au mur extérieur de la dite église, à gauche de son porche principal (fig. 19), qu'« elle porte l'inscription suivante :

« A la mémoire de Messire Michel Chrétien de [manque : « ROTROU » ¹⁴⁰] Chevallier seigneur [manque : « de SAUDREVILLE, FOURCHAINVILLE »] et aultres lieux, conseiller du roy en ses conseils, président du grand conseil. Son exactitude à remplir ce que la religion exigeait de lui, l'intégrité avec laquelle il s'est conduit comme magistrat, la tendresse qu'il a témoigné à ses enfants et petits enfants, la bonté qu'il a eu pour ses vassaux et ses inférieurs, l'exercice continuel de toutes les vertus, l'amitié conjugale qui a fait le bonheur de son épouse et le sien lui ont mérité les larmes de tous ceux avec lesquels il a vécu. Il a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse a deffaut de caveau dans cette chapelle fondée par ses ancêtres pour servir de sépulture à leur famille ¹⁴¹. Ce monument de ses vertus l'est aussi de la douleur et des regrets

137. *Ibid.*, 2 E 8 ; *Villeconin, arch. inéd., op. cit.*, p. 79-80.

138. Ainsi que ceux de leur oncle Joseph de Rotrou d'après Massuchetti toujours (Arch. dioc., Versailles, 8D, liasse CL XVIII n° 7). Précisons, à titre indicatif, que nous n'avons point retrouvé, parmi les cinq tombes Rotrou « anciennes » du cimetière « moderne » de Villeconin la trace des sépultures « transférées » de Michel-Chrétien, de sa femme ou de leur oncle, mais seulement celles (numérotation de gauche à droite) de Jean-Baptiste-François (2) et sa femme Amélie-Louise-Joséphine (3), celle de leur fille Agathe Loubens de Verdalle (4), celle de l'époux de cette dernière, Auguste (5) et celle de leur fille Louise (1).

139. Arch. dép. Essonne, E dépôt 13 / 2 E 8

140. « À la Révolution, les lettres majuscules ont été martelées sur la dalle en application d'une « décision de martelage des signes de féodalité et de royauté » toujours conservée dans les archives communales [de Villeconin] » (« À la découverte du Hurepoix... Villeconin : l'église » dans *Art et Histoire du Pays de Châtres*, n° 8, décembre 1984, p. 30).

141. Ce passage laisse entendre que, faute de place, la sépulture Rotrou de la chapelle de la sainte Vierge ne pouvait accueillir la dépouille mortelle de Michel-Chrétien... mais l'on sait, par ailleurs, que les inhumations dans les églises étaient a priori devenues interdites depuis l'édit de Louis XVI de 1776 (*Villeconin, arch. inéd., op. cit.*, p. 80).

de Dame Geneviève-Marguerite Chaban de La Fosse son épouse qui l'a fait élever à la mémoire d'un époux qui lui a toujours été cher »¹⁴².

Ailleurs, toujours dans ses notes inédites, l'ancien curé de Villeconin ajoute judicieusement qu'« il est à supposer que cette inscription est la reproduction amplifiée de l'ancienne pierre tombale [-sciée-du seigneur de Saudreville], située en bandes, qui bordent le pavé du sanctuaire »¹⁴³ et sur lesquelles on pouvait encore lire, à la fin du XIX^e siècle :

« une partie de l'inscription [en lettres majuscules], ou reconnaître les figures qui y étaient gravées ; première bande : DOM¹⁴⁴ / Ci-git Messire Michel Chrétien de Rotrou, chevalier / seigneur de Saudreville, de Fourchainville et autres / lieux ; deuxième bande : Après avoir rempli pendant sa vie les préceptes de sa religion / exercé pendant 50 ans les fonctions d'un magistrat intègre / aimé de ceux qui l'ont connu, tendrement chéri de ses enfants / respecté de ses vassaux, il s'est endormi dans le Seigneur / le 10 novembre 1779 ; troisième bande : Ce monument de ses vertus a été érigé par / Dame Geneviève Marguerite Chaban de la Fosse, son / épouse, dont il a fait le bonheur pendant une union de 44 ans / 1 mois, 13 jours »¹⁴⁵.

Une vaste estrade en bois empêche, depuis son installation en 1997, de procéder à l'examen des bandes de pierre en question, à l'exception d'une, de 26 cm de largeur, dont on aperçoit seulement la première lettre de chacune des cinq lignes qui y ont été gravées – A, E, A, R, L : il s'agit de la deuxième dont Massuchetti a consigné le texte.

D'après ces considérations, le monument funéraire élevé, par sa veuve, à la mémoire de Michel-Chrétien de Rotrou au lendemain de sa mort, survenue à la fin de l'année 1779, semble avoir été détruit à peine une décennie plus tard, entre les mois de septembre et de décembre 1792, n'ayant laissé, pour seuls souvenirs, qu'un fragment arborant les armoiries familiales – que l'on cacha probablement dans le clocher de l'église... où l'abbé Massuchetti le retrouva un siècle plus tard – et quelques bandes de pierre ultérieurement réutilisées « dans le pavage du chœur »¹⁴⁶. Peut-être aura-t-on un jour la satisfaction de retrouver un autre fragment de ce tombeau, miraculeusement conservé dans quelque église voisine, en mains privées ou dans

142. Arch. dioc., Versailles, 8D, liasse CL XV n° 2.

143. *Ibid.*

144. Massuchetti précise que « Deo Optimo Maximo » signifie « Au Dieu très bon et très grand ».

145. Arch. dioc., Versailles, 8D, liasse CL XV n° 2.

146. *Art et Histoire du Pays de Chartres, op. cit.*, 1984, p. 32.

un musée ? La plaque évoquée plus haut pourrait alors consister en un *memento* rendant compte du monument détruit, apposée au mur extérieur de l'église par la veuve du défunt – comme le laisse entendre son texte –, à proximité de sa sépulture entre décembre 1792 et le 3 germinal de l'An VI (23 mars 1798), jour de sa propre mort à Paris. Il n'est pas non plus exclu qu'elle date plutôt d'entre 1804 et 1848, période durant laquelle François-Michel puis Jean-Baptiste-François de Rotrou – les fils et petit-fils de celui dont on profana le tombeau – assumèrent la fonction de maire de Villeconin. Il serait toutefois moins aisé d'expliquer, dans ce second cas, pourquoi cette plaque fut, elle aussi, endommagée...

4 - Litre funéraire, blason, ornements et linges sacerdotaux

Sans doute est-ce aussi en l'honneur de Michel-Chrétien de Rotrou qu'a été peinte la litre funéraire sur laquelle M. Gérard Le Tellier a bien voulu attirer notre attention et dont il avait signalé la découverte en ces termes dans le *Bulletin municipal de Villeconin* du mois de janvier 1996, alors qu'il occupait les fonctions de premier adjoint au maire : « La litre funéraire¹⁴⁷ est recouverte en grande partie d'une couche de badigeon et présente quatre blasons situés respectivement aux angles sud-ouest, sud-est, nord-est et nord-ouest du chœur ; au centre, de part et d'autre des arcades, on devine un décor difficilement lisible. On peut percevoir sur la litre deux décors : le plus récent (palmettes grises) est très fragilisé ; il est peu envisageable de le conserver sinon à titre de témoin. Le deuxième, constitué de motifs géométriques rouges et noirs encadrant les blasons, semble être étendu à l'ensemble de l'église ; on en trouve des traces sur le mur ouest de l'église et sur les arcades de la nef. » D'après les souvenirs de M. Le Tellier, les parties de la litre mises au jour dans le chœur furent finalement ré-enduites. Nous devons à l'obligeance de M. Yves Morelle, photographe aux Archives départementales de l'Essonne, de pouvoir reproduire ici un détail de cet ornement honorifique et funéraire, visible uniquement depuis le petit escalier qui mène à la tribune, sur le mur à la gauche du portail (fig. 20).

Notons aussi la présence du blason des Rotrou, intact (fig. 21), « à l'intrados des voûtes [de l'édifice, parmi la] série de clefs ciselées

147. On appelle litre « funéraire » la bande noire faisant le tour d'une chapelle ou d'une église que les seigneurs avaient le droit de faire peindre, ornée de leurs armoiries, en l'honneur des morts de leur famille.



Fig. 20 – Litre funéraire aux armes de la famille de Rotrou. Villeconin, église Saint-Aubin environ 60 cm de hauteur (photo Y. Morelle).

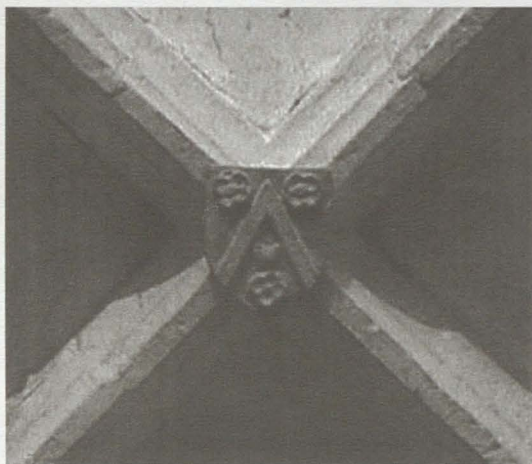


Fig. 21 – Clé de voûte ciselée aux armoiries des Rotrou. Villeconin, église Saint-Aubin. environ 30 cm de hauteur (photo D. Salmon).

aux armoiries des principales familles seigneuriales qui se sont succédées [sic] à Villeconin »¹⁴⁸... et qui n'aurait sûrement pas survécu aux propensions iconoclastes propres à la tourmente révolutionnaire s'il n'avait été impossible à atteindre, ancré dans la pierre à quelque dix mètres du sol...

Pour achever cet aperçu des « souvenirs » Rotrou de Saudreville aujourd'hui encore en place à l'église Saint-Aubin, on peut dire, grâce aux notes consignées par François Matran, prieur curé de Villeconin, qu'à la suite d'un violent orage survenu le 4 juin 1780, et ayant provoqué une inondation désastreuse tant pour les villageois que pour leurs cimetièrre et église, « Madame la Présidente de Rotrou [Geneviève-Marguerite de Rotrou, née Chaban de La Fosse] a fait la charité à mon église d'un beau chasupe [chasuble], d'un devant d'autel de cuir doré à la chapelle de la Ste Vierge avec une robe pour la Ste Vierge »¹⁴⁹. Massuchetti, à qui la trace laissée dans

148. Maxime LEGRAND, *op. cit.*, p. 80.

149. Arch. dép. Essonne, E dépôt 13 / 2 E 8, folio 4, intitulé « Grêle et inondation en 1780 ».

les archives par cette catastrophe climatique et ses conséquences n'a bien sûr pas échappé, résume en ces termes la situation, un siècle environ après les événements : « comme après toute calamité, de bons cœurs se rencontrèrent qui vinrent au secours de tant d'infortune. Madame la Présidente de Rotrou, femme du seigneur de Saudreville [...] s'unirent au prieur curé et, suivant leur pouvoir, atténuèrent les maux occasionnés par ce cataclysme effroyable »¹⁵⁰... Est-il vraiment utile de préciser que nous ne sommes parvenu à retrouver dans l'église Saint-Aubin, les manifestations tangibles de cette générosité séculaire ?

ANNEXE 2

À propos de la chapelle Sainte-Madeleine du château de Saudreville

1 - Fondation au Moyen Age

La mention la plus ancienne que nous connaissons relative à la chapelle de Saudreville remonte au mois de juin 1281, date à laquelle un certain Guillaume de Saudreville fonde, au dit lieu, une chapelle dédiée à sainte Madeleine « par lui dotée de dîmes [...], de menus cens et rentes, et du logement du chapelain », le tout à la charge « d'un service journallement et de trois anniversaires dans le cours de l'année pour son père, sa mère, le fondateur et ses femmes »¹⁵¹. Si l'on ignore l'origine précise du nom « Saudreville »¹⁵² – parfois écrit,

150. Arch. dioc., Versailles, 8D, liasse XL VI n° 2.

151. Maxime LEGRAND, *op. cit.*, p. 97. Voir aussi Eugène de BUCHÈRE DE LEPINOIS, *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*. 1862-1865, t. II, p. 224, n° CCCLXXI.

152. Guy Marie CLAISSE, *Dictionnaire de Seine-et-Oise, étymologique, topographique, archéologique*, 1962, p. 352, indique « Saudreville, cne de Villeconin – « la Villa (domaine) de Sandrin », anthroponyme germanique ; du germanique santha-vrai et du suffixe -ino. Sandrevilla, fin XV^e (Pouillé Sens, p. 196) – Saudreville, 1757 (Cassini). Le vrai nom de ce lieu est Sandreville. Ce lieu a donné son nom à un château de style Louis XIII qui appartient à Pierre de Rotrou, frère du poète » (en usuel, Arch. dép. Essonne) : cette référence mise à part, nous ne connaissons pas d'autre source proposant une explication de l'étymologie du nom « Saudreville ».

Fig. 22 – Armes de Guillaume de Saudreville (XIII^e siècle), qui portait « Burelé d'argent et de sable, trois anneaux de geules brochant sur le tout ».



à tort selon nous, « Sandreville »¹⁵³ –, on sait cependant que ce Guillaume de Saudreville compta à la fois parmi les 318 vassaux de l'Île-de-France sous Saint Louis, dont le blason figure dans la partie datant des années 1265-1270 du célèbre *Armorial Wijnbergen* (fig. 22), anciennement (?) conservé à l'Association royale hollandaise pour la généalogie et l'héraldique, à La Haye¹⁵⁴ et parmi les 128 « chevaliers de l'hostel le roy pour la voye de Thunes [Tunis] »¹⁵⁵, la huitième croisade. Rappelons de même que l'invention des reliques de Marie Madeleine à Saint-Maximin, en Provence (résultat de fouilles dirigées par le prince Charles II d'Anjou, neveu de saint Louis et futur roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem) date du 9 décembre 1279 et que l'étude – faisant aujourd'hui encore autorité – des nombreux sanctuaires créés à travers la chrétienté après cette invention et placés sous le vocable de la sainte, proposée en 1959 par le père Victor Saxer¹⁵⁶

153. Il n'est pas rare que le « U » de Saudreville ait été pris pour un « N » tandis que l'on transcrivait ce nom, ce qui explique que nous rencontrions assez souvent, dans des documents imprimés, des allusions aux terres ou à tel seigneur de « Sandreville »... Citons ici deux des exemples qui nous incitent à croire que le nom originel est « Saudreville » : Alphonse Le Berche – propriétaire de l'hôtel dit (à tort...) « de Sandreville », à Paris – est qualifié, au premier tiers du XVII^e siècle, de « Seigneur de Saudreville » (Bibl. nat. de France, Mss, Pièces Originales 1676 (Le Berche), n^o 23) ; Jean-Baptiste-René de Rotrou est, par ailleurs, dit « Seigneur de Sodreville » en 1730 (Arch. nat, Min. Central, LI-871, 7 mai 1730, folio 2).

154. Voir Paul ADAM-EVEN et Léon JEQUIER, *Un armorial français du XIII^e siècle : l'Armorial Wijnbergen*. Lausanne, 1954, p. 8 et 29 (non reproduit). Notons que l'héraldiste Brian Timms a intégralement publié cet armorial sur son site internet.

155. *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, tome XX. Paris, 1840, p. 308-309 (appendix intitulé « Liste des chevaliers croisés avec saint Louis en 1269 » [p. 305-308] suivant l'article « Histoire de saint Louis, par Joinville »). Notons qu'avant nous, l'abbé Massuchetti affirmait que Guillaume de Saudreville comptait en 1269 « parmi les chevaliers croisés avec Saint Louis et qui sont de l'hôtel du Roi pour la voie de Thunis »... mais sans citer ses sources (Arch. dioc., Versailles, 8D, liasse CL XVIII n^o 3 »).

156. Victor SAXER, *Le culte de Marie Madeleine en Occident : des origines à la fin du Moyen-Age*. Auxerre, 1959, p. 228-265 ; Odile DÉLENDIA et Colette MELNOTTE-SCHNEIDER, *op. cit.*, t. 1, vol. 1, p. 66-77.

ne comporte qu'un nombre infiniment rare d'exemples de fondations, dès 1281, de sanctuaires magdaléniens.

2 - À l'époque des Rotrou (XVII^e-XIX^e siècles)

Évoquer ici les quelques allusions que nous connaissons relatives à la chapelle Sainte-Madeleine de Saudreville, oblige à effectuer un grand saut dans le temps : elles concernent en grande partie, l'« ère Rotrou ». Son contenu est, en effet, une première fois décrit, à notre connaissance, dans l'inventaire dressé le 6 février 1674 « en la maison seigneuriale de Saudreville », après le décès de Louise Le Noël, l'épouse de Pierre de Rotrou ¹⁵⁷ :

- Item dans la Chapelle s'est trouvé un grand tableau estant au dessus de l'autel garny de son cadre noir, représentant une Magdelaine mourante, un autre tableau representant une Charité avec son cadre, deux autres sans cadre, l'un representant une Vierge tenant son Enfant et l'autre Judith tenant la teste d'Holofernes, et deux autres representant deux anges peints sur bois en forme de porte le tout estimé a douze livres, cy XII #
- 48) Item sur l'autel s'est trouvé un grand Crucifix de bois sur son pied de bois aussy sur lequel est attaché une vierge et St Jean, aussy de bois, un autre crucifix de cuivre doré, la vierge et St Jean de mesme posé sur une croix de cuivre argenté. Deux chandeliers de bois doré, huit petis pots de fayance garnis de vieux bouquets de fleurs le tout estimé a huit livres, cy VIII #
- 49) Item les ornemens de l'autel consistans en un parment de satin bleu garny de faux argent avec deux credances de mesme et un petit retable en bande aussy de mesme estoffe le tout estimé a six livres dix sols, cy VI #X s
- 50) Item sur l'autel se trouve deux nappes en doubles, l'une de gros fil et l'autre de thoile blanche. Et un tapis d'estoffe de fil de cotton. Sur les credanses il se trouve aussy deux petites nappes le tout estimé a cent sols, cy C s
- 51) Item dans un coffre, non fermant à clef, couvert d'un tapis de tapisserie, s'est trouvé deux chasubles avec leur estoiles et manipules, l'un de taffetas a fond vert avec de petites fleurs incarnates et l'autre de satin de couleur de feu avec un parement aussy de Couleur de feu. Deux voiles, l'un de tafetas vert et l'autre de satin rouge. Deux bources, l'une de tafetas vert et l'autre de satin rouge, ayant dedans leurs pales, l'une

157. Arch. nat., Min. Central, LXXVIII-328, 22 décembre 1673, folio 1-11.

verte et l'autre rouge. Deux oreillers de taffetas vert avec des petites fleurs incarnates et un autre oreiller de satin rouge. Un missel in-4° Le canon, l'Inprincipio et le Lavabo. Le tout estimé et prisé a vingt cinq livres, cy XXV #

- 52) Item une aulbe de thaille blanche avec deux amicts le tout tel quel avec une ceinture estimé et prisé a six livres, cy VI #
- 53) Item un Prie-Dieu et un petit banc en forme d'agenouilloir bourré et deux carreaux de mocquette estimez a quarante huit sols, cy XLVIII s
- 54) Item le coffre contenant les ornemens, non fermant a clef, sans soubassement et un benistier de fayance prisé a vingt quatre sols, cy XXIV s
- 55) Item deux calices avec leurs pateines et boetes sçavoir l'un d'argent pesant deux marcs une once a raison de vingt sept livres le marc montant a la somme de cinquante sept livres sept sols six deniers et l'autre de cuivre argenté estimé a cent sols le tout ensemble la somme de soixante et deux livres sept sols six deniers, cy LXII # VII s VI d
- 56) Item une paire de burette d'estain avec leur bassin de fayance estimée a douze sols, cy XII s

Un des mérites d'*Étampes pittoresque*, pour le sujet qui nous occupe, est d'avoir publié une gravure, d'après un plan terrier de Saudreville (aujourd'hui non localisé), permettant de se faire une idée de l'organisation générale du premier château des Rotrou vers 1685 (fig. 4) : grâce à la légende qui accompagne cette représentation, on peut très précisément situer la chapelle Sainte-Madeleine à l'extrémité droite du long bâtiment. Comme divers souterrains (datant vraisemblablement du XIV^e siècle), plus ou moins bouchés, se trouvent sous ledit bâtiment, on peut supposer que la demeure des premiers seigneurs de Saudreville¹⁵⁸ et son sanctuaire, se dressaient déjà plusieurs siècles auparavant, en lieu et place de l'actuel château.

Un mariage, au moins, d'après les registres paroissiaux de Villeconin, fut célébré dans la chapelle du château de Saudreville : le 2 avril 1693, « le Sieur [Pierre] de Rotrou, Conseiller Secrétaire du Roy Maison et Couronne de France et de ses Finances, et receveur des Consignations du parlement de Paris » y marie, en effet, sa petite-nièce – pour qui « il a toujours eu une vraye tendresse de père »,

158. On trouve une allusion à un « manoir de Saudreville » dès 1320 (Arch. nat., *Registres du Trésor des Chartes*, tome II, règnes des fils de Philippe Le Bel. Première partie : règnes de Louis X Le Hutin et de Philippe V Le Long (Inventaire analytique établi par Jean GUEROUT sous la direction de Robert FAWTIER). Paris, 1966, p. 721 (n° 3468).

« damoiselle Elisabeth de La Brune fille de deffuncts Pierre de La Brune escuyer Seigneur de Hauche et d'Elisabeth de La Corée demeurante en la paroisse d'Anet, de ce diocèse [de Chartres] » à « Jean Baudin, Sieur de Toissy, advocat au Parlement, fermier de Domaines du Roy, et de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Orléans dans ses duché et élection de Chartres, demeurant audit Chartres » [qui] ont reçu la bénédiction nuptiale dans la chapelle du château de Saudreville, sis paroisse de Villeconin de nous prestre prieur curé dudit Villeconin »¹⁵⁹.

À la mort de Pierre de Rotrou, en 1702, il n'est pas dressé d'inventaire, Jean-Baptiste-René étant son seul héritier mâle et celles de ses filles toujours en vie étant entrées en religion. Dix ans plus tard, en revanche, lorsque le fils en question disparaît, un document notarié garde la trace de ce qui se trouvait, entre autres endroits¹⁶⁰ :

« Dans la chapelle du dit château

- 97) item deux prie-dieu de bois de chesne garnis chacun de leurs coussins couverts de satins deux fauteuils de pareil bois garnis de bourre prisé tout ensemble quarante sols, cy XL s
- 98) item huit chandeliers et deux bras de bois doré prisés ensemble quatre livres, cy IV #
- Ensuivent les ornements de la dite chapelle
- 99) item trois devans d'autel dont l'un de satin noir l'autre de taffetas vert et un autre de petit brocart violet prisé ensemble six livres, cy VI
- 100) item une chasuble de taffetas et petit brocart verte d'un cote et violette de l'autre garnie de ses croix, étoles, manipules et autres ornemens et voile de calice prisé huit livres, cy VIII
- 101) item une autre chasuble de petit brocart cramoisi garni de son étolle, manipule, voile de calice et bource, le tout garni d'un petit passement et galon d'or et argent faux prisé dix livres, cy X #
- 102) item une autre chasuble avec son étole manipule voile de calice et bource de moire blanche à bande et croix de tapisserie à l'éguille façon de point d'Hongrie et garnie d'un petit molet de soie prisé douze livres, cy XII #

159. Arch. dép. Essonne, 2 Mi 66 ; Maxime LEGRAND, *op. cit.*, p. 97-98 ; *Villeconin, arch. inéd.*, *op. cit.*, p. 78.

160. Arch. nat., Min. Central, XXXIII-421, 27 mai 1712, folio 65-82.

- 103) item une autre chasuble de petite moire noire avec son étolle, manipule, voile de calice et bource de pareille moire et garnie d'un petit molet de soie noire et blanche prisé huit livres, cy VIII
- 104) item un missel, diocèse de Chartres, prisé avec son porte missel de bois de noyer prisé quatre livres, cy IV
- 105) item deux aubes et trois amits et deux cintures, lesdits deux aubes garnis de dentelle à bride et raiseau prisé ensemble quatre livres dix sols, cy IV #X s
- 106) item un calice et une pateine d'argent pesant trois mars deux onces prisé à raison de trente six livres dix sols dix deniers mars et sans crue suivant la déclaration du Roi revenant au dit prix à la somme de cent dix huit livres quinze sols trois deniers, cy CXVIII # XV s III d »

On remarquera que pas un tableau n'est mentionné dans cet inventaire, pas plus que dans celui dressé le 10 février 1721, après la mort de la veuve de Jean-Baptiste-René de Rotrou, Marguerite Antoinette de Sève¹⁶¹ (en ce qui concerne le contenu de la chapelle, ce dernier reprend strictement celui de 1712).

En 1730, tandis que l'on procède au partage des biens de la succession de cette dernière, un procès verbal détermine avec précision le préciput relatif au droit d'aînesse de son fils Michel-Chrétien¹⁶². Ce document offre une description du château des Rotrou correspondant très exactement à la gravure citée plus haut (fig. 4). Nous ne reproduisons ici que le passage mentionnant l'ora-toire privé évoqué ici :

« Le dit préciput est composé du chasteau ou principal manoir dudit Saudreville consistant en un corps de logis dans le milieu, de cinq croisées de face, couvert de tuille en croupe, dans le milieu duquel est un grand escallier à deux noyaux montant jusqu'en haut, avec une forme de vestibule par bas conduisant au parterre, à gauche duquel est une grande salle à cheminée au rez de chaussée et, à droite, une chambre à cheminée ; avec un corridor au premier estage quarré, audessus, où il y a deux chambres et cabinets ; à droite dudit corps de logis, un petit bastiment couvert de

161. *Ibid.*, LXXII-232, 10 février 1721.

162. Arch. nat., Z1J-610, 23 janvier 1730, p. 5-6 (et Arch. nat., Min. Central, LI-871, 7 mai 1730 (procès verbal de l'estimation des biens immeubles de la succession de Jean-Baptiste-René de Rotrou et sa femme, en date du 23 décembre 1729, annexé, folio 33).

tuille en croupe, appliqué par bas a deux petites chambres a cheminées, et chambre lambrisée au dessus ; un cabinet, acosté, flanquant en avant corps, apliqué à deux cabinets l'un sur l'autre ; une petite cour ensuite, au bout de laquelle est un pavillon flanquant dans le jardin, couvert de tuille, dans lequel est une chapelle ; à costé de laquelle chapelle est un petit édifice, couvert de tuille, servant a y conduire [...] ».

Nous avons exhumé plusieurs autres allusions faites au petit oratoire du château de Saudreville postérieurement à son agrandissement au XVIII^e siècle tels que, par exemple, en décembre 1779, le passage de l'inventaire après décès de Michel-Chrétien de Rotrou¹⁶³ concernant :

« la chapelle

- 94) item deux rideaux de serge verte, deux tableaux et six reliquaires et estampes sous verre, deux prie dieu et deux bancs de chêne prisé neuf livres, cy 9 #
- 95) item quatre chandeliers de bois doré, un Christ de métal blanc sur son pied et sa croix de métal blanc, deux coussins de bois et ron de cuir remplis de crin, un dessus d'hautel de damas de Caux, trois devants d'hautel dont deux de tapisserie point d'Hongrie et l'autre de damas violet et l'autre de serge noire, un missel, un canon, six vases de fayance remplis de bouquets artificiels, deux burrettes de verre blanc, quatre chasubles de différentes étoffes dont une de damas cramoisi à galon d'or et leurs étoles et quatre bourses pareilles au chasubles ci-dessus inventoriées, deux aubes et leurs amiets, dix lavabos de toille blanche, quatre purificateurs prisés soixante douze livres, cy 72 #
- 96) item un calice d'argent et sa platène de vermeille pesant deux marcs fixé à juste valeur et sans crue comme vaisselle montée à raison de cinquante livres deux sols six deniers le marc revenant la dite quantité 100 # au dit prix à la somme de cent livres quatre sols huit deniers, cy 4 s 8 d
- 97) item quatre coussins remplis de laine et crin dont deux couverts de serge verte et les autres de toille prisé quarante sols, cy 40 s
- 98) item trois fauteuils et deux chaises de bois peinte en vert, un banc et son dossier de chaine prisé cent sols, cy 100 s

163. Arch. nat., Min. Central, LXXII-438, 1er décembre 1779, folio 51-52.

Dans la tribune

- 99) item quatre petits coussins, un tapis de vieille moquette, quatre chaises à dos de bois de hêtre foncés de paille à la capucine, deux tabourets couverts de vieille moquette, deux bancs couverts de damas de Caux, une petite sonnette en fonte, quatre petits tableaux peints sur toile dans leurs bordures d'or sujet de dévotion prisé six livres, cy 6 # »

Six mois plus tard, le 4 juin 1780, François Matran consigne dans le détail les dégâts importants qu'un orage d'une rare violence vient d'occasionner : après avoir décrit comment « un torrent d'eau » ravagea littéralement son édifice, le prieur curé de Villeconin couche ces quelques mots sur le papier : « J'ai été 15 jours sans pouvoir dire la messe dans mon église. Je la disois ou dans la chapelle du Frêne ou dans la chapelle de Saudreville ou j'avois déposé le Saint Sacrement ce que je certifie véritable. ¹⁶⁴ »

Cette simple allusion est bel et bien la dernière que nous connaissons datant de l'ère Rotrou, puisqu'il n'y eut pas d'inventaire après le décès de François-Michel ¹⁶⁵ et que l'inventaire dressé à Saudreville, en 1848, après le décès de Jean-Baptiste-François fait tout bonnement l'impasse sur la chapelle familiale ¹⁶⁶.

Deux documents pouvant être comparés au plan terrier évoqué plus haut (fig. 4) nous permettront de localiser la chapelle Sainte-Madeleine au sein du nouveau château des Rotrou : un détail de la section relative au hameau de Saudreville du plan cadastral de Villeconin réalisé en 1826 (fig. 5), d'une part, et un dessin en mains privées conservant le souvenir de la cour d'honneur de cette propriété, daté du « 7 juin 1857 5h du matin » et réalisé « De l'avenue [des tilleuls] » : ce dernier laisse entrapercevoir, au fond, sur la droite, la chapelle familiale (fig. 23). Notons qu'il a aussi le grand mérite de représenter, encore debout, les deux ailes latérales du château (voir aussi fig. 5), abattues pour des raisons que nous ignorons, vraisemblablement au cours du dernier quart du XIX^e siècle.

3 - Après les Rotrou (XIX^e et XX^e siècles)

Qu'advint-il, après le départ des Rotrou, de ce lieu de culte privé dont l'origine remontait au XIII^e siècle au moins ? Dans la police contractée par Armand-Jean-Constantin Hudault (1798-1888) auprès de la « Compagnie d'Assurance Mutuelle Immobilière contre

164. Arch. dép. Essonne, E dépôt 13 / 2 E 8, folio 4, intitulé « Grêle et inondation en 1780 ».

165. Arch. nat., Min. Central XXXI-1009, 26 juillet 1866, folio 19.

166. *Ibid.*, CXII-1178, 23 mai 1848, folio 1-74.

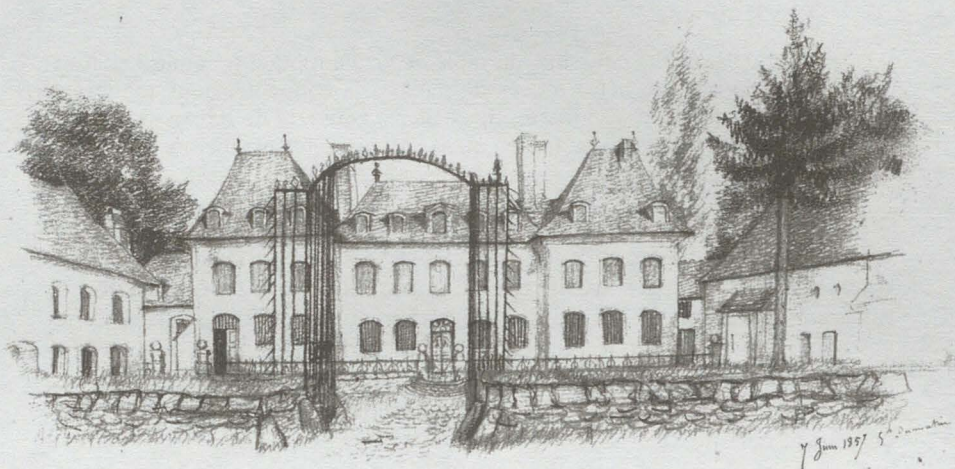


Fig. 23 – Attribué à Claire de Rotrou (4^e fille de Michel), « Vue de la Cour d'honneur du château de Saudreville » (détail). Archives Rotrou mine de plomb ; c. 20 × 30 cm ; daté en bas à droite « 7 juin 1857, 5 h du matin ».

l'incendie pour les départements de Seine et Oise et de la Seine », en 1858, alors qu'il vient d'acheter aux enchères la propriété des Rotrou, le petit sanctuaire est qualifié de « bâtiment servant anciennement de chapelle »¹⁶⁷... or, dans les brouillons de la brochure de Massuchetti on peut lire que « jusqu'en 1880, les curés allèrent chaque dimanche dire la messe dans cet oratoire qui avait été déjà témoin de quelques cérémonies » (l'abbé dit ailleurs qu'« abandonnée depuis plusieurs années, [cette chapelle] n'est même plus un souvenir !! »)¹⁶⁸... En 1880, Saudreville appartenait à la famille Rotival, qui en avait fait l'acquisition en 1876 du journaliste et universitaire Pierre-Antoine Grenier (1823-1881) qui, lui même, l'avait acheté en 1869 à l'entrepreneur et architecte François-Léon Legénissel (1828-1896) qui tenait cette propriété, depuis 1866, d'Hudault : on peut déduire des deux dernières mentions contradictoires auxquelles nous venons de nous référer que la chapelle servit ou, au contraire, fut laissée à l'abandon selon le rapport à Dieu qu'entretenaient les différents propriétaires s'étant succédé à Saudreville entre le départ des Rotrou et l'arrivée des Rotival. Notons ici que la petite aile ayant jadis abrité notre chapelle, ainsi que sa courette, apparaissent sur une des gravures de René Ravault illustrant *Étampes Pittoresques*, en 1907 (fig. 7).

167. *Ibid.*, XXXI-1009, 25-26 juillet 1866 (Police d'assurance datant de 1858, en annexe).

168. Arch. dioc., Versailles, 8D, liasse CL XVIII n° 6.

Après que leur famille a passé 44 années à Saudreville, les sœurs Marthe Mosnier (1874-1938) et Laure Foiret (1880-1965), nées Vermillac, petites-filles de Charles Rotival (1822-1887), vendent la propriété au prince romain Don Giovanni Del Drago (1860-1956) et son épouse, la milliardaire américaine Joséphine Kleiner (1878-1937), qui ne la conservent que trois ans. On ignore tout des travaux que ce couple singulier prit peut-être le temps d'y effectuer mais on connaît en revanche une série de plans formidablement précis témoignant de l'état dans lequel se trouvait Saudreville en novembre 1923, juste avant que son nouveau propriétaire, l'architecte Louis-Hippolyte Boileau (1878-1948)¹⁶⁹, ne bouleverse sa distribution. Un de ces documents a le mérite de montrer, accolée au château, l'aile basse ayant jadis abrité la chapelle (fig. 25 b). La pièce (3,50 m sur 8 environ) était, en 1923 encore, semble-t-il, uniquement éclairée par une fenêtre donnant sur sa petite cour, les deux baies visibles depuis le jardin français (fig. 24) et correspondant à cette partie du bâtiment étant, en réalité, obturées de l'intérieur. Toujours d'après le même document, une simple porte en permettait l'accès depuis l'extérieur, côté cour.

Lorsqu'en devenant maître des lieux, Boileau décide de transformer cette pièce en cuisine – cette dernière se trouvait jusqu'alors, et depuis le XVII^e siècle, à l'extrémité gauche du bâtiment –, elle était déjà dotée d'un premier étage. Un second plan, d'ailleurs, précise même que la pièce ainsi créée – éclairée sur le jardin français et côté cour d'honneur – était à l'époque déjà équipée d'une cheminée

169. Sorti de l'École des Beaux-Arts en 1907, Boileau a construit tout au long de sa carrière, à Paris comme en province, quantité d'hôtels, de restaurants, d'écoles et d'immeubles divers, dont plusieurs annexes pour le Bon-Marché. Surtout connu pour ses participations à l'exposition des arts décoratifs de 1925, à l'exposition coloniale de 1931 et à l'exposition internationale de 1937 – à l'occasion de laquelle il signa le Palais de Chaillot avec ses confrères et amis Jacques Carlu et Léon Azéma –, Boileau accumula bon nombre de fonctions telles que celle de président de la Chambre syndicale des artistes décorateurs (1922-1926). Devenu Architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux en 1931, il s'occupa successivement du Conservatoire national des Arts-et-Métiers, de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts, des Portes Saint-Martin et Saint-Denis, du Palais de Chaillot, du département de la Seine-et-Marne et de la ville de Beauvais, dont il dirigea la reconstruction avec Jacques-Henri Labourdet à partir de 1943 et jusqu'à la fin de sa vie. Pour en savoir plus sur la dynastie d'architectes Boileau, on consultera l'excellente thèse de doctorat ès lettres (mention histoire de l'art) *Les Boileau de Saint-Eugène au Trocadéro / 1847-1948 / Œuvres, travaux et projets de Louis-Auguste Boileau (1812-1896), Louis-Charles Boileau (1837-1914) & Louis-Hippolyte Boileau (1878-1948)*, soutenue sous la direction du professeur Bruno Foucart par Mme Patricia de Fougerolle en 1994 (Université de Paris IV - Sorbonne). Notons enfin que Boileau accepta en 1927 de « dessiner les plans de la nouvelle façade [du théâtre d'Étampes] à titre gracieux » (Clément WINGLER, *Étampes et le théâtre, 1797-1914*. Étampes, 2001, p. 23 et 45).



Fig. 24 – « Le château de Saudreville, depuis le jardin français ».
Collection particulière (photographie, vers 1900).

(fig. 25 a). Si l'on se rappelle que le grand tableau d'autel de la chapelle de Saudreville fut offert à l'église de Villeconin par les héritiers de Jean-Baptiste-François de Rotrou en 1849, on peut difficilement imaginer qu'avant cette date, compte tenu des dimensions importantes de ce tableau (220 x 154 cm, sans son cadre), un étage ait pu diviser la hauteur de l'oratoire. C'est donc entre 1849 – ou plus probablement 1858, date de la vente de Saudreville par les Rotrou – et 1923 que la tribune – décrite en 1779 (voir *supra*) – de la chapelle dut être « prolongée » en un étage. Sachant que l'on peut discerner une cheminée au-dessus du toit de l'ancienne chapelle sur les photographies les plus anciennes dont nous disposons (par exemple fig. 24), nous supposerions volontiers que les Rotival sont à l'origine de ce remaniement : avant eux, en effet, et depuis les Rotrou, aucune famille nombreuse n'avait occupé les lieux et la quantité de chambres pouvant être offertes par le propriétaire à ses invités était, alors, plus élevée, puisque les ailes latérales du château n'avaient pas encore été abattues (fig. 5 et 23). Ayant perdu au moins quatre chambres en supprimant ces ailes, il paraît logique que les Rotival aient souhaité convertir en surfaces habitables les espaces dont ils pouvaient disposer au sein même de leur château.

Boileau aménagea, en supprimant le mur porteur qui séparait l'intérieur du château, à proprement parler, de l'ancienne chapelle, une vaste cuisine (3,5 mètres de profondeur sur plus de 11 de long) dont la partie incluse dans le pavillon de droite servait de salle à

manger à son personnel. À la place des petites porte et fenêtre donnant sur la cour, l'architecte perça une grande baie vitrée en arc en plein cintre, ouverte en son centre par une porte, également vitrée, que l'on distingue parfaitement sur une photographie de la fin des années 1920 (fig. 27). Lorsque l'actrice de cinéma Madeleine Carroll (1906-1987) rachète Saudreville à Boileau, en 1938, elle confie à l'architecte Jacques Bonnier (1884-1964)¹⁷⁰ une autre importante campagne de travaux (finalement interrompue par le déclenchement de la guerre et la transformation souhaitée par la vedette, dès septembre 1939, de sa demeure en orphelinat) : une nouvelle fois, des plans sont dressés, attestant de l'état dans lequel Boileau vendit son château. La comparaison des plans de 1923 et de 1938 montre qu'il avait fait ouvrir, pour éclairer sa nouvelle cuisine, les deux fenêtres obturées qui agrémentaient jusqu'alors – pour ne pas créer d'asymétrie (fig. 24) – la façade postérieure de l'ancienne chapelle (fig. 26 b). Une description de la propriété de Madeleine Carroll datant de 1951¹⁷¹ et faisant référence à « une petite salle à manger pour le personnel » ainsi qu'à « une cuisine avec un débarras à côté » incite, par ailleurs, à penser que l'actrice fit partiellement reconstruire le mur – séparant autrefois la chapelle du château – abattu par Boileau en 1923, et élever une cloison au fond de sa cuisine pour pouvoir disposer d'un « débarras ». À l'occasion de la création de cette arrière-cuisine, une des deux fenêtres ouvertes par Boileau fut ré-obturée et le mur du bâtiment fut percé d'une fenêtre donnant sur le parc (fig. 28).

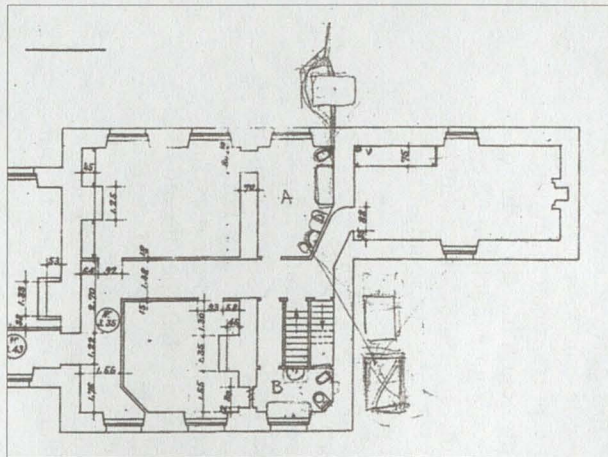
Mis à part le remplacement par une simple porte vitrée de la grande baie vitrée imaginée par Boileau, nul autre changement ne vint, à notre connaissance, modifier l'apparence de cette petite aile, dévolue depuis maintenant quatre-vingts ans à l'art culinaire après avoir été durant six siècles au moins un lieu de piété.

Si l'on nous permet de terminer, en effectuant un grand bond dans le passé, ce tour d'horizon, qui n'a d'autres prétentions que de soumettre à l'esprit critique des spécialistes de l'histoire locale les

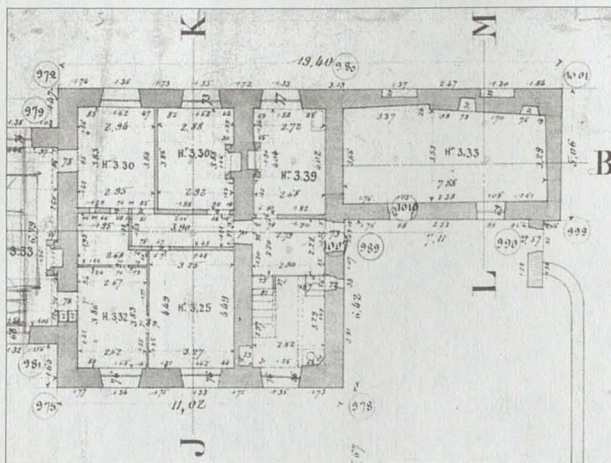
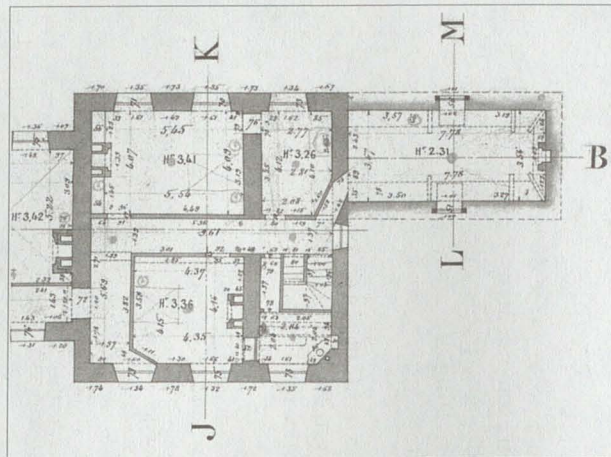
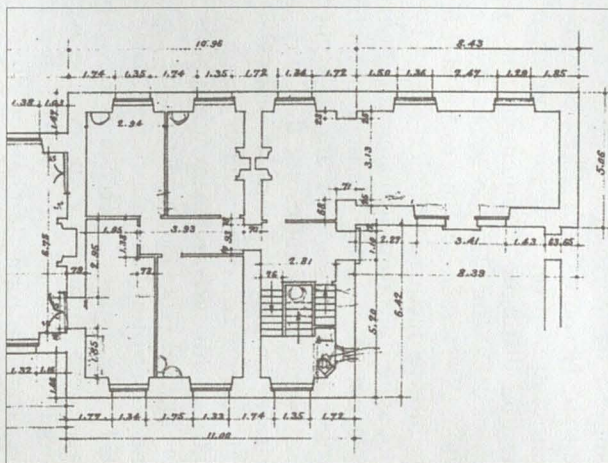
170. Diplômé de l'École des Beaux-Arts en 1911, Bonnier est « lancé » par son beau-père, l'architecte Georges Roussi (1847-1934), qui l'associe dans l'immédiat après-guerre à une importante commande pour les Parfums Piver. Il construit et aménage, entre autres, plusieurs succursales de la Banque Saint-Phalle ainsi que plusieurs hôtels particuliers et immeubles d'habitation. Sur la dynastie Bonnier, on lira de préférence Bernard MARREY, *Louis Bonnier (1856-1946)*. Paris, 1988.

171. « Estimation du château de Saudreville situé commune de Villeconin appartenant à Mme Madeleine Carroll », par Jean Potiron, expert foncier à Étampes et René Pauleau, huissier dans la même ville, en date du 10 février 1951 (Archives Madeleine Carroll).

25b 26b



25a 26a



René Danger, géomètre à Étampes, 1923.

Jacques Bonnier, 1938.

Fig. 25 et 26 – Plans du château de Saudreville, détails des rez-de-chaussée (a) et 1^{er} étage (b) (Paris, Institut Français d'Architecture, Fonds Jacques Bonnier).



Fig. 27 – L'ancienne chapelle Sainte-Madeleine du château de Saudreville, transformée en cuisine par l'architecte Louis-Hippolyte Boileau en 1923-1925. (Collection particulière, photographie, 1929).



Fig. 28 – L'ancienne chapelle Sainte-Madeleine du château de Saudreville. 2003 (photo D. Salmon).

quelques indications que nous avons pu glaner ça et là sur l'oratoire qui servit un temps d'écrin à la « Marie Madeleine » aujourd'hui à Villeconin, citons pour finir un extrait des registres de délibérations du conseil municipal, infiniment instructif en dépit de son caractère anecdotique. Il s'agit des minutes d'une lettre du 1^{er} thermidor An VIII [20 juillet 1800] écrite par le « citoyen François-Michel Rotrou, propriétaire », ancien seigneur de Saudreville nommé maire de Villeconin un mois plus tôt. Non seulement le document témoigne du scrupuleux respect avec lequel le premier magistrat municipal se plie aux principes nouveaux incombant aux fonctions dont il vient de se voir investir... mais, surtout, il conserve le souvenir d'une tradition aujourd'hui oubliée de tous, qui sans nous dévoiler l'origine du culte voué à la sainte pénitente sur les terres de Saudreville, apporte tout de même quelques renseignements dignes d'intérêt sur une de ses manifestations au moins :

« Écrit ce jourd'hui au sous préfet pour l'informer de ce qu'il suit : les habitants des communes voisines d'Étampes continuant de célébrer ce qu'ils appellent Les festes patronales, ceux du hameau de Saudreville sont dans l'usage de célébrer, au dimanche le plus voisin du 22 juillet (vieux stile) celle dite de la Magdelaine par eux révéree comme patronne du dit lieu. Aujourd'hui 1^{er} Thermidor an 8, en vue de faire honneur à leur maire actuel les dits habitants de Saudreville accompagnés de ménestriers se sont transportés en la mairie en adressant un compliment à cet officier et lui demandant permission de jouer dans la place publique au jeu de la quille, au bâton, le moins jeune d'entre les garçons portant la parole au nom et de la part de la jeunesse du dit lieu lui a présenté un beau gâteau mais sur cette demarche, le maire tout en leur accordant comme chef de la police la permission ou plutot la tolérance des jeux et amusements auxquels à pareille époque ils ont coutume de se livrer a cru devoir refuser leur présent. Ce refus, fait avec ménagement a été motivé sur ce que le jour auquel ils se présentoient pour décerner publiquement à leur maire cette distinction, ne coincidoit ni avec le jour d'une feste nationale ni mesme avec un décadi leur observant que leur démarche n'étant appuyée que sur une feste dite patronale méconnue au calendrier républicain un officier publique [*sic*] devoit regarder inconvenant de recevoir une distinction publique absolument étrangère aux institutions républicaines, que ce seroit peut-etre s'exposer de la part de ses supérieurs à des reproches d'avoir concourû à faire revivre un droit honorifique autrefois, sous le régime féodal, à lui décerné en semblable et annuelle occasion : qu'ainsi il les invitoit à se retirer et à remporter leur présent ; invitation à laquelle les dits jeunes gens ont tranquillement acquiescé »¹⁷².

172. Arch. dép. Essonne, E dépôt 13 / 1 D 1, folio 10-11.

Expéditeur :

*Société Historique et Archéologique
de Corbeil, de l'Essonne et du Hurepoix
Archives Départementales
Domaine de Chamarande
91730 CHAMARANDE*

Monsieur M. BANIDE
35 avenue François mole
92150 ANTONY

Le cinéma, miroir de la société étampoise (1904-1994)

par Clément WINGLER

I - LES PREMIERS PAS

1 - La première séance

Le samedi 27 août 1904, une foule particulièrement dense se presse aux portes du théâtre municipal d'Étampes, pour y découvrir le cinématographe inventé quelques années plus tôt par les frères Lumière. Pour la première fois dans l'histoire de la ville, l'écran remplace la scène. Le programme de la soirée est annoncé en première page du journal *L'Abeille d'Étampes*. Il débute par un documentaire sur « la Guerre en Extrême-Orient » entre la Russie et le Japon, et se poursuit par des œuvres de fiction : « Le Petit Poucet, grande féerie en cinq tableaux ; Le Coupeur de têtes ; Les Omer ; Le Rêve d'un buveur ; et Aladin, grande féerie en quarante-cinq tableaux tirée des Contes des mille et une nuits. »

La postérité a gardé la trace de plusieurs de ces films, notamment « Le Rêve d'un buveur », tourné par Pathé, film de truquage à vocation moralisatrice : « Après de nombreuses libations, un buveur installé dans un café s'endort sur le coin d'une table. Dans un rêve, il se voit en face de sa femme qu'il maltraite pour avoir de l'argent ; dans la rue où, titubant, il se fait emmener au poste par des agents ; dans un asile d'aliénés, en proie au delirium tremens. Enfin, il se réveille et, honteux, se rappelant son rêve, il brise la bouteille devant laquelle il était attablé et jure de ne plus boire ¹. »

Quant au documentaire Pathé qui permet aux Étampoises de découvrir la guerre qui se déroule au même moment à plusieurs milliers de kilomètres de leur ville, l'*Histoire du Cinéma* de Bardèche et Bra-

1. SADOUL (Georges), *Histoire générale du cinéma*, tome 2. Paris, Denoël, 1973, p. 214-216.

sillach² nous apprend qu'il a en réalité été tourné devant les tribunes de Chantilly avec des figurants français déguisés en soldats du Tsar et du Mikado, les reconstitutions plus ou moins anachroniques étant monnaie courante dans les documentaires de l'époque. Toujours est-il que la supercherie n'a pas été découverte par les Étampois.

2 - Le cinéma forain

Si la première séance de cinématographe rencontre un succès populaire indéniable, aucune projection n'a lieu au cours des huit années suivantes, de 1904 à 1912. En effet, le cinéma est encore à cette époque, exception faite de quelques centres urbains importants, un cinéma forain, un cinéma itinérant, que les habitants de la campagne découvrent ou redécouvrent chaque année à l'occasion de telle ou telle fête importante. Ce n'est guère qu'à l'occasion de la foire Saint-Michel qu'entre Palais des glaces et Train fantôme, réapparaissent les images animées. Chaque année, plusieurs séances se déroulant dans des baraques ou sous chapiteau ont lieu pendant la durée de la fête sur la place du Port.

Ainsi pendant la Saint-Michel de 1904, le théâtre ambulant dit « des Arts » présente au public plusieurs documentaires sur la guerre russo-japonaise, et « un répertoire nouveau qui, pour quelques instants trop courts hélas, conduit les spectateurs sous des cieus plus cléments, en Algérie, où ils peuvent voir défiler les brillantes cavalcades et assister aux fêtes données lors de la visite du Président de la République Émile Loubet³ ». La séance s'achève par la diffusion d'un documentaire inédit que les spectateurs suivent avec une attention d'autant plus grande que le sujet dont il traite est d'intérêt local : « La sortie de la grand-messe à l'église Saint-Basile. »

Lors de la Saint-Michel de 1911, la séance se déroule à l'Express-Cinéma, qu'on nous présente comme « un établissement moderne qui voyage avec un train automobile de cent chevaux, qui donne deux brillantes soirées-projections⁴ ». Le programme propose un documentaire sur la Russie, trois comédies et un film d'art en couleur. Par film d'art, il faut comprendre une adaptation d'œuvre littéraire, essentiellement dramatique, et par film en couleurs, un film tourné en noir et blanc mais dont la pellicule a été colorisée au pinceau, image par image.

2. BARDÈCHE (Maurice) et BRASILLACH (Robert), *Histoire du cinéma*, tome 1 : *le muet*. Paris, Les Sept Couleurs, 1964, p.294.

3. *L'Abeille d'Étampes* des 24 sept. et 7 oct. 1904. Arch. Mun. d'Étampes (A.M.E.), 7 C 1.19.

4. *L'Abeille* du 2 décembre 1911, A.M.E., 7 C 1.21.

Les projections cinématographiques, lors de la Saint-Michel, semblent connaître une prospérité croissante puisqu'on passe d'un seul cinéma forain en 1904 à trois lors de la fête de 1907, si bien qu'en novembre de cette année-là, le conseil municipal doit se prononcer sur une demande de monopole formulée par le propriétaire d'un cinématographe, monsieur Édouard, qui souhaite obtenir l'exclusivité des projections lors de la Saint-Michel de l'année suivante. En contrepartie, il se déclare prêt à payer dès à présent à la commune, son droit de place de trente francs, assorti d'une prime de cent francs. Les conseillers municipaux refusent finalement la proposition, estimant que l'instauration de monopole pour telle ou telle attraction pourrait nuire à la prospérité de la foire.

Même si monsieur Édouard n'en souffle mot dans sa lettre au conseil municipal, on peut supposer qu'il travaille pour la firme Pathé. À l'été 1907, la maison de production fondée par Charles Pathé sept ans plus tôt, fournit en effet 90 % des forains et contrôle de ce fait la diffusion des films en France. Or, en juillet 1907, Pathé décide brusquement de cesser la vente de ses films aux forains et de se doter d'un réseau de salles de projection lui appartenant et qui portera fort à propos le nom de « Pathé Monopole ». Cette nouvelle politique équivaut bien entendu à un arrêt de mort pour l'exploitant indépendant et pour le cinéma forain puisque le réseau que Pathé s'efforce de créer est constitué d'établissements sédentaires. En 1909, Pathé possède ou contrôle les deux cents salles les plus importantes de France, et seuls quelques petits forains utilisant des pellicules d'occasion, échappent encore à son emprise.

3 - La naissance du Casino

En 1912, Pathé trouve un allié de poids à Étampes en la personne de monsieur Pinguenet, gérant du Casino, le fameux établissement de spectacles situé sur la place du Port. À cette époque, deux salles donnant régulièrement des spectacles existent à Étampes : le théâtre, qui appartient à la Ville et le Casino, établissement privé, à la fois café-concert, salle de conférence, salle de bal, et piste de course de patins à roulettes. Le Casino est un établissement florissant qui rayonne sur tout l'Étampoise, et même au-delà. Son directeur, dont la clientèle est particulièrement fidèle, a pu constater le succès rencontré par le cinématographe à l'occasion de la Saint-Michel. En conséquence, il décide de se lier à Pathé et d'ouvrir la première salle de cinéma sédentaire de la ville.

La séance inaugurale a lieu le 16 février 1912 ; elle fait l'objet d'un compte-rendu dans *Le Réveil d'Étampes* : « La séance a été bien

accueillie et cela légitimement. Les vues sont très belles et ne fatiguent nullement les yeux ; le programme très varié offre toujours un intérêt croissant. Tout cet ensemble fait bien augurer pour l'avenir ⁵. »

Si le matériel de projection fourni par Pathé représente le dernier cri de la technique, la salle du Casino n'évolue guère. Son plafond et ses décors demeurent en toile et la charpente en bois apparent. Le chauffage est assuré par quatre poêles avec tuyaux disposés à même le parquet, au milieu du public, tandis que les spectateurs sont assis sur des chaises et des bancs isolés. L'éclairage est mi-électrique, mi-gaz, et l'accès à la salle se fait par trois portes d'entrée qui donnent sur la place du Port et par deux escaliers de secours en fer accessibles à partir de la galerie du premier étage. La salle est bien aérée et ventilée. La cabine de projection, en tôle, est située sur un balcon au fond de la salle. En 1925, on procède à des transformations pour respecter de nouvelles normes de sécurité contre l'incendie : le plafond en toile non ignifugée est remplacé par un plafond en plâtre sur métal, les poêles font place au chauffage central, l'éclairage au gaz est supprimé de même que les chaises individuelles et les bancs sont réunis par deux ⁶.



Le Casino à la veille de la guerre de 1914. (A.M.E., 9 Z, fonds Bénard).

5. *Le Réveil d'Étampes* du 16 février 1912, A.M.E. 7 C 2.8.

6. Voir photographie de la salle primitive du Casino, dans *L'Abeille* du 10 février 1912, A.M.E., 7C 1.21. Dossier des transformations de 1925, A.M.E., fonds cinéma, 3 W 46.

Jusqu'à la première guerre mondiale, le Casino assure deux séances hebdomadaires de cinéma : le samedi en soirée vers 21 heures et le dimanche matin vers 9 heures, sauf lorsque la salle est utilisée pour des événements particulièrement importants concernant la vie de la cité, tels que les bals du 14 Juillet et de la Saint-Michel ou le banquet annuel des anciens élèves du collège...

4 - Cinéma ou théâtre filmé ?

Celui qui s'intéresse aux projections de l'année 1913 constate tout d'abord l'absence de films ou de documentaires d'origine étrangère, l'ensemble de la production étant française. Les séances connaissent toujours un déroulement identique. Elles débutent par deux ou trois comédies burlesques qui ne durent guère plus de trois ou quatre minutes chacune. Les acteurs qui se partagent alors les faveurs du public sont Prince Rigardin, qui joue les ahuris attendrissants, et Max Linder, le comique aristocratique. Leur succès est tel, en France et à l'étranger, qu'ils tournent trois à quatre films par semaine. On les retrouve donc à l'affiche de presque chaque séance. Les comédies burlesques sont suivies d'un grand film qui dure en général une quarantaine de minutes mais on constate une augmentation progressive de la longueur des films entre 1912 et 1914, à mesure que les producteurs voient grandir leurs prétentions artistiques. On assiste alors à la grande vogue du théâtre filmé. Des acteurs de théâtre réputés, au premier rang desquels Sarah Bernhardt, acceptent d'apparaître à l'écran pour jouer des adaptations de tragédies et de romans, des comédies légères, des reconstitutions historiques et des « tranches de vie » à dimension sociale.

Des réalisateurs spécialisés dans le film d'art apparaissent, à l'exemple d'Albert Capellani, dont on projette au Casino le 12 avril 1913, « Les Mystères de Paris », d'après Eugène Sue, œuvre qui rencontre un succès colossal. Avec sa longueur de 1 500 m, la projection dépasse 1 h 30, durée encore rare pour l'époque. Outre les films, retenons la diffusion d'un certain nombre de documentaires d'intérêt local produits par Pathé, qui ont souvent l'aviation pour thème : « Les prouesses de nos aviateurs à l'aérodrome de Villesauvage », « Le pilote étampois Gugenheim », dont on filme quatre passages en avion à l'aide d'une caméra fixe au sol, et « Le grand meeting aérien de Juvisy ». D'autres documents traitent de « La forêt de Fontainebleau en automne », et de « La remise en état de la voie ferrée à La Ferté-Alais par une équipe de sapeurs du génie ».

II - D'UNE GUERRE À L'AUTRE 1914-1940

1 - Une concurrence née de la guerre

Pendant ses trois premières années d'existence, de 1912 à 1915, le cinéma du Casino ne connaît pas de concurrence. La situation change subitement pendant la guerre.

Le 8 mai 1915, un cinéma forain appartenant à madame Stevens, cinéma de trois cents places qui est un habitué de la fête Saint-Michel où il a su conquérir de nombreux spectateurs, s'installe place du Jeu de Paume où il reste une semaine, puis à la sortie de la ville, sur la route de Dourdan. Les spectateurs affluent et la propriétaire décide de se mettre en quête d'un terrain qui pourrait accueillir sa baraque de foire à demeure, d'autant plus qu'elle bénéficie du soutien actif de la firme Gaumont, concurrente de Pathé, qui lui fournit films et documentaires. Madame Stevens jette son dévolu sur un terrain de l'ancienne Congrégation, situé près de la place Saint-Gilles, à l'angle de la rue des Cordeliers et de la rue Léon Grenier. Elle est bien décidée à rester dans la ville aussi longtemps que son public lui sera fidèle, ce qui provoque l'ire de Pinguenet, le gérant du Casino, qui exprime son ressentiment dans une lettre ouverte publiée par *L'Abeille* du 9 octobre 1915 : « Ce n'est pourtant pas le moment de se concurrencer, après quatorze mois de guerre, mon établissement m'occasionnant de grands frais et mon fils étant sur le front depuis le mois d'août 1914, je suis vraiment défavorisé ; donc au public de juger. »

De fait, le public a déjà jugé : il estime qu'il y a suffisamment de place à Étampes pour deux cinémas.

L'Abeille ne s'y trompe pas, saluant en ces termes l'installation du nouvel établissement : « Nul doute qu'un excellent accueil sera fait par la population étampoise à madame Stevens qui malgré la mobilisation d'une grande partie de son personnel et des cruelles pertes éprouvées par celui-ci sur le front, a su maintenir son établissement à la hauteur de son excellente réputation... Quand le cinéma sortit de ses premiers essais pour prendre un caractère instructif, madame Stevens fut des premières à faciliter cette tentative d'éducation populaire, en s'assurant la concession de films artistiques, notamment l'adaptation au cinéma des œuvres théâtrales de nos meilleurs écrivains. Quand vint la guerre, madame Stevens se réfugia à Étampes et y installa à demeure son établissement, le seul endroit avec le Casino où pour tenter de chasser le cafard, nos concitoyens pouvaient trouver une saine distraction. Les blessés de nos hôpitaux,

les réfugiés malheureux, les indigents d'Étampes et bien sûr les enfants des écoles y trouvèrent un coin réservé gratuitement à leur intention. ⁷ »

2 - Les séances, entre patriotisme et distractions

Bien entendu, guerre oblige, le public de 1915 n'est plus le même qu'en 1913. Des centaines de personnes, soit de l'arrière, soit militaires au repos ou blessés, pour qui le cinéma n'était jusqu'alors qu'une distraction épisodique voire inusitée, deviennent des adeptes du septième art. Comme le souligne *L'Abeille*, le Stevens et le Casino deviennent les seuls endroits où l'on peut oublier le quotidien. Le nombre de projections s'en trouve multiplié, particulièrement pour les militaires. Bon nombre de places sont mises à leur disposition et, presque chaque semaine, des quêtes sont organisées en leur faveur. Les villes voisines connaissent la même évolution. Citant l'exemple de Milly-la-Forêt, *L'Abeille* du 6 novembre 1915 affirme que : « le Modern Cinéma de Milly-la-Forêt est d'une incontestable utilité [pour la ville] ; il rend de réels services, particulièrement aux zouaves du centre d'instruction qui ne peuvent aller en permission les dimanches et jours fériés. Que faire à Milly en dehors de la promenade et du café ? Pour la promenade, les beaux jours sont passés, au café, c'est long d'y rester l'après-midi et la soirée entière, et c'est long aussi pour le porte-monnaie. Heureusement le cinéma donne à chaque séance, comme on sait, de curieux films des choses de la guerre qui ne manquent pas d'interroger les jeunes poilus qui n'ont pas encore vu le feu. Des scènes comiques et dramatiques complètent le programme ; le tout d'une saine distraction. »

Si le public évolue, il en va de même pour les films. Les usines et les acteurs étant réquisitionnés, il y a beaucoup moins de films neufs, et donc plus de rediffusions. Si Prince Rigadin, Max Linder et les autres comiques continuent à plaire au public, les actualités acquièrent une importance nouvelle. Les images sont tournées par les sections cinématographiques des armées françaises et alliées, puis contrôlées par l'État-Major français et mises à la disposition des diffuseurs. Les spectateurs du Casino découvrent ainsi, le 9 octobre 1915, « Le bombardement du Bosphore par l'escadre russe ». À en croire *L'Abeille* : « l'illusion est telle que les spectateurs peuvent aisément se figurer qu'ils assistent, sur la dunette du vaisseau amiral, au bombardement des côtes de la Turquie et à l'attaque du Bosphore.

7. *L'Abeille* du 8 mai 1915 et du 28 août 1920, A.M.E., 7 C 1.23.

Document historique de la plus haute importance..., il est aussi une éloquente illustration de ce qu'est la force invincible de nos puissants alliés qui mènent avec nous le bon combat pour libérer l'Europe de toutes les forces mauvaises de servitude et de barbarie ».

On le constate, les documentaires et même les films participent de l'effort de guerre patriotique. Le 2 octobre de la même année, le Casino, projette un « ciné-drame » d'un certain Caillard, dont le titre évocateur est : « Pour le pays ». *L'Abeille* en donne le résumé suivant : « [un] jeune savant est occupé à chercher la formule d'un nouvel explosif qui doit révolutionner les meilleures méthodes de fabrication de la poudre... Mais, comme tous les inventeurs, il est pauvre. Pour réussir, il lui faudrait une somme de 50 000 F. Le banquier Scharzmann, sujet allemand, qui a deviné son embarras, [lui] propose la somme nécessaire..., mais avec l'engagement formel et sur l'honneur de [lui] donner, en échange, l'exclusivité de l'explosif. L'accord est à peine conclu que la guerre éclate et [le jeune inventeur] qui a trouvé la magnifique découverte, doit abandonner ses travaux pour aller défendre la Patrie attaquée. C'est alors que l'on assiste à la plus poignante situation : celle [de l'inventeur] qui reçoit la visite de Scharzmann venant lui rappeler sa promesse... L'Allemand croyait avoir enfin trouvé une bonne affaire et il savourait déjà la récompense que son audacieuse proposition lui vaudrait. Mais il a compté sans le cœur d'un Français. [L'inventeur] montre la formule à Scharzmann et, après lui avoir bien expliqué la façon de se servir de l'explosif [conformément à sa promesse], il le fait exploser. [Les deux hommes meurent] mais l'honneur d'un Français était sauf. »

3 - L'essor de l'après-guerre

Au lendemain de la première guerre mondiale, deux cinémas accueillent donc le public de la région d'Étampes. Les salles ont indiscutablement su fidéliser de nouveaux clients, phénomène que l'on retrouve dans toute la partie méridionale du département de Seine-et-Oise. La région est d'ailleurs bien desservie en salles de cinéma, des projections ayant lieu dans toute ville de quelque importance. Il est aisé d'en dresser la liste. Les établissements qui font généralement partie du réseau Pathé, sont implantés à Angerville (le Maès, installée salle de l'Hôtel de France), à Milly (le Modern Cinéma, salle Duché, puis le Ciné du Progrès), à Pussay (le Cinéma Jeanne d'Arc), à Étrechy (la Maison Fessu), à Maisse (le Cinéma de la Girafe), à Cerny (le Cinéma de l'Étoile), à Méréville (le Pathé

Rural de la salle Gauron), et à La Ferté-Alais. Dans cette dernière ville, le cinéma Lafolie appartient à une vieille connaissance, madame Stevens, qui ouvre ainsi son second établissement après celui de la rue des Cordeliers à Étampes. Particulièrement entreprenante, l'intéressée semble avoir parfaitement su saisir les opportunités du temps.

Ainsi, lorsqu'en 1917, avec l'arrivée de troupes américaines à Étampes, et plus encore en 1918, avec la fin de la guerre, la mode de la musique et des danses d'outre Atlantique déferle sur toute la France, madame Stevens cherche immédiatement à tirer avantage de ce phénomène. Elle profite des vacances de l'été 1919 pour transformer sa baraque foraine de la rue des Cordeliers en dancing et, après une période de trois mois pendant lesquels elle alterne projections de films et soirées dansantes, décide, à partir du 4 octobre 1919, d'abandonner totalement le cinéma au profit de la danse. Cette révolution marque le début des ennuis pour madame Stevens. Comme l'écrit *L'Abeille*, dans son édition du 28 août 1920 : « [cette transformation] en dancing lui valut de voir accourir chez elle une jeunesse d'autant plus ardente au plaisir qu'elle en avait été sevrée pendant des années. Ce fut son bien et son mal : le dancing de la rue des Cordeliers connut une ère de prospérité inouïe mais des incidents se produisirent, la fermeture de l'établissement fut ordonnée et il fallut revenir au cinéma avec intermède de concerts ».

En effet, suite à une pétition des habitants du quartier qui se plaignent du bruit occasionné par les bals, et plus particulièrement par l'orgue qui les accompagne, la municipalité prend la décision d'ordonner la fermeture de l'établissement⁸. La salle Stevens étant une baraque foraine établie sous une tente en toile et Madame Stevens se refusant à financer la construction d'un édifice en « dur », avec isolation phonique, il ne lui reste plus qu'à vendre son dancing et à quitter Étampes pour Essonnes où la municipalité se montre moins exigeante.

En 1923, l'établissement de la rue des Cordeliers passe aux mains de monsieur Morhange qui le rebaptise du nom d'Alhambra, et procède à sa modernisation. La salle, la scène et les décors sont reconstruits sur un châssis en bois recouvert de toile, la cabine de projection est séparée de la salle par une cloison en maçonnerie et la lumière ainsi que l'alimentation du projecteur sont obtenues grâce à un moteur à essence installé dans une pièce spéciale. Enfin, le chauffage central est installé en 1923⁹. Cette même année, le nombre de places

8. Registre des délibérations du Conseil municipal, année 1919, p.147 et 297. A.M.E., 1 D.

9. Dossier de la commission locale de sécurité, 1914-1940, fonds cinéma, A.M.E., 3 W 46.

est porté à 380, et à 430 en 1940. Un rapport de visite de la commission locale de sécurité en date d'octobre 1924, indique cependant quelques irrégularités : les issues qui donnent sur la rue Léon Grenier ne sont larges que d'un mètre et encombrées, il n'y a pas d'extincteur et de liaison avec les pompiers, et surtout les bobines de films, très inflammables, sont conservées à même le sol dans la salle de projection. Cette négligence est cause d'un incendie qui se déclenche le 21 septembre 1924, fort heureusement en dehors des heures d'ouverture au public. En approchant une bobine d'une ampoule afin de pouvoir en lire le titre, le projectionniste met le feu à la bande. L'incendie se propage aux autres bobines, puis à l'ensemble de la cabine mais est rapidement maîtrisé. Le projectionniste est néanmoins blessé ainsi que le directeur, sérieusement brûlé au visage. Le matériel de la cabine, qui était neuf, est entièrement détruit, de même que douze bobines de films. Des leçons ne semblent pas avoir été tirées de cet accident, puisqu'un rapport du préfet en date du 6 avril 1944, rédigé vingt ans après l'incendie, conclut aux mêmes déficiences et enjoint au maire de faire en sorte que l'établissement soit enfin mis en conformité avec les normes de sécurité.

4 - Actualités et ciné-roman

Du lendemain de la guerre à la fin des années 20, les séances se déroulent toujours aux mêmes horaires, tant au Casino qu'au Stevens. Trois séances régulières ont lieu chaque semaine, le samedi à 20 h 45, le dimanche à 14 h 45 et à 20 h 45. Le programme débute invariablement par les dernières actualités : le Pathé-Journal pour le Casino, Gaumont-Actualités pour son concurrent de la rue des Cordeliers. C'est un héritage de la période de guerre où les actualités se sont imposées comme élément indispensable de toute séance cinématographique. Les actualités s'apparentent souvent à des documentaires patriotiques. Nombreux sont les reportages sur l'empire colonial et les provinces reconquises, l'Alsace et la Lorraine. En 1920, par exemple, les Étampois peuvent découvrir Dakar et Saïgon, la culture du tabac en Indochine, mais aussi l'entrée des troupes françaises à Strasbourg en 1918, le gouvernement français en Allemagne occupée, et les armées stationnées en Rhénanie. Les grands événements sportifs ne sont pas oubliés : les spectateurs suivent d'une semaine à l'autre les exploits de nos participants aux Jeux Olympiques d'Anvers.

Une place est également laissée à l'information locale. L'aéronautique, spécialité étampoise, est toujours à l'honneur. Ainsi, le

31 décembre 1920, les spectateurs sont témoins des premiers essais de l'avion à ailes mobiles, à Villesauvage.

Les directeurs des deux cinémas font des efforts louables pour donner à leurs clients des informations locales importantes dans les meilleurs délais et le font savoir par voie de presse. *L'Abeille* du 6 décembre 1919 annonce ainsi qu'au cours de la séance du dimanche soir au Casino, les résultats des élections cantonales qui se déroulent le même jour à Étampes seront projetés sur l'écran dès la fin du dépouillement.

Après les actualités, le programme de chaque séance se poursuit, jusqu'à la fin des années 20, par une comédie ou un drame sentimental auquel le pianiste présent dans la salle tente de donner une intensité accrue. À ce film succède un intermède musical assuré par le pianiste ou par un chanteur, suivi de la pièce maîtresse de la séance : le feuilleton.

Dès avant la première guerre mondiale, les producteurs et les réalisateurs ont pris conscience de l'intérêt qu'il y a à fidéliser le public en lui donnant l'occasion de suivre de semaine en semaine un héros identique, ayant pour vocation de sauver des jeunes filles enlevées et de lutter contre un méchant que l'on croit mort à la fin de chaque épisode et qui ressuscite au début de l'épisode suivant. C'est la mode du ciné-roman, c'est-à-dire d'un film à épisodes dont la diffusion se poursuit de semaine en semaine sur deux ou trois mois et dont le scénario ou l'histoire écrite, la plupart du temps totalement loufoque, est publié en même temps sous forme de feuilleton à succès par un grand quotidien national, essentiellement *Le Petit Parisien* et *Le Matin*.

Pathé et Gaumont se font une spécialité de ce genre de productions projetées simultanément par plusieurs centaines de salles à travers l'hexagone. « Judex, le redresseur de torts », de Louis Feuillade, est ainsi à l'affiche du Casino pendant plusieurs mois de 1916, connaissant un extraordinaire succès auprès du public étampois, tout en étant projeté au même moment dans plus de quatre cents salles en France. Quant à « Fantomas », également dû à Louis Feuillade, présenté en 1913, chaque livraison mensuelle du roman-feuilleton se vend, sous forme écrite, à six cent mille exemplaires.

La presse locale participe du phénomène et s'enthousiasme pour les ciné-romans. En mai 1920, annonçant le « Maître du Mystère », projeté au Casino, *L'Abeille* affirme que « les épisodes de ce film ont l'avantage de pouvoir être vus isolément tout en constituant un enchaînement des plus intéressants avec les aventures les plus stupéfiantes et les prouesses les plus extraordinaires »... « Tous ceux qui ont lu le passionnant roman... voudront voir se dérouler sur l'écran les

séances émouvantes ou amusantes, jamais triviales, jamais criminelles, interprétées dans de superbes décors et paysages français »¹⁰.

Cette apparente vitalité du ciné-roman français due aux firmes Pathé et Gaumont ne doit pas faire illusion. L'étude de la programmation des cinémas étampois pour l'année 1920 et pour les années suivantes, confirme une tendance observée au plan national : le net déclin de la diffusion de films français au profit des productions d'Outre-Atlantique.

5 - Cinéma d'action et bobines américaines

Pendant la guerre, tous les films projetés étaient français. En 1920, deux ans après la fin des hostilités et l'ouverture de nos frontières aux produits culturels américains, seuls 35 % des films proposés par les deux cinémas étampois sont français, 61 % sont américains, 4 % italiens. Si Max Linder et Prince Rigadin connaissent toujours un certain succès, le haut de l'affiche est désormais occupé par des acteurs étrangers : Charlie Chaplin, Baby Marie Osborne, Bessie Love, Pearl White, Fanny Ward, Harold Lloyd et Tom Mix qui introduit le genre du western.

Avec l'apparition des courses-poursuites entre cow-boys et Indiens, et la vogue des ciné-romans français tels que « Fantomas » et « Judex », se multiplient les « scènes d'action », fusillades, meurtres, explosions en tout genre dont le côté naïf nous fait sourire aujourd'hui mais qui, pour les spectateurs de l'époque, représentent une véritable révolution par rapport au théâtre filmé d'avant-guerre, beaucoup plus statique et moins brutal. Cette évolution vers le cinéma d'action va de pair avec une certaine banalisation de la violence dans la société (attentats anarchistes, exploits de la bande à Bonnot...).

La question est alors de savoir si le cinéma entretient voire encourage cette violence ou s'il ne fait que s'en inspirer. Toujours est-il que les autorités tant nationales que locales s'en émeuvent. En 1912, un député affirme à la tribune de la Chambre, que le ciné-roman « Fantomas » est l'un des responsables des exploits de la bande à Bonnot. Le débat est lancé. Suivant l'exemple de plusieurs de ses collègues, le maire d'Étampes, Marcel Bouilloux-Lafont, prend, en 1912, un arrêté interdisant dans toute l'étendue de la commune, « les représentations cinématographiques ayant trait à des

10. Sur les ciné-romans, voir *L'Abeille* des 5 juin, 24 juillet et 28 août 1920. A.M.E. ; 7C 1.26.

scènes de banditisme ou ayant un caractère criminel, ces représentations étant contraires à la morale et pouvant devenir un encouragement au crime »¹¹.

Cet arrêté semble avoir été peu suivi mais demeure théoriquement en vigueur aujourd'hui, n'ayant jamais été abrogé. Par ailleurs, dans l'histoire du cinéma à Étampes, un seul cas de censure nous est connu et encore ne concerne-t-il pas un film de gangsters mais une comédie sentimentale portant le titre « Par Amour », adaptation d'un feuilleton paru dans *Le Petit Journal*. Sa projection par le Casino, prévue en novembre 1919, est interdite par le commissaire de police, à la satisfaction du journal *L'Abeille*, qui constate que « les parents peuvent être certains que leurs enfants ne trouveront au Casino que des spectacles autorisés par les autorités ».

6 - Le cinéma éducatif et militant

Comment le cinéma est-il perçu en tant qu'instrument d'éducation populaire et scolaire ? Pour le critique de *L'Abeille*, partageant en cela l'opinion de la plupart des élites locales et nationales, la valeur d'un film repose tout autant sur ses qualités artistiques et le jeu des acteurs que sur son aptitude à encourager chez le spectateur, sentiment patriotique et bonnes mœurs. C'est particulièrement le cas dans les années qui suivent la première guerre mondiale.

Le 5 juin 1920 par exemple, le chroniqueur de *L'Abeille* écrit : « "Vieillir" est le titre de la belle comédie sentimentale projetée la semaine dernière sur l'écran du Casino. De tels films, d'esprit bien français, d'une grande moralité, méritent d'être vus ; il s'en dégage des leçons qui valent d'être méditées. »

Quant aux enseignants d'Étampes, ils comprennent très tôt l'intérêt que peut avoir le cinéma en tant qu'instrument éducatif. Dès 1923, l'Alhambra propose, en concertation avec les instituteurs, des séances commentées de « cinéma éducateur » le jeudi après-midi à 14 h 30. Ainsi le 2 juin, les élèves peuvent découvrir un programme qui alterne habilement documentaires et fictions de manière à retenir l'attention des enfants. À un documentaire, « Voyage à Pompée » [*sic*], succède une comédie, « Bout de Zan et la Gamine », puis un documentaire sur la fabrication du papier, une autre comédie, et deux reportages, l'un sur la Tour Eiffel, l'autre sur une école d'éducation physique. Ce cinéma éducatif se développe tout

11. Registre des arrêtés du maire, 7 septembre 1912. A.M.E., 2 D.

au long des années vingt et trente. Le 12 avril 1930, *Le Réveil d'Étampes* publie un grand article sur le cinéma d'éducation populaire dont il vante les vertus et, dès le 15 février 1930, cinq cents personnes assistent, à l'Alhambra, à la réunion interscolaire d'hygiène et d'éducation antialcoolique organisée par le directeur de l'école publique de jeunes filles de Saint-Martin, à l'appel de la Ligue nationale contre l'alcoolisme. Tous les directeurs d'établissements scolaires et de nombreux élèves y assistent. Un film est projeté : « Un rayon de soleil », tragi-comédie sur les méfaits de l'alcool.

Après 1935, à mesure que les luttes politiques s'exacerbent, et que la perspective d'une nouvelle guerre se précise, apparaît une nouvelle forme de cinéma « éducatif ». Des mouvements politiques et des associations para-politiques prennent l'habitude de louer soit le Casino, soit l'Alhambra, pour y organiser des projections militantes, à l'image des Amis de l'Union Soviétique qui, le 8 juillet 1939, au Casino, proposent un gala où les conférences alternent avec la projection de reportages soviétiques aux titres révélateurs : « La marche des avions » et « L'heureuse jeunesse ». Un mois plus tard, l'Alhambra, moins progressiste que son concurrent, diffuse « La Reine Victoria », d'Herbert Wilcox, tout en faisant le communiqué de presse suivant : « Au moment où l'entente cordiale est plus que jamais à l'ordre du jour, "La Reine Victoria" est un très beau film qui doit être vu par tous les Français. »

Il ne faut pas se méprendre sur l'importance de ces séances, tant en ce qui concerne leur nombre, qui reste limité, que leur fréquentation. Les séances régulières connaissent quant à elles une évolution assez nette à partir de la seconde moitié des années vingt, qui se poursuit jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Les ciné-romans qui constituaient le point d'orgue de toute programmation entre la Première Guerre mondiale et 1924 environ, disparaissent totalement à partir de cette date pour laisser la place à des comédies et histoires d'amour qui, à en croire *L'Abeille* du 4 mai 1929, « mènent dans la haute société, parmi le luxe et les décors somptueux des mondanités, permettant de pénétrer ainsi dans le grand monde, d'en vivre la vie, tout au moins par les yeux ».

Le rêve est désormais à l'ordre du jour et, en 1929, 80 % des films projetés à l'Alhambra et au Casino sont des comédies et histoires d'amour. À noter que la prédominance du cinéma américain se poursuit : sur 100 longs métrages à l'affiche des deux salles étampaises, 58 sont américains, 32 français et 10 seulement produits par des pays tiers.



*La scène du Casino au début des années 20.
(A.M.E., 9 Z, fonds Bénard).*

7 - La révolution du cinéma parlant

Pendant l'été 1929, les deux salles connaissent d'importants travaux en vue d'introduire à Étampes la révolution qui s'est imposée à Hollywood l'année précédente : le cinéma parlant. Sous l'impulsion de son directeur, Watkins, l'Alhambra est le premier à se doter d'appareils de projection Continsouza et du Panatrope Brunswick qui permet d'adapter la musique à la projection ; il est bientôt suivi du Casino. La première conséquence en est la disparition de l'artiste présent sur scène au moment de l'entracte, au profit d'une audition de disques¹². Le 7 septembre 1929, a lieu au Casino la première diffusion d'un film sonore, « Le Danseur de Jazz », avec Conchita Piquer et Raymond de Sarka, et, le 21 février 1930, l'Alhambra projette pour la première fois à Étampes un film musical, entièrement sonore : « Rhapsodie hongroise » avec trois vedettes de cinéma allemand : Willy Fritsch, Dita Parlo et Lil Dagover. Cette projection inaugure la percée importante du cinéma allemand pendant les années 30, due aux productions de la firme berlinoise UFA

¹². *L'Abeille* du 24 août 1929. A.M.E., 7 C 1.33.

(Universum Film Aktiengesellschaft) et à des réalisateurs tels que Carl Froelich, Fritz Lang et Josef von Sternberg. Tous les cinéphiles étampois connaissent alors les acteurs Marlène Dietrich, Lilian Harvey et Willy Fritsch ou encore Emil Jannings, le professeur Rath de « L'Ange bleu ».

Le 23 mars 1935, Étampes fête un nouvel événement. Pour la première fois, le Casino propose un concert filmé, l'ouverture d'« Obéron », de Weber, par l'Orchestre Philharmonique de Berlin, sous la direction de Bruno Walter.

Parmi les grands films vus par les Étampois dans la seconde moitié des années 20 et dans les années 30, on peut retenir : « Verdun, visions d'histoire », de Léon Poirier, projeté en première nationale en province, « La Passion de Jeanne d'Arc » de Carl Dreyer, avec René Falconetti et Sylvain, « Crépuscule de Gloire » de Josef von Sternberg, avec Emil Jannings, qui décrit le destin d'un officier russe devenu figurant de cinéma, « la Rue sans joie » tourné en 1925 par G.W. Pabst, avec Greta Garbo, Asta Nielsen et Werner Krauss, « qui oppose plaisirs des riches et malheurs des pauvres dans la Vienne de la famine et de l'inflation » ou encore « La Tentatrice » de Fred Niblo, « dont l'interprétation est entièrement dominée par la très belle et si jeune tragédienne suédoise Greta Garbo »¹³.

Pendant les cinq années qui précèdent la seconde guerre mondiale, la diffusion de produits d'Outre-Atlantique décline fortement au profit d'un cinéma français qui, grâce au talent de réalisateurs tels que Jean Renoir, Marcel Carné ou Sacha Guitry, connaît un nouvel essor. En 1939, rares sont désormais les films américains à l'affiche du Casino et de l'Alhambra. Citons néanmoins le dessin animé « Blanche-Neige et les sept nains » diffusé à l'occasion des fêtes de Pâques, « l'Impossible M. Bébé » d'Howard Hawks, avec Katherine Hepburn et Cary Grant, et « Amanda » avec Ginger Rogers et Fred Astaire. Les grands succès populaires sont cependant français : « L'Étrange Monsieur Victor » de Jean Grémillon, avec Raimu, Pierre Blanchard et Viviane Romance, « Adrienne Lecouvreur » de Marcel L'Herbier, avec Pierre Fresnay, « Un Carnet de bal » de Marcel Carné, avec Raimu, Fernandel, Harry Baur, Louis Jouvet, Pierre Blanchard et Françoise Rosay ou encore « L'Alibi » de Pierre Chenal, avec Louis Jouvet et Eric von Stroheim.

13. *L'Abeille* du 28 mars 1929. A.M.E., 7 C 1.33.

III - LA GUERRE 1939-1945 ET SES CONSÉQUENCES

1 - Le poids de l'Occupation

Au moment de la déclaration de guerre, au début du mois de septembre 1939, les cinémas sont fermés par le ministère de l'Intérieur, mais l'Alhambra est autorisé à rouvrir ses portes dès le 30 septembre, suivi du Casino le 2 décembre. Quelques mois plus tard, après la débâcle de juin 1940, dix mille soldats allemands s'installent à Étampes et dans sa proche région. Le Casino est immédiatement réquisitionné par les autorités d'Occupation ; ce qui signifie sa fin en tant que cinéma ouvert au public français, mais sa nouvelle affectation est de courte durée. Le bombardement qui frappe la ville le 10 juin 1944 détruit l'ensemble des bâtiments, provoquant ainsi la disparition du plus ancien cinéma de la ville.

L'Alhambra qui, lui, n'est pas réquisitionné par l'occupant, demeure donc pendant toute la durée de la guerre, le seul cinéma où les habitants de la région d'Étampes peuvent, pendant quelques instants, oublier les difficultés de l'existence, même si bon nombre de séances ou de sièges sont réservés aux militaires allemands. Son directeur définit la ligne de conduite de l'établissement dans *L'Abeille* du 24 août 1940 : « Comme par le passé, nous nous cantonnerons dans la meilleure production franco-européenne et tous les films français non encore passés à Étampes seront présentés en cours de saison. D'autre part, en raison de l'arrêt momentané de la production française, des reprises des meilleurs films français seront effectuées. » Dans son numéro du 7 septembre 1940, le même journal précise que « les spectateurs du cinéma sont autorisés à rentrer chez eux après le couvre-feu fixé à 21 h. Il suffira de montrer les tickets d'entrée à toute réquisition de la police ».

Si la première diffusion des actualités parlées allemandes a lieu dès le 31 août, les films programmés au cours de la première année d'occupation sont essentiellement des reprises de productions françaises d'avant-guerre : de septembre 1940 à l'automne 1941, 50 films français sont programmés contre 3 films allemands. L'accent est mis avant tout sur des comédies sans prétention, dont le but est de distraire le spectateur de ses soucis du jour.

2 - Libération et nouveaux projets

À partir de la Libération, Étampes connaît pendant quelques mois une véritable anarchie cinématographique. La présence de nombreux

soldats américains, la soif de films et de spectacles chez la population, entraînent une multiplication des salles de spectacles, souvent dans des baraques en bois où la sécurité est aléatoire. Une circulaire préfectorale tente d'y mettre bon ordre. Sont ainsi interdites les projections qui ont lieu dans un baraquement en bois du Marché-Franc, et dans la salle dite « Lafitte », construite en bordure de la Juine et de la route d'Orléans, ainsi que dans le cinéma installé dans une baraque à l'emplacement du Casino détruit. Seuls sont autorisés à poursuivre leurs activités, l'Alhambra et le ciné-club de l'école de garçons des Prés, qui projette des films 16 mm.

En parallèle à cet assainissement de la situation, trois projets de construction de cinémas sont élaborés, dont deux connaissent une issue heureuse. Le premier projet concerne le Casino. En mars 1945, son propriétaire, monsieur Vatié, manifeste sa volonté de le reconstruire. Des plans sont présentés en mai 1950 et, à nouveau, en mars 1951, mais l'idée initiale d'un cinéma est abandonnée au profit d'un dancing-restaurant avec brasserie. Maxime Audhoin en est l'architecte. En novembre 1950, la commission municipale d'urbanisme émet un avis favorable à la reconstruction du Casino et, le 31 mai 1952, est délivrée l'autorisation provisoire d'exploitation du dancing-restaurant qui fonctionnera pendant 15 ans, jusqu'en octobre 1967, date de sa transformation en supermarché.

Toujours dans l'après-guerre, en mai 1948, est aménagé un cinéma de trois cents places dans un garage sis au 115, rue de la République, à l'emplacement de l'ancienne auberge du Chariot d'Or. Son directeur est un certain Imbert, originaire de Cachan, représentant la Société d'Exploitation Cinématographique Sud-Banlieue. La salle, qui prend le nom de « Royal », trouve rapidement son public, même si son existence indispose certains Étampois, à l'image de ce citoyen anonyme qui envoie une lettre au service de la reconstruction, le 29 octobre 1949, dans laquelle il estime que « dans une ville sinistrée comme Étampes, la municipalité ne fait pas son devoir, il y a tout de même les sans-abri avant [sic], d'autant plus qu'il y a déjà un cinéma à Étampes... Enfin, cela sera toujours la même chose en France. Avec de l'argent, on fait ce que l'on veut »¹⁴.

Pour comprendre le ressentiment de l'auteur de la lettre, rappelons que plusieurs dizaines d'habitations étampaises ont été détruites par les bombardements de 1940 et 1944, et que le logement est encore, en 1948, un souci de premier ordre. Malgré les critiques,

14. Fonds cinéma, A.M.E., 3 W 46-47.

le cinéma « Le Royal » rencontre le succès pendant les années cinquante et soixante, avant de connaître une baisse de fréquentation, pendant les années 70, et de fermer finalement ses portes, le 2 novembre 1979.

Le troisième projet de cinéma présenté après-guerre est le fait de Jean Duguay, propriétaire de l'Alhambra. Dans une lettre écrite au maire, le 5 février 1945, il constate les capacités insuffisantes de la salle et estime que le public étampois a droit à un nouveau cinéma plus moderne¹⁵, tout en reconnaissant qu'« A l'heure actuelle la pudeur commande de ne pas demander à entreprendre sa réalisation alors que nombre de maisons sont à reconstruire à Étampes. C'est pourquoi, [Duguay] n'a effectué à l'Alhambra que des réparations sommaires en attendant mieux, mais [il] n'abandonne pas son projet de 1939..., qu'il serait peut-être intéressant de prévoir dans le nouveau plan d'urbanisme ».



*Le Casino après le bombardement de juin 1944.
(A.M.E., 9 Z, fonds Bénard).*

Dès octobre 1939, Jean Duguay, qui est propriétaire d'un terrain et d'une construction situés à l'angle de la rue Saint-Jacques et de la rue Lenicolaï, aujourd'hui rue Albert Masse, avait déposé aux

15. *Ibidem.*

services des travaux de la ville un projet de construction et d'aménagement à cet endroit, d'une salle de cinéma avec habitation en façade, dont les plans étaient l'œuvre des architectes étampois Fourgeau et Pourlier. Les premiers travaux de mise en œuvre commencés, fin avril 1940, avaient été interrompus en juin 1940 par l'arrivée des Allemands puis les bâtiments déjà achevés avaient été réquisitionnés par l'occupant, jusqu'à leur destruction par le bombardement aérien du 10 juin 1944. C'est donc un projet bien avancé que Jean Duguay reprend au lendemain de la guerre. Le 6 octobre 1948, il échange le terrain dont il est propriétaire au numéro 126 de la rue Saint-Jacques, contre un autre terrain, lui aussi situé rue Saint-Jacques mais plus près du centre-ville, aux numéros 102-114. Dès le 10 octobre 1951, le maire émet un avis favorable à la construction d'un cinéma à cet endroit et, le 6 novembre 1952, est pris l'arrêté d'autorisation d'ouverture définitive du nouvel établissement qui prend le nom de « La Rotonde ». L'architecte en est E. Lardillier.

Au début des années cinquante, Étampes compte donc trois salles de cinéma, la Rotonde, qui vient d'ouvrir, le Royal, rue de la République, et l'Alhambra, la salle la plus ancienne encore en activité, le Casino ayant disparu en tant que cinéma en 1940.

3 - Le cinéma de l'après-guerre

Les premières années de l'après-guerre sont marquées par un retour du cinéma américain mais la majeure partie des films projetés restent français. En 1948, 70 % des films présentés par les deux cinémas étampois alors existants, la Rotonde n'étant pas encore construite, sont des films français, 24 % sont américains, 3 % anglais. La grande nouveauté est bien entendu le cinéma en couleurs naturelles qui s'est imposé en Amérique à partir de 1941.

Les mois qui suivent la fin du conflit témoignent également de la volonté des propriétaires de salles de participer à l'effort de reconstruction de la ville, dans un esprit de solidarité nationale. Ainsi, du 9 juin au 1^{er} juillet 1945, est organisée la « Croisade nationale de l'air pur ». « Jeunes gens et jeunes filles des mouvements de jeunesse ou des écoles présentent [aux spectateurs] des enveloppes-surprises. Leur vente permettra à des milliers d'enfants de profiter d'un séjour à la campagne, au soleil, à l'air pur. ¹⁶ »

16. *L'Abeille* du 19 mai 1945 (*Le Journal d'Étampes*), 7 C 3.3

Les recettes de la séance du 4 juillet sont intégralement reversées aux « Croisés de l'air pur ». Quant aux bénéficiaires de la séance du 5, ils sont destinés à la reconstruction de l'église Saint-Gilles, sévèrement endommagée par les bombardements pendant la guerre.

À la même époque, on assiste à un retour du cinéma militant. L'Association France-URSS, renouant avec une tradition d'avant-guerre, loue l'Alhambra à plusieurs reprises afin de diffuser des actualités et des films soviétiques synchronisés en français suivis d'une conférence sur... « la démocratie en URSS » ! Les prisonniers et déportés libérés bénéficient d'une place gratuite.

Le 14 février 1948, *Le Journal d'Étampes* publie en page de titre une grande enquête consacrée au cinéma français, dénonçant la lourdeur des taxes prélevées par l'État sur les recettes des salles et des distributeurs et la pénétration massive des films américains, « alors que le cinéma représente pour la France un excellent moyen de propagande ».

Quelques mois plus tard, le 18 novembre, le chroniqueur cinématographique du *Journal de Seine-et-Oise*, débute une série d'articles consacrés à la « révolution du cinéma en couleurs » et, dans son numéro du 25 novembre, il s'interroge sur l'avenir du théâtre municipal : « les cinémas font au théâtre une concurrence terrible : faut-il maintenir le théâtre municipal ? » Plusieurs témoignages recueillis auprès de la population sont publiés. Un chômeur sans domicile fixe déclare : « Oh ! Moi, vous savez, je suis un vieux colonial, alors, je m'en moque de votre théâtre. Et puis, j'ai pas un rond pour y aller. Tiens, j'aimerais mieux qu'on y joue pas des pièces et qu'on l'ouvre à tout le monde : comme ça j'saurai où dormir. » Une habitante de la rue Saint-Jacques considère sa réouverture comme indispensable. Une jeune femme de la place Notre-Dame affirme que « le théâtre peut bien rester fermé, je n'y vais jamais. J'aime mieux le ciné, dans les films, c'est toujours plus corsé. Et puis dans le noir, on peut se bécoter, on est plus tranquille. Si on rouvre le théâtre, les directeurs de cinéma y vont plus pouvoir vivre honnêtement. Tiens : dans le théâtre y n'ont qu'à percer des fenêtres et faire des logements pour les jeunes mariés. Y a ma sœur qui vit depuis trois mois avec sa belle-mère : elles s'eng... tous les jours. Si elles vivaient chacune chez elles, ça n'arriverait pas. » On le voit : trois ans après la fin de la guerre, la question du logement reste au cœur des préoccupations.

IV - CINÉMA « DE QUALITÉ » ET CINÉMA COMMERCIAL

1 - Du ciné-club au cinéma d'art et d'essai

Au cours des années 60, alors que le cinéma commercial représenté à Étampes par trois salles, connaît un succès populaire inégalé, un groupe d'enseignants de l'école des garçons de Saint-Martin décide de créer un ciné-club qui privilégiera les films d'art et d'essai et dont les adhérents sont des membres de l'enseignement mais aussi en grande partie des habitants du quartier. De 1963 à 1966, les séances sont réservées aux écoliers et organisées dans le cadre des activités culturelles scolaires. Les adhérents étant de plus en plus nombreux, la décision est prise en juin 1967, d'étendre les activités du ciné-club à l'ensemble de la ville. Les premières projections ont lieu à l'école Saint-Martin puis, en raison du doublement d'adhérents en l'espace de quelques mois, à la salle Saint-Antoine, réaménagée en salle de projection par la municipalité. S'y retrouvent régulièrement des amateurs d'un cinéma de qualité. Les premiers artisans du succès de l'association sont M. Gresle, directeur de l'école André Buvat, M. Valet, inspecteur départemental de l'Éducation Nationale, puis Guy Bersat.

Pour les membres du conseil d'administration du ciné-club, « la nouvelle salle doit être un lieu de réunions essentiel dans la cité moderne, pour réagir contre l'attitude passive d'un grand nombre d'habités de cinéma ou de télévision »¹⁷. À noter que les débats qui agitent le monde du cinéma et les cinéphiles après 1968 trouvent un écho au sein de l'association. Puis, progressivement, au cours des années 1970, la désaffection du public pour la forme ciné-club va conduire à l'essoufflement de l'association.

L'année 1979, enfin, voit l'institutionnalisation du cinéma d'art et d'essai à Étampes. Par délibération en date du 14 juin, le conseil municipal décide de créer un poste d'animateur culturel dont la mission consistera à diriger le cinéma d'art et d'essai dont la municipalité veut se doter. C'est ainsi que le samedi 20 octobre de la même année, Cinétampes voit le jour. Association régie par la loi de 1901, Cinétampes « se propose de promouvoir dans les plus larges couches de la population, une diffusion Art et Essai de films de qualité pour une confrontation vivante entre le public et les films »¹⁸.

Cinétampes est en réalité une émanation du service culturel municipal mais sa structure associative lui permet une plus grande

17. *Bulletin municipal d'Étampes*, second semestre 1968. A.M.E., 7 C 24.1.

18. Registre des délibérations du Conseil municipal, année 1979. A.M.E., 1 D.

souplesse dans la gestion administrative et financière. En sont membres de droit, le maire ou ses représentants, à savoir deux conseillers municipaux nommés par lui, ainsi qu'un représentant de l'administration communale désigné par le secrétaire général à titre consultatif. Cinétampes regroupe également des adhérents individuels qui acquittent une cotisation annuelle et qui élisent six à dix membres délégués qui composent le conseil d'administration avec les membres de droit. C'est le conseil d'administration qui élit le bureau. « Ainsi Cinétampes, tout en restant une initiative municipale, permet une représentation des usagers du cinéma au sein du conseil d'administration de l'association. ¹⁹ »

La séance inaugurale a lieu le 20 octobre 1979, au théâtre, mis à la disposition de l'association. Le programme prévoit la projection de dix-sept films burlesques de Georges Méliès, en présence de la petite fille du cinéaste. Au même moment, une exposition se tient à la salle des fêtes. Réalisée par le service des archives du film du Centre National de la Cinématographie (CNC), intitulée « les Messagères du cinématographe », elle présente l'ensemble des travaux liés à la production et à la diffusion d'un film et permet de découvrir diverses machines de prises de vues et de projection.

Pendant les neuf premiers mois de son activité, Cinétampes propose soixante-douze films au public, dont dix « ciné-enfants » et les adultes peuvent assister, dès le 14 novembre 1979, à une première soirée-débat avec un réalisateur, Paul Vecchiali. Cinétampes gagne rapidement son pari. Au cours de ses dix premières semaines d'existence, qui voient la projection de seize films, mille sept cents entrées sont enregistrées, ce qui correspond à une moyenne hebdomadaire de 170 spectateurs ²⁰.

Dès avant la fin de l'année 1979, Cinétampes peut compter sur le soutien de 220 adhérents dont 139 sont étampois et 81 domiciliés dans d'autres communes du sud-Essonne, ce qui démontre que le rayonnement de la salle d'art et d'essai dépasse les limites de l'agglomération.

2 - Les premières années de Cinétampes

L'organisation des séances laisse entrevoir une double programmation : Le programme « A » est représenté par la projection d'un film « art et essai » grand public en liaison avec l'actualité cinématogra-

19. *Ibidem.*

20. A.M.E. Fonds cinéma, 3 W 35.

phique, le programme « B » consiste en la présentation d'un film soit « art et essai » méconnu et dont la distribution a été difficile alors qu'il mérite d'être connu du public, soit « grand classique du cinéma » ou « grande reprise ». Par ailleurs, tous les quinze jours, le mercredi et le samedi après-midi, est proposé un programme plus particulièrement destiné aux enfants de six à douze ans. En 1980, les scolaires représentent 15 % du public, chiffre en constante progression dans les années suivantes.

Une coopération étroite entre Cinétampes et les autres services culturels se met en place à partir du printemps 1980. Du 7 au 22 juin, a lieu le V^e festival de Musique d'Étampes, consacré cette année-là à la musique italienne du XIV^e siècle. Cinétampes y participe en inscrivant à son programme cinq films italiens ou qui ont l'Italie pour cadre.

En 1980, le conseil général de l'Essonne salue le travail accompli par l'association en décidant de lui attribuer une subvention pour les travaux d'aménagement de la salle du théâtre et d'équipement technique de la scène qui viennent d'avoir lieu.

Parallèlement à ses ambitions locales, Cinétampes s'efforce d'obtenir une reconnaissance plus grande des autorités nationales et de travailler en concertation avec d'autres salles d'art et d'essai. Une demande de classement « Art et Essai » est introduite auprès du CNC le 22 août 1980, qui y répond favorablement le 24 décembre de la même année. Cinétampes devient alors membre fondateur de l'ACRIF, l'association des Cinémas de Recherches en Ile-de-France. Cette association, dont les statuts sont déposés le 30 octobre 1981, regroupe une vingtaine de salles associatives de la banlieue parisienne guidées par la volonté de « mettre en commun des moyens techniques, humains et financiers, et de permettre la mise en oeuvre de pratiques de programmation, d'animation et de promotion de films destinés à favoriser la découverte de nouveaux spectateurs et la rencontre de publics locaux avec des œuvres cinématographiques de qualité ²¹ ».

En 1981, les cinémas d'art et d'essai de la banlieue parisienne totalisent entre 8 et 12 % des entrées par film, pourcentage qui est loin d'être négligeable.

L'année 1982 voit le classement de la salle du théâtre et de son décor, au titre des Monuments historiques, et l'inscription des façades et toitures à l'Inventaire supplémentaire du patrimoine immobilier protégé. Cette décision n'a pas d'influence sur les activités de Cinétampes qui, en mai 1982, fait l'acquisition d'un projecteur Hortson

21. *Ibidem*.

d'occasion de 16 mm, permettant de compléter le projecteur Philips de 35 mm acheté en 1979. La société Victoria Electric modifie alors la cabine de projection pour permettre d'utiliser indifféremment l'un ou l'autre matériel.

Le nombre d'adhérents de l'association augmente régulièrement : de 245 en 1982, il passe à 322 en 1983, à 336 en 1985 et à 436 en 1986. Cette année-là, « Astérix et la surprise de César » totalise 811 entrées en première exclusivité, ce qui en fait le plus grand succès de la saison.

En 1995, l'association fête les cent ans du cinéma, de même que les Archives communales, qui présentent une exposition et une conférence sur le septième art. Au petit théâtre est projeté un film muet, « Le Mécano de la Générale » de et avec Buster Keaton, l'ambiance sonore étant assurée par un sextet de jazz.

Dans son édition du 15 mars 1996, *Étampes-Info* donne la nouvelle du classement de Cinétampes comme « Cinéma de Recherche, reconnaissance officielle récompensant une politique de programmation mettant en valeur l'art vivant du cinéma et donnant toute leur place aux œuvres les plus novatrices ». Notons également qu'en décembre 1994, la salle modernise son matériel de sonorisation en faisant l'acquisition d'un dispositif dolby-stéréo.

2 - Le cinéma commercial à l'épreuve de la modernité

En ce qui concerne la Rotonde, seul cinéma commercial qui subsiste à Étampes, à la fin des années quatre-vingt-dix, d'importants travaux bouleversent son aménagement en 1992. Le 21 octobre, mettant fin à un chantier de neuf semaines, sont inaugurées les trois salles du nouveau complexe dû à l'architecte Loïc Brejon, qui remplacent l'ancienne salle unique bâtie en 1951-1952 et remise à neuf, pour la dernière fois dans les années soixante-dix. Comme l'écrit Ghislaine Laussel dans *Le Républicain* du 22 octobre 1992, ces travaux d'un coût total de 4 000 000 F, avalisés par le service départemental de l'architecture et le CNC autorisent « la création d'une salle de 250 places avec écran curviligne, ce qui permet aux premiers rangs d'avoir un meilleur confort visuel et le son dolby, une seconde salle de 120 places et une troisième de 50 places pour jouer les prolongations ».

Aux dires de Guy Lamory, son propriétaire, par ailleurs premier exploitant indépendant de salles en Essonne, la Rotonde peut ainsi « proposer vingt séances hebdomadaires qui misent sur trois facteurs, la qualité, le commercial et le divertissement... », attendu que

« ses cinémas ne sont pas des maisons de la culture, et [qu'il] est obligé d'avoir une logique purement commerciale »²².

3 - Étampes sur la toile et à l'écran

À partir des années 60, les rues et monuments d'Étampes servent régulièrement de cadre au tournage de films et de séries télévisées comme « Les Brigades du Tigre », où apparaissent le cloître Notre-Dame et le Pont-Doré.

Parmi les films et téléfilms les plus connus tournés en partie à Étampes, citons « La Mariée était en noir » de Truffaut, « Adieu poulet », réalisé en 1971 par Pierre Granier Deferre, avec Lino Ventura et Patrick Dewaere, et « L'Année sainte », de Jean Girault (1975), où Jean Gabin, incarnant son dernier personnage, joue un caïd du milieu s'évadant, déguisé en prêtre, en compagnie de Jean-Claude Brialy.

Jean-Claude Brialy est d'ailleurs, très certainement, l'acteur qui a le plus souvent eu l'occasion de tourner à Étampes. Outre ses prestations dans « L'Année Sainte » et « La Mariée était en noir », il fréquente la ville en 1980 pour le tournage d'« Arsène Lupin », d'Alexandre Astruc où, chose curieuse, les décors de la place de l'Hôtel de Ville et de l'hôtel d'Anne de Pisseleu sont censés représenter une ville allemande²³.

Un des derniers films tournés à ce jour à Étampes, en août 1993, est « Villa triste » de Patrice Leconte, d'après Patrick Modiano avec Jean-Pierre Marielle et Hippolyte Girardot.

22. *Réussir en Essonne*, mars 1993, et *Le Parisien*, 7.12.1992.

23. *Le Plû*, n° 12, 1980.



*Jean Gabin et Jean-Claude Brialy lors du tournage de « L'Année Sainte ».
Cliché pris devant la prison et paru dans le bulletin municipal d'Étampes
du premier semestre 1976.
(A.M.E., 7 C 24).*

Le site magdalénien d'Étiolles en 2003 ¹

par Monique OLIVE, Marianne CHRISTENSEN,
Nicole PIGEOT et Yvette TABORIN

Le nouveau secteur, ouvert en 2001, après déplacement du hangar, a donné lieu à la poursuite de la fouille commencée en 2001. Deux autres opérations ont été réalisées dans d'autres secteurs.

I - LA RECHERCHE DE L'ESPACE EXTÉRIEUR DES HABITATIONS D71

Les dimensions du hangar ne permettent pas d'englober la surface d'une habitation avec toutes ses extensions périphériques. C'est pourquoi, dans la perspective d'une étude prochaine des trois habitations superposées D71, il nous a paru utile de rechercher rapidement leurs aires d'activité extérieures. Le choix a d'abord été porté sur la partie est de ces unités. Seules quelques pièces appartenant à l'habitation la plus récente (D71-1) ont été découvertes. Le niveau intermédiaire, D71-2, s'est avéré beaucoup plus riche avec le décapage d'une vidange, déjà partiellement connue, et d'une nouvelle concentration de silex. Quelques pièces plus profondes annoncent le sol sous-jacent, D71-3, qui sera fouillé l'année prochaine.

II - UN SOL D'OCCUPATION PLUS « CLASSIQUE »

Un véritable sol d'occupation a été partiellement mis au jour. Il se compose, pour l'instant, de concentrations de silex assez denses, associées à quelques pierres chauffées et à plusieurs vestiges osseux. Il s'agit de plusieurs omoplates et d'une partie de colonne vertébrale en

1. Arrt. d'Évry, canton de Saint-Germain-lès-Corbeil.

connexion attribuées au renne. L'assez bon état de conservation de ces restes, comparable à celui de la faune découverte dans les unités d'habitation D71, donne l'espoir d'obtenir quelques informations sur le traitement des animaux chassés.

Le pendage ce de niveau d'habitat est identique à celui des sols précédemment mis au jour dans le locus 2. Du point de vue stratigraphique, il apparaît comme étant plus récent encore que le niveau supérieur découvert plus au sud. Il a certainement été tronqué après le Tardiglaciaire, au moment du nivellement général de la plaine alluviale. Du point de vue paléotopographique, ce pendage indique que l'on se situe encore sur une berge, celle sur laquelle ont été établies les habitations D71. Le lit du paléochenal que l'on attend entre les locus 1 et 2 doit donc se trouver encore plus vers le nord.

III - UN GROS BLOC INTRUSIF

Un très gros bloc naturel de silex a été en partie dégagé en 2002. Sa base n'est toujours pas atteinte. Sa présence est surprenante au sein des dépôts alluviaux car son volume dépasse de très loin les plus grandes pierres utilisées par les Magdaléniens pour aménager leur habitat. L'existence d'une couronne de terre noire, enrichie en matière organique, autour de ce bloc, fournit un élément d'explication. Elle fait songer à une action anthropique, récente (ennoyage d'un bloc gênant pour la culture ?). Cette hypothèse a été confirmée quand on s'est aperçu que ce creusement avait tronqué le sol d'occupation dégagé cette année. L'origine de ce grand bloc reste toutefois à expliquer : roche transportée par un radeau de glace ? descendue du versant ? Tant que sa base n'est pas dégagée, la question ne peut être résolue.

IV - DE NOUVELLES DONNÉES CONCERNANT LA DURÉE D'OCCUPATION DU SITE

Le nombre de datations absolues réalisées sur le site d'Étiolles s'élève à une quinzaine : 12 par la méthode du carbone 14, 3 par la thermoluminescence. La plupart concernent les sols d'occupation du locus 1 et deux des niveaux découverts dans le locus 2. Une date supplémentaire est attendue pour le sol d'occupation dégagé dans le nouveau secteur de fouilles.

Parmi les dates 14C, plusieurs sont manifestement aberrantes, soit beaucoup trop jeunes (les tout premiers échantillons analysés dans le niveau U5), soit trop vieilles (une date du niveau U5-P15). Les autres sont stratigraphiquement cohérentes. On observe, en outre, le décalage habituel entre les résultats obtenus par les deux méthodes de datation.

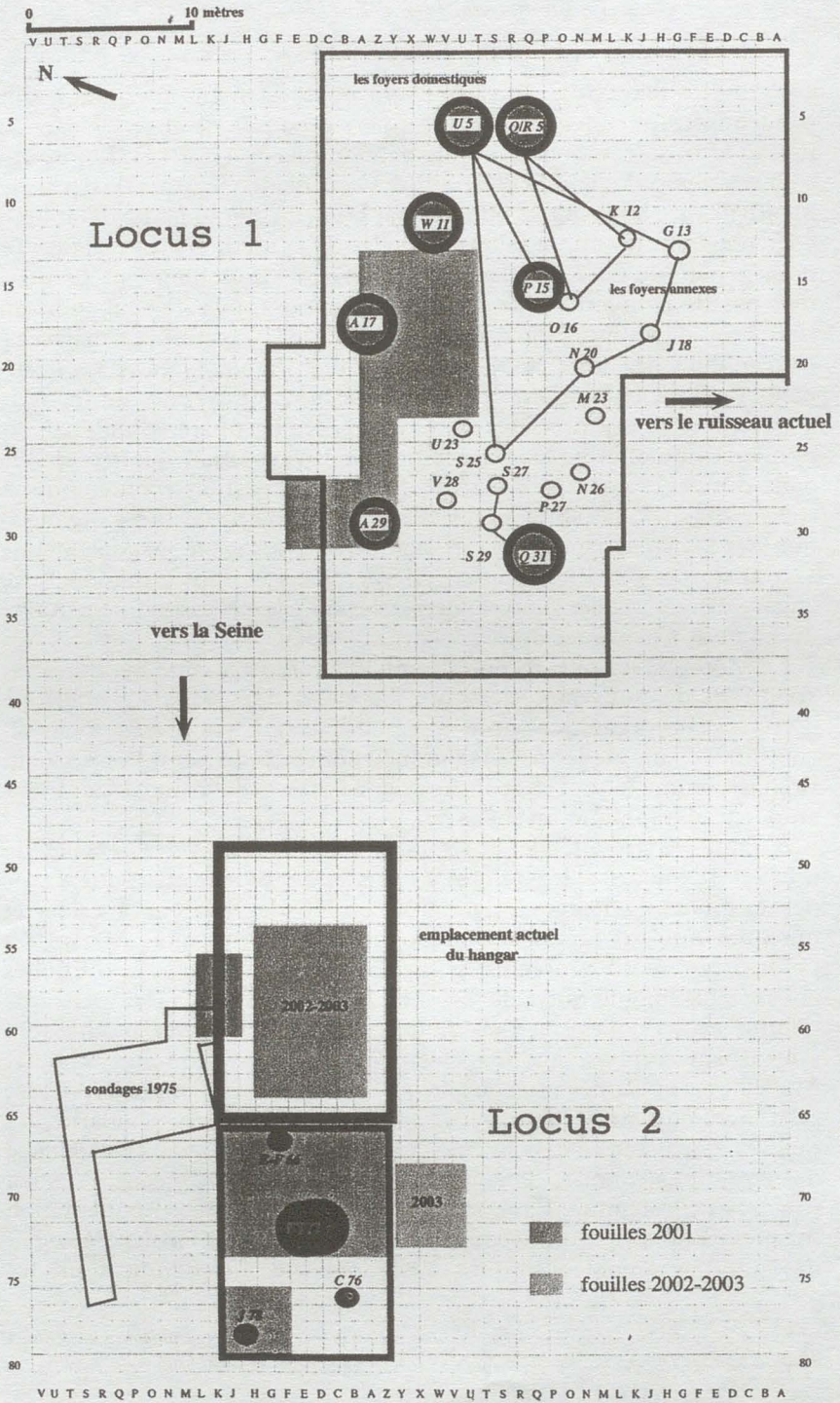
Cependant, les imprécisions actuelles de la méthode du carbone 14 pour la période du Tardiglaciaire concernée – le Bölling – ne permettent pas de connaître avec précision la durée totale d'occupation du site. L'étude monographique de l'unité Q31, récemment achevée² met en évidence un changement des comportements entre les occupants de cette habitation, qui est une occupation récente du locus 1, et ceux qui les ont précédés (notamment les occupants d'une habitation ancienne : l'unité U5). Le fait que cette évolution soit perceptible dans différents champs d'activité (comme la gestion économique et sociale du silex, la fabrication des armatures de projectile, l'organisation des activités dans l'habitat) signifie que la société magdalénienne se transforme dans son entier. Même si cette transformation reste encore discrète, il est légitime de penser qu'elle nécessite une certaine durée pour s'exprimer ainsi.

Les données les plus récentes semblent conforter cette hypothèse et apportent de nouveaux éléments d'appréciation. La date ancienne d'un niveau organique situé à la base d'une coupe du locus 2, confirme le fait que les dépôts limoneux ont débuté avant l'épisode du Bölling comme le précisent P. Rodriguez et A. Roblin-Jouve dans leur étude stratigraphique du locus³

A l'autre extrémité de la stratigraphie, la découverte récente de nouvelles armatures, les pointes à dos courbe, et leur association avec des éléments également originaux, comme des nucléus à éclats et quelques nucléus laminaires qui pourraient être débités à la pierre tendre, posent le problème d'une fréquentation du site d'Étiolles encore plus longue que celle estimée jusqu'à présent. La présence de pointes à dos courbe et l'usage de percuteur en pierre tendre sont attestés sur certains sites magdaléniens régionaux (comme Cepoy et Marsangy), présumés plus tardifs qu'Étiolles. Une seconde hypothèse peut aussi être avancée : par leur allure générale et leur régularité, les pointes à dos courbe découvertes à Étiolles s'apparentent davantage à des armatures connues dans un contexte encore plus récent, l'Azilien (d'après B. Valentin). Pour l'instant, la question d'une fréquentation du site d'Étiolles par des groupes magdaléniens plus tardifs, voire par des groupes épipaléolithiques, reste ouverte. La signification des

2. *Les derniers Magdaléniens d'Étiolles : perspectives culturelles et paléohistoriques (l'unité d'habitation Q31)* sous la direction de Nicole PIGÉOT à paraître dans *Gallia Préhistoire*.

3. Dans *Les derniers Magdaléniens d'Étiolles*, *op. cit.*



Les différents secteurs de fouilles durant le triennat 2001-2003.

découvertes exceptionnelles faites dans le nouveau secteur de fouilles doit en effet être confirmée et précisée car le contexte sédimentaire n'est pas très clair et les vestiges peu abondants. Rappelons que seule une partie de la nouvelle surface protégée par le hangar a été ouverte : il reste donc la possibilité de trouver dans des niveaux supérieurs d'autres éléments caractéristiques qui viendraient conforter l'hypothèse d'une présence humaine postérieure au Bölling. Quoi qu'il en soit, ce qui semble être confirmé, c'est une occupation relativement longue du site. Bien que difficile à chiffrer, elle apparaît suffisamment durable pour que puissent être décelées des évolutions significatives entre les occupations successives.

V – BILAN DU PROGRAMME TRIENNAL (2001-2003)

Ce programme triennal a vu l'achèvement des travaux dans un locus très dense en découvertes – le locus 2 – et l'ouverture d'un nouveau secteur situé dans son prolongement. Le choix de cet emplacement visait à faire progressivement la jonction entre les deux grandes concentrations d'habitations fouillées jusque là, distantes d'un peu moins de trente mètres (les locus 1 et 2).

L'enjeu scientifique était double : d'une part éclaircir les relations spatiales et chronologiques entre les unités d'occupation découvertes dans les deux locus ; d'autre part, comprendre le mode d'installation des campements magdaléniens successifs par rapport aux caractéristiques locales du paysage, notamment la situation, à l'époque magdalénienne, du ru des Hauldres qui s'avère être un élément déterminant dans l'établissement des campements. L'hypothèse d'un paléo-chenal passant entre les deux concentrations de structures d'habitat est suggérée par le pendage général des sols d'occupation, inverse dans les deux locus. Mais de quel chenal s'agit-il ? Un bras de Seine ? L'ancien lit du ru des Hauldres ? L'hypothèse de campements établis de part et d'autre d'un cours d'eau est séduisante mais demande à être étayée. C'est précisément l'objectif de cette opération de fouilles entre les deux locus.

Cet objectif ne peut s'envisager qu'à moyen terme. D'abord, les dimensions du hangar de protection ne permettent pas de raccorder directement les deux concentrations ; ensuite, les découvertes les plus récentes laissent présumer que plusieurs campagnes de fouilles seront encore nécessaires pour atteindre ce but.

Le déplacement du hangar durant la première année de ce triennat, a entraîné des opérations qui ont ralenti le rythme des fouilles et le bilan des découvertes réalisées sur ces trois ans est moins riche que

d'habitude. Cependant, les fouilles récentes n'en sont pas moins intéressantes et ont, une fois encore, ménagé des surprises. Rappelons que le précédent triennat s'était déjà conclu par la découverte de pièces exceptionnelles : un galet gravé de figurations complexes et des fragments d'un coquillage d'origine marine encore inconnu à Étiolles (il s'agit de moule : *Mytilus cf. edulis*). L'un comme l'autre témoignent de contacts à longue distance qui insèrent les Magdaléniens d'Étiolles dans un réseau de relations avec des groupes contemporains, vivant hors du Bassin parisien. D'autres pièces inédites sont à mettre à l'actif de ce dernier triennat. Elles ont une implication différente, d'ordre chronologique cette fois : il s'agit de nouveaux types d'armatures et de nucléus, mis au jour dans la partie supérieure des limons, qui paraissent en effet indiquer une fréquentation du site d'Étiolles plus longue que celle présumée jusqu'à présent. En outre, la dernière campagne de fouilles a permis la découverte de structures classiques à Étiolles, avec amas de silex et ossements de renne, qui indiquent un riche sol d'occupation encore très partiellement dégagé.

Ainsi, à la fin de ce triennat, le nouveau secteur de fouilles s'annonce d'ores et déjà dense en découvertes. Son exploration fera l'objet des trois prochaines années, au moins, car une partie seulement de toute la surface protégée par la hanger a été fouillée et seuls les niveaux les plus récents ont été atteints.

VI – RECHERCHES EN COURS

1 – Taphonomie ⁴ des sites tardiglaciaires en haute vallée de Seine

Une recherche sur la vallée de la Seine autour d'Étiolles est en cours dans le cadre du projet collectif de recherche : « Peuplements et habitats tardiglaciaires dans le Bassin parisien ». Ce projet réunit plusieurs membres de l'équipe d'Étiolles (M. Olive, A. Roblin-Jouve, P. Rodriguez) ainsi que L. Costa, S. Robert du Service départemental d'Archéologie du Val d'Oise.

Cette étude porte sur la conservation des dépôts tardiglaciaires et vise à une modélisation des facteurs taphonomiques favorables ou non à la préservation des sols d'occupation, avec mise en place d'un SIG spécifique. En effet, l'interprétation du gisement d'Étiolles pose le problème de l'attrait du milieu naturel pour les hommes préhisto-

4. Études des processus de fossilisation des êtres vivants.

riques et aussi celui de l'état de conservation globale du site, de son extension et de la possibilité d'une érosion partielle de niveaux d'habitation. Elle soulève ainsi la question d'une occupation alternée d'autres secteurs de la vallée par les mêmes groupes que ceux d'Étiolles, et plus largement celle de la fréquentation de la plaine alluviale au cours du Paléolithique supérieur. Cela conduit à s'interroger sur les probabilités de découvertes sur les terrains quaternaires qui composent cet espace.

Le projet d'approche taphonomique propose la réalisation d'une étude du fond de vallée permettant de cartographier les zones favorables à la conservation de niveaux archéologiques tardiglaciaires, et d'estimer les destructions consécutives de phénomènes naturels d'érosion, à la fois à l'échelle du site d'Étiolles et du secteur de la haute vallée de la Seine compris entre Corbeil-Essonnes et Évry village.

La connaissance actuelle des phénomènes sédimentaires durant la période d'occupation du site d'Étiolles a permis de caractériser une zone de confluence au modelé évoluant par retouches mineures, favorisant une fréquentation répétée, soumise à un mécanisme d'accrétion régulier (aire de stockage d'alluvions) ayant favorisé la préservation des niveaux archéologiques (travaux B. Méloy, A. Roblin-Jouve, P. Durand, L. Badalian et P. Rodriguez).

Pour la partie explorée du gisement, elle souligne toutefois des possibilités d'érosion durant la période d'occupation, notamment pour sa phase la plus récente (nivellement du site). Ce phénomène pourrait expliquer partiellement l'extension limitée du gisement au regard de sa durée d'occupation. Nous proposons de mener une étude sur les indices d'érosion des sols d'habitat, sur le déplacement des vestiges au sol et sur la taphonomie des ossements, mais également sur la stratigraphie du gisement à l'extérieur des locus 1 et 2, à travers les données recueillies lors d'anciens sondages.

Dans la plaine alluviale, nous disposons d'un ensemble de données stratigraphiques obtenues de part et d'autre de la Seine à la faveur d'explorations archéologiques (sondages de l'équipe d'Étiolles sur la parcelle ou en périphérie, deux diagnostics archéologiques réalisés à proximité par l'AFAN) et de travaux sur les ressources en matière première ou l'évolution paléoenvironnementale du fond de vallée (travaux sur le silex de M. Mauger et sur les malacofaunes de P. Rodriguez). Elles tendent à montrer la rareté des formations tardiglaciaires à la suite d'une absence de sédimentation et/ou d'épisodes de déblaiement. Nous proposons dans un premier temps de dresser un bilan de ces données et de mener ensuite une étude sur l'extension probable de ces dépôts dans le secteur concerné par le projet.

2 – L’informatisation des données sur les habitations D71

Dans la perspective d’une étude prochaine des habitations superposées D71, nous avons récemment entrepris un enregistrement informatique des données concernant l’ensemble des vestiges découverts sur ces trois sols d’occupation. Une base de données prenant en compte la nature de ces vestiges et leur coordonnées spatiales a été mise au point. Dans un premier temps, il s’agit de distinguer les vestiges appartenant aux trois niveaux grâce à l’élaboration de profils, surtout dans les zones où cette distinction n’a pu être clairement établie à la fouille. Cette base de données sera ensuite enrichie au moment de l’analyse de ces habitations, notamment avec la réalisation des remontages lithiques.

3 – L’étude de l’unité d’habitation W11

L’unité W11 est la première découverte à Étiolles et a d’ailleurs largement participé à la notoriété de ce gisement. Elle semble concentrer à elle seule tous les caractères qui font la spécificité de ce gisement. Il s’agit d’une habitation à cercle de dalles avec un grand foyer pierreux central. Les structures évidentes – les dalles, le foyer, un arc de cercle de nucléus à l’intérieur de l’habitation, les amas extérieurs – semblent refléter une organisation stricte de l’espace habité. Quelques données chiffrées peuvent aider à la caractériser : 13 000 silex soit 360 kg de matière première, 70 nucléus, une cinquantaine de débitages laminaires significatifs, une trentaine d’outils retouchés, 300 pierres constituant le foyer auxquelles il faut ajouter une trentaine de dalles ayant servi à l’aménagement de la tente.

Par ailleurs, dans cette unité, le débitage fut intense et d’une qualité exceptionnelle (c’est en W11 qu’a été débitée la lame la plus longue actuellement connue à Étiolles qui atteint la cinquantaine de cm). Elle se rapproche donc de l’unité U5, déjà étudiée, y compris par sa proximité stratigraphique puisque ces deux ensembles font partie des niveaux anciens dans la succession des sols d’occupation. D’un autre côté, elle se caractérise par une extrême pauvreté en outils retouchés (à Étiolles, la proportion d’outils retouchés par rapport aux supports bruts et toujours faible mais ce caractère est encore plus affirmé dans cette habitation), notamment par l’absence totale d’armatures de chasse. Nous voici face à une situation unique d’une habitation (car il s’agit clairement d’une habitation comme l’atteste le cercle de dalles) où étaient exclues les opérations de fabrication et d’entretien des armes de chasse, preuve, s’il en était encore besoin, de l’ambiguïté des faits archéologiques.

Notes archéologiques

Rappel de la réglementation

Tout creusement du sol au-delà de la profondeur d'une bêche, dans l'intention de mettre au jour des vestiges archéologiques, est qualifié de « fouille ».

Toute fouille archéologique est soumise à autorisation. A plus forte raison, l'emploi de détecteurs de métaux à la recherche de monnaies ou objets anciens est interdit sauf autorisation spéciale.

Depuis une cinquantaine d'années, nombreux furent les archéologues bénévoles qui participèrent à de grands chantiers ou même dirigèrent des fouilles de sauvetage. Il suffit de feuilleter nos bulletins pour constater l'activité des groupes archéologiques de Longjumeau, de Lardy, de Dourdan, de Palaiseau, de Brunoy, de Ris-Orangis, de l'association culturelle du CEA, de la société de Méréville, du GERSAR (art rupestre), du GERAME (Melun-Sénart) du GRAS (archéologie subaquatique).

Mais devant l'ampleur des destructions de sites dues au manque de fouilleurs immédiatement disponibles, il était nécessaire de réorganiser les services et les moyens de l'archéologie nationale afin que les sauvetages de découvertes fortuites mais surtout les sondages préalables à tous travaux en sites sensibles (monuments historiques, centres urbains, secteurs déjà repérés) puissent être confiés, sans délais, à des archéologues diplômés regroupés au sens de l'INRAP (institut national de recherche archéologique préventive).

La loi sur l'archéologie préventive adoptée en décembre 2000 pour répondre à cette nécessité à deux avantages : la fouille préalable à tous travaux en sites sensibles évite la destruction de nombreux vestiges et, en outre, elle fournit du travail aux jeunes archéologues diplômés. Par contre elle présente deux inconvénients majeurs : en donnant le monopole des fouilles préventives à l'INRAP, elle élimine les bénévoles et – à cause du coût très élevé de ces fouilles pratiquées aux dépens des maîtres d'œuvre (État, collectivités locales, promoteurs...) – elle favorise la dissimulation et même paradoxalement la destruction de sites.

Quant aux fouilles programmées sur des secteurs dont la richesse est connue, elles sont rares, faute de moyens, et réservées à des

chercheurs institutionnels qui ont cependant la possibilité, s'il le souhaitent, d'associer à leur équipe des archéologues amateurs de compétence certaine.

Dans ces conditions, le rôle des bénévoles se réduit à la surveillance des petits chantiers et à la prospection au sol utile pour la mise à jour de la carte archéologique du département.

A ceux donc qui, sans posséder de grandes connaissances en archéologie, souhaitent faire de la prospection, il est recommandé, en premier lieu, de s'assurer de l'intérêt de leurs découvertes auprès de l'archéologue ou du groupe archéologique le plus proche. Si leurs trouvailles s'avèrent intéressantes, il convient de prévenir le service du patrimoine du Conseil général. Tél. : 01-60-91-93-94 ou 96 et, en cas d'urgence, simultanément, la mairie et le service régional d'archéologie, 6 rue de Strasbourg, 93200 Saint-Denis. Tél. : 01-48-13-14-85.

*Boigneville*¹

La prospection des abris ornés y a été poursuivie : A Saint-Gervais, quatre abris connus ont été retrouvés et un cinquième découvert comportant quadrillage, sillons, patronymes.

A la Croix-Champagne, quatre ont été recensés dont un nouveau.

Les Masures brûlées en ont révélé six dont deux nouveaux.

A la Grande Vallée, un nouveau a été repéré avec géode, sillons parallèles et amorce de quadrillage.

Enfin, un nouveau a été découvert à La Roche-Michault et deux à La Roche-Guillaume et au Champ-Pichon²

*Bouray-sur-Juine*³

Une prospection systématique de La Vallée-aux-Vaches et de La Vallée-Rossignol a permis la découverte de deux nouveaux abris ornés avec sillons isolés, sillons parallèles et deux motifs quadrangulaires²

*Egly*⁴ – place de l'église

Nous avons signalé, l'an dernier, la fouille préventive réalisée par Vincent Goustard. Aucun rapport ne semble avoir été publié mais une conférence a été donnée le 9 mars à l'intention des habitants. L'existence d'un ancien cimetière est confirmée.

1. Arrt d'Evry, canton de Milly-la-Forêt.

2. d'après *Bulletin du GERSAR*, n° 50, juin 2003.

3. Arrt d'Étampes, canton d'Étrechy.

4. Arrt de Palaiseau, canton d'Arpajon

*Ivry-sur-Seine*⁵, 44-46 rue Raspail

Avant réalisation d'un projet immobilier, une fouille préventive a été réalisée d'avril à juin 2003 sous la direction de Jean-Yves Dufour, sur deux zones séparées de chacune 1000 m². Ont été mis au jour : des vestiges néolithiques et gaulois, les restes d'un habitat du haut Moyen Age, des bâtiments des XV-XVI^e siècles comportant de très nombreux rejets de cruches (auberge ?) ainsi qu'une belle maison du XVIII^e siècle qui a été intégralement dégagée⁶.

*Marolles-en-Hurepoix*⁷ – église

D'importants travaux de canalisation ont provoqué le creusement de profondes tranchées près du bas-côté gauche et du chevet de l'église. Aucune surveillance archéologique ne semble avoir été faite bien que les services compétents aient été alertés.

*Rungis*⁸ – La Couture, ZAC du Lagué

Mille sept cents structures ont été mises en évidence sur les trois quarts environ du site, allant de la préhistoire au XVIII^e siècle.

La phase la plus importante correspond à la période VI-XI^e siècles qui a révélé une dizaine de sols sur une superficie de 150 à 200 m² soit une concentration très forte d'habitats, de silos et de fours. Les vestiges mérovingiens (VI-VIII^e siècles) sont essentiellement des silos, des greniers sur poteaux et des fonds de cabanes qui ont fourni des céramiques à panse décorées à la molette et de petits objets domestiques. Les vestiges carolingiens (IX-X^e siècles) et du Moyen Age moyen jusqu'au XI^e siècle correspondent à un important habitat installé à mi-pente avec constructions plus légères sur poteaux (ateliers d'artisan ?), à des batteries resserrées de silos et fours dans des secteurs bien définis avec outillage de fer et d'os, céramique peinte d'un type connu en région parisienne, torchis et tabletterie. A noter aussi trois puits médiévaux, une monnaie de Lothaire II, quelques sépultures isolées et de nombreux ossements animaux. Le site se poursuit sur le terrain cultivé voisin. L'ensemble représente environ un km²⁹.

5. Val-de-Marne, arrt de Créteil, chef-lieu de canton.

6. D'après *Archéopages*, novembre 2003, p. 43.

7. Arrt de Palaiseau, canton de Brétigny-sur-Orge.

8. Val-de-Marne, arrt de Créteil, canton d'Orly.

9. D'après le rapport d'Eric BROINE dans *Archéologie médiévale*, n^o 33, 2003, p. 224-225.

*Tigery*¹⁰ – Les Fossés Neufs

Les fouilles pratiquées par l'INRAP, sous la direction de Jean-Michel Morin, ont révélé les vestiges d'une villa gallo-romaine, d'une petite nécropole carolingienne et de larges fossés entourant des bâtiments (maison forte des XI-XIIe siècles ?). M. Olivier Banchet a été chargé d'une recherche historique afin d'identifier ces fondations médiévales. Son enquête, très approfondie, n'a cependant pas permis de répondre à la question posée mais elle constitue un recueil de sources très utile pour les historiens de Tigery. Il a bien voulu nous confier ce travail que nous avons remis aux Archives départementales.

*Le Val-Saint-Germain*¹¹

Un bloc de grès encastré dans le mur de l'église, à gauche du portail, présente des sillons parallèles et des cruciformes, s'agit-il d'une pierre provenant d'un abri orné détruit ou de gravures relativement récentes ?¹²

10. Arrt d'Évry, canton de Saint-Germain-lès-Corbeil.

11. Arrt d'Étampes, canton de Saint-Cheron.

12. D'après *Bulletin du GERSAR*, n° 50, Juin 2003.

Patrimoine architectural

Aucun rapport d'architecte ne nous est parvenu cette année.

Faute d'informations sur des restaurations, achevées ou en cours, de monuments historiques, nous avons pensé utile de rappeler les éléments essentiels de la législation en matière de protection des immeubles, meubles, objets et sites.

1 – Au XIX^e siècle

La politique de protection du patrimoine national a vu le jour en 1830, époque à laquelle elle fut confiée aux inspecteurs généraux des monuments historiques Ludovic Vitet puis Prosper Mérimée.

La première liste du M.H. publiée en 1840, relève déjà, dans notre région, cinq monuments (clocher d'Athis-Mons, églises St-Spire de Corbeil, Notre-Dame d'Étampes, St Sulpice-de-Favières et vestiges du château de Montlhéry). La deuxième liste de 1862 protège, elle aussi, cinq édifices (églises St-Basile d'Étampes, Notre-Dame de La Ferté-Alais, Longpont-sur-Orge et Morigny-Champigny, tour Guinette d'Étampes).

2 – La loi de 1913

Mais il faut attendre la loi du 31 décembre 1913 pour que soient définies avec précision la nature des biens à protéger, les formalités nécessaires à leur protection et leurs conséquences juridiques et financières :

« Les immeubles dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public sont classés comme M.H. en totalité ou en partie par les soins du ministre des Beaux Arts ».

Cette loi prévoit aussi le classement des meubles proprement dits et des meubles dits « immeubles par destination », distinction toujours délicate.

Les lois du 25 février 1943, du 21 juillet 1962, et du 13 décembre 2000 apportent des précisions sur les abords, les ensembles, le champ de visibilité et les modalités d'exécution.

La loi de 1913 a prévu également l'inscription sur la liste supplémentaire des M.H. des édifices ou parties d'édifices présentant « un intérêt archéologique suffisant pour en rendre désirable la préservation ».

Cette protection secondaire est étendue, par la loi du 27 août 1941, aux monuments mégalithiques, stations préhistoriques et terrains de fouille présentant de l'intérêt pour la préhistoire, l'histoire, l'art et l'archéologie et, par celle, du 25 février 1943, aux immeubles situés dans le champ de visibilité d'un immeuble déjà protégé. Enfin la loi du 18 avril 1961 reprend celle de 1913 pour définir le monument historique comme un « immeuble présentant un intérêt d'histoire ou d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation ».

Le terme « immeuble » c'est-à-dire : « qui ne peut être déplacé » s'applique à tous les biens immeubles : terrains nus ou construits. C'est pourquoi, dès l'origine, ont été protégés, avec les bâtiments, les espaces cultivés ou non qui en étaient le cadre.

3 – La loi de 1930

C'est seulement par la loi du 2 mai 1930 qu'a été décidée la protection des « sites », espaces de toutes dimensions, depuis le modeste jardin jusqu'à l'entière vallée d'une rivière.

4 – Autres protections

D'autres protections ont apporté des solutions à des cas particuliers : pour de vastes quartiers urbains, les « secteurs sauvegardés » et les ZPPAUP (zones de protection du patrimoine paysager, architectural et urbanisme) et encore les ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique) ou les arrêtés de biotopes pour des sites naturels particulièrement sensibles.

Les conséquences juridiques et financières qu'entraînent ces mesures de protection sont trop complexes pour être exposées dans ce modeste résumé. Des revues telles que la *Demeure Historique* ou *Vieilles Maisons Françaises* ne manquent pas de rappeler la législation à leurs abonnés et de leur fournir de judicieux conseils pour la gestion de leurs biens classés ou inscrits.

5 – Quelques conseils pratiques

Nous nous bornons ici à rappeler que toute demande de protection doit être adressée à la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France (DRAC). 98 rue de Charonne 75011 Paris.

Tél. : 01-56-06-50-00, qui est chargée de constituer les dossiers documentaires qui sont soumis – pour un classement – à la commission supérieure des M.H. ou – pour inscription – à la commission régionale du patrimoine ... instituée par décret du 15 novembre 1984. Sur avis favorable de l'une ou l'autre instance, le ministre de la culture prend un arrêté de classement publié au J.O. ou le préfet de région un arrêté d'inscription publié dans le recueil des actes administratifs d'Ile-de-France.

En ce qui concerne les sites et les espaces naturels, le service chargé de constituer les dossiers est la Direction régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE), 10 rue Crillon, 75004 Paris. Tél. : 01-44-59-47-47.

Au plan départemental, la loi du 27 février 1984 a réorganisé les services compétents en matière de M.H. (immeubles). Elle a supprimé la hiérarchie des architectes ordinaires et des architectes en chef créée par décret du 21 février 1946. Désormais le service départemental de l'architecture est dirigé par un architecte des bâtiments de France. En Essonne, M. Berhaut est installé à la ferme du Bois Briard à Courcouronnes (91080). Tél. : 01-60-78-57-00. Il est chargé de la surveillance, de l'entretien et de la gestion des travaux sur les M.H.

Il peut être missionné par le département ou les communes pour accomplir des travaux sur des bâtiments leur appartenant.

Certaines restaurations particulièrement lourdes ou concernant des monuments importants sont confiées à des architectes en chef des M.H. non résidents tels Pierre-Yves Caillaud (église d'Avrainville) ou Dominique Larpin (églises de Champcueil, Crosne, Morigny-Champigny, château de Montlhéry).

Depuis la décentralisation, le département s'est doté d'un service du patrimoine qui recense tous les immeubles de l'Essonne intéressants à divers titres, protégés ou non, et entretient des liens étroits avec le service de l'architecture. Il dépend de la direction des interventions culturelles. Tél. : 01-60-91-93-94 ou 96.

Enfin, pour les meubles protégés, le fonctionnaire compétent est le conservateur des antiquités et objets d'art du département : M^{me} Frédérique Bazzoni, également directeur des services d'archives, château de Chamarande. Tél. : 01-69-27-14-14. Vous pouvez y consulter la liste des objets protégés ainsi que les dossiers du pré-inventaire réalisé entre 1970 et 1984. N'hésitez pas à lui proposer des mesures de sauvegarde ou à lui signaler disparitions, détériorations, abandons dont vous avez connaissance.

Bibliographie

Actes des journées archéologiques d'Ile-de-France, 1^{er} et 2 décembre 2001. Paris, Ministère de la Culture et DRAC, s.d. [2003], in-4°, 160 p.

p. 20-25, *Les fouilles du clos de la manufacture royale de faïence et de porcelaine de Bourg-la-Reine (1772-1804)* par Gabriel DWRILA et Fabienne RAVOIRE.

p. 38-45, *L'archéologie aérienne en Ile-de-France* par François BESSE, Patrick F. JOY, Pascal LAFOREST, Marc LANGLOIS et Jean ROISEUX.

p. 113-121, *Le site des « Trois Mares » à Palaiseau* par Olivier BLIN.

p. 122-133, *Nouvelles données sur l'occupation antique et médiévale d'Arpajon d'après les résultats des sondages réalisés sous la halle (juillet 2001)* par Hervé SELLES.

p. 134-138, *Incidences des actions humaines sur le paysage : la disparition d'un établissement antique à Crosne* par Fabrice MARTI.

ARNAUD (Claude), *Jean Cocteau.* Paris, Gallimard, 2003, in-8°, 866 p.

Art (L') avant l'histoire, la conservation de l'art préhistorique, 10^{èmes} journées d'étude de la section française de l'Institut international de conservation. Paris, 23-24 mai 2002.

p. 95-101, *La conservation de l'art rupestre dans un site à forte fréquentation humaine : l'exemple du massif de Fontainebleau* par Alain BÉNARD.

Art (L') rupestre en Essonne. Un patrimoine archéologique original et méconnu. Évry, Conseil général, 2003, in-4°, 14 p., ill.

Condensé des connaissances actuelles sur l'art rupestre dans le département réalisé par le service archéologique du département en collaboration avec le GERSAR. Définition, répartition, motifs gravés, abris les plus remarquables.

Artistes de Saint-Petersbourg à Paris au début du xx^e siècle. Catalogue de l'exposition présentée du 19 juin au 21 septembre à Paris. Paris, Ed. Fragments, 2003.

Concerne Nicolas Tarkhoff (1871-1930) peintre qui résida et mourut à Orsay et Dimitri Stelletsky (1875-1947), sculpteur et peintre d'icônes décédé

Bulletin de la SHAEH, 2003.

à Sainte-Geneviève-des-Bois. Sont aussi évoqués les artistes russes non-conformistes ayant émigré entre 1971 et 1991 dont les œuvres étaient conservées jusqu'à récemment au moulin de Senlis à Montgeron.

ASCOLI-HEROLD (Béatrice), DOUAT (Frédéric) et LE GALL (Bruno), *Recueillir-accueillir. De l'Assistance publique à l'aide à l'enfance : la pouponnière Paul Manchon à Antony, 1911-1920*. Nanterre, Arch. dép., 2000, 156 p., ill.

AUBERT (Marcelle), *Maisons-Alfort. L'hygiène publique. Les bains-douches. La parfumerie Lasègue*. Maisons-Alfort, Association Maisons-Alfort – 1 000 ans d'histoire, 2002, 25 p.

BAILLIART (Paul), *Histoire de Massy*. Massy, 2003, in-8°, 204 p.

Réédition de la monographie publiée en 1947 et complétée en 1961 par le docteur Bailliart qui fut vice-président de notre société de 1962 à 1969 et maire de Massy de 1926 à 1935.

BARAT (François), *Cocteau de ma jeunesse*. Paris, Ed. du Rocher, 2003, in-8°, 144 p.

BARAY (Luc), *Pratiques funéraires et sociétés de l'Age du Fer dans le bassin parisien (fin VII^e s. - troisième quart du II^e s. av. J.-C.)*. 56^e supplément à *Gallia*. Paris, C.N.R.S., 2003, in-4°, 576 p.

BAUD (Véronique), *L'église Saint-Didier de Bruyères-le-Châtel (XI-XIII^e s.) et sa chapelle seigneuriale (début XV^e s.)*. Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art et archéologie. Univ. Paris IV, 2003, 2 vol., in-4°, 96 p., 77 fig.

Bonne étude qui fait le point sur les connaissances actuelles relatives à ce monument.

BERTINA (Arno), *Appoggio*. Paris, Actes Sud, 2003, in-8°.

L'auteur habite Brunoy.

BIANCHI (Serge), *La Révolution et la première république au village. Pouvoirs, votes et politisation dans les campagnes d'Île-de-France, 1787-1800 (Essonne et Val-de-Marne actuels)*. Paris, CTHS, 2003, in-8°, 960 p.

Remarquable étude intéressant 240 paroisses du sud de Paris. On voit naître des pouvoirs locaux et un personnel politique là où seuls le seigneur, le curé

et le syndic administraient ou transmettaient les décisions royales. Les nouveaux « fonctionnaires » sont élus par leurs concitoyens et dialoguent avec les autorités du district et du département. Quand arrivent brutalement républi- canisation et déchristianisation par le biais des sociétés populaires, comités de surveillance, missionnaires, etc. des villages accueillent favorablement fêtes civiques, mobilisation militaire et multiples commémorations patriotiques, d'autres résistent sourdement ou vont jusqu'au refus des réquisitions diverses. Sous le Directoire, le village s'efface devant les chefs-lieux urbains. Bibliographie importante. Très utiles tables des noms de lieux et de per- sonnes.

BILLON (Anne), *La sculpture à la manufacture de Sèvres à la fin du XVIII^e siècle (1770-1800)*. Thèse de doctorat en histoire de l'art, Univ. Paris IV, 1999.

BINVEL (Bernard), *Méréville*. s.l., 2003, in-4^o, 3 p.

Brève notice descriptive accompagnée de 3 pl.

BISCH (Christian), *Meudon-Bellevue. Du château de la Marquise de Pompadour aux laboratoires du CNRS Meudon-Bellevue*. Paris, CNRS, délégation Ile-de-France, 2000, 138 p.

BIZOUERNE (Caroline), *Montlhéry*. Montlhéry, la Ville, 2003, in-4^o, 130 p., ill.

Cent ans après la rédaction de la monographie du village par l'instituteur, l'auteur – après un rappel historique et la présentation des habitants illustres et des sites remarquables – montre l'évolution de Montlhéry depuis 1900 : démographie, topographie, économie, services publics, action sociale et édu- cative, vie locale.

BORSARO (Brigitte), *Cocteau, le cirque et le music-hall*. Paris, Pas- sage du Marais, 2003, in-8^o, 248 p.

BUDIN (Dominique), *La Petite Roquette au temps des « 30 Glo- rieuses », de Saint-Lazare à Fleury-Mérogis. Délinquance féminine et trai- tement pénitentiaire en France de 1945 aux années 1970*. Thèse de doc- torat, Univ. Angers, 1999.

BURBAUD (Patrick) et MICALÉF (Jacqueline), *Chants et danses traditionnels d'Ile-de-France. La Gâtinaise*. Le Mée-sur-Seine (77350), Ed. Amatteis, 2000, in-8^o, 128 p., ill.

Rondes, chansons, chansons à danser avec paroles et musique, constituant le répertoire du groupe « La Gâtinaise ».

Carolus-Duran (1837-1917). Paris, impr. Frazier, 2003.

Catalogne de l'exposition de 35 œuvres présentée entre le 28 février et le 26 avril 2003 par la galerie Brame et Lorenceau à Paris. A noter : « Portrait d'Edouard Manet [au canotier] », réalisé à Montgeron vers 1877 ; « Portrait de Madame Carolus-Duran », 1877 ; « Madame Carolus-Duran, un livre à la main », v. 1877 ; « Portrait de Marie-Anne Duran », Paris, 1870 (fille du peintre, épouse de Georges Feydeau) ; « Mademoiselle Sabine », 1875 (fille du peintre à 3 ans et demi) ; « Portrait de Madame Jacques Stern », 1883 (sœur de Madame Carolus-Duran, sociétaire de la Comédie Française de 1869 à 1882) ; « Portrait de Michel Stern enfant », 1882.

P. WITTMER

Carolus-Duran 1837-1917. Paris, RMN, 2003.

Catalogue de l'exposition présentée à Lille du 9 mars au 9 juin, puis à Toulouse du 27 juin au 29 septembre 2003. Plusieurs tableaux rappellent le séjour de l'artiste et de sa famille au Moutier ou Villa Carolus, à Montgeron dès avant son acquisition en 1877 et jusqu'en 1998 : « Fin d'été », 1874 (sur le parterre du Moutier, en surplomb de l'Yerres) ; « Portrait d'Edouard Manet, au chapeau melon », vers 1877 ; « Montgeron, coin de la maison », v. 1877 (dans les lointains, hauteurs de Crosne) ; « Portrait de Félix Tournachon » (Nadar), 1886.

P. WITTMER

Catalogue de l'exposition « Le Pavillon de l'Aurore. Les dessins de Le Brun et la coupole restaurée » organisée à Sceaux. Orangerie du 4 octobre au 31 décembre 2000. Paris, Samogy, 2000, 143 p., ill.

Celtes (Les) en Ile-de-France. Dijon, dossiers d'archéologie, 2002, n° 273, 86 p.

CHAMBON (Philippe), *Les morts dans les sépultures collectives néolithiques en France : du cadavre aux restes ultimes*. 35^e supplément à *Gallia Préhistoire*. Paris, CNRS, 2003, in-4°, 395 p., 48 tableaux, 142 fig., 18 pl. couleurs.

Très intéressant travail. De 4500 à 2000 av. J.-C., six mille sépultures recensées, toutes différentes, d'où la difficulté d'établir des catégories et de suivre l'évolution des pratiques. Sont cités : Buno-Bonnevaux et Maisse.

Champcueil, un village aux portes du Gâtinais. Evry, Conseil général, 2003, in-8°, 9 p., ill.

Bonne petite étude réalisée pour les Journées du Patrimoine par le service départemental du Patrimoine.

CHARDON (Gérard), *Relevé alphabétique et chronologique des actes de baptême de la paroisse Saint-Martin de Savigny-sur-Orge (1580-1659)*. s.l., 2002, 2 vol. in-4°, 32 + 58 p.

CHARDON (Gérard), *Relevé des actes de mariage et de sépulture de la paroisse Saint-Martin de Savigny-sur-Orge (1635-1667 et 1630-1650)*. s.l., 2002, in-4° n.p.

Château (Le) de Montagu, Marcoussis. Marcoussis, association historique, s.d. [2003], in-8°, 40 p.

Résumé historique et description des ruines du château. Etat des travaux de fouille et de restauration en cours depuis 1972.

CHATEL de BRANCION (Laurence), *Carmontelle au jardin des illusions*. Saint-Rémy-en-l'Eau (60130), Ed. Monelle Hayot, 2003.

Le peintre graveur et auteur dramatique Louis Carrogis (1717-1806), dit Carmontelle, réalisa les portraits de plus de sept cent cinquante personnalités parmi lesquelles : Joseph-Dominique de Moreton, comte de Chabillant, lieutenant inspecteur des carabiniers de Monsieur ; Louise-Marie Thérèse, duchesse de Bourbon propriétaire de Petit-Bourg à Evry ; plusieurs membres de la famille Lamoignon de Bâville à Saint-Cheron et le chansonnier Charles Collé (1709-1789), auteur de « La partie de chasse d'Henri IV » (1774) jouée dans le théâtre du petit château de Brunoy le 7 juillet 1776. Il composa aussi des « Proverbes », courtes animations comiques, en partie improvisées, développées à partir d'un proverbe à deviner. Un de ces proverbes a été joué à Brunoy, lors de la venue de Mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie, tantes du roi, le 8 juillet 1776.

P. WITTMER

CHAUMETTE (René), *En allant au cours complémentaire de 1945 à 1969*. Bondoufle, offset 3000, 2002, in-8°, 398 p., ill.

Rassemblement des notes conservées par l'auteur qui fut directeur du cours complémentaire de La Ferté-Alais. Des souvenirs d'enseignants et d'élèves permettent d'évoquer l'atmosphère de ces dernières années de l'enseignement primaire « complémentaire ».

Chemins (les) de Leuville-sur-Orge. Leuville-sur-Orge, Association « Histoire, Nature et Environnement », s.d. [2003], in-4°, 166 p. ill.

CIRON (Catherine), *L'espace urbain à Corbeil, de 1760 à 1815*. Mémoire de maîtrise d'histoire, Univ. Paris IV, 1996.

COCTEAU (Jean), *Théâtre complet* édité par M. DECAUDIN. Paris, Gallimard, 2003, coll. « La Pléiade ».

CORNETTE (Claude), *Marcoussis. Vitrail armorié de l'église Sainte-Madeleine*. Savigny-sur-Orge, chez l'auteur, 2003, in-4°, n.p., 17 fig.

Description de la verrière qui domine la façade de l'église où figurent neuf blasons. Bref rattaché de l'histoire des familles intéressées.

Correspondance de Louise de Vilmorin – Jean Cocteau. Paris, Gallimard, 2003, in-8°, 232 p.

Courances sous la direction de Valentine de GANAY et Laurent LE BON. Paris, Flammarion, 2003, in-8° carré, 264 p., ill.

Remarquable ouvrage non seulement par la beauté de ses 450 illustrations mais aussi et surtout par son intérêt historique et scientifique.

Toute l'histoire du château et du parc est revisitée depuis les origines jusqu'à nos jours par des architectes et architectes-paysagistes (5), des historiens (4), surtout des historiens de l'art (9) et même des poètes, des philosophes et des sociologues, sans oublier l'interview du propriétaire, Jean-Louis de Ganay, responsable du domaine depuis plus de cinquante ans et qui a réussi à le restituer si parfaitement après les occupations allemande puis américaine de 1940 à 1948. Chronologie, bibliographie très complète et index achèvent cette importante étude qui a bénéficié, bien entendu, des travaux antérieurs dus principalement à l'abbé BOULAY (dans *Annales du Gâtinais*, 1893), au père VERBRUGGE (dans *BSHACEH*, 1968) et à Sylvie de GASPERI (dans *Idem*, 1990 et 1991). Nous signalons aussi, p. 187-191, l'article d'Annie LE BRUN qui évoque l'utilisation qu'Alfred Jarry a faite de Courances, dans *Le Surmâle*, sous le nom de « Lurance ». Une très légère critique toutefois – pour ne pas paraître dithyrambique – les légendes des photos, souvent écrites verticalement ou sur les pages suivantes, ne sont pas toujours évidentes.

DELABOS (Christian) et GAILLARD (Philippe), *Monthéry, 16 juillet 1465. Louis XI face à la Ligue du Bien Public*. Annecy-le-Vieux, éd. Histori'one, 2003, 95 p., ill. collection « Les batailles oubliées ».

DELACOURT (Frédéric), *Chroniques de l'Essonne. De la Révolution à la fin du xx^e siècle*. Saint-Cyr-sur-Loire (37540), éd. Alan Sutton, 2003, in-8°, 126 p., ill.

Quarante-cinq chroniques parues dans le journal *Le Républicain* de 2001 à 2003. Sujets variés et sans lien, généralement écrits à l'occasion de la publication d'ouvrages récents qui ne sont malheureusement pas cités. Quelques articles à partir d'interviews.

DELAGRANGE (Olivier et Yolande), *Léon Delagrange, le dandy volant*. Ed. Larivière, 2003, in-4°, ill.

Pionnier de l'aviation, il fut un des créateurs de Port-Aviation à Viry-Châtillon.

Derniers (Les) magdaléniens d'Étiolles : Perspectives culturelles et paléohistoriques (l'unité d'habitation Q 31) sous la direction de Nicole PIGEOT. Paris, Gallia, 2003.

Comporte treize articles concernant l'environnement, le silex et son débitage, l'organisation de l'espace habité et le temps de l'occupation dus à M. CHRISTENSEN, I. KETTERER, G. LE LICON, M. MORGENSTERN, M. OLIVE, J. PELEGRIN, M. PHILIPPE, A. ROBLIN-JOUE, P. RODRIGUEZ, S. SERRA, Y. TABORIN, G. TOSELLO, B. VALENTIN et J. WATTEZ.

DEROSIN (Jean-Claude), *Lisses et les Lissois sous la Révolution et l'Empire, 1789-1815*. Lisses, mairie, 2001, in-8°, 174 p., ill.

Bon travail qui donne une place importante à la description de la vie locale.

Deuxième (La) guerre mondiale à Villeneuve-le-Roi. Paroles d'habitants et documents d'archives. Villeneuve-le-Roi, Arch. comm., 2002, 48 p.

Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques sous la direction de R. AUBERT, fasc. 165. Paris, Letouzey et Âné, 2003, in-4°, p. 770-1 023.

Notice sur Kaletricus, évêque de Chartres dans le troisième quart du vi^e siècle (complément à la notice « Chalettricus »).

DION-TENENBAUM (Anne), *Martin-Guillaume Biennais*. Paris, éd. Faton, 2003, in-4°, 480 p.

L'orfèvre M.G. Biennais (1764-1843) épousa en 1789 Marie-Anne Gaudin (1766-1859). Devenue veuve, elle acheta en 1843 une propriété, rue de Concy à Yerres. On y trouva, à sa mort, quatre grands portefeuilles et un lot de dessins par Percier et Fontaine qui auraient pu être utilisés comme modèles à l'occasion de travaux de décoration en particulier pour le casin et la serre à orangers. Un plan de cette propriété réalisé en 1850 par V. Labarre, géomètre à Yerres, lors de sa vente à Martial Caillebotte père, est conservé à Combs-la-Ville dans les archives de l'association des géomètres A.T.G.T.

P. WITTMER

DION-TENENBAUM (Anne), *L'orfèvre de Napoléon, Martin-Guillaume Biennais*. Paris, R.M.N., 2003, in-8°, 96 p.

Catalogue de l'exposition présentée par le département des objets d'art du musée du Louvre. A noter : un projet pour une fontaine à thé, dessin attribué à Louis-Hippolyte Lebas (1782-1867) architecte qui a fourni des dessins à

Oberkampf pour son entreprise de Jouy-en-Josas ; un candélabre d'une paire destinée à la résidence parisienne, rue d'Anjou, du général Moreau, propriétaire du « Temple de la gloire » d'Orsay ; la couronne aux camées ou « Couronne de Charlemagne » dont les quarante camées provenant de Bourges, d'Arpajon et de Saint-Denis.

P. WITTMER

D'où viens-tu Bineau ? Histoire du carnaval de Marcoussis. Catalogue de l'exposition. Marcoussis, Association historique, 2003, in-4°, 26 p., ill.

DUPIRE (Pierre), *Champlan et ses habitants.* Longjumeau, Association Renaissance et Culture, 2000, in-8°, 176 p.

Nouvelle édition, par Pierre GRAIN, de la monographie parue en 1982. Compléments d'informations et nouvelles illustrations.

Église (L') Saint-Marcel de Villabé à travers les siècles. Villabé, Mémoires vives, 2002, in-4°, 45 p., ill.

Histoire de l'église et de sa restauration d'octobre 2001 à octobre 2002.

Essonne (L') jardin secret de l'Ile-de-France. Evry, Comité départemental du tourisme, 2003, in-8°, 72 p., ill.

Présentation de nombreux sites et conseils pour visite ou séjour.

FERET (Romuald), *Le privilège théâtral en Seine-et-Marne et en Seine-et-Oise (1806-1864)*, thèse de doctorat, Univ. Vincennes-Saint-Denis, 2003.

FIRINO (Yvonne), *Antony, cinq siècles de rues et de lieux-dits.* Antony, Association pour la promotion du patrimoine d'Antony, 1998, in-4°, 254 p., ill.

FIRON (Anne-Marie et Jean-Luc), *Pussay, cent ans d'histoire, 1900-2000.* Le Mée-sur-Seine (77350), éd. Amatteis, 2003, in-8°, 304 p., ill.

Après sa monographie de Pussay, parue en 1995, qui contenait l'histoire du village des Capétiens à 1940, l'auteur reprend cette histoire à partir de 1900 et en montre l'évolution jusqu'à nos jours sur tous les plans : politique, économique, social et culturel. En suivant strictement l'ordre chronologique, elle détaille les événements et analyse leurs conséquences immédiates ou plus lointaines. Beaucoup de témoignages oraux et d'illustrations qui rendent le livre très vivant.

FITTE de SOUCY (Louis et Miren de), *Les Jordy de Cabanac, gentilshommes en Languedoc, à Paris, en Bourgogne et en nouvelle France*. Toulouse, chez l'auteur, 2001, in-8°, 280 p.

Début de la lignée des Fitte de Soucy dans la seigneurie de Soucy à Fontenay-lès-Briis. En 1718, Jean-François de Fitte de Soucy (1687-1759) épouse Marie-Angélique de Jordy de Cabanac (1691-1756) dont on trouve ici l'histoire de la famille.

FONTAINE (Nicolas), *Mémoires ou Histoire des Solitaires de Port-Royal*. Ed. critique par Pascale THOUVENIN. Paris, H. Champion, 2001, 1 180 p., ill.

FOURNIER (Patrick), GAUGE (Claire) et GRECH (Elisabeth), *La Bièvre, t. I la Haute Vallée*. Ed. Alan Sutton, 2003, gr in-8°, ill. Coll. « Mémoire en images ».

GATINEAU (Frédéric), *Petites lumières sur Brières*. Étampes, Association « A travers champs », 2003, in-16°, 136 p.

Sous ce titre modeste, sont réunies de nombreuses informations sur Brières-les-Scellés : une étude toponymique essentiellement mais aussi une description de l'église et de son mobilier, le rappel des faits essentiels accompagné de listes : seigneurs, curés, maires.

Gometz-le-Châtel, d'hier à aujourd'hui. Gometz-le-Châtel, Mémoire castelgometzienne, 2003, in-8°, 128 p., ill.

Monographie de la commune depuis les origines. Importante illustration. Bonne bibliographie.

GONCOURT (Edmond et Jules de), *Les maîtresses de Louis XV et autres portraits de femmes*. Edition établie et présentée par Robert KOPP. Paris, Laffont, 2003, in-8°, 1 086 p. Coll. « Bouquins ».

Guide du tourisme et des loisirs – Essonne. Evry, C.D.T., 2003, in-8°, 72 p.

GUYARD (Jacques), *Evry, ville nouvelle, 1960-2003. La troisième banlieue*. Ed. « Espaces Sud », 2003, in-8°.

L'auteur fut président du Syndicat communautaire de l'agglomération, maire puis député de 1977 à 2002 de la circonscription. C'est en connaissance de cause qu'il expose les bouleversements politiques, humains et culturels provoqués par la ville nouvelle entre 1970 et 2000.

HADROT (Marie-Huguette), *Montfort l'Amaury, de l'an mil à nos jours*. Paris et Montfort l'Amaury, éd. Somogy, 2002, in-8°, 191 p., ill.

HERBERT (Pascal), *Inventaire détaillé des minutes de Pierre Courtin, notaire à Montlhéry (janvier-juin 1577)*. Montlhéry, chez l'auteur, 2003, in-4°, n.p.

Histoire (L') des transports de Villejuif au travers des archives (1830-2002). Villejuif, Arch. comm., 2002, 22 p.

Hommes, rails et trains en Essonne. Chamarande, Arch. dép., 2003, in-4°.

Catalogue de l'exposition présentée du 8 octobre au 31 décembre 2003. Intéressant et bien illustré.

HULOT (Frédéric), *Le maréchal Davout*. Paris, Pygmalion, 2003, in-8°, 270 p.

Davout était châtelain de Savigny-sur-Orge.

JURET (Michèle), *Mise en valeur et utilisation du fonds d'archives d'Etienne Drioton pour le musée municipal Joseph Jacquot à Montgeron*. s.l. n.d. [Montgeron, 2003], in-4°, 9 p.

M. Juret, diplômée de l'École du Louvre, a été chargée par la ville de Montgeron de classer les archives et objets ayant appartenu au chanoine Drioton (1889-1961), éminent égyptologue mort à Montgeron, et légués à la ville par J. Jacquot, co-fondateur du musée avec Michel Chancelier. Outre le classement, a été presque achevé l'inventaire des papiers (notes de travail, correspondance), des livres, des photos et des objets. M. Juret a étudié les possibilités de mettre ces richesses en valeur. Elle propose la mise en place d'un pôle scientifique pour les chercheurs, d'une muséographie destinée au public et aux scolaires et la création d'ateliers pour élèves. Elle envisage plusieurs thèmes d'exposition : les chantiers de fouille, les temples, les rites funéraires et les nécropoles, la religion, la magie, l'art et enfin Étienne Drioton, prêtre et égyptologue. Pour réaliser le programme en trois ans, elle recommande la création de deux postes : un conservateur et un animateur.

KHAMKHADZE (Ekateriné), *Les Géorgiens de Leuville. Rapport de stage*. Leuville-sur-Orge, mairie, 2002, in-4°, 92 p.

Etude très intéressante. L'auteur n'a pas ignoré les travaux antérieurs.

LACHAUME (A.), *Le village d'avant... Marcoussis*. Marcoussis, S.I., s.d. [2003], in-8°, 44 p.

De 1900 à la dernière guerre : la vie de tous les jours.

LARROQUE (Dominique), MARGAIRAZ (Michel) et ZEMBRI (Pierre), *Paris et ses transports, XIX-XX^e siècles. Deux siècles de décisions pour la ville et sa région*. Paris, Ed. Recherches et Association pour l'histoire des chemins de fer en France, 2002, in-8^o, 400 p.

Très important travail de recherche, sur les prises de décision en matière de transport, qui constitue un instrument d'analyse des politiques d'aménagement. Devrait être très utile aux actuels responsables des transports urbains et inter-urbains.

LESAUX (Pierre), *Un postier parmi d'autres, 1936-1985*. Boulogne-Billancourt, Comité pour l'histoire de la poste, s.d. [v. 2003], in-8^o, 386 p.

L'auteur, breton d'origine, joua un rôle important dans l'administration de la poste, en 1968, lors de la création des nouveaux départements de la Région parisienne. Il devint alors délégué de la direction générale des Postes pour la région avant d'être investi des fonctions de « chef du service des affaires internationales au sein de la direction. Il habita successivement : Issy-les-Moulineaux, Vanves, Bagneux et Clamart. A noter, en couverture, une photo de l'inauguration de la direction départementale de l'Essonne, en 1972, où figure, outre l'auteur, Michel Aurillac, alors préfet.

LETURCQ (Samuel), *En Beauce, du temps de Suger aux temps modernes – Microhistoire d'un territoire d'openfield*. Thèse de doctorat d'histoire. Univ. Paris I, 2001.

Travail minutieux sur une paroisse beauceronne, entre Étampes et Orléans : Toury, canton de Janville (Loiret), ancien domaine de l'abbaye de Saint-Denis. Les conclusions de l'auteur ne peuvent manquer d'intéresser les historiens de la Beauce.

Lieux (Les) et les images de la mort. Deuxième rencontre des associations historiques du Sud et du Centre Essonne. Brétigny, 1^{er} décembre 2000. Étampes, Étampes-Histoire, 2003, in-4^o, 48 p.

p. 4-14, *Archéologie du cimetière médiéval et moderne en Essonne. Pratiques funéraires d'après quelques études* par Vincent GOUSTARD (exemples Linas, Crosne, Bouray, Egly) ; p. 15-18, *L'évolution du sentiment de la mort du XVI^e au XIX^e siècle* par Jacques GELIS ; p. 19-21, *Témoignages funéraires à Bruyères-le-Châtel (XV-XVIII^e siècles)* par Christiane BALUFIN ; p. 22-26, *Les inhumations dans les églises de Brétigny-sur-Orge (XVII-XVIII^e siècles)* par Dominique BASSIERE ; p. 27-33, *Les registres de décès, une source pour l'histoire de la mort. L'exemple de Saint-Germain-lès-Arpajon* par Michelle PLUQUET ; p. 34-36, *Le transfert du cimetière de Méréville en 1866* par Raymonde AUTIER ; p. 37-45, *Monuments aux morts du Sud-Essonne* par Marianne CHARDINE.

Longpont-sur-Orge. Il était une fois. Longpont, Société historique, 2003, in-8°, 220 p., ill.

Les origines, avant le x^e siècle sont évoquées en quelques pages et toute l'histoire du village jusqu'à 1900 occupe la moitié de l'ouvrage. L'autre moitié est consacrée au patrimoine et à la vie au xx^e s. En rassemblant l'essentiel des connaissances sur Longpont, ce petit livre rendra service aux chercheurs et aux curieux.

Marie-José Salmon. Le patrimoine pour passion. Une vie de conservateur au Musée départemental de l'Oise. Ouvrage collectif sous la direction de J. GALIEGUE. Cergy, conseil général de l'Oise, et Saint-Rémy-en-l'Eau, ed. Monelle Hayot, 2003.

Marthe Flandrin, peintre, née à Montgeron (1904-1987), élève de 1926 à 1931 de Jean-Pierre Laurens, a exposé au salon des Artistes français à partir de 1929. Ses descendants ont donné près de cent œuvres de l'artiste au musée en 1997.

Ma ville, quelle histoire ! S.l. n.d. [Grigny, la ville, 2000], in-4°, n.p., ill. Catalogue de l'exposition présentée du 4 au 22 novembre 2000.

MASPERO (François), *Les passagers du Roissy-Express.* Paris, ed. du Seuil, 2003, in-8°, 352 p., coll « Points ».

Réédition de ce livre paru en 1990, déjà réédité en 1993 avec une post-face. Description et photographie des 38 communes où s'arrête la ligne B du RER. Observations qui mériteraient peut-être quelques retouches.

Mémoire (La) des noms. Les voies, lieux, constructions et pierres de Maisons-Alfort. Maisons-Alfort, cercle généalogique, 2003, 77 p.

Mémoires de Madame de La Guette écrits par elle-même. Edition établie, présentée et annotée par Micheline CUENIN. Paris, Mercure de France, in-8°, 224 p. coll. « Le temps retrouvé ».

MEYENBOURG (Marianne de) et ROUSSET-CHARNY (Gérard), *Le domaine de Sceaux.* Paris, Centre des Monuments nationaux, Ed. du Patrimoine, 2000, 56 p.

MILDENBERGER (Hermann), *Jean-Laurent Mosnier, der exilierte Hofmaler der Königin in Hamburg.* Sonderdruck aus Preussen die Kunst und das Individuum. Akademie Verlag, 2003.

Le peintre J.L. Mosnier (Paris 1743 – Saint-Petersbourg 1808) vécut à Londres de 1791 à 1797, puis en Allemagne entre 1797 et 1801. Il réalisa, vers

1800, à Hambourg, un portrait de François-Louis-Joseph d'Ort, marquis de Laborde de Méréville (1761-1802), fils aîné du fermier général. Sous le Consulat, l'année où il est radié de la liste des émigrés, il se serait trouvé en Allemagne du Nord, avant de retourner à Londres où il décéda le 3 octobre 1802. L'auteur de la communication précise s'être référé à MARLIER (Georges), *Les séjours à Londres et à Hambourg du portraitiste Jean-Laurent Mosnier*, dans *Actes du XIX^e congrès international d'Histoire de l'art 1958* (Paris, 1959).

P. WITTMER

Mon école autrefois : Arpajon, Egly, La Norville, Saint-Germain-lès-Arpajon. Arpajon, Art et Histoire du pays de Châtres, 2003.

MONTENAT (Chistian et Marie-Laure), *Prières des murs. Graffiti anciens (XVII^e-XVIII^e siècles) aux murs extérieurs des églises. Picardie, Normandie, Ile-de-France*. Beauvais, Centre d'étude des monuments et œuvres d'art de l'Oise et du Beauvaisis, 2003, in-4^o, 208 p., ill.

MOTTEZ (Michel), *Carnets de campagne, Evry, 1965-2007*. Paris, L'Harmattan, 2003, in-8^o, 246 p.

Tout comme J. Guyard, M. Mottez participa directement à la création de la ville nouvelle. En tant qu'architecte, il évoque les origines, les projets souvent utopiques, les méthodes, les difficultés administratives et financières. Il constate les réussites et les échecs mais garde l'espoir d'un avenir meilleur.

Musée municipal du château de Dourdan. Estampes du musée de Dourdan. Dourdan, musée, 2000.

Reproduction de douze estampes choisies parmi les collections du musée. Nous avons noté : Guillaume de Lamoignon (1617-1677), Jean-François Regnard (1655-1709), Nicolas de La Brousse de Verteillac (1648-1693), Noël de Bullion (mort en 1670) ; un métier à faire des bas, ainsi que la ville et le château de Dourdan par Claude Chastillon.

MUTH (Olivier), *La correspondance générale de Louise de Vilmorin jusqu'à 1949. Edition critique*. Thèse de l'Ecole des Chartes, 2002.

NEMER (François), *Jean Cocteau sur le fil*. Paris, Gallimard, 2003, in-8^o, 128 p. Coll. « Découvertes ».

NIQUET (Gérard) et LUNO (César), *Brières-les-Scellés en l'an 2000*. s.l. n.d. [2001], in-4^o, 18 p.

Le paysage – bâti et non bâti –, le travail, les transports, la population, les événements et les associations.

Nozay hier et aujourd'hui. Un observatoire photographique du paysage d'un village de l'Essonne. Nozay, « Nozay et son histoire », 2003, in-4°, 56 p., ill.

Vie et évolution de Nozay au travers de ses paysages – Vues aériennes puis présentation des lieux comparés en 1900 (cartes postales) et aujourd'hui.

Objets d'art et religion. Histoire de Corbeil et d'Essennes au travers de l'Église. Exposition à la commanderie Saint-Jean du 13 septembre au 26 octobre 2003. S.I. [Corbeil-Essennes, commune], 2003, in-8°, 32 p. ill.

Textes d'Alain LECLERC et Jacques PATAUT. 9 pages sont consacrées aux monuments religieux de Corbeil et d'Essennes d'après les monographies citées en bibliographie, d'où la répétition de quelques erreurs classiques... Textes savants sur l'histoire religieuse en général et principalement sur les rites, les décorations et les objets liturgiques, mais manque de précision sur les objets présentés. On regrette qu'aucun tableau de Saint-Spire (entre autres « L'Exorciste » de Mauzaisse) ou de Saint-Etienne n'aient été exposés.

Paléolithique (Le) supérieur ancien au centre et au sud du Bassin Parisien. « Des systèmes techniques aux comportements ». Projet collectif de recherche dans le cadre du programme P 4. région Centre-Nord. Nanterre, Equipe d'ethnologie préhistorique, 2002, in-4°, 70 p., tableaux.

Parcours botanique dans la forêt domaniale. Palaiseau, mairie et association « A la découverte du plateau de Palaiseau », 2003, 50 p.

Préface de Jean GUITTET, plans de promenades puis description des principaux arbres et plantes du plateau.

PASQUETTE (Nicolle et Claude), *Les inhumations dans l'église de Marcoussis.* Marcoussis, Association historique, 1998, in-4°, n.p.

Plan de l'église, liste établie d'après les registres paroissiaux, épitaphes.

PASQUIER (Bernard), *Relevé des mariages de la paroisse et commune de Limours-en-Hurepoix entre 1603 et 1902.* Limours, 2003, in-4°.

PATS (Gérard), *Clamart (Hauts-de-Seine).* Joué-lès-Tours, Alan Sutton, 2000, 127 p., ill.

Pays (Le) d'Étampes. Regards sur un passé. T. I *des origines à la ville royale*, sous la direction de Jacques GÉLIS. Etampes, Etampes-Histoire, 2003, in-8°, 214 p., ill.

L'association « Etampes-Histoire » a publié, depuis 1991, plusieurs ouvrages sur Etampes et sa région, réunissant des articles très divers qui faisaient le

point des connaissances en ces matières. Avec ce nouveau livre, l'association réalise un projet plus ambitieux : faire la synthèse des travaux anciens et des recherches récentes sur le « pays » d'Etampes correspondant à peu près à l'ancien duché, c'est-à-dire la région comprise entre l'Orge, au nord, la route de Chartres à Sens, au sud, la forêt de Dourdan et la voie ancienne Blois-Beauvais à l'ouest, et l'Essonne à l'est (on regrette l'absence de carte précise portant le nom des lieux cités dans le texte). Ce premier tome, d'une série de quatre, est quasiment inédit (sauf quelques articles publiés depuis vingt ans) et fait appel aux recherches sur le terrain accomplies par les auteurs eux-mêmes sous la direction de Michel MARTIN et Frédéric BEAUDOIN. C'est dire son intérêt et la nouveauté de la plupart de ses assertions et hypothèses. Lorsque la collection sera achevée, on disposera d'une base essentielle sur l'histoire de l'Etampois pouvant aussi servir de bibliographie et de recueil des sources. Nous avons relevé une erreur regrettable : p. 134, la commanderie de Saint-Jean-en-l'Île à Corbeil n'a jamais été une « abbaye » mais un prieuré. Ingeburge de Danemark ne l'a pas fondée, n'a jamais été « abbesse ». Elle l'a seulement enrichie et protégée et y a été ensevelie.

Paysages, territoires. L'Île-de-France comme métaphore, sous la direction de William HAYON et Jean-François CHEVRIER. Paris, Parenthèses éd., 2003, 430 p., ill.

Les sites protégés de l'Île-de-France (5 000 sites naturels inscrits et 2 500 classés). Leur dégradation et leur destruction. Nécessité d'associer paysage et territoire pour une meilleure compréhension des lieux et, par conséquent, une meilleure conservation.

Pierre Abélard, sous la direction de Jean JOLIVET et Henri HABRIAS. Rennes, P.U.R., 2003, 426 p.

Actes du colloque international de Nantes, 3-4 octobre 2001.

PIROLLEY, *Table chronologique des décès enregistrés à Savigny-sur-Orge, de 1676 à 1710*. S.l. n.d., in-4°.

Place (La) Vendôme. Art, pouvoir et fortune. Ouvrage collectif. Action artistique de la ville de Paris et Comité Vendôme, nov. 2002.

Parmi les communications, nous avons relevé : BOCCARD (Hélène), *La famille Aguado* ; ZISKIN (Rachelle), CLAYES (Thierry) et G.R.A.H.A.L., *Monographies des vingt-sept hôtels* [de la place] parmi lesquels, au n° 9, l'Hôtel Villemaré, occupé entre 1794 et 1809 par l'administration de la dette publique dont le directeur était Dufresne de Saint-Léon ; au n° 15, l'Hôtel de Gramont en partie loué, en 1844, par Jean-Charles Persil (1785-1870), ministre de la Justice sous la Monarchie de Juillet, arrière-grand-père d'André Dunoyer de Segonzac (1884-1974) ; au n° 6, l'Hôtel Thibert de Martrais, propriété d'Auguste Prud'homme, arrière-grand-père maternel d'A. Dunoyer de Ségonzac et propriétaire depuis 1837 du château de

Boussy-Saint-Antoine où naquit l'artiste ; au n° 18, l'Hôtel Duché que posséda, de 1842 à 1865, Marie-Victoire Moreno del Carmen, veuve d'Alexandre Aguado ; au n° 20, l'Hôtel Herlaut, qui appartient à Madame de Parabère puis, en 1735, à sa fille, épouse de Frédéric-Rodolphe de Rottembourg, en 1824, à Jean-Baptiste-Joseph Boscary de Villeplaine, par ailleurs, propriétaire du château de La Grange-du-Milieu à Yerres, en 1830, au neveu de sa veuve, Jean-Baptiste Melin-Ramond, vicomte du Taillis ; en 1905, à Paul Darblay (1825-1908) dont les héritiers le conservèrent jusqu'en 1928.

P. WITTMER

PRUVOT (Samuel), *Monseigneur Charles, aumônier de la Sorbonne (1944-1959)*. Paris, éd. du Cerf, 2002, 332 p.

Biographie partielle de Maxime Charles, prêtre de foi ardente et combative qui commence sa carrière comme vicaire à Malakoff où il accepte mal la sujétion envers son curé.

QUELLIER (Florent), *Des fruits et des hommes. L'arboriculture fruitière en Île-de-France (v. 1600 – v. 1800)*. Thèse de doctorat d'histoire. Univ. Rennes 2, 2001 publ. par Rennes PUR, coll. « Histoire », 2003, 464 p.

Rayonnement (Le) de Port-Royal. Mélanges en l'honneur de Philippe Sellier. Paris, H. Champion, 2001, 635 p.

Recensement des caves en Île-de-France, XI^e-XVIII^e siècles. Récolement de la documentation possédée par la DRAC. Première approche typologique par Marie HINSBERGER. Paris, DRAC, 2003, in. 4^o, 41 p.

Seize seulement ont été recensées en Essonne, surtout dans la région d'Etampes. On peut en trouver d'autres dans nos bulletins.

Reconstruction (La) 1944-1960. Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Paray-Vieille-Poste. Cahier n° 9 de la Maison de banlieue et de l'architecture. Athis-Mons, Maison de banlieue et A.P.P.I.F., 2003, in. 8^o carré, 82 p.

Ces trois communes ayant subi d'importants dommages lors des bombardements aériens visant la gare de Juvisy en avril et mai 1944 ont dû reconstruire une partie de leur patrimoine bâti. Dix années furent nécessaires pour installer des cités provisoires d'hébergement, créer des associations de sinistrés et des commissions d'étude, remodeler les quartiers détruits, reconstruire les bâtiments sinistrés, etc... L'ouvrage a bénéficié des recherches menées par l'Inventaire général d'Île-de-France.

RENARD (Caroline), *Les armatures de flèches de la fin du IV^e et du III^e millénaire dans le Bassin Parisien*. Mémoire de DEA en histoire de l'art et archéologie, Univ. Paris I Sorbonne, 2003, in. 4^o, 65 p., 34 pl.

RETAILLAUD-BAJAC (Emmanuelle), *La pipe d'Orphée*. Paris, Hachette Littératures, 2003, in. 8^o, 234 p.

Cocteau et l'opium.

RIEDER (Patrick), *La ligne nouvelle Paris-Chartres par Saint-Arnoult*. Saint-Arnoult-en-Yvelines, Société historique et archéologique, 2003.

Cette ligne stratégique, sans passages à niveau, fut de courte durée. Essais de michelines sur pneus – l'aérotrain de Bertin.

ROCHE (François), *Les débuts de l'aviation dans les Yvelines*, t. I : *Les frères Wright, Santos Dumont, les frères Voisin, Toussus-le-Noble, les frères Farman* ; t. II : *Chateaufort, Buc, Louis Blériot, l'aérodrome de Guyancourt-Voisins-le-Bretonneux*. Le Mans, L'arbre aux papiers (BP 23239), 2001-2002, 192 + 224 p., 298 + 406 ill.

Deux nouveaux volumes de la série « La vallée de Chevreuse et la forêt de Rambouillet en 1900 » dont nous avons signalé les parutions depuis 1986. L'auteur habite Cernay-la-Ville (78720).

ROUSSEAU (Jean), *La vallée de l'Yerres. Pays de Seine-et-Marne*. Etrépilly (77139), Presses du village, 1998, in. 8^o oblong, 72 p., ill.

Joli livre descriptif dont seul le dernier chapitre concerne l'Essonne. On regrette l'absence d'une bonne carte du bassin de l'Yerres, celle figurant en 4^e de couverture est très schématique.

Saint Arnoult, son histoire, son culte, ses légendes, ses homonymes et ses mystères. Saint-Arnoult-en-Yvelines, Société historique et archéologique, 2003, in. 8^o, 372 p.

SANSON (H.), *Mémoires des bourreaux Sanson, 1688-1847. Sept générations d'exécuteurs*. Paris, Futur Luxe Nocturne éd., 2003, 358 p.

Réédition des mémoires d'Henri Sanson dont la famille posséda quelque temps une maison à Vert-le-Petit.

SEGUIER (Jean-Marc), BULARD (Alain), DELATTRE (Valérie) et MARION (Stéphane), *Manifestations culturelles et pratiques funéraires à l'Age du Fer en Île-de-France. Proposition de projet collectif de recherches*. Bazoches-lès-Bray, Meaux, Saint-Denis, 2003, in. 4^o, 28 p., carte.

Sens dessus dessous. La recherche du sens en préhistoire. Recueil d'études offert à Jean Leclerc et Claude Masset. Revue archéologique de Picardie, 2002.

p. 257-263, *Lorsque le galet gravé paraît... Les témoins symboliques à Etiolles* par Monique OLIVE, Nicole PIGEOT, Yvette TABORIN, Gui TOSELLO et Philippe MICHEL.

SMIRNOVA (Natalia), *L'église et le cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois.* Paris, chez l'auteur (79, rue de l'Eglise), 1999, 70 p., ill.

STEEGMULLER (Francis), *Cocteau.* Paris, Ed. Buchet-Chastel, 2003, in. 8°, 412 p.

Réédition d'une biographie traduite en 1973 par Marcelle JOSSUA.

STEINHAUSER (Julien), *Wolfersdorf, Retzwiller et les Gilardoni, un passé tuilier, 1864-1975,* Mémoire de maîtrise, Univ. Haute-Alsace, 1997.

La famille Gilardoni, dont deux représentants inventèrent la tuile à emboîtement au milieu du XIX^e siècle, a exploité à Essonnes les anciennes tuileries Radot jusqu'à leur rachat en 1973.

Sur les traces de la meulière : Viry-Châtillon, Grigny, etc. Catalogue d'exposition. Cahier n° 8 de la Maison de la banlieue et de l'architecture, Athis-Mons, 2003.

TARIN (Jean-Pierre), *Les notabilités du I^{er} Empire. Leurs résidences en Île-de-France.* Ed. Térana, 2002, 2 vol.

THIRY (Albert), *Le sanatorium de Bligny et les soldats morts pendant la Grande Guerre.* S.I. n.d. [v. 2002], in. 4°, 5 p.

Le sana de Bligny à Briis-sous-Forges fut un important hôpital militaire.

TOUZOT (Jean), *Jean Cocteau, le poète et ses doubles.* Paris, éd. Bartillat, 2000, in. 8°, 293 p.

Un campus pour l'avenir. Un nouvel environnement pour la recherche et l'enseignement... sur le campus d'Orsay. Résumé du schéma directeur du campus scientifique. Projet d'évolution 2002-2012. Orsay, Univ. Paris-Sud, 2003, in. 4°, 80 p.

URBANO (Serge), NAUDET (Gilles), BLONDEL (Sophie), *Les pelouses sèches du Gâtinais.* Pro Natura I.D.F. et Natur Essonne, 2003, in. 4°, 24 p., ill.

Victor Hugo et l'église de Bondoufle. Bondoufle, Association historique, 2002, in. 4^o, 2 p.

A propos d'un poème de V. Hugo sur l'église lors de son passage dans le village en se rendant à Vert-le-Grand où son fils Charles était en convalescence (1846).

Villae (Les) gallo-romaines en Essonne, des centres de grands domaines ruraux. Evry, Conseil général, 2002, in. 4^o, 15 p., ill.

Bonne synthèse réalisée par le service départemental du patrimoine (archéologie).

Ville de Lardy. Un patrimoine architectural, historique et paysager. Lardy, éd. du Patrimoine insolite, 2003, in. 8^o, 16 p.

Inventaire des monuments et des sites de Lardy. Textes de François DEGOMMIER, Jacqueline ZANICOLI, photos de Joël JACQUET.

Villiers-sur-Orge. Actes des naissances par ordre chronologique du 1^{er} octobre 1792 au 31 décembre 1882 ; actes des mariages par ordre chronologique du 1^{er} janvier 1793 au 16 octobre 1880 ; actes des décès par ordre chronologique du 1^{er} janvier 1793 au 31 décembre 1882. S.l.n.d., n. p.

340 + 151 + 337 actes relevés avec tables alphabétiques.

WEISWEILLER (Carole), *Jean Cocteau. Les années Francine Weisweiller.* Paris, Ed. du Seuil, 2003, in. 8^o, 144 p.

WINGLER (Clément), et LEGENDRE-KVATER (Philippe), *L'incroyable chevauchée d'Hubert Robert, d'Étampes à Méréville en 1788.* Étampes, Ed. Numérique 21, 2003, in. f^o, 32 p., ill.

Joli conte décrivant et illustrant quelques sites et monuments depuis Étampes jusqu'à Méréville à l'occasion d'un voyage mouvementé de l'artiste.

ZBINDEN (Marc) et REALE (Michel), *Un élève de Pierre Puvis de Chavannes : François Zbinden (1871-1936), auteur des fresques de la basilique de Longpont-sur-Orge.* S.l., 2003, in. 4^o, 41 p., ill.

F. Zbinden séjourna à Longpont en 1901 et 1902 pour exécuter les fresques de la basilique, puis il habita Antony (1903-1917) dont il peignit divers lieux. Il fut membre du Conseil de l'archiconfrérie de Notre-Dame de Bonne Garde – Description détaillée des fresques de Longpont – Biographie réalisée à partir des archives familiales.

PÉRIODIQUES

BÉNARD (Alain), *L'art rupestre de Fontainebleau. Actualité de la recherche dans Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques*, Lille, 2000, p. 169-181.

BLAIN (Catherine), *L'Atelier de Montrouge et Le Vaudreuil* dans *Ethnologie française*, 2003, n° 1 (janvier-mars), p. 41-50.

Cet atelier a joué un rôle important, de 1959 à 1978, dans la réalisation de la ville nouvelle du Vaudreuil.

BRACHET-SERGENT (Alain), *Les carrières du fort d'Ivry* dans *Liaison SEHDACS* [Société d'études historiques des anciennes carrières et cavités souterraines], 2000, n° 14, p. 80-85.

CAZAUX (Thierry), *Une famille du 9^{ème} arrondissement, les Le Perdriel, histoire d'une famille de pharmaciens du 9^{ème} arrondissement depuis 1819* dans *9^{ème} Histoire, bulletin de la Société pour l'étude du patrimoine et de l'histoire du 9^{ème} arrondissement*, n° 1, 2003.

Concerne François-Marie Le Perdriel qui acheta, en 1823, le château de Limon à Vauhallaan où il décéda en 1850.

Cent ans de Goncourt dans *Le Monde* des 24 au 30 août 2003.

Chateaubriand et les mémorialistes de son temps. Actes du colloque organisé par la Société Chateaubriand, La Vallée-aux-Loups, 1999 dans *Société Chateaubriand*, 1999, n. Série, n° 42, p. 39-80.

CHEW (Hélène), *Un sabre-glaive d'artillerie au musée des Antiquités Nationales* dans *Antiquités Nationales*, n° 34, 2002 (2003), p. 29-76, ill.

Parmi les nombreuses armes antiques draguées dans la Seine, au XIX^e siècle, actuellement au musée des A.N., figure un sabre de la fin du XVIII^e siècle découvert à Corbeil, près du gué de la Croix-Rouge en 1866, qu'Alcide Campagne, conducteur de travaux des Ponts et Chaussées (1810-1880) avait attribué à l'époque romaine. L'article détaille l'histoire de cette découverte et du sort réservé au sabre.

DAVID (Christian), BROINE (Eric), THOMAS (Nicolas), *Reconnaissances géophysiques électriques ultra-fines : l'expérience de Rungis et de Bussy-Saint-Georges, deux habitats du haut Moyen Âge* dans *Archéologies*, n° 10, juillet 2003, p. 14-19.

DEBUIRE (Grégoire), *Le château de Courson dans la Gazette de l'Hôtel Drouot*, 2001, n° 18, p. 18-19.

DOWNS (Laura Lee), *Municipal communism and the politics of childhood, Ivry-sur-Seine, 1925-1960* dans *Past and Present* (Oxford) 2000, n° 166, p. 205-241.

DUBOULOZ (Jérôme), *Datation absolue du premier Néolithique du Bassin Parisien. Compliment et relecture des données RRBP [rubané récent du Bassin Parisien] et VSG [Villeneuve-Saint-Germain]* dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, 2003, n° 4, p. 671-690.

89 mesures au Carbone 14 ont été soumises à une relecture d'ensemble. Les 56 dates les plus fiables confirment le démarrage de la civilisation de VSG au cours du RRBP final et son extension pendant près de 2 siècles après lui.

FOUGERAT (Michel), *Les celles grandmontaines, Essonne* dans *Les Cahiers grandmontains, bulletin de liaison du Groupe d'étude et de recherche sur les Grandmontains*, n° 13, février 1996, p. 1-45, ill.

Prieuré de l'Ouÿe aux Granges-le-Roi.

GADY (Alexandre), *Echos du patrimoine* dans *9^{ème} Histoire, bulletin de la Société pour l'étude du patrimoine et de l'histoire du 9^{ème} arrondissement*, n° 1, 2003.

Concerne l'installation, en 2002, de la commission municipale du Vieux Paris dans l'ancien hôtel du surintendant des finances du Comte de Provence, Jules-David Gromot du Bourg, 9-11 rue Cadet.

GENESTE (Christelle), *Cheminots de la misère, les origines géographiques et sociales des cheminots de Villeneuve-Saint-Georges à partir du recensement de 1911* dans *Origines sociales et géographiques des cheminots français*, 2000, n° 22, p. 105-153.

GOOSSENS (Luc), *Olivier Le Daim, « l'oreille » de Louis XI* dans *Histoire médiévale*, n° 47, novembre 2003, p. 14-19.

Ce personnage était seigneur de Soisy-sur-Seine, de Vayres et capitaine de Corbeil.

GRANGE-CHAVANIS (Jean-François), *Des châteaux aux airs d'Italie* dans *Vieilles Maisons Françaises*, n° 196, février-mars 2003, p. 32-39.

Évoque le château de Saint-Marcel-de-Félines, en Forez, propriété de la famille de Talaru de Chalmazel. Louis de Talaru fut aussi propriétaire du château de Chamarande de 1733 à 1763 où il fit intervenir entre 1739 et

1742 l'architecte Contant d'Ivry tandis que son fils César-Marie y fit travailler Hubert Robert pour réaménager, vers 1781-1783, les « jardins bas » ou « jardins d'eau ».

HADJOUIS (Djillali), *Traces de maladies protohistoriques dans les inhumations en silos* dans *Archeologia*, n° 406, décembre 2003, p. 42-49.

Les fouilles de trois sites datés des 2^e et 1^{er} millénaires avant J.-C., à Villeneuve-le-Roi, Thiais, Vitry-sur-Seine ont permis la découverte de sépultures en silos : les squelettes présentaient des traces de syphilis et de tuberculose.

HAMON (Caroline), *De l'utilisation des outils de mouture, broyage et polissage au Néolithique en Bassin Parisien : apports de la tracéologie* dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 100, n° 1, 2003, p. 101-116.

HUMAIR (Sylviane), *Mennecy ou le charme mis en boîte* dans la *Gazette de l'Hôtel Drouot*, 2001, n° 7, p. 12-14.

ICOLE (Véronique) et MAURIN (Alix), *Les cheminots de Trappes* dans *Origines sociales et géographiques des cheminots français*, 2000, n° 22, p. 217-225.

IHUEL (Ewen), MALLET (Nicole) et LOUBOUTIN (Catherine), *Les collections pressigniennes du musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye* dans *Antiquités Nationales*, n° 34, 2002 (2003), p. 29-76, ill.

Dans l'inventaire par départements, nous relevons Grigny (dans la Seine), Videlles, Vigneux, Châtenay-Malabry, Chevilly-Larue.

KERSPERN (Sylvain), *Georges Lallemant, peintre du « Petit may » de 1630* dans *L'Objet d'art*, n° 381, juin 2003, p. 50-55, ill.

Découverte dans l'église de Saint-Cheron d'un tableau de Georges Lallemant « Saint Pierre et Saint Jean guérissant un paralytique à la porte du Temple » (may offert à Notre-Dame de Paris par la confrérie des orfèvres).

Lithic raw material economy in late glacial and early postglacial Europe dans *British Archeological Reports, international series*, Oxford, L. Fischer, B.V. Eriksen ed.

A noter : *Étiolles, un site de production de lames ?* par Monique OLIVE et Yvette TABORIN.

MAHAUX (Monique), SMITH (Paul), GATIER (Pierre-Antoine), *La soufflerie de Meudon dans Archéologie industrielle en France*, 2000, n° 37, p. 6-35.

NICOLAY-MAZERY (Christiane de), *La maison des collines dans Vieilles Maisons Françaises*, n° 196, février-mars 2003, p. 40-43.

Intéresse le château de Saint-Marcel-de-Félines. Voir ci-dessus : GRANGE-CHAVANIS.

PEYRE (Jean-Gabriel), *Fleurons méconnus de la manufacture de Villeroy-Mennecy dans L'objet d'art (Levallois)*, 2000, n° 350, p. 78-93.

PEYRE (Jean-Gabriel), *Porcellane in « gloria » : la manifatturà di Villeroy-Mennecy (1735-1777) dans Ceramica Antica (Ferrare)*, 2000, a. 10, n° 1081, p. 12-35.

Port Royal au miroir. Actes de la journée d'étude organisée par la Société des Amis de Port Royal à l'Université de Paris-Sorbonne, le 2 octobre 1999, dans *Chroniques de Port Royal*, 2000, n° 49, p. 7-169.

Port Royal et les mémoires. Actes du colloque organisé par la Société des Amis de Port Royal à Port Royal des Champs les 17 et 18 septembre 1998 dans *Chroniques de Port Royal*, 1999, n° 48, p. 7-248.

PRAT (Louis-Antoine), « *Le Brun n'est plus chez lui* », un nouveau dessin d'Eugène Delacroix au Louvre dans *Revue du Louvre*, décembre 2003, p. 75-78, ill.

Dessin exécuté lors de la réalisation d'« Apollon vainqueur du serpent Python » pour le plafond central de la galerie d'Apollon du Louvre dont Le Brun n'avait peint que quatre compartiments.

Quatre sculptures françaises du XVIII^e siècle récemment acquises par le Louvre dans *Revue du Louvre*, octobre 2003, p. 18-24.

Parmi elles, un plâtre original de Jean-Antoine Houdon : « Anne-Ange Houdon », troisième enfant du sculpteur issu d'une famille connue à Etréchy depuis le xv^e siècle. Voir Foulques JOSSEAUME, *Les origines familiales du sculpteur Jean Houdon à Etréchy* dans *Bulletin de la SHACEH*, 1977, p. 27-32.

RETAILLAUD-BAJAC (E.), *Les démons de Jean Cocteau* dans *L'Histoire*, n° 279, septembre 2003.

STASI (Laure), *Une série inédite de peintures de la période parisienne de Francesco Giuseppe Casanova (1727-1802) dans Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, 2001 (2002), p. 89-101.

Il s'agit de six toiles (1,83 m × 1,10 m) ayant pour thème la chasse à courre réalisées à une époque où l'artiste possédait un atelier à l'extrémité du parterre dans les jardins du château de Bellevue, sur la rive droite de l'Yerres, à Villeneuve-Saint-Georges. Il y a lieu de rappeler que, selon Diderot, c'est dans cet atelier que le jeune Philippe-Jacques Louthembourg (1740-1812) s'est initié à la peinture de paysage. Ces œuvres, dont les thèmes sont « Le départ des équipages », « Le relais de chasse », « L'hallali sur pied », « L'hallali à terre », « La curée » et « Le déjeuner de chasse », sont en liaison avec les chasses à courre se déroulant au départ du château de Choisy-le-Roi – en forêt de Sénart à partir de Villeneuve-Saint-Georges et de Montgeron, de 1715 à 1774. A l'exception de la première, ces toiles se trouvent à Paris dans le salon octogonal de l'hôtel de Béhague, résidence de l'ambassadeur de Roumanie. L'auteur parle de Brunoy en ces termes : « D'autres scènes de chasse ou de pêche nous sont connues, comme celles du musée de Nancy. Elles étaient présentées dans la salle à manger du château de Brunoy appartenant à Louis-Stanislas, futur Louis XVIII... » Jacques-Antoine Dulaure, auteur de la *Nouvelle description des environs de Paris...*, guide publié en 1786, a fait mention de quatre tableaux de F.-G. Casanova dans la salle à manger du petit château ou château neuf.

P. WITTMER

Une pétition des indigents de Bicêtre en 1801 présentée par Guy THUILLIER dans *Bulletin d'Histoire de la Sécurité Sociale*, 1999, n° 39, p. 179-185.

ZAIDMAN (Pierre-Henri), *Il y a cent trente ans, la première défaite de la Commune : la bataille de Châtillon [Hauts-de-Seine] (3-4 avril 1871) dans Gavroche, revue d'histoire populaire d'Evreux*, 2001, n° 116, p. 13-17 et n° 117-118, p. 21-27.

La Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France a distribué, en 2003, le tome 54 de ses *Mémoires*. Il est consacré presque exclusivement à Paris. A noter cependant : p. 233-338, *Pour une histoire des fortifications de Paris et de l'annexion de la petite banlieue* par Virginie CAPIZZI qui – on le regrette – ne donne aucune liste, ni aucune carte précises des territoires annexés et p. 397-502, *Les inspecteurs de l'enseignement primaire en Seine-et-Oise* par Delphine MERCIER, excellente et passionnante étude.

Les Archives départementales ont fait paraître les numéros 10, 11 et 12 du *Papyrus*. Dans le dernier, du mois d'octobre, se trouve le répertoire sommaire des archives conservées à Chamarande. Elles ont

également publié le n° 1 d'une nouvelle série « Aux sources de l'histoire locale », *Archives notariales*, 20 p.

Le Groupe d'études, de recherche et de sauvegarde de l'Art rupestre (GERSAR) a diffusé son bulletin n° 50 (juin 2003). Nous avons remarqué : p. 4-6, *Chronique des abris ornés* par Alain BENARD ; p. 7-16, *L'abri orné de la Butte Noire à Valpuseaux* ; p. 17-18, *Observations sur la dalle du Paly à Milly* [l'auteur y voit la représentation d'une déesse-mère ayant fait l'objet de rites] par Claire DEQUEKER et p. 37-63, *Essai sur les lancéolés dans l'art rupestre du massif de Fontainebleau* par Y. MERIAN.

Le Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne a distribué les numéros 22 à 24 de *l'Écho du Comité...* On y trouve les résumés d'intéressantes conférences : *Les aménagements hydrauliques à Corbeil et Essonne au Moyen Age au XVIII^e siècle* par Karine BERTHIER et Paul BENOÎT (n° 22, avril, p. 7-9) ; *Le site industriel du Petit-Crosne (1892-1993)* et *L'électrification de la banlieue sud* par Michel CHANCELIER (n° 23, mai, p. 2-3) ainsi que le compte-rendu de la journée du 1^{er} octobre avec les interventions de Brigitte BLANC, *Le patrimoine industriel, mission des services de l'Inventaire : le cas d'Athis-Mons* ; Denis VARASCHIN et Marie-Noëlle POLINO, *La formation à l'étude du patrimoine industriel* ; Marc de FERRIÈRE, *Comment faire l'histoire d'entreprises ?* ; Pascal GRISET, *Histoire des grands réseaux et industrialisation* ; Gérard JIGAUDON, *Transports et industrie en proche banlieue parisienne* ; Laurence LESTEL *Histoire de l'environnement et histoire des pollutions* enfin Anne-Cécile LEFORT, *Industrie et environnement en banlieue nord de Paris, problématiques, sources et méthodes*.

Dans les bulletins n° 97 à 100 du Centre généalogique de l'Essonne de mars à décembre 2003, nous avons noté : *Nous sommes tous cousins : la famille Barbeau* ; *Le mariage du curé de Saint-Sulpice de Favières [en 1793]* (n° 97), et toujours les dépouillements par Pascal HERBERT du minutier d'Etampes (contrats de mariage) et des bailliages de Brétigny et du Mesnil-Voisin.

La Société d'art et d'histoire du pays de Châtres a fait paraître son bulletin n° 27 (2002). Il comporte : p. 3-10, *Saint-Germain-lès-Arpajon, village agricole* par Nina MONOS ; p. 11-15, *L'auberge du bonheur* par M.M. THIBIERGE et Michelle PLUQUET ; p. 16-25, *Et la lumière fut* par Gilbert VERRIER [le poste EDF des Loges] ; p. 26-36, *La rue Dauvilliers* ; p. 36-43, *Dernier rendez-vous avec*

Célestine de Varreux par M.M. THIBIERGE ; p. 44-47, *On chasse dans la plaine* [1781] par M. PLUQUET ; p. 48-49, *Promenade historique dans le passé d'Egly* ; p. 50-51, *Souvenirs... souvenirs* [Exposition sur l'école d'autrefois].

La Maison de la banlieue et de l'architecture d'Athis-Mons a publié son *Cahier* n° 9 consacré à la reconstruction (voir *supra*) et le n° 7 (janvier) de son journal d'information : *A mi-chemin*.

Le n° 24 de *Bouray et son histoire* est consacré au chanvre : *la culture du chanvre de 1625 à 1850* par Monique DEMAZET.

L'Association historique et archéologique de Brétigny-sur-Orge a diffusé son bulletin n° 5. On y trouve : p. 4-7, *Les Thomas de Brétigny, des seigneurs méconnus* par Dominique BASSIÈRE ; p. 8-14, *Le moulin du Carouge dit du Pré, de 1367 à 1665*, par Jean-Pierre DAGNOT ; p. 15-20, *Un bail agricole passé par le seigneur de Brétigny en 1472* par D. BASSIÈRE et p. 21-43, *Quelques mots sur la Révolution de 1789* par le même auteur.

La Société d'art, d'histoire et d'archéologie de la vallée de l'Yerres a distribué *Le Monmartel*, n° 29 (décembre 2003). Nous avons noté : p. 19-25, *A propos d'Antoine Louis Sergent, 1751-1847* [qui présida une fête civique à Brunoy en 1794] par Pierre WITTMER ; p. 27-38, *Germaine de Staël, 1766-1817* [qui vécut, enfant, quelque temps à Marolles-en-Hurepoix et entretint une importante correspondance avec Talma] par Christiane BERNATH ; p. 39-42, *Brunoy, ville sanmartinienne. La journée du 21 novembre 1861* par Jacques GAUCHET ; p. 43-63, *A Montgeron, le moulin de Senlis* [textes d'un auteur inconnu trouvés dans les papiers de Jean-Charles Gatnot écrits vers 1915] par P. WITTMER et Michel CHANCELIER ; p. 65-112, *Histoire de la maison Bouel, 30 rue du Réveillon à Brunoy* par Jean GAUTIER ; p. 113-119, *De l'origine éventuelle de l'appellation « La Tiphaine »* [nom de famille de jardiniers] par P. WITTMER ; p. 121-136, *La vie à Brunoy autrefois : témoignages d'anciens Brunoyens*, par Jean-Pierre ALTOUNIAN et p. 141-153, *Archéologie de la Haute Seine et de ses affluents* par Philippe BONNIN.

L'association historique du Vieux Bruyères a fait paraître son bulletin n° 17 (octobre 2003). Nous y avons relevé : p. 3-8, *Evolution-révolution : les transformations actuelles du cadre communal et paroissial* par Jean-Pierre BEYT ; p. 14-17, *Avant et après la bataille de Montlhéry en 1465* [à Saint-Maurice-Montcouronne et environs] par Louis

DUCERF et p. 27-62, *La seigneurie de Bruyères-le-Châtel au xv^e siècle. Les tribulations d'une succession* par Christiane BALUFIN.

L'Association des Amis du château du Dourdan a publié trois de ses bulletins de liaison. Nous avons noté, dans le n^o 26 (février), *Les pierres du château du Dourdan. Evolution et restaurations* par R. MORANO ; dans le n^o 27 (août), *La société musicale de Dourdan a cent trente ans* et dans le n^o 28 (décembre), *Les moulins à eau, du Moyen Age à nos jours* [sur l'Orge] par Liliane PRISCA-MORANO.

« Etampes Histoire » a diffusé le n^o 5 de ses *Cahiers* (2003), volume très varié : p. 4-13, *Louis Moreau, l'inspecteur primaire dans la Résistance étampoise* par Philippe OULMONT ; p. 14-24, *Nathan Ben Meschullam et les rabbins étampoises du xii^e siècle* par Bernard GINESTE ; p. 25-45, *Voler ou convoler ? L'étonnante destinée du chanoine Desforges* par Jacques GELIS ; p. 46-65, *Le gisement à vertébrés fossiles de Vayres-sur-Essonne : une découverte importante pour l'histoire de la mer stam-pienne* par Jean-Paul BAUT, Didier MERLE, Claire SAGNE et Sophie HERVET ; p. 66-70, *Les cloches de l'église de Lardy* par François DEGOMMIER ; p. 71, *Deux nouvelles acquisitions au musée municipal d'Etampes* [autoportrait et éventail par Louise Abbéma] ; p. 72-75, *Contrat de mariage et inventaire après décès d'un fermier de la vallée de la Juine* [Bouray], fin xviii^e-début xix^e siècle par F. DEGOMMIER.

La société historique et archéologique d'Evry et du Val de Seine a distribué son bulletin n^o 19. Il est consacré à la publication du dossier réalisé par des élèves de 3^e du collège « Le Village » à Evry sur *Agnès de La Barre de Nanteuil*, jeune résistante morte le 13 août 1944, qui habita le château de Mousseau à Evry, avant 1937.

« Linas patrimoine et traditions » a fait paraître ses bulletins n^o 25, 26 et 27. Dans le premier, on trouve : *Les armoiries de Linas* par Roger BERTEL (10 p. ill.) ; dans le deuxième, *Histoire d'un territoire* (suite) : *les limites de Linas, de la Révolution à nos jours* par Michel PETIT (16 p.) et dans le troisième, *Histoire de l'autodrome, 1939-1942*.

La Société historique de Longpont-sur-Orge a publié son bulletin n^o 16. Nous avons noté : p. 40, *Le moulin Basset-travaux* par Jacques PEYRAFITTE ; p. 44-46, *Habitations de Longpont sous l'Ancien Régime* par le même ; p. 49-50, *Peintures de la voûte de l'abside de la basilique* par Simone de La Houssaye et p. 51-54, *Quand les procès-*

verbaux du conseil municipal nous parlaient des « trains de théâtre » par Monique ROLAND.

« Mennecy et son histoire » a diffusé ses quatre bulletins habituels n° 75 à 78. Le n° 75 est consacré à *Mennecy dans la première moitié du XVIII^e siècle* par Pierre BLANCHOT ; dans le n° 76, nous trouvons : *Mennecy-Levitt ou un certain bonheur de vivre* et dans le n° 77, *Histoire du sport à Mennecy* par Jean-Pierre MANGÉ. Enfin le n° 78 comprend : p. 8-10, *Vignerons de Mennecy* par J.-P. MANGÉ ; p. 11-14, *La société menneçoise en 1795* par Ginette HILF-CUMANT et Viviane LECOANET-SASSIAT et p. 15-17, *Mes ancêtres charpentiers* par Maurice FRÉNARD.

La Société d'histoire locale de Montgeron a sorti son bulletin 2002-2003, en décembre. Nous avons relevé : p. 8-20, *Le mandat municipal de Jean Hardouin, un homme de conviction (mars 1977-septembre 1979)* par Michel CHANCELIER.

« Saint Vrain et son histoire » devenu « Saint Vrain jadis » a fait paraître son bulletin n° 7. Il est consacré aux *fiefs du village* et à *L'inventaire de la chapelle de Billy en 1753*.

« L'historique de Verrières-le-Buisson » a diffusé le n° 27-28 (année 2000) de *Connaissance de Verrières*. C'est un gros travail de Christian GAUTIER consacré à *L'instruction primaire des écoles de France et de Verrières-le-Buisson* (156 p.).

Dans la *Revue historique de Versailles*, t. 83, 1999 (2000), nous avons remarqué p. 57-78 : *Les visites pastorales de Monseigneur Leclerc de Juigné dont celles de l'archidiaconé de Josas* par Jean DUCHÊNE et dans *Généalogie en Yvelines*, n° 52, 2000, p. 79-95 : *Mariages de migrants à Saint-Arnoult, à Chevreuse et à Rochefort-en-Yvelines*.

La Société historique et archéologique de Rambouillet et de l'Yveline (SHARY) a publié ses bulletins 85 à 89. Nous signalons, dans les n° 85 et 86 (janvier-mars 2003) « *Le Heaume d'Alazar* », *récit d'un curé de Rambouillet de 1660 à 1687* par B. DEGOULT ; dans le n° 87-88 (mai) : p. 29-35, *L'usine à chapeaux de Rambouillet* par Daniel BLUMÉ ; p. 36-41, *L'opération Gaff, un commando « spécial air service » en Seine-et-Oise* par Fabrice BOURRÉE [intéresse Boissy-le-Sec, La Forêt-Sainte-Croix, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Frileuse, Beynes...] et p. 42-43, *Remember* [tombes de soldats alliés de la 2^e Guerre Mondiale] enfin dans le n° 89 (octobre) : p. 18-20 *Famin*

et l'hôtel de La Motte [à Rambouillet] par Jean BLECON et p. 39, *Relevés archéologiques : les barrages en forêt de Rambouillet* par François ZUBER.

La Société historique et archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines a distribué ses bulletins 42 à 44. Nous avons noté dans le n° 42 (1^{er} sem. 2003), p. 4-34 : *La Journée des Saint-Arnoult de France, le 11 mai 2003* [bref historique de Saint-Arnoult en Yvelines, discours, photos] ; p. 35-40, *Un jeu radiophonique à Saint-Arnoult en 1978 organisé par Europe 1* par Claudine CLAIR. Le n° 43 est un n° spécial consacré à saint Arnoul [histoire, culte, légendes, homonymes, mystères]. Dans le n° 44 (2^e sem.), nous avons relevé : p. 5-25, *Mortalité à Saint-Arnoult de 1616 à 1789* (suite) par Jean-François THIOL ; p. 27-28, *Un rite qui a perduré jusqu'au XIX^e siècle : le testament* par le même auteur ; p. 29-30, *compte-rendu de la « Journée historique » des Yvelines*, colloque tenu au musée des Antiquités Nationales le 18 octobre 2003 et p. 31-37, *Le tombeau de saint Arnoul, patron des Yvelines*.

L'Association « Les Amis de Bagneux » a fait paraître son bulletin n° 25 (2000). Nous y avons remarqué : p. 9 à 16, *Souvenirs des années de guerre à Bagneux* par Michel GALAND, Pierre MERCADIER et Jean LETOURNEUR.

Dans le bulletin des Amis de Meudon, nous avons noté : *Meudon et l'aviation civile au cours du XX^e siècle* par Nicolas BOCQUET, Henri CLOUZEAU et Audouin DOLLFUS (n° 217, 1999, p. 55-80) ; *Meudon, pavillon de Bellevue, Bellevue Palace* par Micheline DZIEKONSKI (n° 218, 1999, p. 91-114) ; *Meudon, un carrefour du destin de l'Europe, il y a trois cents ans* (n° 222, 2000, p. 213-217) et *Meudon : de la maison commune à l'hôtel de ville* par H. CLOUZEAU et Janine MILLIARD (n° 223, 2001, p. 231-290).

Dans les *Cahiers d'histoire – Mémoire du Plessis-Robinson*, n° 4, 1999, nous signalons : p. 3-4, *Louis Hachette, châtelain du Plessis-Piquet* par Joseph VARRO et p. 12-16, *Les écoles de Plessis-Piquet et du Plessis-Robinson* par Camille HERMANGE.

Les Amis de Sceaux ont sorti en 1999 et 2000 leurs bulletins n° 16 et 17. Nous avons relevé dans le premier : p. 1-13, *Sceaux, tissu urbain et société* par Catherine RHEIN ; p. 30-31, *La sous-préfecture de Sceaux devenue hôtel de ville en 1887* et p. 32-39, *Histoire des communautés religieuses à Sceaux* par Anne-Marie VALLOT et

dans le second : p. 1-21, *Histoire du Château des Imbergères* par Louise PANTHIER, p. 22-36, *Histoire des communautés religieuses* (suite) et p. 37-55, *Sceaux les Blagis, naissance et évolution au xx^e siècle* par Pascale ROCQUEMONT.

Les amis du musée national de céramique de Sèvres ont distribué leur revue n° 9 et 10 (2000-2001). Nous avons remarqué, dans le n° 9 : p. 12-14, *Une donatrice généreuse et inspirée : Geneviève Le Duc* et p. 26-37 : *Jean-Baptiste Tandart, peintre et inventeur de décors à Sèvres* par Jean de CAYEUX et dans le n° 10 : p. 30-44, *A la redécouverte de la manufacture de Villeroy-Mennecy* par Morgan BLAISE.

Le Comité de liaison des sociétés d'histoire et d'archéologie du Val-de-Marne a publié *Clio 94* n° 21 (2003) qui est consacré aux soins du corps dans le sud-est parisien des origines à nos jours. Nous avons noté : p. 81-96, *Les Vitriots et leur santé* par A. CARVILLE ; p. 97-102, *Les soins du corps pour les Arcueillais (dispensaire, hôpital de Bicêtre, institut Gustave Roussy)* par Robert TOUCHET ; p. 103-110, *L'évolution des services de soins médicaux à Alfortville de 1885 à 1939* par Henri LESOIN ; p. 111-122, *L'hygiène publique à Maisons-Alfort : les bains-douches* par Marcelle AUBERT ; p. 123-130, *La parfumerie à Maisons-Alfort* par la même. On trouve, en outre, p. 149-160, *Histoire des croix* [en Ile-de-France mais surtout à La Queue-en-Brie] par André GIDALI et p. 161-168, *Louis-Nicolas Dubois, comte d'Empire, préfet de police de Napoléon, maire de Vitry-sur-Seine* par A. CARVILLE.

Les Amis du vieux L'Haÿ ont distribué leurs bulletins n° 15 (2^e sem. 2002) et n° 16 (1^{er} sem. 2003). Nous signalons, dans le n° 15 : p. 7-11, *Le colombier de Lay* (suite) par Colette RANCE et p. 14-21, *Le duc de Charost, propriétaire d'une maison des champs à L'Haÿ au xvii^e siècle* par Georges MASSIOT. Dans le n° 16, on trouve p. 16-23, la suite de l'article de G. MASSIOT.

La Société d'histoire de Vitry a sorti ses bulletins n° 61 à 64 (juin 2002 à mars 2003). Nous avons relevé, dans le n° 61 : p. 2-4, *Restauration du clocher de l'église Saint-Germain* ; dans le n° 62 : p. 2-7, *Louis-Nicolas Dubois...* par A. CARVILLE [Voir supra *Clio 94*, p. 161-168] et p. 8-13, *De l'église Saint-Gervais - Saint-Prottais à la résidence du Parc* par le même ; enfin, dans le n° 64, p. 2-6, *Famille de Mackau* par le même et p. 7-8, *Restauration de l'église Saint-Germain* par Alain DELANGRE.

Enfin, nous avons remarqué quelques articles dans les bulletins municipaux et paroissiaux : *Le nom des rues de Brunoy* par Jacques GAUCHET, *Cure de jouvence pour les statues de Maurice Prost et Madame VILGARD* [une juste] dans *Un mois en ville, le journal des Brunoyens*, n° 7 (mai 2003) et suivants ; *Histoire de Corbreuse* par Madeleine MAZIERE dans *Corbreuse, bulletin municipal* n° 129-130 printemps-été 2003 ; *Que s'est-il passé le 8 mai 1945 ?* [évocation de trois résistants] dans *Gif Infos*, n° 288, mai 2003 ; *Quarante ans de vie associative* [sports depuis 1960] dans *Saint-Michel ma ville*, n° 314, avril 2003 ; *Histoire d'un vol en 1670* dans *Saint-Vrain informations municipales*, oct. 2003 ; *Description des objets mobiliers de l'église de Brières-les-Scellés* par Frédéric GATINEAU dans *Info 91, diocèse d'Evry-Corbeil*, n° 407 du 13 septembre 2003 ; *L'église Saint-Pierre de Dourdan* par Victor POLONI dans *Le Trait d'union – secteur paroissial de Dourdan*, n° 422, juin 2003 et enfin *Histoire de la paroisse de Saint-Michel-sur-Orge* (suite) par Marius CIBOULET dans *La Voix de Saint-Michel*, n° 1 à 5, février à décembre 2003.

TRAVAUX EN COURS

GASSIE (Anaïs), *L'occupation du sol du IV^e au X^e siècle au sud de Paris*. Mémoire de maîtrise d'archéologie.

VALLOT (Jean-Philippe), *Le fief de Grenonvilliers à Rambouillet*.

Chronique

Agence culturelle et technique de l'Essonne

En association avec la direction de la culture du Conseil général, le CAUE, la Maison de banlieue d'Athis-Mons, l'Agence pour l'économie en Essonne et la direction régionale de l'INSEE, ACTE 91 a poursuivi son cycle de rencontres-conférences sur le thème du patrimoine au xx^e siècle, axé cette année sur l'architecture et les transports : le 18 janvier, visite des trois gares de Massy-Palaiseau ; le 29 mars, visite du quartier des Aunettes à Sainte-Geneviève-des-Bois ; le 17 mai, visite des bâtiments du Centre médical de Bligny à Briis-sous-Forges et le 21 juin, visite du quartier Levitt à Mennecy.

Archives départementales

Les collections se sont accrues de 569 ml. À noter le dépôt des archives de cinq communes : Chalo-Saint-Mars et Gometz-la-Ville (2^e versement), Fontenay-le-Vicomte, Saint-Jean-de-Beauregard et Chevannes, représentant 8 ml et l'acquisition d'un complément d'archives provenant du château de Chamarande (fin xv^e – xx^e siècle).

Parmi les classements, nous signalons les dossiers de lotissements (9 S), les dossiers des hôpitaux, bureaux de bienfaisance et sociétés de secours mutuels (série X), les archives de la ville nouvelle d'Evry, le fonds de Courcel (série J) et les plans provenant de la D.D.E. à Chilly-Mazarin (série Fi).

La numérisation de l'état civil est achevée et cinq postes informatiques de plus de 700 CD-Roms sont à la disposition du public.

L'action culturelle s'amplifie : expositions (« Jean Cocteau » et « Hommes, rails et trains en Essonne » conçues à partir des fonds du service et quatre autres empruntées et complétées) ; conférences (deux sur le notariat, trois sur les archives seigneuriales et quatre accompagnant les expositions) ; cours de paléographie, de latin, d'histoire des institutions, d'histoire de l'art et de généalogie).

L'action éducative reste importante : 47 classes (du primaire à la terminale) soit 1 264 élèves, ont été accueillies.

Centre généalogique de l'Essonne

Le C.G.E. a organisé, en octobre, pour célébrer son vingt-cinquième anniversaire, une exposition intitulée « L'essonne en généalogie, la généalogie en Essonne ». Elle s'est tenue à Chamarande.

Colloques

Le Comité des travaux historiques et scientifiques a organisé un colloque sur le thème « Généalogie et prosopographie ». Il s'est tenu les 29 et 30 septembre au site Descartes du ministère de la Recherche.

La Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France a tenu son dixième colloque les 29 et 30 novembre à Versailles sur le thème « Le corps, la santé et les sociétés à travers les âges ».

Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne

Le Comité a tenu son assemblée générale le 28 janvier et son conseil d'administration le 17 octobre. Le comité de rédaction s'est réuni à plusieurs reprises et de nombreuses réunions de travail ont eu lieu.

D'intéressantes communications ont été faites : le 11 mars, à Corbeil : « Les aménagements hydrauliques à Corbeil-Essonnes, du Moyen-Âge au XVIII^e s. » par Karine Berthier et « Industrialisation et gestion des eaux et de la pollution au XIX^e s. » par André Guillaume ; le 29 avril, à Massy : « L'électrification de la banlieue sud » par Alain Beltran et « Le Petit-Crosne, histoire d'un site industriel » par Michel Chancelier ; le 1^{er} octobre, à Chamarande : « Missions du service de l'Inventaire : le cas d'Athis-Mons » par Brigitte Blanc ; « La formation à l'étude du patrimoine industriel » par D. Varaschin, « Comment faire l'histoire d'entreprises » par M. de Ferrière, « Histoire des grands réseaux et industrialisation » par P. Griset, « Transports et industrie en proche banlieue parisienne » par G. Jigaudon, « Histoire de l'environnement et histoire des pollutions » par L. Lestel et « Industrie et environnement en banlieue nord de Paris. Problématiques, sources et méthodes » par A.-C. Lefort.

Les numéros 22 à 24 (avril, mai, décembre) de *l'Echo du Comité* ont été distribués.

L'inventaire des sources et guide de recherches sur l'histoire de l'industrialisation en Essonne est en voie d'achèvement et devrait paraître en 2004.

Monuments Historiques

A été classé le site de la Vallée de la Juine et de ses abords, sur les communes d'Auvers-Saint-Georges, Bouray-sur-Juine, Cerny, Charmande, Étrechy, Itteville, Janville-sur-Juine, Lardy, Morigny-Champigny, Saint-Vrain et Torfou, par décret du 18 juillet 2003.

Ont été inscrits à la liste supplémentaire des Monuments Historiques :

— à Bures-sur-Yvette, l'anneau de collisions d'Orsay sis au centre universitaire d'Orsay, y compris son socle, les murs et toitures de la salle d'expériences en béton qui l'abrite, par arrêté du 7 mars 2002 ;

— à Longpont-sur-Orge, le regard des Folies, chemin de la Croix Rouge Fer, composé d'une édicule et de sa parcelle, par arrêté du 9 juillet 2003 ;

— à Saint-Cheron, la maison Cicéri, 5, rue Lamoignon (façades, toitures et parc), par arrêté du 12 juillet 2002.

La commission départementale des objets mobiliers s'est réunie le 24 septembre 2003. Elle a décidé l'inscription à l'inventaire supplémentaire de tout le mobilier et de l'ensemble des collections du peintre Foujita, dans sa maison de Villiers-le-Bâcle et a demandé le classement de cent vingt et une œuvres de l'artiste.

Notes d'histoire littéraire et artistique

Une huile sur toile de Narcisse Berchère (1819-1891) « Vieux pont en Egypte » est passée en vente à l'hôtel Drouot, le 24 mars¹.

De nombreux hommages ont été rendus à Carolus Duran (1837-1919) : du 10 mars au 9 juin, au Palais des Beaux Arts de Lille, « Carolus Duran, rétrospective » ; au Musée d'art et d'histoire de Roubaix « Carolus Duran, des amitiés modernes : de Rodin à Matisse » et toujours aux mêmes dates, au Musée des Beaux Arts de Tourcoing « Face et C^{ie} [facéties], Carolus Duran et compagnie ». Enfin du 28 juin au 29 septembre, au Musée des Augustins de Toulouse, une autre exposition intitulée tout simplement « Carolus Duran ».

1. Voir reproduction dans *La Gazette de l'hôtel Drouot* du 7 mars.

De septembre au 5 janvier 2004, le Centre Pompidou a consacré une grande exposition à Jean Cocteau, à l'occasion du quarantième anniversaire de sa mort. Beaucoup d'œuvres méconnues ou inconnues diffusées dans des collections particulières ont été rassemblées, qui confirment le génie multiforme de ce « Protée du xx^e siècle ».

Le 27 juin est passé en vente à l'hôtel Drouot un important ensemble le concernant : huit dessins originaux, sept lithographies et sérigraphies représentant, pour la plupart, la décoration du bastion de Menton, quatre poèmes autographes et dix éditions originales dédiacées.

Le 30 juin a été mis en vente par Artcurial (7, Rond-point des Champs-Élysées), un manuscrit autographe du poète, illustré par Marie Laurencin et lui-même accompagné d'un dessin à l'encre de Chine sur papier « Christian Bérard et son modèle devant la mer », d'un autre dessin aux pastel et crayons de couleurs sur papier représentant le décor pour « La voix humaine » (vers 1959) et enfin d'un dessin au crayon sur papier « Mentonnaise et pêcheurs à la Baie des Anges » étude pour la chapelle de Villefranche (vers 1956-7) ².

Le Conseil général de l'Essonne a rendu hommage à cet artiste, les 20 et 21 septembre, à Chamarande : lecture de textes par Françoise Fabian, récital Satie, jazz, flamenco, cirque...

Le 1^{er} mars 2002 est décédé Raymond Corbin, graveur, membre de l'Académie des Beaux Arts. Il créa plus de deux cents médailles. Parmi elles, signalons « Christophe Philippe Oberkampf et la toile de Jouy, 1738-1815 » dont un exemplaire figure dans le fonds Josèphe Jacquot du Musée de Montgeron.

Le Musée d'Orsay, à Paris, a acquis un buste de jeune femme en terre cuite réalisée peu avant sa mort par Henri Cros mort à Sèvres en 1907.

Le Musée du Louvre a présenté, du 17 octobre 2003 au 14 janvier 2004, « De Delacroix à Matisse, dessins du Musée des Beaux Arts d'Alger ».

Le Musée Eugène Delacroix s'est enrichi du tableau « L'éducation de la Vierge », peint en 1842 par Delacroix lors d'un séjour à Nohant, chez George Sand, œuvre qu'il destinait à l'église du village. Il a également acheté une lithographie (premier état inachevé et deuxième état terminé) du peintre « Le camionneur » (un routier à l'auberge), datée de 1826 ³. Il a reçu en don un fragment manuscrit du texte, rédigé par l'artiste, publié dans le livre du salon de 1837 pour expliquer le sujet de son tableau « La bataille de Taillebourg, 1242 », commandé par les galeries historiques de Versailles ⁴.

2. Voir reproductions dans le catalogue d'Artcurial.

3. Voir reproduction dans *Revue du Louvre*, février 2003, p. 102.

4. Voir reproduction dans *Id.*, p. 109.

La Société des amis de ce musée a publié, en janvier, son premier bulletin afin d'expliquer le but de l'association : sauver l'atelier du peintre, place de Fürstenberg. En effet, à partir de janvier 2004, le musée sera rattaché à l'établissement public du Musée du Louvre.

Le 22 juin est passée en vente à l'hôtel Drouot, une huile sur toile intitulée « Jeunes garçons à la barrière » (1884) de Maurice Eliot (1862-1945) qui habitait Epinay-sous-Sénart ⁵.

Le 2 avril, chez Christie's, 9, avenue Matignon, a été vendue au prix de 120 000 € une huile sur toile « Fruit » de Jean Fautrier, datée de 1943.

Le 30 mars a été proposé à l'hôtel Drouot un dessin de Foujita « Portrait de femme » ⁶. Le 25 mai, à Enghein, a été vendue une toile du même artiste « La poupée de Youki » (v. 1924-1926) ⁷. Le 30 juin, a été mise en vente par Artcurial une aquarelle du même « Les deux sœurs » (v. 1964) ⁸. Sa dépouille a été transférée, en octobre, du cimetière de Villiers-le-Bâcle, village où résidait sa veuve, à Reims, dans la chapelle qu'il décora entre 1964 et 1966, selon sa volonté exprimée dans son journal intime, le 2 novembre 1964.

Parmi les meubles de la succession de la baronne Oberkampf vendus à Bordeaux, le 21 mai, figuraient les portraits de Christophe-Philippe Oberkampf, fondateur de la manufacture de Jouy, et de sa femme, peints par le baron Gérard ⁹.

Le musée des Beaux Arts de Nancy a acquis deux aquarelles sur papier de Jean-Ignace Gérard dit Grandville, mort à Vanves en 1847 ¹⁰.

Le musée Fournaise, à Chatou, a présenté, au cours de l'été et de l'automne une exposition consacrée à Armand Guillaumin « L'impressioniste fauve (1841-1927) ».

Le Musée du Louvre a acheté, en 2002, un buste en plâtre représentant Anne-Ange Houdon, âgée de quinze mois, réalisé en 1791 par son père Jean-Antoine Houdon (1741-1828), né à Versailles, d'une famille originaire d'Etréchy ¹¹.

Le 30 juin, ont été mis en vente par Artcurial un autoportrait, au crayon, sur papier, de Marie Laurencin, dit « Autoportrait à l'écharpe rose » (1923) joint à un manuscrit autographe de Jean Cocteau (v. *supra*) ainsi qu'une aquarelle et mine de plomb sur papier « La Sirène » ¹².

5. Voir reproduction dans *La Gazette de Drouot*, n° 23 du 13 juin.

6. Voir reproduction dans *Id.*, n° 11 du 21 mars.

7. Voir reproduction dans *Id.*, n° 21 du 30 mai.

8. Voir reproduction dans le catalogue d'Artcurial.

9. Voir reproduction dans le catalogue de la vente chez M^c Jean-Pierre Dubourg.

10. Voir reproduction dans *Revue du Louvre*, décembre 2003, p. 93.

11. Voir reproduction dans *Musée du Louvre, programme d'avril à juillet 2003*, p. 13.

12. Voir reproduction dans le catalogue d'Artcurial.

Le musée des Beaux Arts de Reims a présenté, jusqu'au 16 mars, une exposition « Fernand Léger (1881-1955), Images mobiles » évoquant la dizaine de spectacles auxquels l'artiste participa entre 1921 et 1950. Au musée départemental de la tapisserie d'Aubusson, une rétrospective de l'œuvre tissé du même artiste a rassemblé jusqu'au 18 mai une vingtaine de tapisseries. Le musée Fernand Léger de Biot a reçu en legs deux gouaches sur papier « Sous les cocardes » (1939) et « L'Annonciation », projet de vitrail pour l'église de Courfaivre (Suisse) réalisé entre 1950 et 1955¹³. Diverses œuvres de cet artiste sont passées en vente au cours de l'année : le 7 mars, à l'hôtel des ventes de Neuilly, une sculpture en bronze patiné « Visage caché »¹⁴ ; le 2 avril, chez Christie's, une huile sur toile « Composition jaune et noir » (1929)¹⁵ [vendue 250 000 €] ; le même jour, à Toulouse, une assiette en faïence polychrome¹⁶ ; le 16 mai, à l'hôtel Drouot, une gouache et encre sur papier portant la mention « En souvenir du salon des Arts ménagers » (1952)¹⁵ enfin, le 30 juin, chez Artcurial, deux huiles sur toile « Rose et figure » (1931) et « Parapluie et chapeau melon » (1926) ainsi qu'une aquarelle et crayon sur papier annotée « Construction de la cité, échafaudage rouge, ouvriers bleu »¹⁷.

Un manteau de cheminée en grès émaillé bleu-vert provenant des ateliers Müller d'Ivry-sur-Seine (fin XIX^e siècle) a été mis en vente à l'hôtel des ventes de Belfort le 12 avril¹⁸.

Trois bronzes de Maurice Prost ont été proposés en 2003 : « Tigre en marche » (1928) à l'hôtel des ventes de Pontoise le 24 mai¹⁹ ; « Grande panthère noire en marche », à Saint-Germain-en-Laye, le 25 mai¹⁹ et le même modèle, réduit de moitié, à Soissons, le 14 juin²⁰.

Le 13 juin a été vendue à l'hôtel Drouot une huile sur toile d'Hubert Robert intitulée « Vue du parc de Méréville : la grande cascade derrière le pont rustique et le belvédère dominé par la colonne trajane ». Cette œuvre n'est ni une proposition d'aménagement ni une vue correspondant à la réalité du monument mais un « caprice » ou recomposition à partir de fabriques²¹.

Le 26 novembre 2002 a été vendu à l'hôtel Drouot, pour la somme de 80 000 €, un dessin au fusain et craie blanche de Félicien Rops

13. Voir reproduction dans *Revue du Louvre*, février 2003, p. 104.

14. Voir reproduction dans *La Gazette de Drouot*, n° 8 du 28 février.

15. Voir reproduction dans *Id.*, n° 14 du 11 avril.

16. Voir reproduction dans *Id.*, n° 11 du 21 mars.

17. Voir reproductions dans le catalogue d'Artcurial.

18. Voir reproduction dans *La Gazette de Drouot*, n° 15 du 18 avril.

19. Voir reproduction dans *Id.*, n° 18 du 9 mai.

20. Voir reproduction dans *Id.*, n° 22 du 6 juin.

21. Voir reproduction dans *Id.*, n° 20 du 23 mai.

« Hommage à Pan »²². Le 23 avril 2003, à l'occasion de la vente à l'hôtel Drouot de la bibliothèque d'un architecte, ont été proposées vingt-neuf gravures du même artiste²³. Enfin, les 22 et 23 mai, a été mise en vente une étude pour le frontispice du « Roman d'une nuit » de Catulle Mendès²⁴.

Le 24 mars, sont passées en vente, à Drouot, quatorze œuvres (socles et dessins) du peintre orientaliste Alexandre Roubtsoff (1884-1949) qui vécut à Boissy-le-Sec, provenant de la collection du docteur Renard²⁵.

On a pu voir, en avril, plusieurs œuvres de Niki de Saint-Phalle à la galerie JGM, 8 bis, rue Jacques Callot, Paris : la maquette d'une naïade créée en 1968 pour une piscine de Saint-Tropez, des dessins pour un ballet de Roland Petit ainsi que l'immense sculpture « La machine à rêver »²⁶. En juillet et août, ont été exposées, dans les jardins du Palais Royal, belles nanas, grosses nageuses, sculptures habitables bleu azur, jaune franc, miroirs.

Le 26 mars, à Drouot-Richelieu, est passé en vente un portrait de Talma par Robert Lefèvre (1820)²⁷. Le 21 mai, au même lieu, a été proposée une aquarelle sur crayon noir représentant un soldat romain réalisée par le grand comédien²⁸.

Patrimoine

Le 3 juin, dans la salle du Conseil général du Val-de-Marne, à Créteil, s'est tenue une table ronde sur le thème « Gestion et valorisation du patrimoine du Val-de-Marne, quels outils aujourd'hui et demain ? » à l'occasion de la parution du rapport : *L'inventaire du patrimoine du Val-de-Marne, bilan et perspectives* par Isabelle Duhau et de l'ouvrage *En Val de Bièvre, Images du Patrimoine*, n° 212 par Xavier de Massary.

Parmi les sujets traités, nous avons relevé : l'atlas départemental, la numérisation des données patrimoniales, la protection des œuvres d'art (exemples d'Arcueil, Cachan, Ivry-sur-Seine), l'action des services éducatifs et la valorisation touristique du patrimoine (exemple à Villeneuve-Saint-Georges).

22. Voir reproduction dans *La Gazette de Drouot*, n° 44 du 6 décembre 2002.

23. Voir catalogue de la société Massel.

24. Voir reproduction dans *La Gazette de Drouot*, n° 18 du 9 mai.

25. Voir deux reproductions dans *Id.* n° 3 du 24 janvier et n° 9 du 7 mars.

26. Voir reproduction dans *Télérama*, n° 153 du 2 avril.

27. Voir reproduction dans le catalogue de l'étude Pescheteau-Baden.

28. Voir reproduction dans *La Gazette de Drouot*, n° 18 du 9 mai.

Athis-Mons

La Maison de banlieue et de l'architecture a présenté, cette année, deux expositions : « L'homme de la meulière, extraction, mise en œuvre en Essonne », inaugurée le 4 décembre 2002, achevée le 5 avril et « La reconstruction aux Portes de l'Essonne, 1944-1960 : Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Paray-Vieille-Poste » du 23 avril au 19 juillet.

Bondoufle

L'association historique a réalisé une exposition illustrant ses recherches sur la commune, « des origines à 1789 ». Le vernissage a eu lieu le 14 novembre.

Bruyères-le-Châtel

Les parties anciennes des vitraux du transept sud de l'église, classées monuments historiques, ont été démontées pour être nettoyées et présentées dans l'exposition du Musée du Louvre « Paris en 1400. L'art sous le règne de Charles VI » qui s'est tenue de mars à juillet.

Bures-sur-Yvette

Le 24 mai, à la bibliothèque municipale, Monsieur Christian Pluchet, membre de l'atelier d'histoire locale (AHLBY) a fait une conférence sur les richesses patrimoniales de la ville.

Chamarande

Plusieurs rencontres se sont tenues du 23 au 25 mai sur le thème « Jardins secrets, secrets de jardins » : le vendredi 23, « rendez-vous au potager pédagogique » où les élèves du lycée horticole de Marcoussis dévoilent leur projet de labyrinthe ; le samedi 24, présentation par Jacques Simon de ses interventions, dans le parc et le potager, sur les thèmes du voyage et de l'évasion ; enfin, le 25 mai, visite sous la conduite de Jacques Sgard du dernier tracé du jardin dont il est l'auteur.

Une exposition retraçant la vie du château et de ses jardins du XVII^e siècle à nos jours a été présentée à l'auditoire, tout au long de l'année.

Corbeil-Essonnes

L'association « Mémoire et Patrimoine vivant » a organisé, avec la municipalité, du 28 février au 6 avril, à la commanderie Saint-Jean, une exposition « Mémoire de l'eau, un patrimoine vivant à Corbeil-Essonnes » où furent présentés six thèmes : la Seine, lien économique ; les loisirs d'eau ; la Seine obstacle ; l'hygiène ; l'Essonne, rivière intégrée ; énergie des moulins et industries. A cette occasion, la soirée du 11 mars fut consacrée, en liaison avec le CRHRE (voir *supra*), aux conférences de Karine Berthier et André Guillerme ; l'après-midi du 15 mars à une « rencontre avec les porteurs de mémoire » sur le thème de l'eau et, du 18 mars au 6 avril, fut en outre présentée une exposition photographique de l'association « Caméléon » toujours sur le même thème.

Dourdan

Une copie de Mignard « La Vierge à la grappe », léguée en 1885 à l'Hôtel-Dieu et accrochée dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu jusqu'en 1999, vient d'être restaurée. Cette toile est désormais présentée au musée, dans la salle consacrée à l'Hôtel-Dieu.

Madame Isabelle Mitton-Famié, consevateur du musée, a proposé deux expositions, au château : du 11 juin au 31 août « En avant la musique-histoire de la Société musicale », à l'occasion de son cent trentième anniversaire, et « L'eau et le vent, histoire de moulins » du 15 octobre au 28 décembre.

L'association des Amis du château a axé ses activités autour de la pierre et de l'eau. Quatre conférences ont été organisées : « Les matériaux locaux mis en œuvre dans les constructions », par Jean-Jacques Immel, le 15 février ; « Les pierres du château » par Roland Morano, le 8 mars ; « Les moulins » par Liliane Prisca-Morano, le 8 novembre et « Un constructeur douardanais de machines agricoles : « Gautreau » par Marianne Chardine, le 6 décembre.

Draveil

L'association « Les Amis du château de Villiers » a pour vocation de soutenir la ville dans la restauration et la sauvegarde du château de Villiers, de ses dépendances et de son parc. Les 20 et 21 septembre, on pouvait visiter le domaine, y voir une exposition sur le château et le parc et profiter d'une fête des plantes. Le 21, Monsieur Macé fit une conférence sur l'histoire du château.

The Historic gardens foundation, dont le siège social est à Londres, s'intéresse à cette restauration.

Étampes

Le seizième cycle de conférences d'« Étampes Histoire » s'est déroulé, comme d'habitude, à la salle Saint-Antoine. En voici la liste : le 11 janvier, « La vie religieuse et la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat à Étampes en 1905 » par François Degommier ; le 1^{er} février, « Un ami de Narcisse Berchère, Gustave Moreau » par Sylvain Duchêne et Cécile Rivière ; le 15 mars, « Le tympan de l'église Saint-Basile : une nouvelle interprétation » par Bernard Gineste ; le 26 avril, « Les Étampois, soldats du Consulat et de l'Empire » par Bruno Durand ; le 17 mai, « La Forêt-Sainte-Croix, une seigneurie ecclésiastique dépendant de Sainte-Croix d'Orléans » par Alain Devanlay ; le 14 juin, « Du cheval au cheval-vapeur : le machinisme agricole en Hurepoix » par Marianne Chardine ; le 27 septembre, « l'art rupestre des abris ornés ; les sites de l'Étam-pois » par Alain Bénard ; le 25 octobre, « L'entreprise Dailloux, une fabrique de machines-outils à Saint-Cyr-la-Rivière » par Christian Carenton ; le 15 novembre, « Un historien d'Étampes au travail : Paul Pinson » par Sylvie Barta-Calmus ; enfin, le 13 décembre « Chalô-Saint-Mars sous la Troisième République » par Jocelyne Douchin.

Gometz-le-Châtel

L'association « Mémoire castel-gometzienne » présidée par Albert Thiry, outre ses activités de recherche historique et généalogique et de protection du patrimoine communal, a organisé, en septembre, une exposition sur l'habitat (lotissements, demeures anciennes, rues).

Juvisy-sur-Orge

Le municipalité s'inquiète de l'état du pont des Belles Fontaines, propriété de l'Etat, insuffisamment entretenue. En outre, les sculptures détachées du pont en 1970, pour l'élargissement de la route, nécessitent une importante restauration, attendue depuis des années.

Linass

L'association « Linas. Patrimoine et traditions » a présenté les 28 et 29 juin une exposition intitulée « Les grandes heures de l'automobile ».

Longjumeau

L'association sportive « La Postillone » a fêté ses soixante-quinze ans. A cette occasion, elle a organisé en juillet une exposition montrant son évolution depuis 1925 et mettant en valeur les difficultés surmontées.

Montgeron

Le classement et l'inventaire des papiers et objets du chanoine Drioton (1889-1961), éminent égyptologue, légués à la ville par Joseph Jacquot en 1995, sont presque achevés. Michèle Juret a fait des propositions pour leur mise en valeur. Voir *supra*, bibliographie : JURET.

Morigny-Champigny

A l'initiative de la municipalité et de l'« Atelier culturel (production-diffusion-édition) », hommage a été rendu, le 24 janvier, à Jacques Gélis, notre vice-président. La médaille de la ville lui a été remise. Ses collègues de notre société et d'« Etampes-Histoire » ont évoqué ses travaux. En même temps, était présentée l'exposition « L'Essonne, balade sur les rives de l'histoire » qu'il a réalisée, en collaboration avec le photographe François Poche.

Morsang-sur-Seine

Le comité des fêtes a proposé, les 5 et 6 avril, une exposition sur le thème « Patrimoine d'hier et d'aujourd'hui ». A partir de photos et de cartes postales, elle a évoqué le passé de ce village rural devenu lieu de villégiature depuis 150 ans, ainsi que son habitat et ses résidents modestes ou illustres.

Paray-Vieille-Poste

L'association historique du Longboyau et l'Amicale des anciens marins des aéroports d'Île-de-France ont monté une belle exposition sur la naissance de l'aéroport d'Orly qui a été présentée à l'espace Eric Tabarly à partir du 5 mars. Francis Bedéï, président de l'association pour la revalorisation de Port-Aviation, et Jean-Claude Jacob, président de l'amicale des anciens marins d'aéroports, principaux organisateurs de cette manifestation, en ont fait les honneurs aux personnalités le 26 mai.

Quincy-sous-Sénart

Le 21 septembre, on a pu visiter l'exposition « Quincy au temps des hélices » présentée par la SNECMA en souvenir des frères Moreau, pionniers de l'aviation, qui firent leurs premiers vols, près de leur hangar, entre Quincy et Combs-la-Ville, dès 1909.

Saint-Sulpice de Favières

En janvier 2003 a été créée l'Association pour le rayonnement de l'église (ARESULP) dont le siège social est 14, rue aux Fèves, 91910. Elle a pour but de soutenir toutes actions de rénovation, entretien, valorisation et rayonnement du patrimoine culturel.

Sceaux

Le musée de l'Île-de-France a proposé deux expositions : « Des statues pour un jardin, une histoire du domaine de Sceaux » jusqu'au 6 avril qui prélude à l'ouverture, fin 2003, de la galerie des statues et « Une journée à la cour de la duchesse du Maine » qui s'achèvera le 12 janvier 2004.

Le musée national de la céramique de Sèvres a acquis deux assiettes de faïence, à aile ajourée et à décor floral polychromé, attribuées à Jean-Baptiste Sonner, vers 1760, et provenant de la manufacture de Sceaux²⁹.

29. Voir reproduction dans *Revue du Louvre*, avril 2003, p. 95.

Sèvres

Le Musée du Louvre a fait l'acquisition d'une paire de vases, « à oreilles » à fond rose, ornés de deux cartouches représentant des amours joueurs sur des nuées qui fut achetée par le prince de Condé aux ventes de Noël 1758³⁰ ainsi que d'un trépied en biscuit de porcelaine dure, pièce d'un surtout de Napoléon aux Tuileries livré le 27 mars 1810, qui reproduit la fontaine de la villa Adriana de Tivoli entrée au Louvre en 1797³¹. Une paire de « piédestaux à oignons » en porcelaine tendre, ornés de petits paysages aquatiques, réalisée vers 1755-1757 par la manufacture de Sèvres ou de Vincennes, a été offerte à ce musée cette année³².

Le Musée du Petit Palais, à Paris, a acheté un vase en terre cuite émaillée décoré d'un buste de femme provenant de la manufacture Haviland de Limoges, peint par Marie Bracquemond (morte à Sèvres en 1916) ainsi qu'une paire de vases montés, à décor de chiens de Fô, en terre cuite émaillée et bronze doré provenant de la même manufacture et peints par Edouard Dammouse (mort à Sèvres en 1903)³³.

Le musée des châteaux de Versailles-Trianon a acquis une tasse à glace en pâte tendre d'un service très privé dit « enfants et attributs » livré à Louis XV en 1759 et complété dans les années 1770³⁴ ; une assiette plate en pâte tendre provenant d'un des deux services « double filet bleu, rose et barbeaux » livrés à Marie-Antoinette et à la princesse de Lamballe en 1781³⁵ et un des quatre exemplaires de la statuette en biscuit du duc de Crillon (1543-1615) exécutée en 1819 d'après un dessin de Fragonard.³⁶

Le musée du château de Fontainebleau a fait trois acquisitions : une glacière en porcelaine dure et vermeil provenant du service de Napoléon I^{er}, livré en 1810, qui accompagna probablement l'empereur à Sainte-Hélène³⁷ ; une théière, six tasses et soucoupes et quatre pots en porcelaine dure blanche et or provenant du service des princes, au chiffre de Louis-Philippe, réalisé entre 1834 et 1847³⁸ et une paire de seaux à verres ainsi qu'un sucrier de « Monsieur le Premier », datés de 1763, provenant du service « guirlandes-

30. Voir reproduction dans *Revue du Louvre*, février 2003, p. 97.

31. Voir reproduction dans *Revue du Louvre*, février 2003, p. 104.

32. Voir reproduction dans *Revue du Louvre*, février 2003, p. 97.

33. Voir reproduction dans *Revue du Louvre*, octobre 2003, p. 93.

34. Voir reproduction dans *Revue du Louvre*, avril 2003, p. 96.

35. Voir reproduction dans *Revue du Louvre*, avril 2003, p. 97.

36. Voir reproduction dans *Revue du Louvre*, avril 2003, p. 101.

37. Voir reproduction dans *Revue du Louvre*, février 2003, p. 99.

38. Voir reproduction dans *Revue du Louvre*, juin 2003, p. 99.

Camaïeux-Carmin » destiné à Fontainebleau, commandé par Louis XV en 1757 et régulièrement complété jusqu'à la Révolution³⁹.

Le musée du château de Malmaison a acheté une tasse à chocolat en forme de calice à volute et sa soucoupe, fond violet, ornée du portrait de Bonaparte par Gérard d'après Isabey, réalisée en 1804⁴⁰.

A Auxerre, le musée Leblanc-Duvernoy a présenté, du 14 juin à la fin septembre, une exposition intitulée « Porcelaine de Sèvres ».

Vauhallan

Monsieur Jacques Noireau a offert au syndicat d'initiative un tableau « L'église de Vauhallan » peint par son grand-père Léon Prin-temps (1871-1945) et exposé au Salon des artistes français en 1897.

Yerres

A l'église Saint-Honest, les travaux de rénovation se poursuivent. Après la restauration du « Couronnement de la Vierge » d'après Raphaël, en 2000, c'est « La décollation de saint Jean-Baptiste », tableau de l'école du Caravage, qui a été remise en état cette année. L'intérieur de l'église elle-même devrait être nettoyé en 2004.

39. Voir reproduction dans *Revue du Louvre*, décembre 2003, p. 87.

40. Voir reproduction dans *Revue du Louvre*, février 2003, p. 103.

Nécrologie

Monsieur François BOUDIN est décédé le 13 août. Il dirigea longtemps l'entreprise de peinture fondée par ses parents et était bien connu à Corbeil-Essonnes où il participait à diverses associations. Ses amis étaient nombreux, le 26 août, à la cathédrale Saint-Spire pour ses obsèques. Il était des nôtres depuis 1948 à la suite de son père Charles Boudin inscrit dès 1944.

*
* *

Madame Anne-Marie GUILBAUD, qui fut longtemps enseignante à Juvisy-sur-Orge, avait adhéré en 1975. Elle est décédée accidentellement au cours de l'année 2003.

*
* *

Monsieur Robert LIGONNIÈRE, né à Marseille en 1927, avait une formation d'économiste. Il travailla longtemps en Afrique dans le commerce des tissus puis, de retour en France, dans la filiale informatique de son groupe. Passionné par son métier, il publia près de cent articles dans la presse spécialisée puis, en 1987, *Préhistoire et histoire des ordinateurs* (Laffont). Il se passionnait aussi pour la nature et l'histoire : il fut de 1973 à 1993 le directeur et l'animateur de *Chevry-Contact*, journal destiné aux nouveaux habitants du plateau de Gif-sur-Yvette. Il y fit paraître de remarquables itinéraires de promenade dans la région. Il fut aussi membre fondateur de la SAGA (Société des Amis de Gif et d'alentour) qui publia ... *et c'est moi Juliette*, consacré à Juliette Adam, en 1988, et *Gif-sur-Yvette en quête de son histoire* en 1992.

Il écrivait aussi des contes, peignait, sculptait...

Il était membre bienfaiteur de notre Société depuis 1978 et participait souvent à nos réunions.

Il nous a quittés à la fin du mois d'août 2003.

Nous renouvelons nos condoléances à Madame Ligonnière et à sa famille.

Nous avons appris tardivement le décès de Madame PENNESOT. Elle avait pris, en 1995, parmi nous, la place de son mari, Jacques PENNESOT, qui avait fait une longue carrière d'ingénieur dans les services de l'Équipement de Corbeil-Essonnes et avait adhéré à notre Société en 1970. Tous deux étaient des fidèles de nos assemblées et de nos promenades.

★

★ ★

Monsieur René POINCET, de Tigery, est décédé le 9 mars à l'âge de 81 ans. Après une longue carrière dans l'imprimerie, il s'intéressa vivement aux recherches historiques et archéologiques. Il était des nôtres depuis 1963 et faisait partie de nos plus généreux membres bienfaiteurs. Nous redisons nos regrets à Monsieur Jacques POINCET, son frère.

★

★ ★

Monsieur Robert RAMEAU était membre de notre Société depuis 1976. Il y remplaçait alors son père, Eugène RAMEAU, adhérent depuis 1944. Tous deux furent photographes rue Saint-Jacques à Etampes où leur « studio » avait grande réputation. Nous disons nos regrets à leur fils et petit-fils, Julien, qui prend leur place parmi nous.

★

★ ★

Nous avons appris tardivement le décès du docteur Alain RUBENS-DUVAL survenu en 2000. Il était issu d'une vieille famille de Morsang-sur-Seine : son grand-père, né à Morsang, professeur de langues sémitiques au Collège de France et maire de Morsang, mort en 1911, s'était inscrit, dès 1895, comme membre fondateur de notre Société.

Il resta fidèle à son village, où il est inhumé, même si ses fonctions le contraignirent à résider de longues années à Paris.

Membre de notre Société pendant quarante ans, il s'intéressa à l'histoire de Morsang. En 1976, il publia dans les *Mémoires de la Fédération*, t. 25, année 1974, p. 38-45, *Evolution du paysage rural de Morsang-sur-Seine depuis le haut Moyen Age*. Le 29 mai de la même année, il profita d'une soirée musicale dans l'église pour y évoquer le 14^e centenaire de la mort de saint Germain de Paris. Enfin, il réunit toutes ses notes dans un excellent petit livre : *Morsang-sur-Seine au fil des siècles* (Etampes, ed. du Soleil natal, 1989, in. 8°, 128 p.).

Toutes demandes de renseignements peuvent être adressées à :

M. Clément WINGLER
Secrétaire général
Archives départementales de l'Essonne
91730 Chamarande

Cotisation annuelle pour 2003 :

membre ordinaire : 15 €
membre bienfaiteur : 22 €

Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la SHAEH

C.C.P. de la Société : Paris 1508-40 M

LISTE DES PUBLICATIONS DISPONIBLES DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE L'ESSONNE

BULLETINS

Année 1944	Année 1976	Année 1986	Année 1996
Année 1947	Année 1977	Année 1987	Année 1997
Année 1955	Année 1978	Année 1988	Année 1998
Année 1964	Année 1979	Année 1989	Année 1999
Année 1965	Année 1980	Année 1990	Année 2000
Année 1966	Année 1981	Année 1991	Année 2001
Année 1972	Année 1982	Année 1992	Année 2002
Année 1973	Année 1983	Année 1993	Année 2003
Année 1974	Année 1984	Année 1994	Année 2004
Année 1975	Année 1985	Année 1995	

Les bulletins antérieurs à 1975 sont soldés à 5 €.

Les autres bulletins sont vendus 15 €.



MÉMOIRES ET DOCUMENTS

- XI – Louis BRUNEL, *Juvisy au XVIII^e siècle. – Le détournement du Pavé royal de Lyon. Ses conséquences économiques et humaines (1975, 178 p., 20 pl.)*.
Prix : 15 €
- XII – J.-M. MORICEAU, *La population du Sud de Paris aux XVI^e et XVII^e siècles* et P. DUMONTIER, *L'oppidum de Champlan (1979, 85 p., 22 pl.)*.
Prix : 7 €
- XIII – J. GAUCHET, *Un notable à Brunoy au début du XIX^e siècle : le général-ambassadeur Antoine Dupont-Chaumont, 1759-1838 (1983, 74 p., 10 pl.)*.
Prix : 7 €
- XIV – J. DELIVRE, *L'immigration dans le doyenné d'Étampes après la Guerre de Cent Ans* et J.-P. CROCY, *L'Hôtel-Dieu d'Étampes de 1695 à 1789 (1988, 143 p., 26 ill.)*.
Prix : 15 €
- XV – S. BIANCHI, *La déchristianisation dans le district de Corbeil, 1793-1799 (1990, 160 p., 27 ill.)*.
Prix : 15 €
- XVI – S. LEFÈVRE, *L'aménagement du Sud de l'Ile-de-France par les établissements religieux, XI^e-XIII^e siècles (1993, 160 p., 23 ill.)*.
Prix : 15 €
- XVII – *Archéologie et Numismatique. Miscellanées (1998, 96 p.)*.
Prix : 7 €

LIVRET DU CENTENAIRE (1996, 88 p., 23 ill.). Prix : 7 €



TABLE GÉNÉRALE 1895-1994 (1989 et 1997, 70 + 20 p.). Prix : 6 €



Nous disposons d'un important stock de bulletins de la Société d'études historiques et géographiques d'Athis-Mons et de la plaine de Longbouay :

N° 1, octobre 1947, Prix	1 €	N° 5, décembre 1948, Prix	1 €
N° 2, janvier 1948, Prix	1 €	N° 6, année 1949, Prix	4 €
N° 3, avril 1948, Prix	1 €	Les six numéros, Prix	8 €
N° 4, juillet 1948, Prix	1 €		



Réduction de 30 % pour les membres de la société sur toutes les publications



C.C.P. de la Société : Paris 1508-40 M

Achévé d'imprimer en juillet 2004
sur les presses offset de Maury-Eurolivres
45300 Manchecourt
Dépôt légal 3^e trimestre 2004